



HAL
open science

Phénomènes et mécanismes de pronominalisation en français

Michèle Oliviéri

► **To cite this version:**

Michèle Oliviéri. Phénomènes et mécanismes de pronominalisation en français. Linguistique. Université de Nice - Sophia Antipolis, 1994. Français. NNT: . tel-01373158

HAL Id: tel-01373158

<https://hal.science/tel-01373158>

Submitted on 28 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

***PHENOMENES ET MECANISMES
DE
PRONOMINALISATION
EN FRANÇAIS***

**Thèse de Doctorat
présentée par Michèle OLIVIERI**

*sous la direction de M. Jean-Philippe DALBERA
Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis*

Jury :

Claire BLANCHE-BENVENISTE

Jean-Philippe DALBERA

Zvonimir JUNKOVIĆ

Anne ZRIBI-HERTZ

16 décembre 1994

“Il n’y a pas de domaine où aient germé plus d’idées absurdes, de préjugés, de mirages, de fictions. Au point de vue psychologique, ces erreurs ne sont pas négligeables ; mais la tâche du linguiste est avant tout de les dénoncer, et de les dissiper aussi complètement que possible.”

F. de SAUSSURE

INTRODUCTION

Il arrive constamment qu'en tant qu'enseignant, on se trouve confronté à une question essentielle : comment aborder dans sa pratique les problèmes syntaxiques ? Certes, dans l'histoire déjà ancienne de la Grammaire, la liste est longue des modèles proposés par de nombreux chercheurs, et elle s'est encore enrichie à notre époque, où il ne se passe pas d'année sans que des spécialistes élaborent de façon plus ou moins partielle des théories pour "expliquer" la complexité des problèmes syntaxiques. Cette abondante littérature, par sa diversité même, constitue une difficulté nouvelle et une source d'embarras pour le pédagogue. Soucieux en effet d'efficacité et de clarté, il peut se sentir perdu et en proie au doute, hésitant entre les vertus et les manques, les complications et les insuffisances. Mais, au delà du souci de clarté et d'efficacité, un autre critère essentiel doit déterminer son choix ; c'est, devant la complexité des phénomènes, la puissance explicative d'une théorie.

Or, comme le souligne justement Zribi-Hertz (1980b), la grammaire générative est un modèle où la notion d'explication est centrale. L'objectif primordial de Chomsky est en effet de rendre explicite le savoir, la compétence du locuteur et il propose à cet effet un modèle formel. De plus, parmi toutes les théories syntaxiques qui ont jalonné l'histoire de la grammaire, la théorie chomskyenne est de celles qu'on ne peut plus ignorer aujourd'hui dans la mesure où elle a pris une importance considérable dans le monde entier. Nous devrions d'ailleurs parler en réalité des théories chomskyennes car le modèle a énormément évolué depuis la parution des *Structures syntaxiques* en 1957.

Première grammaire générative, la Théorie Standard a représenté une "révolution" dans la linguistique et le modèle a été largement intégré dans les descriptions grammaticales, jusque dans les manuels scolaires. De nombreux linguistes ont alors adopté les principes de base de la théorie. L'idée qu'il existe une structure sous-jacente de la phrase et que l'on passe de cette structure "profonde" à une structure "superficielle" par le biais d'un certain nombre de transformations s'est ainsi imposée.

Le modèle a ensuite évolué au fil des discussions des générativistes et la Théorie Standard a d'abord fait place à la Théorie Standard Etendue, que Lamiroy (1990) résume en trois points : extension de la composante sémantique (l'interprétation sémantique se fait désormais à la fois au niveau de la structure profonde et au niveau de la structure de

surface), développement de l'importance du lexique (au détriment de la composante transformationnelle) et allègement de la composante catégorielle (grammaire X-barre).

Puis on a progressivement abandonné certaines transformations jugées *ad hoc*, on a introduit la Théorie des traces, un niveau intermédiaire entre la structure profonde et la structure de surface (la S-structure) et le niveau de la Forme Logique (représentation de la structure sémantique des phrases). C'est ainsi que Chomsky et ses disciples ont élaboré un modèle complexe, "aboutissement" d'une évolution constante¹ et aujourd'hui très discuté, la Théorie du Gouvernement et du Liage.

Il nous a semblé intéressant de retracer l'évolution du modèle à partir d'un problème syntaxique donné. Il s'agira de montrer comment les versions successives de la théorie peuvent rendre compte de certains phénomènes linguistiques, par ailleurs souvent étudiés. Ce travail se situe donc dans une perspective d'histoire de la théorie syntaxique générative mais également dans une perspective critique, avec le souci de tester l'efficacité des théories. En effet, chaque modèle permet d'expliquer certains mécanismes, mais aucun ne permet de rendre compte de manière simple de tout. A cet égard, nous tenterons de montrer comment Chomsky a progressivement intégré des idées qui étaient déjà présentes chez d'autres grammairiens tels que Tesnière, Fillmore, ou d'autres.

Le problème que nous avons choisi comme test des théories chomskyennes est bien connu des grammairiens et il a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Il s'agit du fonctionnement des pronoms compléments clitiques en français. Il est toujours difficile d'aborder un sujet comme celui-ci, abondamment traité dans la littérature. D'une part, l'exhaustivité est alors hors de notre portée et, d'autre part, on ne peut s'attendre à des découvertes exceptionnelles. Nous tenterons pourtant d'apporter quelques explications à certains problèmes, mais surtout, de susciter une réflexion utile en mettant en regard plusieurs points de vue différents.

On sait que les éléments qu'on regroupe sous l'appellation "pronom" constituent une catégorie hétérogène. Aussi, avons-nous limité cette étude aux pronoms personnels compléments clitiques qui semblent *a priori* former un ensemble assez homogène. Si l'on distingue généralement les pronoms personnels des autres pronoms - tels que les relatifs ou les interrogatifs par exemple -, il convient également de faire une partition entre les pronoms personnels clitiques (*le, lui, me, ...*) et les non-clitiques (*moi, lui, eux, ...*). Ainsi, les clitiques se caractérisent par un comportement syntaxique original. Au lieu de

¹ Cf. Lamiroy 1990.

figurer en position de complément, ils sont attachés au verbe, comme les affixes de flexion verbale. Nous verrons que cette propriété joue un rôle crucial dans la manière dont sont envisagés les processus de pronominalisation.

Il existe une autre sous-classe de pronoms personnels clitiques, qui occupent dans la phrase la fonction de sujet (*je, tu, il, ...*). Cependant, nous ne pensons pas que ces éléments soient comparables aux clitiques compléments. Morphologiquement, ils y sont apparentés, comme le montre le fait qu'ils connaissent les uns et les autres une variation en genre, en nombre et en personne. On pourrait concevoir que la seule différence serait la marque casuelle qui permet de distinguer *il* de *le* ou *lui*. Il semble toutefois que leur comportement soit plus proche de celui des noms propres que des clitiques compléments. En particulier, ils ne sont pas attachés au verbe de la même manière puisqu'ils peuvent en être séparés par la négation. Aussi, les avons-nous exclus de cette étude.

D'autre part, le phénomène que nous nous proposons d'étudier dans cette thèse, les clitiques, semble limité aux langues romanes, et cette particularité le rend d'autant plus intéressant. En effet, la grammaire générative se veut être une grammaire universelle et il nous a semblé qu'un phénomène particulier comme celui-ci devrait être un bon test. En effet, il devrait alors pouvoir être expliqué par des principes universels, et non par des règles propres au français.

Bien que nous employions ici le terme de "pronominalisation", cette notion est loin d'être généralement admise et il convient de s'y attarder un instant. Le terme même de "pronom" induit l'idée - présente sous une forme ou une autre dans toutes les grammaires traditionnelles - qu'il s'agit d'un élément qui est substitué à un nom. Ainsi, certains grammairiens affirment qu'il représente un nom, d'autres qu'il remplace un nom ; si certains le considèrent comme un substitut, nous verrons que, pour d'autres, il ne s'agit que d'un affixe, d'une particule attachée au verbe.

Aussi, l'opération de pronominalisation, implicite dans la dénomination de cet élément, ne va pas de soi. En particulier, elle a provoqué un important débat au sein même du courant générativiste et a conduit à une remise en question de la théorie. Alors qu'on supposait une telle opération dans le cadre de la Théorie Standard, cette transformation a été abandonnée dès l'époque de la Théorie Standard Étendue. Nous verrons que les arguments qui ont amené à une telle révision reposent essentiellement sur des contradictions et des paradoxes internes à la théorie.

On peut cependant comprendre le terme de "pronominalisation" dans un sens plus large que la simple opération de substitution. Ainsi, on pourrait le concevoir comme un phénomène de cliticisation, comme le fait par exemple Kayne. Dans ce sens, cela reviendrait à donner un nom à l'une des applications de la règle transformationnelle de la

Théorie du Gouvernement et du Liage, "Déplacez- α ". L'idée qu'il existe une opération transformationnelle est présente également chez Blanche-Benveniste qui refuse pourtant la pronominalisation. Elle suppose en effet l'opération inverse, une opération de lexicalisation à partir des pronoms qui figurent dans le lexique, attachés au verbe. Bien que ces deux points de vue semblent *a priori* divergents, il nous a semblé qu'il n'était pas impossible de les rapprocher. Enfin, dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage, certains linguistes ont abandonné toute idée de transformation pronominale. Les pronoms clitiques sont engendrés dans la base, comme des affixes. Cela rejoint bien l'hypothèse de Blanche-Benveniste ; mais alors, ils sont associés à une catégorie vide en position de complément et cette relation de liage peut être considérée comme une caractéristique des pronoms clitiques.

La thèse se compose de trois sections. Dans la première section, nous présenterons une synthèse d'un certain nombre de descriptions des pronoms du français, telles que celle de Sandfeld, celle de Tesnière ou celle de Moignet. Cependant, nous y intégrerons quelques analyses, comme celle de Blanche-Benveniste, qui se situent hors du cadre de la grammaire générative. Cette présentation nous permettra de comparer les analyses chomskyennes à d'autres points de vue.

La deuxième section est consacrée à la Théorie Standard et à la Théorie Standard Étendue. Notre projet global était d'examiner les apports successifs de la grammaire générative et nous présenterons dans ce cadre plusieurs analyses des mécanismes mis en oeuvre dans la "pronominalisation", notamment celles de Gross (1968) et de Kayne (1975). En effet, ces deux travaux constituent les études les plus importantes effectuées dans ce cadre théorique sur la syntaxe du français.

La troisième section a pour objet la Théorie du Gouvernement et du Liage. Nous présenterons un certain nombre d'analyses des clitiques, montrant les ressemblances et les divergences entre les différentes hypothèses. Nous tenterons d'établir comment ce modèle théorique permet de rendre compte de ces phénomènes. Cela nous permettra de confronter les différents modèles afin d'en déterminer les aspects positifs et négatifs.

Enfin, nous espérons que ce travail ne constituera pas seulement une énième présentation des phénomènes syntaxiques pronominaux, mais qu'il permettra de faire le point sur la question et, peut-être, d'amorcer un débat sur la question de la meilleure grammaire possible.

CONVENTIONS

Dans les années 70, certains auteurs avaient pris l'habitude de traduire systématiquement toutes les abréviations qui apparaissent dans le formalisme chomskyen. Mais, depuis quelques années, ces termes se sont multipliés et on a renoncé à une traduction quelquefois difficile. De plus, la plupart des textes étant en anglais, les linguistes français ont dû se familiariser avec la terminologie anglaise. Aussi, nous avons choisi pour ce travail de nous conformer à cet usage, quoiqu'à regret. Du moins cela aura-t-il l'avantage de rendre la lecture plus facile à ceux qui en ont l'habitude. Pour les autres, nous reproduisons ici l'équivalence française des termes pour lesquels il existe une traduction.

NP / N"	= Noun Phrase	(syntagme nominal (SN))
VP / V"	= Verb Phrase	(syntagme verbal (SV))
AP / A"	= Adjective Phrase	(syntagme adjectival (SA))
PP / P"	= Prepositional Phrase	(syntagme prépositionnel (SP))
S	= Sentence	(phrase (P))
I / Infl	= Inflexion	(flexion)
AGR	= Agreement	(accord)
Spec	= Specifier	(spécifieur)
IP / I"	= projection maximale de la tête I (= S)	
CP / C"	= projection maximale de la tête C (ou COMP)	

D'autre part, afin de ne pas être tentée d'inventer des formes qui seraient contestables, nous avons pris le parti délibéré de ne citer que des exemples tirés des ouvrages consultés. Dans la première section, il s'agit souvent de citations puisées dans la littérature, notamment les exemples fournis par Sandfeld ou Grevisse. Dans les autres sections, on ne s'étonnera pas de retrouver des exemples désormais célèbres dans la littérature générativiste. Nous avons cependant fait une ou deux entorses à cette règle, pour les besoins de la démonstration. Conformément à l'usage, les phrases agrammaticales sont précédées de l'astérisque (*) et l'hésitation sur l'acceptabilité d'une phrase est marquée par le point d'interrogation (?), éventuellement combiné avec l'astérisque (*?).

Enfin, afin de faciliter la lecture et d'alléger le formalisme, souvent hermétique, des théories chomskyennes, nous avons tâché d'éviter autant que possible les sigles et abréviations et pris le soin d'expliquer les notions au fur et à mesure qu'elles apparaissent.

SECTION 1

DESCRIPTIONS NON GENERATIVISTES

Avant d'étudier les analyses générativistes des pronoms, nous nous proposons de présenter les faits que tous les grammairiens ont observés. L'objet de cette section est donc de présenter le fonctionnement des pronoms clitiques compléments du français, à travers les descriptions d'un certain nombre de grammairiens qui ne sont pas générativistes, soit parce que leurs travaux sont antérieurs à Chomsky, soit parce qu'ils se situent dans un autre cadre théorique. Dans un tel domaine, il est impossible de prétendre à l'exhaustivité et nous avons dû nous résigner à des choix, sans doute contestables. Ainsi, on s'étonnera peut-être de ne pas - ou peu - trouver ici de références à certains auteurs dont les travaux concernent pourtant notre sujet. Si nous avons écarté leurs descriptions ici, c'est souvent parce que leurs analyses développent des hypothèses dont les conséquences sur l'ensemble de la théorie grammaticale nous amèneraient à dépasser les limites de ce travail. En règle générale, nous tenterons de rendre compte des descriptions "classiques", telles que celles de Sandfeld, Grevisse ou Le Bidois, mais nous introduirons également celles d'autres linguistes d'horizons très divers, tels que Tesnière, Guillaume, Blanche-Benveniste ou Hjelmslev chaque fois que cela nous semblera éclairer notre propos.

1. LA CATEGORIE DU PRONOM PERSONNEL

1.1. DEFINITIONS

1.1.1. Le pronom comme remplaçant du nom

Traditionnellement, le pronom est considéré comme appartenant à la classe des nominaux¹ ; il est dit qu'il symbolise des personnes ou des choses - objets ou notions. Ainsi, comme l'indique son nom², le pronom est censé remplacer un nom. Cependant, Grevisse (1936) montre que cette dénomination n'est pas adéquate car cet élément peut représenter "un nom, un adjectif, une idée ou une proposition"³ et il en donne les exemples suivants :

Prenez ces cent écus : gardez-*les* avec soin.

Généreux, vous *l'*êtes.

S'il t'arrive malheur, tu *l'*auras mérité.

Je vous *le* répète : il faut travailler.

Ainsi, si Le Bidois (1935-1938) préfère le désigner simplement comme "personnel", Sandfeld (1928) renonce à définir cette catégorie trop disparate. Il montre toutefois que le

¹ Cf. Wagner et Pinchon (1962).

² Le mot *pronom* vient du latin *pro* qui signifie "à la place de" et *nomen* qui signifie "nom".

³ Grevisse (1936), p. 448.

pronom personnel remplace en général un nom accompagné d'un déterminant¹, en d'autres termes qu'il représente un "antécédent" :

Il <i>l'</i> a obtenue	(sa grâce)
Il va <i>la</i> chercher à Paris	(la fortune)
Il <i>les</i> a achetés	(ces livres)

En résumé, l'idée traditionnelle est que le pronom remplace un groupe nominal qui le précède ou qui le suit dans le discours.

1.1.2. Exceptions

Mais tous les grammairiens signalent des cas où le pronom semble déroger à cette règle. Ainsi, ils citent un certain nombre de phrases où le pronom représente un nom sans déterminant :

Avez-vous *faim* ? Moi, j'*en* ai une dévorante.
 J'ai beaucoup de *tête*. Mais plus on *en* a, moins on désire *la* perdre.
 Pleine de *reconnaissance*, elle voulait *la* prouver par son zèle.

De plus, ils montrent que le pronom ne représente pas toujours directement ce qui précède. Ainsi, Moignet souligne le fait que "le pronom ne remplace pas forcément un substantif déjà exprimé"², autrement dit, que l'antécédent n'est pas forcément placé avant le pronom. Dans la terminologie de Guillaume, le pronom représente alors "une substance à venir mais déjà pensée"³ :

Il allait *en* mourir, s'il ne l'avait pas.
 Au moment où ils y pénétrèrent, le salon était vide.

D'autre part, Sandfeld (1928) signale une tournure de la langue parlée devenue coutumière où le pronom et le mot qu'il représente figurent dans la même proposition, quelquefois même sans pause :

Je *la* reprendrais, ma place.
 Je *la* bus ma bouteille.
 Ça *leur* est bien égal aux femmes.
En voilà des manières!

Enfin, Moignet (1965) montre que l'antécédent n'est pas forcément explicite, mais que le pronom peut renvoyer à un être ou une chose présents, ou connus des deux interlocuteurs :

Il a une mère comme on n'*en* fait plus.
 Vous avez un chat. Je ne *les* aime pas.
 Si on *leur* écrivait ?
 Vous n'*en* avez pas ? Tenez! (elle lui tend un mouchoir)

¹ Ainsi, Larochette (1982, p. 113) montre qu'"un complément du verbe ne peut être pronominalisé s'il est constitué d'un substantif non déterminé".

² Moignet (1965), p. 16.

³ Guillaume, inédit, cité par Moignet (1965).

1.1.3. Autres modèles

Comme le souligne Hjelmslev (1937), "toutes les définitions tentées depuis l'antiquité [sont] constamment tâtonnantes, souvent contestées, toujours incomplètes". Aussi, compte tenu des diverses exceptions à la définition traditionnelle du pronom - le "nomen vicarium" ou pronom comme nom de remplacement -, et des critiques qui ont pu être formulées à son encontre, nombre de grammairiens ont été amenés à proposer d'autres modèles de description.

1.1.3.1. Personne

Une première partition est faite entre les pronoms de première et deuxième personnes et ceux de troisième personne. Ainsi, Tesnière (1959) distingue les ontifs (première et deuxième personnes) de l'anontif (troisième personne). Alors que les première et deuxième personnes sont des "vraies personnes", la troisième personne représente en fait la non-personne. Comme le montre Benveniste,

"une caractéristique des personnes "je" et "tu" est leur *unicité* spécifique : le "je" qui énonce, le "tu" auquel "je" s'adresse sont chaque fois uniques. Mais "il" peut être une infinité de sujets - ou aucun."¹

Ainsi, Damourette et Pichon (1911-1940) notent qu'il existe une différence entre les locutifs et les allocutifs d'une part et les délocutifs d'autre part. Selon eux, les locutifs et les allocutifs ne sont pas des pronoms, ils n'évoquent rien, ne se réfèrent pas à ce qui a déjà été dit ; ils sont "autarciques" et ont pour seule fonction de marquer la personne. De même, Brunot (1922) soutient que les pronoms de première et deuxième personnes ne représentent rien et sont seulement des nominaux². Guillaume explique, pour sa part, que l'emploi d'un pronom de première ou deuxième personne relève de l'inaptitude du substantif à exprimer ces personnes, puisque le nom est par nature de la troisième personne :

"Si un être doit être versé à la première ou à la deuxième personne pour les besoins du discours allocutif, force est de faire appel à un pronom, qui ne signifie pas autre chose que la personne. [...] Le pronom ne remplace aucun nom existant, il n'est que le signe de la catégorie linguistique de la personne : c'est le nom d'un rang de la personne."³

Et Damourette et Pichon soutiennent qu'en revanche, les délocutifs sont évocateurs, "anaphoriques", en ce sens qu'ils "évoquent une substance qui a déjà été énoncée antérieurement"⁴. Il semble qu'on puisse rapprocher ce fait de ce que Hjelmslev (1937) décrit comme les deux caractères du pronom qui ont été de tout temps considérés comme

¹ Benveniste (1966), p. 230.

² Brunot (1922), p. 175.

³ Guillaume, cité par Moignet (1965), p. 13-14.

⁴ Damourette et Pichon (1911-1940), T. 6, p. 244.

fondamentaux : anaphore et deixis. Alors que les pronoms de première et deuxième personnes relèvent de la deixis, les pronoms de troisième personne relèveraient plutôt de l'anaphore.

1.1.3.2. Substitut ou représentant

Mais le terme même de *pronom* est remis en cause. Si Warnant (1981) et Martinet (1985) le désignent comme *substitut*, Brunot (1922) montre que le pronom ne se substitue pas à un nom mais qu'il le représente. Ainsi, il ne se comporte pas comme un nom puisqu'il ne peut être qualifié, et quand il représente un nom, il représente le nom avec son déterminant et tout ce qui le caractérise :

Je la trouve à pleurer, la nouvelle école !
Les gens dont je parle, je ne les connais pas
Les amis qu'elle voit, elle leur parle de vous

Pour Brunot, il s'agit donc d'un mot vide, abstrait. Ainsi que le note Hjelmslev (1937), "les mots appartenant à cette catégorie ne présentent aucun contenu significatif, aucun contenu "sémantique" dans le sens traditionnel de ce terme"¹. De plus, on a vu que les pronoms ne représentent pas seulement des noms, mais aussi des adjectifs, des verbes ou des phrases. Hjelmslev suggère d'ailleurs que la catégorie "pronom" est une catégorie transversale ; il considère qu'il existe des pronoms nominaux comme des pronoms verbaux (le verbe *faire*), des pronoms-substantifs (tels les noms propres), des pronoms-adjectifs et des pronoms-adverbes. Mais, plutôt que de parler de "pronoms", de "proadjectifs", de "proverbes" ou de "prophrases" comme le suggère Jespersen (1924), Brunot propose alors de les nommer "représentants"². Comme il s'agit d'un mot qui n'a pas de signification proprement dite, Hjelmslev (1937) montre que le pronom est par conséquent "utilisable dans tous les cas où pour une raison ou une autre il ne s'agit pas de se représenter un objet"³.

C'est également ce que pense Tesnière (1959), qui condamne formellement le terme de "pronom personnel". Il distingue deux espèces de mots essentielles, les mots pleins (chargés d'une fonction sémantique) et les mots vides qui sont de "simples outils grammaticaux dont le rôle est uniquement d'indiquer, de préciser ou de transformer la catégorie des mots pleins et de régler leurs rapports entre eux"⁴. Ainsi, il distingue les substantifs personnels, mots pleins (accentués et qui peuvent être construits avec une préposition : *avec moi* comme *avec Alfred,...*) des indices personnels (non accentués et adjuvants du verbe : *me, le* etc.). Parmi les indices personnels, il fait alors la partition suivante⁵ :

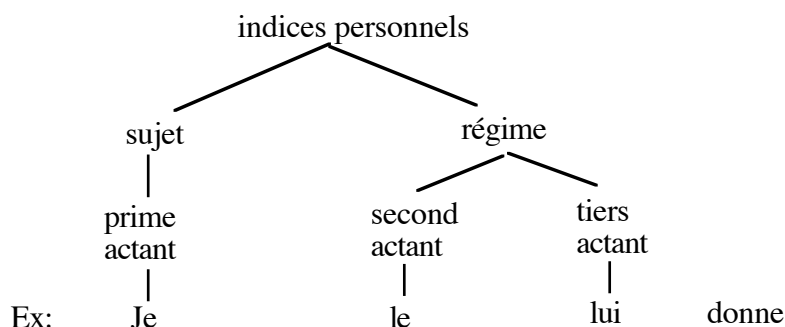
¹ Hjelmslev (1937), p. 202.

² Brunot (1922), p.173.

³ Hjelmslev (1937), p. 201.

⁴ Tesnière (1959), p. 53.

⁵ Tesnière (1959), p. 133.



Comme les "substantifs instrumentaux personnels" de Damourette et Pichon, l'indice personnel de Tesnière est alors un "anaphorique", un mot vide dans le dictionnaire où il figure en dehors de toute connexion anaphorique. Il devient un mot plein lorsque, employé dans une phrase, il est en connexion anaphorique avec un autre mot qui lui communique son sens. Cette connexion anaphorique consiste en un renvoi sémantique à un antécédent, que Tesnière préfère appeler "source sémantique", car le mot "antécédent" se réfère à la position (et on a vu que l'antécédent n'est pas toujours *avant*) et non à la nature de cet élément¹. Dans cette optique, les pronoms sont donc des "mots pleins virtuels", comme l'illustre le dialogue suivant :

- Je ne la vois pas assez.
- La, c'est moi?
- La, c'est vous!

Cela rejoint l'idée de Damourette et Pichon selon laquelle les pronoms personnels expriment sémantiquement la notion de substance, la notion de personne grammaticale et la notion de cas². De même, Moignet définit le pronom comme un "nom vidé de substance notionnelle et réduit à la signification de l'une des références systématiques que comporte l'emploi de la catégorie nominale"³. Il note également que c'est la seule catégorie à conserver une flexion. Dans la mesure où sa forme est déterminée par sa fonction syntaxique, Moignet soutient qu'il participe à la fois du verbe et du nom :

"Faire de la déclinaison personnelle du verbe la matière d'un mot et doter cette matière - ou mieux, cette forme en position de matière - d'une forme de caractère nominal, comportant notamment la catégorie du cas, c'est construire un pronom personnel, la fonction linguistique de cette partie de langue étant d'intégrer la déclinaison nominale (en cas) dans la déclinaison verbale (en personne)"⁴.

1.1.3.3. Affixe du verbe

Pour Blanche-Benveniste (1973), les pronoms personnels sont des "affixes du verbe". Elle les désigne ainsi "afin d'éviter le terme "pronom" qui évoque leur rôle de substitut et le

¹ Tesnière (1959), p. 86.

² Damourette et Pichon (1911-1940), T. 6, p. 243.

³ Moignet (1965), p.19.

⁴ Moignet (1965), p.20.

terme de "personnel", qui préjuge d'une analyse sémantique"¹. En effet, elle montre qu'ils sont attachés au verbe comme un préfixe (quand ils sont à gauche du verbe) ou un suffixe (quand ils sont à droite du verbe). Cette notion est également exprimée par Damourette et Pichon qui choisissent le terme "agglutinatif" pour désigner les substantifs strumentaux personnels conjoints.

Mais Blanche-Benveniste (1973,1984) propose une manière différente d'envisager les faits. Plutôt que de considérer le pronom comme un substitut, elle suppose une antériorité du pronom sur le nom, dans la mesure où le nom serait dérivé d'un pronom par un processus de lexicalisation tel que :

le (lexicalisation) leN

De la sorte,

"la phrase à pronoms est "génétiquement" antérieure à la phrase qui comporte des noms ou des groupes nominaux lexicalisés."²

Ainsi, une phrase telle que :

je mange la pomme

serait dérivée par lexicalisation de la structure³ :

je le/la mange

Cette hypothèse de l'"approche pronominale" permet d'envisager les pronoms comme des révélateurs de constructions, des indicateurs de la valence du verbe. Afin d'établir une classification des structures verbales, elle utilise une procédure de couplage avec les "formes d'emphase semi-lexicales" qui correspondent approximativement aux formes disjointes des pronoms. De cette manière, elle établit l'existence des affixes⁴ *le-lui, me-moi, lui-àlui, le-ça, y-àça, y-là*, etc. illustrés par les exemples suivants :

je le vois, lui
il m'entend, moi
je lui parle, à lui
il le prend, ça
j'y vais, là
j'y pense, à ça

Nous verrons un peu plus loin comment ce type d'analyse permet d'éclairer certains faits qui semblent *a priori* obscurs.

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 41.

² Blanche-Benveniste (1973), p. 34.

³ Elle rapproche cette idée de celle de Guillaume selon qui le pronom est "la représentation devant devenir nominale" (cité par Moignet (1965), p. 19).

⁴ Elle choisit par convention de noter les formes d'emphase couplées avec les affixes sans espace entre la préposition et le terme suivant.

1.2. PLACE

1.2.1. Cas général

Toutes les grammaires signalent que les pronoms personnels conjoints sont généralement placés immédiatement avant le verbe.

Exemples:

Je *le* connais très bien
 On *nous* a envoyé des fleurs
 Nous *leur* demandons de venir
 J'y compte bien
 Il *en* a ri
 Vous ne *m'en* voulez pas?
 Elle ne *l'y* trouva pas

Ainsi, Sandfeld (1928) exprime l'idée que le pronom est alors en "contact intime avec le verbe". Cependant, il remarque que ces éléments ne se combinent qu'avec les formes personnelles ; c'est pourquoi il explique qu'il est impossible de répéter le pronom dans la phrase suivante :

Il *l'*avait rapporté et donné à son patron.
 *Il *l'*avait rapporté et *le* donné à son patron

Damourette et Pichon interprètent ce phénomène comme le fait que "les pronoms personnels agglutinatifs sont toujours inclus dans la rhèse du verbe"¹. Pour sa part, Warnant (1981) explique ce mécanisme de la façon suivante : comme il a - en général - déjà été exprimé, le substitut tendrait à se rapprocher de son substitué et "remonterait" vers l'antécédent, ce qui justifierait sa place avant le verbe.

D'autre part, Sandfeld (1928), comme Tesnière (1959) indiquent qu'"un indice personnel peut être régi par un mot-phrase incomplet"², et alors il se place devant les formes *voici* et *voilà* :

Me voici!
Te voilà riche
Nous y voilà

Nous venons d'évoquer le cas le plus banal, celui où le pronom figure dans une phrase simple. Il est alors placé avant ce verbe. Cependant, la place du pronom dépend de la forme du verbe. Aussi, convient-il d'examiner les phrases où le verbe dont dépend le pronom est à l'infinitif, et celles où il est à l'impératif.

¹ Damourette et Pichon (1911-1940), T. 6, p. 271.

² Tesnière (1959), p. 137.

1.2.2. Avec un infinitif

Avec un verbe à l'infinitif, il faut distinguer trois types de configurations : le cas où le pronom est complément du verbe qui régit l'infinitif, le cas où le pronom est complément de l'infinitif et le cas où le verbe principal et l'infinitif ont chacun un pronom complément.

1.2.2.1. Le pronom est complément du verbe qui régit l'infinitif

Comme dans les phrases simples que nous avons décrites plus haut, le pronom se place normalement avant le verbe qui le régit. Selon Sandfeld, cela se produit avec le verbe *falloir*, dans un registre de langue soutenu, appartenant plutôt à la littérature¹ :

Il *nous* faut partir

Il *te* faut dormir

Sandfeld (1928) fait cependant remarquer la différence de sens qui existe entre les phrases où le pronom datif est attaché au verbe *falloir* et celles où il est placé avant l'infinitif, et Le Bidois (1935-1938) montre également que dans le cas des phrases impersonnelles, le sens est différent selon la place du pronom *lui* :

Il faut *lui* payer une forte somme

Il *lui* faut payer une forte somme.

On observe la même variation de sens avec le pronom de première personne :

Il *me* faut prendre des mesures

Il faut *me* prendre des mesures

Avec les autres verbes qui peuvent régir un infinitif, tels que *faire*, *laisser*, *entendre*, *voir*, *sentir*, *etc.*, Le Bidois (1935-1938) souligne le fait que si le pronom est placé avant ce verbe, le personnel est alors objet du premier verbe et sujet du deuxième verbe :

Je *le* vois venir

Il *nous* entend parler

Nous *les* enverrons promener

Il *me* laisse partir

Il *me* fit trébucher

Allais-je *le* laisser échapper ?

Nous *l'*aurions entendue tomber

1.2.2.2. Le pronom est complément de l'infinitif

Dans la langue moderne, de façon régulière, le pronom complément de l'infinitif se place en général immédiatement devant cet infinitif :

Il ne faut pas *m'*interrompre

je veux *le* voir

Il saura *me* comprendre

¹ Notons cependant que ce type de forme est également attesté dans certains français régionaux, sans que cela relève d'un registre de langue particulier.

Il ne vient pas *me* voir ...
 J'irai *en* chercher
 Nous allons *lui* dire adieu
 Il faut tout *lui* montrer
 On ne peut rien *vous* cacher
 Il ne fallait pas trop *la* pousser
 Il faut beaucoup *les* aimer
 Pour mieux *les* voir
 Il allait trop *en* dire
 On s'étonnait de ne pas *le* voir
 Il ne fallait pas y songer

Cependant, on note que, dans un certain nombre de cas, le pronom n'est pas placé immédiatement devant l'infinitif. Cela peut être dû à divers phénomènes. L'une des causes à cette "exception" semble être l'archaïsme de certaines tournures qui semblent provenir d'un usage ancien¹, mais peut-être aussi, comme le signale Sandfeld (1928), de l'influence des dialectes. Notons également que cela se produit plus souvent avec *y* et *en*. Ainsi, au lieu de se trouver devant l'infinitif, le pronom peut être placé avant le verbe principal :

Il *les* fallait presque deviner
 Elle seule *les* sait rafraîchir
 Elle ne *me* voulut pas quitter
 Nous *l'*irons voir demain
 Elle *s'*alla coucher
 Il *lui* vint emprunter...
 Il n'*y* fallait pas songer
 Il n'*en* pouvait douter

Comme on le voit dans ces exemples, ce phénomène semble essentiellement apparaître avec les verbes *pouvoir, aller, vouloir, devoir, falloir, venir, savoir, oser, croire, penser, etc.*². Selon Tesnière, il s'agit ici de "verbes de volition" qui seraient en réalité des auxiliaires de mode.

D'autre part, le pronom peut être placé avant l'infinitif qui le régit, mais séparé de ce verbe par un autre mot. Ainsi, on observe ce phénomène avec les adverbes *tout, rien, assez, trop, tant, beaucoup, peu, bien, mieux* :

Il fallut bien alors *lui* tout dire
 Il doit *se* bien tenir
 je crains d'*en* trop raconter
 Il avoue n'*y* rien comprendre

¹ En effet, si l'on disait *Je le lui veux donner* au XVII^e siècle, on dit aujourd'hui normalement *Je veux le lui donner*.

² L'ancienne construction est parfois maintenue dans quelques combinaisons de [envoyer + infinitif] qui semble constituer alors une unité dont on ne peut séparer les éléments :

Ils *l'*envoyèrent chercher ou Il faut envoyer *le* chercher
 je ne vous *l'*envoie pas dire
 S'il vous convient de *l'*envoyer prendre

Il peut également être séparé de l'infinitif par une négation :

je ne pouvais pas ne *le* pas faire
 Ils comptaient bien n'*en* plus sortir
 Pourrais-je n'y pas penser?

Cette tournure persiste d'ailleurs en français moderne dans des locutions figées telles que :

C'est à n'y pas croire
 A n'*en* pas douter
 A n'*en* plus finir

Outre ces tours hérités de la langue ancienne, il est des cas, en français moderne, où le pronom n'est pas placé devant l'infinitif dont il dépend pourtant. Les grammairiens constatent que le pronom est placé avant le verbe principal lorsque celui-ci est un des verbes *faire, laisser, mener, entendre, écouter, voir, regarder, sentir*. Ce sont, selon Le Bidois (1935-1938), "quelques verbes très usités", que l'on peut considérer comme des "demi-auxiliaires" et il montre que, bien que le pronom soit ici objet du deuxième verbe, il peut être en tête, l'infinitif donnant alors "une teinte passive"¹ :

Je *vous* ferai appeler
 Je ne *me* laisserai pas faire
 Ce paquet, je *le* ferai prendre
 Cette maison je *l'*ai vu bâtir
 J'*en* ferai commander
 Vous *en* entendrez parler
 Ils *l'*ont vu battre
 de *vous* laisser accuser
 Il *le* sent passer
 Ces brebis, je *les* mène égorger

Comme le remarque Sandfeld (1928), ces formes peuvent être source d'ambiguïtés. Ainsi, les exemples suivants peuvent recevoir deux interprétations, active ou passive :

Je <i>l'</i> ai entendu gronder	("qui grondait" ou "qui était grondé")
Il ne <i>m'</i> a rien fait dire	("pas fait parler" ou "rien communiqué")
On <i>les</i> voit ébranler	("qui s'ébranlent" ou "qui sont ébranlés")

1.2.2.3. Les deux verbes ont un pronom complément

Lorsque le verbe principal et l'infinitif ont chacun un pronom complément, les grammairiens notent que chaque pronom est généralement et normalement placé devant le verbe qui le régit :

Je *me* sentais *le* perdre
 Je *l'*enverrai *le* chercher

¹ Le Bidois (1935-1938), p.157.

Cependant, si le verbe principal est un des verbes *faire, laisser, entendre, voir*, les deux pronoms sont alors placés avant celui-ci¹ :

Je *te le* laisse boire

Il *me la* fera voir

Il *la lui* fera voir

Cette idée *la lui* faisait apparaître plus désirable

Blanche-Benveniste suggère que la séquence [*faire* + V] constitue un seul noyau verbal. Dans cette optique, il y aurait alors "délégation de tous les clitiques compléments de l'infinitif devant le verbe de tête"².

Il existe toutefois des exceptions à cette règle. Ainsi, avec les verbes *laisser, entendre, voir*, le pronom complément de l'infinitif peut être indifféremment placé avant le verbe principal ou avant l'infinitif :

comme vous *me* voyez *le* faire

comme vous *me le* voyez faire

Vous *m'*entendrez *en* parler

Vous *m'en* entendrez parler

Je *vous* verrai y venir

Je *vous* y verrai venir

Mais, dans un certain nombre de cas, le pronom régi par l'infinitif est obligatoirement placé avant celui-ci. Cela se produit lorsque le complément du verbe principal est *le, la, les* et le complément de l'infinitif est *me, te, se, nous, vous*, car si le pronom était attaché au verbe principal, les combinaisons de pronoms qui en résulteraient (**le me, *me vous, *la vous*) sont interdites :

je *le* laisserai *vous* punir³

**je le vous* laisserai punir

Cela *la* fera *m'*aimer davantage

**Cela la me* fera aimer davantage

Rien ne *me* ferait *vous* épouser

**Rien ne me vous* ferait épouser

On observe également ce phénomène lorsque l'infinitif a lui-même deux compléments :

... qui *me* fait *vous* l'offrir

¹ Sandfeld (1928) relève pourtant quelques cas marginaux où le complément de l'infinitif est placé devant celui-ci "sans raison apparente" :

Qui te fait *le* penser?

Cela me fait *le* détester

² Blanche-Benveniste (1984), p. 189.

³ Remarquons que cette phrase a un sens différent de : *Je vous le laisserai punir.*

1.2.3. Avec un impératif

A l'impératif négatif, la place du pronom n'est en principe pas différente de celle qu'il occupe à l'indicatif. Cependant, les grammairiens remarquent que dans la langue populaire, on observe quelquefois la construction qui est celle de l'impératif sans négation à laquelle on ajoute *pas* :

Ne *t'en* fais pas !

Fais-*t'en* pas !

Ne *me* crois pas !

Crois-*moi* pas !

Ne *le* fais pas !

Fais-*le* pas !

Avec un verbe à l'impératif sans négation, le pronom se place régulièrement après le verbe. Il est par conséquent en position accentuée mais seules les formes de première et de deuxième personnes prennent alors les formes toniques de ces personnes¹ (*moi, toi*) :

Regarde-*moi*

Prenez-*le*

Obéissez-*lui*

Prends-*en*

Pensez-*y*

Cependant, Sandfeld (1928) remarque que les pronoms personnels compléments de la troisième personne, qui sont généralement atones, sont accentués à l'impératif sans négation où ils sont placés après le verbe. En effet, il n'y a pas d'élision de la voyelle devant une autre voyelle :

Ramène-*la* aujourd'hui !

Promets-*le* à ton père !

Grevisse (1936) montre que cela n'a pourtant pas toujours été le cas. En effet, jusqu'au XVIII^e siècle, le pronom n'était pas accentué dans cette position, comme le montrent les vers suivants² :

Mettons-l(e) en notre gibecière (La Fontaine)

Rendez-l(e) à mon amour, à mon vain désespoir (Voltaire)

Lorsque le pronom est complément d'un l'infinitif régi par un des verbes *faire, laisser, entendre, écouter, regarder, envoyer, voir, sentir, mener,...* à l'impératif, le pronom est placé devant l'infinitif mais sans élision ni liaison³ :

Faites-*moi* appeler

Faites-*la* entrer

¹ Cf. Sandfeld (1928), p. 16.

² Grevisse (1936), p.461.

³ Cela, selon Sandfeld (1928, p.11), serait logique si le pronom était régime de l'impératif mais ne l'est pas s'il est régime de l'infinitif.

Laisse-*toi* emmener
 Faites-*le* prendre
 Ces arbres, regardez-*les* abattre
 Envoyez-*le* chercher

Il se trouve alors en quelque sorte "rattaché" au verbe principal, du moins dans l'orthographe (qui impose un tiret) sinon dans la prononciation ; ce qui n'est pas le cas avec un autre verbe, comme le montrent les phrases suivantes :

Allez *le* voir!
 Venez *m'*écouter!

Cependant, Sandfeld signale un tour archaïque qui consiste à placer le pronom avant l'impératif lorsque celui-ci ne commence pas la phrase :

Faites venir vos amies et les menez promener

Mais Le Bidois montre que ce tour était déjà ressenti comme vieilli au XVII^e siècle¹. En effet, Corneille avait d'abord écrit :

Va-t'en trouver Chimène et *lui* dis de ma part...

puis il a corrigé le vers comme suit :

Va-t'en trouver Chimène et dis-*lui* de ma part...

Enfin, si le verbe principal à l'impératif et l'infinitif ont chacun un pronom complément, les deux pronoms se combinent normalement :

Laissez *moi la* regarder
 Va *lui en* donner
 Venez *les lui* offrir

2. TYPOLOGIE

Après ces remarques qui concernaient l'ensemble des pronoms personnels compléments conjoints, il convient d'examiner chacun d'eux plus attentivement. Un certain nombre de paramètres permettent de les classer. Ainsi, une première partition est généralement effectuée selon la personne qu'ils indiquent (*me, te, le, etc.*). De plus, les pronoms prennent différentes fonctions dans la phrase et leur forme peut en dépendre, comme le montre l'opposition *le / lui*. D'autre part, ils peuvent être réfléchis ou non (*le / se*). Enfin, certains d'entre eux ne se distinguent pas dans leurs emplois toniques (ou disjoints) et atones (ou conjoints). C'est le cas de *nous* et *vous*. En revanche, les autres personnes possèdent des formes différentes, des allomorphes tels que *moi / me, toi / te, lui / le, elle / la, etc.* Compte tenu de ces différents para-

¹ Cf. Le Bidois (1935-1938), p. 153.

mètres, on constate que, morphologiquement, c'est à la troisième personne que le paradigme comporte le plus d'éléments distincts :

- formes conjointes :

le, la, les

lui, leur

se

- formes disjointes :

lui, elle, eux, elles

Aussi, c'est par ce paradigme que nous débuterons notre description - négligeant cependant les formes disjointes qui ne relèvent pas du cadre de ce travail -, et nous examinerons ensuite le fonctionnement des pronoms des autres personnes, puis celui de *y* et *en*.

2.1. LE, LA, LES

2.1.1. Fonctions

La fonction essentielle de ces éléments est la fonction d'objet direct, comme l'illustrent les exemples suivants :

On *le* voit.

Je *la* connais.

Cela *les* contente.

Dans le modèle élaboré par Blanche-Benveniste (1973, 1984), on distingue trois positions pour les affixes du verbe, trois "super-paradigmes", symbolisés par P1, P2 et P3. Cela est justifié par le jeu des commutations. Dans les exemples suivants, on voit que *le* et *lui* ne commutent pas, puisqu'ils peuvent se combiner ; c'est également le cas de *lui* et *en* :

il *le* regarde

il *lui* parle

il *le lui* donne

il *lui en* donne

Aussi, Blanche-Benveniste montre que les affixes *le*, *la*, *les* appartiennent au super-paradigme P1, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les grammairiens notent d'autre part que ces pronoms peuvent également être des attributs. Théoriquement, la fonction attribut concerne l'ensemble du paradigme *le*, *la*, *les* mais en pratique, seulement *le* neutre¹ peut être attribut. En effet, c'est uniquement dans un usage ancien ou littéraire qu'on trouve *la* et *les* attributs lorsque l'antécédent est féminin ou pluriel. Sandfeld (1928) et Grevisse (1936) en donne les exemples suivants :

La reine : je *la* suis en effet.

Je n'ai jamais été amoureuse, à présent je *la* suis.

Ces bons citoyens, vous *les* serez.

¹ Cf. *infra*.

Avant d'aborder le cas du *le* neutre, il convient cependant de signaler que pour Grevisse, ces pronoms peuvent également avoir la fonction de complément circonstanciel ; c'est ainsi qu'il analyse *les* dans les phrases suivantes¹ :

Dix kilos, ce colis ne *les* pèse pas.
Mille francs, ce bijou ne *les* vaut pas.

2.1.2. *Le neutre*

Comme nous l'avons vu, il convient de dissocier le pronom *le* des deux autres dans la mesure où, comme le remarque Grevisse, celui-ci peut également représenter une "idée contenue dans le verbe ou la phrase"². Dans cet emploi, il est habituellement désigné comme "pronom neutre objet" et il est généralement complément d'objet direct :

Tu te justifieras après si tu *le* peux
Le mauvais temps va se prolonger, je *le* crains

Si Tesnière indique que "l'indice personnel régime masculin (*le*) peut désigner l'ensemble d'une phrase précédente"³, Moignet souligne que lorsqu'il représente une phrase, *le* neutre représente en réalité un nom, résultat de la nominalisation de cette phrase⁴, que l'on peut décrire ainsi :

je crois *qu'il est sincère* ---> je *le* crois

Pour sa part, Sandfeld distingue trois cas de figure où *le* est employé en tant que régime neutre⁵. Il peut certes représenter un verbe ou une partie d'une phrase :

Il *adorait* les siens, qui *le* lui rendaient bien
Je vous *le* dis, *j'irai dans la montagne*

mais il peut aussi représenter un autre pronom neutre :

Tout *cela*, elle *le* lui pardonnait

et il peut également ne pas avoir d'antécédent :

Elle *le* prit de haut

Mais, s'il est généralement complément d'objet direct, les grammairiens montrent que *le* neutre peut également être attribut. Comme le montre Sandfeld (1928), il représente alors un adjectif ou un participe :

Ne me croyez pas *folle*. Je ne *le* suis pas.
Il a été *acquitté* par des jurés; il ne *l'*a pas été par moi.

ou un substantif :

Vous n'êtes pas un *orgueilleux*. Je n'ai nulle raison de *l'être*.
J'étais mère et je ne *le* suis plus.

¹ Cf. Grevisse (1936), p.455.

² Grevisse (1936), p.462.

³ Tesnière (1959), p.134.

⁴ Cf. Moignet (1965), p.17.

⁵ Cf. Sandfeld (1928), p. 58.

ou encore une phrase, mais alors seulement avec le verbe *sembler* :

Cette liberté ne lui serait donc donnée que pour...? Il le semblait.

Le super-paradigme P1 de Blanche-Benveniste devra donc distinguer deux paradigmes différents, selon que *le* commute avec *la* et *les*, ou non.

2.1.3. Locutions

Le pronom neutre *le* se trouve naturellement employé dans des expressions où il représente un "terme vague"¹, une "anaphore vague"². Si, dans certains cas, il est possible de restituer l'antécédent, il semble que, dans la plupart de ces locutions, il ne soit pas possible de déterminer le substantif qu'il représente :

Ils étaient décidés à l'emporter ...	(l'avantage)
<i>Le</i> céder à quelqu'un	(le pas)
On ne me <i>le</i> fait plus	(le coup)
Vous <i>le</i> prenez bien haut	
Je vous <i>le</i> donne en cent / en mille	
<i>Le</i> disputer à quelqu'un	
Elle me <i>le</i> fait à la vertu offensée	
se <i>le</i> tenir pour dit	

Mais cela n'est pas réservé à *le*, et on trouve également le pronom féminin *la* dans bon nombre d'expressions :

Je <i>la</i> trouve saumâtre / mauvaise	(l'histoire, la chose)
On ne me <i>la</i> fait pas deux fois	(l'histoire, la chose)
Je <i>la</i> connais celle-là	(l'histoire, la chose)
Je l'ai échappé belle	(la balle du jeu de paume)
<i>La</i> bailler belle	(la balle du jeu de paume)
<i>La</i> boucler, la fermer	(la bouche)
<i>La</i> sauter	(la faim)
<i>la</i> comprendre	(l'existence)
se <i>la</i> couler douce	(l'existence)
<i>la</i> connaître dans les coins	(la façon de se débrouiller)
se <i>la</i> jouer	
<i>la</i> jouer à l'émotion	

Il faut également signaler l'occurrence de *les* dans cet emploi qu'on trouve dans l'expression populaire :

tu nous <i>les</i> casses	(les pieds ?)
---------------------------	---------------

¹ Grevisse (1936), p.463.

² Tesnière (1959), p.87.

2.2. LUI, LEUR

Les pronoms *lui* et *leur* sont les contreparties datives des pronoms accusatifs *le, la, les*. Les grammairiens remarquent qu'ils représentent en général la séquence [à + substantif]. Ce sont donc des compléments d'objet indirect, généralement appelés "datifs".

Exemples :

Il *lui* a donné un livre
On ne *lui* connaît pas d'amis
Elle *leur* raconte une histoire

En principe, *lui* et *leur* sont réservés dans les emplois de datif aux personnes tandis que c'est *y* qui représente les choses¹, mais Sandfeld et Le Bidois indiquent que cette règle n'est pas toujours respectée dans l'usage², et il se trouve que le pronom *lui* peut aussi représenter des choses. Sandfeld (1928) cite les exemples suivants :

- (a) Si ce n'est pas l'amour, c'est quelque chose qui *lui* ressemble
- (b) Ma solitude m'a semblé sévère mais je *lui* ai trouvé des charmes
- (c) Elle les laissa couler et *leur* trouva quelque douceur

Cependant, Sandfeld explique l'emploi de ce pronom dans la phrase (a) par le fait que *lui* représente ici une chose déterminée et individuelle et non une catégorie. En effet, le pronom qui est en principe réservé à des humains peut représenter des choses qui sont alors personnifiées. Cela a été signalé de tous temps par les grammairiens et on pouvait déjà lire dans la grammaire de Port-Royal :

"Quand on anime les choses, et qu'on les regarde comme des personnes [...], on peut y employer les termes qui conviennent aux personnes."³

En ce qui concerne les phrases (b) et (c), Sandfeld remarque que l'emploi de *lui* est conditionné par un autre facteur. En effet, si c'était le pronom *y* qui figurait ici, ces phrases auraient un sens différent et *y* représenterait la séquence "dans ma solitude" - et non *ma solitude* - en (b) et la séquence "à les laisser couler" en (c) - et non le pronom *les* qui signifie ici "les larmes".

D'autre part, bien que *lui* représente en général la séquence *à lui*, il est des phrases où la séquence *à lui* ne peut être remplacée par le pronom *lui* :

- (a) je *lui* parle
je *lui* obéis
- (b) je pense *à lui*
je renonce *à lui*

Mais Grevisse, comme Le Bidois, soulignent que jusqu'au XVII^e siècle les verbes qui se construisent aujourd'hui avec les formes conjointes acceptaient les formes disjointes⁴ :

je parle *à lui*

¹ Cf. *infra*, § 2.5.2.2.

² Cf. Sandfeld (1928), p. 52 et Le Bidois (1935-1938), p. 145.

³ Arnaud et Lancelot (1660), p. 47.

⁴ Cf. Grevisse (1936), p. 460 et Le Bidois (1935-1938), p. 140.

vous écrivez à moi

Selon Guillaume (1947-1948), la différence entre les compléments des verbes *penser* et *parler* est d'ordre sémantique. Il remarque que le *lui* de (a) est un vrai datif dans le sens où la phrase peut être paraphrasée par "ma parole va à lui" ; en revanche, le complément de (b) serait "un datif qui se dépasse lui-même [...], qui inclut implicitement une autre idée que celle de à"¹. Il propose alors de paraphraser la phrase (b) par "je pense de lui quelque chose". Ainsi, le complément à *lui* contiendrait une idée qui est celle de *de*.

Blanche-Benveniste (1973) apporte une autre explication à ce phénomène en envisageant le mécanisme de substitution inverse. Ainsi, elle montre que *lui* et à *lui* sont des formes distinctes, ce qui relève d'un fait de distribution général. En effet, les verbes qui se construisent avec à *lui* se construisent également avec *y*, ce qui n'est pas le cas des verbes qui acceptent le pronom *lui* :

je parle à Pierre	je renonce à Pierre
je <i>lui</i> parle	je renonce à <i>lui</i>
?j'y parle	j'y renonce

Si l'on considère que le pronom est antérieur au nom, alors la même règle de lexicalisation fait dériver des formes *lui* et à *lui* la forme à *N* :

"Partir des pronoms permet d'apercevoir deux insertions du *lui* dans la phrase, dont découlent vraisemblablement deux interprétations sémantiques. Les verbes en à *lui*, comme *renoncer*, traitent la "personne animée" au même rang que l'inanimé (à *lui* est toujours solidaire de *y*). Les verbes comme *obéir* qui ont un *lui*, privilégient dans leur complément la personne animée par rapport à l'inanimé."²

Les affixes *lui-àlui* et *y-àça* appartiendraient donc au même super-paradigme, P2, mais celui-ci doit être divisé en plusieurs paradigmes. Blanche-Benveniste définit les affixes selon les traits [+personnel] et [-personnel] : alors que *lui*, *leur* sont [+pers], *y* est [-pers]. Elle montre alors que certains verbes choisissent exclusivement l'un ou l'autre trait. Ainsi, les verbes *parler* et *écrire* imposeraient un affixe [+pers] et le verbe *remédier* un affixe [-pers] :

il <i>lui</i> parle	*il <i>y</i> parle
il <i>lui</i> écrit	*il <i>y</i> écrit
il <i>y</i> remédie	*il <i>lui</i> remédie

D'autres verbes ont seulement un choix préférentiel pour l'une ou l'autre forme, qui sont alors dans une relation hiérarchique. Par exemple, le verbe *appartenir* préférerait un [+pers] (*lui*) mais pourrait secondairement se construire avec un [-pers] (*y*), tandis que le verbe *penser* préférerait un [-pers] (*y*) et pourrait secondairement avoir un [+pers] (à *lui*). On peut noter ces caractéristiques comme suit :

¹ Guillaume (1947-1948), p. 211.

² Blanche-Benveniste (1973), p. 40.

appartenir :	$\begin{bmatrix} [+pers] \\ [-pers] \end{bmatrix}$	il lui appartient il y appartient
penser :	$\begin{bmatrix} [-pers] \\ [+pers] \end{bmatrix}$	il y pense il pense à lui

Le super-paradigme P2 est alors divisé en quatre paradigmes définis par les traits $[\pm pers]$ et $[\pm complet]$ ¹. Chaque paradigme contient, dans l'ordre, la forme $[+pers]$ prioritaire, notée $[+pers']$, puis la forme $[-pers]$ éventuellement accompagnée de la forme $[+pers]$ secondaire, notée $[+pers'']$:

P2	+ pers	+ pers	- pers	- pers
	+ complet	- complet	+ complet	- complet
[+pers']	lui	lui		
[-pers]/[+pers'']	y		y / à lui	y
	<i>appartenir</i>	<i>parler</i>	<i>penser</i>	<i>remédier</i>

Comme on le voit sur ce tableau, l'analyse de Blanche-Benveniste suppose plusieurs *lui* homonymes et plusieurs *y* homonymes qui n'entrent pas dans les mêmes systèmes d'oppositions.

Enfin, Sandfeld signale que la séquence qui comporte une préposition telle que *après* ou *sur* accompagnée d'un pronom disjoint se réduit à un pronom datif conjoint et la préposition se réalise alors comme *après* ou *dessus*² :

Elle *lui* a couru *après*
On *leur* marche *dessus*

Dans l'analyse de Blanche-Benveniste, ces pronoms ne font pas partie de la syntaxe nucléaire du verbe, mais relèvent de la syntaxe de l'adverbe et sont secondairement "injectés dans le bloc verbal"³.

2.3. SE

2.3.1. Réfléchi

La première valeur du pronom *se* est sa valeur de réfléchi, dont la particularité consiste en ce qu'il "désigne une personne ou une chose identique au sujet de la phrase"⁴. Alors que *le* a pour fonction d'être complément d'objet direct, et *lui* est complément d'objet indirect, *se* peut être régime direct ou indirect :

Il *se* rase tous les matins

¹ Ce tableau ne tient compte que des éléments que nous avons étudiés jusqu'ici ; il sera complété par la suite.

² Cf. Sandfeld (1928), p.54.

³ Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 115-117.

⁴ Sandfeld (1928), p. 117.

Il *se* raidit
 Ils *se* sont estropiés
 Il *se* fait du mauvais sang
 Elle *se* fabrique une religion
 Elle *s'*acheta un plan de Paris

D'autre part, on remarque que sa forme ne varie pas en genre et en nombre, comme le montrent les exemples suivants fournis par Sandfeld (1928) :

Riva et Genia *se* sont mariées en France
 Ils *se* promènent sur le trottoir
 Mon coeur *se* serra
 Elle *se* fait beaucoup d'argent

2.3.2. Autres valeurs

Ce pronom n'est cependant pas limité à l'emploi réfléchi. Ainsi, il peut également marquer la réciprocité :

Nous *nous* haïssons trop
 Ils *se* rencontraient en ville

Mais, comme le remarque Brunot¹, certaines phrases peuvent être ambiguës et il est parfois difficile de distinguer le réfléchi du réciproque. Ainsi, dans l'exemple suivant, on peut hésiter entre les deux interprétations :

Ces deux hommes *s'*observent

On sait d'autre part que le réfléchi entre dans la forme des verbes pronominaux. Les grammairiens notent que, dans ce cas, le sens du pronom s'est affaibli, dans la mesure où il n'est plus senti comme un complément du verbe qui devient alors intransitif :

Il *s'*endort
 L'air *se* renouvelle
 Le jour *se* lève

Enfin, toutes les grammaires signalent l'usage impersonnel du pronom *se*, qui est considéré dans cet emploi comme un réfléchi "passif". Ainsi, Le Bidois montre qu'il "supplée fréquemment à la forme passive"² :

Cela *se* fait (on fait cela)
 La morue *se* pêche à la ligne
 Tout *se* voit en province

¹ Brunot (1922), p. 332.

² Le Bidois (1935-1938), p.148.

Dans l'exemple suivant, il distingue les deux emplois de *se*, réfléchi et passif :

Les petits morceaux d'or, ça se colle sous les souliers et ça s'emporte
 | |
 réfléchi passif

Le *se* passif est généralement défini comme une action qui peut se faire :

Le cheval *se* monte
 J'en ai de grands morceaux et qui *se* lavent
 Encore un (cigare) qui ne *se* fume pas
 Cette hypothèse ne *se* vérifie pas
 Ça ne *se* raconte pas!

Sandfeld indique toutefois un certain nombre de restrictions à l'emploi de *se* passif¹ :

- Le sujet est toujours de la troisième personne
- Il s'agit souvent d'action habituelle, itérative ou durative :
 Tout *se* voit en province
 *alors, tout *s'est* vu
- Si ce n'est pas le cas, l'action indiquée par le verbe est alors terminée :
 Le blé *s'est* bien vendu
- L'agent n'est jamais exprimé² :
 *Ces fruits ne *se* mangent par personne
- En principe, le sujet n'est pas une personne mais cette restriction n'est pas toujours effective, comme on le voit dans les exemples suivants :
 La femme la plus aimable qui *se* pût voir
 *s'appeler*³
 Un tel ami *se* rencontre rarement

Cependant, pour Martinet (1979), le monème *se* "impersonnel" n'est pas distinct du réfléchi *se* car dans les phrases suivantes, *se* représente toujours la voix réfléchie :

Elle *se* lave
 Le malade *se* rétablit
 La branche *s'*allonge
 La maison *se* construit
 Le ciel *se* couvre

2.3.3. Analyse distributionnelle

Blanche-Benveniste (1973) montre que *se* figure dans les trois super-paradigmes. En effet, il commute avec *le* dans ses emplois de complément direct et avec *lui* dans ses emplois de

¹ Sandfeld (1928), p.131.

² Cependant, Sandfeld (1928) signale une exception à cette règle : *L'éducation du cœur se fait par les mères.*

³ dont l'usage "passif" est justifié par le fait que cela revient à "être appelé par les autres".

complément indirect¹. En ce qui concerne le super-paradigme P2, il ne figure cependant que dans les deux premiers paradigmes car, en réalité, il ne commute qu'avec *lui* et pas avec *y* :

Elles *lui* appartiennent
 Elles *s'*appartiennent
 Elle *lui* parle
 Elle *se* parle
 Elle *y* pense
 *Elle *se* pense
 Elle *y* remédie
 *Elle *se* remédie

Il convient alors de compléter le tableau du super-paradigme P2 comme suit :

P2	+ pers + complet	+ pers - complet	- pers + complet	- pers - complet
	[+pers']	lui	lui	
[-pers]/[+pers"]	y		y / à lui	y
	se	se		
	<i>appartenir</i>	<i>parler</i>	<i>penser</i>	<i>remédier</i>

Mais *se* apparaît également en P1 puisqu'il peut être complément direct. Nous verrons que ce super-paradigme est, lui aussi, divisé en quatre paradigmes selon le même schéma. Nous n'envisagerons pour le moment que le cas où il s'oppose à *le* et le cas où il ne s'y oppose pas :

Il *le* voit
 Il *se* voit
 Il *le* peut
 Ça *se* peut
 *Il *l'*avère
 Il *s'*avère
 *Il *l'*évanouit
 Il *s'*évanouit

On peut donc déjà distinguer deux paradigmes dans P1, l'un [+complet] qui contient *le* et *se*, l'autre [-complet] où *le* ne figure pas. Nous reviendrons sur la composition de P1 dans la partie suivante, mais il convient de signaler ici une particularité de *se*. A la différence des autres affixes, il n'a pas de forme d'emphase :

*il *se* lave, soi

Aussi, Blanche-Benveniste considère que cet affixe est "soudé au verbe"².

¹ Nous examinerons le super-paradigme P3 un peu plus loin.

² Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 100.

2.4. ME, TE, NOUS, VOUS

Ces pronoms entrent dans plusieurs paradigmes, selon qu'ils commutent avec *le*, *lui* ou *se*. Hormis le fait qu'ils représentent des personnes de dialogue, leur comportement est semblable à celui des autres éléments du paradigme.

Lorsqu'ils ne sont pas réfléchis, ils peuvent faire partie du paradigme de *le*, *la*, *les*. Ils ont alors la fonction d'objet direct :

Il *m'*appelle
Elle *t'*adore
Il *nous* regarde
Elle *vous* attend

Blanche-Benveniste (1973) montre que ces affixes se distinguent de *le*, *la*, *les* par le fait qu'ils sont par nature [+pers], alors que les autres sont [±pers] puisqu'ils peuvent donner lieu à des lexicalisations par des substantifs "animés" ou "non-animés" :

le dévisager
dévisager Paul
l'avalier
avalier la soupe

Dans le modèle de Blanche-Benveniste (1973), quand ils sont compléments directs, les affixes *me*, *te*, *nous*, *vous* appartiennent donc aux paradigmes [+pers] de P1.

Ils peuvent en outre entrer dans le paradigme de *lui*, *leur* et sont alors compléments indirects (datifs) :

Il *me* parle
Il *t'a* offert des fleurs
Elle *nous* a envoyé une carte
Je *vous* écrirai bientôt

Blanche-Benveniste (1973) montre que partout où *lui*, *leur* sont possibles, *me*, *te*, *nous*, *vous* le sont aussi. Aussi, elle suggère que *lui* et *leur* aient acquis le trait [+pers] par "solidarité paradigmatique"¹. Dans le super-paradigme P2, il faut alors comprendre la forme *lui* comme représentant de la série *lui*, *leur*, *me*, *te*, *nous*, *vous*.

Mais, en tant que réfléchis, ils commutent avec *se* et peuvent alors, comme *lui*, avoir la fonction d'objet direct ou indirect, comme l'illustrent les exemples suivants :

Je *me* raidis
Tu *te* rases
Nous *nous* sommes ennuyées
Vous *vous* débrouillez bien !

¹ Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 160.

Je *me* fais du mauvais sang
 Tu *te* jettes des fleurs !
 Nous *nous* racontons des histoires
 Vous *vous* ressemblez beaucoup

Cependant, Blanche-Benveniste ne distingue pas les emplois de réfléchi et de non-réfléchi de ces affixes. Comme compléments directs, ils appartiennent donc au super-paradigme P1. Ils figurent alors dans le paradigme [+pers, -complet] où ils commutent avec *le* et *se* :

Il *le* voit
 Il *me* voit
 Il *se* voit

Mais elle montre qu'ils appartiennent également au paradigme [+pers, -complet] dont *le* est exclu :

je *m'*évanouis
 Il *s'*évanouit
 *Il *l'*évanouit

D'autre part, ils ne peuvent pas toujours commuter avec *le* ou *se*. Ainsi, Blanche-Benveniste propose une partition de P1 parallèle à celle de P2, selon les traits [\pm pers, \pm complet], avec cependant une distinction supplémentaire pour le paradigme [-pers, -complet], afin de rendre compte des emplois de *le* "neutre"¹ :

P1	+pers +complet	+pers -complet	-pers +complet	- pers - complet	
	[+pers']	me	me		
[-pers]/[+pers"]	le		le	le/∅	
	se	se	se	se	se
	<i>voir</i>	<i>évanouir</i>	<i>commencer</i>	<i>pouvoir</i>	<i>avérer</i>

Dans ce tableau, la forme *me* représente la série [+pers] qui comprend les affixes *me*, *te*, *nous*, *vous*, la forme *le* représente *le*, *la*, *les* et *le/∅* indique que seul *le* peut figurer, *la* et *les* étant exclus.

2.5. Y ET EN

2.5.1. Remarques générales sur y et en

Dans la plupart des grammaires, ces deux éléments sont regroupés dans le(s) même(s) chapitre(s), ce qui induit l'idée qu'ils sont de même nature, mais cette nature reste incertaine.

¹ En effet, alors que l'on a *le commencer*, *la commencer*, *les commencer*, on a *le pouvoir*, mais pas *la pouvoir*, ni *les pouvoir*.

Les désignant comme "pronoms adverbiaux"¹, "adverbes pronominaux"², ou les deux alternativement, les grammairiens hésitent entre l'adverbe et le pronom personnel, selon qu'ils privilégient l'un ou l'autre des emplois de *y* et *en*. Ainsi, Brunot (1922) distingue les représentants adverbiaux (*y* et *en*) des représentants personnels (*le*, *lui*, etc.) alors que pour Dubois (1965) ou Martinet (1979), dans la mesure où ils remplacent toujours un syntagme nominal, ce sont des "substituts" au même titre que les autres pronoms complémentaires. Il semble effectivement qu'on leur attribue le statut de pronom personnel en français moderne, mais comme l'écrit Moignet :

"Étant donné leur origine adverbiale³, il paraît difficile de les considérer comme intégrés au système des pronoms personnels, car ils ne sont pas attachés à une personne particulière."⁴

En effet, ces deux éléments sont toujours invariables, dans la mesure où ils n'ont pas de marques de genre, de nombre, ni de personne. C'est pourquoi Dubois écrit :

"Ils seront employés de préférence pour renvoyer à un segment [...] où il n'est pas utile de donner les marques de genre et de nombre."⁵

De même, Tesnière note que :

"De plus en plus, le français répugne à utiliser les indices *y* et *en* pour des personnes."⁶

En effet, il montre que si Balzac écrivait :

Nous ne pourrons jamais nous *en* emparer.

nous dirions plutôt aujourd'hui :

Nous ne pourrons jamais nous emparer *de lui*.

En revanche, la Grammaire de l'Académie française indique qu'ils peuvent être employés comme *le* neutre dans la mesure où "les pronoms *le*, *en*, *y* peuvent remplacer toute une proposition"⁷ :

Il ne viendra pas, j'*en* ai peur.

N'oubliez pas que vous êtes attendu. J'y songerai.

Les grammairiens remarquent que, en règle générale, *y* représente un groupe subordonné commençant par *à*, et *en* représente un groupe subordonné commençant par *de*. Comme le souligne Tesnière, l'un et l'autre peuvent être actants ou circonstants de lieu⁸.

¹ Cf. entre autres Le Bidois (1935-1938), Pinchon (1969), Wagner et Pinchon (1962).

² Cf. entre autres Grevisse (1936), Sandfeld (1928), Moignet (1965).

³ Étymologiquement, *y* et *en* proviennent des adverbes de lieu IBI ("là") et INDE ("de là") dont ils ont conservé quelques caractéristiques.

⁴ Moignet (1965), p. 30.

⁵ Dubois (1965), p. 139.

⁶ Tesnière (1959), p.135.

⁷ Grammaire de l'Académie française (1932), p. 42.

⁸ Tesnière (1959), p.135.

2.5.2. Y

2.5.2.1. Complément de lieu

Lorsqu'il est complément de lieu, y peut représenter un adverbe de lieu, comme l'illustrent les exemples suivants fournis par Sandfeld (1928) :

Il y dînait	(dehors)
Que n'y vend-on pas?	(là)
Il y est	(ici)
J'y monte	(là-haut)

Mais il peut également représenter un autre type de complément de lieu formé d'une préposition et d'un substantif. Dans ce cas, les prépositions possibles sont les prépositions à sens local (sauf *de*) telles que *à, sur, sous, dans,...* :

J'y fus aussitôt	(sous le pêcher)
On ne s'y embêtait pas	(dans ma salle)
J'y suis née	(sur la paille)
J'y serai	(devant l'église)

Généralement, le nom que représente alors y ne désigne pas une personne¹. Cependant, les grammairiens signalent des phrases où y (adverbe de lieu) se rapporte à des personnes. Ces formes sont quelquefois jugées inacceptables, elles sont de toute façon rares :

J'y vais	(chez le médecin)
Il n'y allait point	(au médecin)
J'y crois	(en vous)
Ils y viendront	(à toi)
J'y découvre	(en moi)

Sandfeld (1928) et Grevisse (1936) indiquent cependant que la valeur locale de y est affaiblie dans un certain nombre de contextes tels que :

Il y rattachait le souvenir de ses plus chères solitudes	(à ce lieu)
Une préoccupation s'y mêlait	(dans son âme)
J'y suis	(à vous)
J'y ai été	(en colère)
On y laisse ma vie	(en paix)

Ces trois derniers exemples sont donnés par Grevisse qui considère dans ce cas y comme un "pronom attribut avec une valeur plus ou moins locative"².

¹ En ce qui concerne les animaux, Grevisse (1936, p. 484) indique qu'ils sont considérés comme les personnes quand il s'agit d'un individu et comme les objets quand il s'agit de l'espèce.

² Grevisse (1936), p. 472.

2.5.2.2. Complément indirect à valeur non locative

Lorsqu'il représente un complément indirect, Sandfeld (1928) et Grevisse (1936) considèrent que *y* est la forme atone qui correspond à *à cela*. Il est alors complément du verbe ou de l'adjectif :

Goûtez-y
 Elle y a souscrit
 Il y parvenait
 Il ne s'y décida pas
 Il y tient
 J'y étais sensible
 Il sait Jean y être attaché

Comme on l'a vu, dans les cas de datif, *lui*, *leur* sont normalement employés pour représenter des personnes, alors que *y* est utilisé pour représenter des choses :

J'y consacre beaucoup d'argent (à ma maison)
 Il n'y a pas obéi (à cet ordre)
 Ca y ressemble (à du travail)
 Je *leur* consacre tout mon temps (à mes enfants)
 Il ne *lui* a pas obéi (au colonel)
 Elle *lui* ressemble (à sa mère)

Pourtant, nous savons qu'on trouve quelquefois *lui*, *leur* à la place de *y* lorsqu'il s'agit d'une chose déterminée, considérée comme un individu¹ :

Qu'est-ce qui *lui* est arrivé, à ce café ?
 Je *leur* ferai prendre l'air, à mes vêtements.

Inversement, *y* peut aussi se rapporter à des personnes avec certains verbes tels que *penser*, *croire*, *se fier*,... :

Il y pense (à cette fille)
 Elle y tient (à son homme)
 Je m'y fie (à cette personne)

bien que Tesnière (1959) affirme que le français a de plus en plus tendance à préférer :

Je me fie à elle
 Elle tient à lui

et que Martinet (1979) mette en doute l'acceptabilité d'une phrase comme :

Elle y songe (à ses parents)

Ainsi, Martinet suggère que la préposition *à* qui apparaît dans les compléments de ces verbes n'a pas de fonction définie², ce qui expliquerait le contraste suivant :

J'y pense (à mon travail)
 Je pense à lui (à mon fils)

¹ Cf. *supra*, § 2.2.

² Martinet (1979), p. 60.

Pour Martinet¹, il conviendrait donc de distinguer des fonctions différentes pour *y* et *lui* de sorte que *y* serait plutôt réservé à un emploi locatif :

Il habite à Paris	→	Il y habite
Il écrit à une amie	→	Il <i>lui</i> écrit

On a vu l'analyse que proposait Blanche-Benveniste (1973) de ce phénomène. Elle distingue en effet trois *y* homonymes dans P2. Celui qui est en distribution complémentaire avec *lui* appartient au paradigme [+pers, +complet], celui qui a pour contrepartie *à lui* appartient au paradigme [-pers, +complet], et celui qui n'a pas de contrepartie appartient au paradigme [-pers, -complet] qu'il soit locatif (l'affixe *y-là*) ou non (l'affixe *y-àça*)².

D'autre part, Sandfeld³ signale l'emploi, en français populaire, de *y* à la place de *lui* :

Ca y est défendu
J'y ai dit

En effet, dans la mesure où *y* et *lui* ne sont pas cumulables et ont la même fonction, [i] peut remplacer [l'ʁi]. Mais Dubois (1965) remarque que cela n'est possible que dans le contexte où *y* peut figurer, soit en position préverbale.

2.5.2.3. Y dans les locutions

Comme *le* neutre, *y* apparaît dans un certain nombre de locutions. Quelques-unes de ses occurrences semblent encore motivées et, dans ce cas, c'est probablement la séquence [*à + cela*] ou [*à + là*] que représente *y*. Mais les autres ne sont aujourd'hui plus analysables et constituent des locutions verbales :

J'y suis, j'y reste	
Je n'y suis pour personne	
On y va	
Ca y est	
tu n'y couperas pas	
S'y prendre	"procéder"
Y regarder	"faire attention"
Y aller	Il y va de sa vie
	Comme tu y vas !
Y avoir	Il y a
Y être	

¹ Cf. Martinet (1985), p. 184.

² Notons cependant que Blanche-Benveniste (1973) distingue les affixes qui sont des indices de construction du verbe de ceux qui sont des indices de construction de la phrase. Dans la détermination des trois superparadigmes, elle ne considère que les indices de construction de verbe, les autres étant seulement "injectés" dans le bloc verbal. Elle ne rend donc pas compte ici des indices de construction de phrase ou d'adjectif qui apparaissent dans : *j'y suis sensible, j'y mange souvent*. Nous reviendrons sur ce point à propos du pronom *en*.

³ Sandfeld (1928), p. 137.

<i>Y</i> faire	Rien n'y fait
<i>Y</i> laisser	
<i>Y</i> paraître	Il y paraît
<i>Y</i> passer	Tu vas y passer
<i>Y</i> tenir	Je n'y tiens plus
<i>Y</i> voir	On n'y voit goutte
<i>Y</i> entendre	On n'y entend goutte
S'y connaître	
S'y entendre	
S'y retrouver	"rentrer dans ses frais"
<i>Y</i> compris ¹	

2.5.3. EN

2.5.3.1. Complément de lieu

Dans cet emploi, *en* a conservé sa valeur adverbiale d'origine qui marque le départ ou l'éloignement d'un endroit. Ainsi, Moignet (1965) distingue un "psychisme d'approche" pour *y* d'un "psychisme d'éloignement" pour *en*, illustrés comme suit :

Il *y* va
Il *en* vient

Comme *y*, *en* peut alors représenter la combinaison [*de* + adverbe de lieu] :

Il <i>en</i> vient		de là
		de là-bas
Il <i>en</i> sort		d'ici ...

Lorsqu'il représente la combinaison [*de* + substantif], le substantif est non animé et à valeur locale :

Il <i>en</i> sort	(de sa chambre)
Il <i>en</i> vient	(de Paris)

Cependant, Blanche-Benveniste (1973) ne distingue pas cet emploi de *en* de celui qui est complément indirect². Il serait ici un affixe du verbe, indice de construction de ce verbe. De ce point de vue, il n'y a pas de différence entre les deux *en* qui apparaissent dans les phrases suivantes :

Il *en* vient
Il *en* parle

2.5.3.2. Compléments circonstanciels autres que le lieu

En règle générale, les grammairiens notent que *en* marque les principaux rapports marqués par la préposition *de*. Ainsi, il peut représenter un complément circonstanciel introduit par

¹ Cette locution fonctionne comme une préposition dans la langue.

² Cf. *infra*, § 2.5.3.4.

la préposition *de*. Cela peut être un complément à valeur causale et *en* signifie alors "à cause de cela" :

Il m'*en* est plus cher
 Il *en* serait réduit à cela
 Elle *en* mourra
 ...si vieille qu'elle *en* trébuche
 Il n'*en* serait pas moins vivant

Comme le soutient Blanche-Benveniste (1973), cet affixe n'est pas un indice de construction du verbe. Elle montre en effet qu'il s'agit ici d'un affixe de post-lexicalisation adverbiale, injecté dans le bloc verbal, mais qui n'appartient pas à la syntaxe du verbe¹.

Il peut également représenter un complément à valeur de moyen (ou d'instrument), tels que :

Il l'*en* perça (de sa lance)
 Il *en* a tapissé les murs (de papier)
 Il lui *en* entourait la taille (de son bras)

2.5.3.3. Complément d'agent

Dans le cas des phrases au passif où le complément d'agent est introduit par *de*, il semble que ce complément peut également être remplacé par *en* :

Marie *en* est aimée (de ses enfants)
 Le professeur *en* est apprécié (de ses élèves)

Mais certains grammairiens, comme Martinet², préfèrent le réserver à un agent non animé :

Il *en* est accablé (de chagrin)
 ? Il *en* est aimé (d'elle)

On hésite souvent, dans les grammaires, à accorder à *en* la possibilité de représenter un nom humain. Cependant, Grevisse observe que

"*en* s'emploie parfois pour désigner des personnes"³,

mais qu'autrefois,

"il se rapportait à des personnes bien plus librement [...] que dans l'usage moderne"⁴.

Pour leur part, Damourette et Pichon notent :

"... toutes les substances nominales étant sexuisemblables en français, il n'y a pas lieu de distinguer, [...], entre les personnes humaines qu'*en* ne pourrait pas représenter et les choses que ce strument représenterait légitimement. Les faits

¹ Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 118.

² Cf. Martinet (1979), p. 175.

³ Grevisse (1936), p. 485.

⁴ Grevisse (1936), p. 491.

montrent que la langue ne fait pas cette distinction, qui ne rentre pas dans son système répartitoriel"¹.

Enfin, Pinchon, qui traite longuement la question, conclut que :

"l'opposition animé / inanimé ne se réalise dans le système pronominal qu'à condition qu'il existe deux formes concurrentes"²,

ce qui est rarement le cas pour *en*³. Elle remarque aussi "la préférence du français pour les formes atones antéposées", ce qui pourrait expliquer la généralisation de *en* par rapport à *de lui*, et elle montre que, contrairement à ce qu'affirme Grevisse, "l'utilisation de *en* (et de *y*) pour les personnes n'a pas sensiblement diminué" au cours de l'évolution de la langue du XVII^e siècle au français moderne.

2.5.3.4. Complément indirect

Alors qu'il suppose des fonctions différentes pour les différentes occurrences de *y*, Martinet soutient que *en* a toujours la même fonction (ablatif), avec des variantes⁴ :

Il vient de Paris	Il <i>en</i> vient
Il parle de son projet	Il <i>en</i> parle

Lorsqu'il est complément d'objet indirect, *en* est un complément du verbe, de l'adjectif ou du substantif. A l'inverse de *y*, comme on vient de le voir, il semble qu'il puisse également représenter des personnes. Il remplace alors la séquence [*de* + substantif] dans les exemples suivants :

Ils <i>en</i> ont besoin	(de sommeil)
On n' <i>en</i> parle pas	(de ces pièces)
Il <i>en</i> a peur	(du noir)
Les enfants ne s' <i>en</i> plaignent pas	(de M. Simon)
Parlons- <i>en</i>	(de vous)
Elle <i>en</i> est jalouse	(de Lucy)

Cependant, les grammairiens notent également que, dans certains cas, il représente plutôt la séquence [*de cela*] :

Je m'*en* vante
 Il l'*en* menace
 J'*en* doute
 Je l'*en* avertis
 Jean *en* a peur
 Tu n'*en* as pas le droit
 Vous n'*en* avez pas l'air
 Il *en* était impatient

¹ Damourette et Pichon (1911-1940), T.6, p. 347.

² Pinchon (1969), p. 166.

³ Cf. *infra* : *en* / *son*.

⁴ Martinet (1985), p. 184. Cf. également Blanche-Benveniste (1973).

J'en suis incapable

J'en ai besoin

Blanche-Benveniste (1973) distingue le cas où il est complément du verbe de celui où il est complément de l'adjectif ou du substantif. Seul le premier relève de la syntaxe du verbe, le second est un affixe injecté dans le bloc verbal mais qui relève d'un mécanisme de post-lexicalisation. "Lorsqu'il est inséré dans un groupe verbal, l'adjectif insère son complément, sous forme d'affixe, à l'intérieur du groupe verbal"¹ de la manière suivante :

incapable en-deça → en ... incapable → en + V + incapable

En revanche, lorsqu'il est complément du verbe, *en* est un indice de construction du verbe. Il appartient alors au super-paradigme P3, qui est lui aussi divisé en quatre paradigmes. En effet, Blanche-Benveniste montre qu'il faut distinguer plusieurs occurrences de cet affixe. Tout d'abord, on observe une opposition *en / de lui* parallèle à l'opposition *y / à lui* :

Il *y* pense

Il pense *à lui*

Il *en* parle

Il parle *de lui*

Cependant, certains verbes ne connaissent pas cette double construction, mais induisent une autre opposition *en / lui* :

Il l'*en* enlève

*Il l'enlève *de lui*

Il le *lui* enlève

Cela conduit à distinguer deux paradigmes, un paradigme [-pers, -complet] qui comporte *en / de lui*, et un paradigme [+pers, + complet] qui contient *lui, en* et *se* :

Il le *lui* enlève

Il l'*en* enlève

Il *se* l'enlève

D'autre part, certains verbes ne se construisent qu'avec *en* et ne connaissent aucune des oppositions que nous avons observées. Cet affixe *en*, distinct des deux précédents entre donc dans le paradigme [-pers, -complet] ; il apparaît dans les constructions suivantes :

en exonérer (en-deça)

en délibérer (en-deça)

en venir (en-delà)

Enfin, afin de parfaire la symétrie avec les autres super-paradigmes, Blanche-Benveniste suppose un quatrième paradigme de P3, [+pers, -complet], qui ne contiendrait pas l'affixe *en*, mais *lui* et *se*. Bien qu'homonyme d'un paradigme de P2, elle justifie l'existence de ce paradigme par le fait qu'ici, les affixes *lui* (*me, te, nous, vous*) et *se* marquent la provenance :

Il le *lui* achète

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 106. Cf. également Picabia (1970).

Il le *lui* confisque

Il *se* l'extorque

Voici donc le schéma récapitulant les différents paradigmes de P3 :

P3	+ pers + complet	+ pers - complet	- pers + complet	- pers - complet
	[+pers']	lui	lui	
[-pers]/[+pers"]	en		en / de lui	en
	se	se		
	<i>enlever</i>	<i>acheter</i>	<i>parler</i>	<i>exonérer</i>

2.5.3.5. Complément de nom

Toutes les grammaires signalent que le pronom *en* peut remplir une autre fonction dans la phrase, celle de complément de nom, dans la mesure où il s'agit encore d'un rapport marqué par la préposition *de*. L'analyse de Blanche-Benveniste (1973) rejoint celle du complément de l'adjectif que nous avons décrite plus haut. Il s'agit ici d'un affixe substantival, "qui ne peut survenir qu'après la lexicalisation d'un substantif complété par *de ça*"¹. Soit la phrase suivante où *en* n'est pas un pronom nucléaire, mais un pronom "tardif" qui appartient à la construction du nom :

j'*en* regarde le titre

Blanche-Benveniste propose une dérivation de cette phrase qui suppose plusieurs mécanismes successifs et ordonnés² :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1) construction nucléaire du verbe | <i>le regarder</i> |
| 2) lexicalisation de l'élément nucléaire | <i>le.....le titre</i> |
| 3) construction d'un complément de l'élément lexicalisé | <i>le titre....le titre de-ça</i> |
| 4) ce complément lexical peut s'insérer dans le groupe verbal (<i>en</i>) | <i>en regarder le titre</i> |

Il convient cependant de distinguer deux cas de figure selon que le nom que remplace *en* est "à droite" du verbe ou "à gauche" du verbe. Lorsqu'il est à droite du verbe, *en* est par conséquent complément du complément d'objet ou de l'attribut du sujet. En voici quelques exemples :

On m' <i>en</i> a ouvert les portes (du château)	
C' <i>en</i> est l'imbécillité	(du monde)
Elle aimait à <i>en</i> courir le pavé	(de Paris)
C' <i>en</i> est la ténacité	(de Paul)
Il <i>en</i> est l'âme	(de la ville)

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 108.

² *Ibid*, p. 37.

On considère généralement qu'il a ici une valeur de possessif, dans la mesure où le rapport marqué par *de* est un rapport de "possession" ou d'"appartenance". Ainsi, on peut en principe le remplacer par un adjectif possessif (*son, sa, ses*)¹. Ainsi, Sandfeld montre qu'on peut dire indifféremment :

J'*en* admire les monuments (de Paris)
J'admire *ses* monuments

Lorsque le nom que remplace *en* est à gauche du verbe, il est complément du substantif sujet mais il a la même valeur de "possession" :

La musique n'*en* est pas savante (de cette chanson)
A mesure que le souvenir s'*en* efface...
Rien que l'idée m'*en* dégoûte
L'espèce *en* est féroce (de ces moucheron)

Cependant, Grevisse signale qu'"on ne peut pas employer *en* quand le nom de la chose possédée est sujet d'un verbe d'action"² et il donne l'exemple suivant :

Les rayons du soleil caressèrent la cime
*les rayons *en* caressèrent la cime

2.5.3.6. Complément direct

Enfin, *en* peut représenter un substantif indéfini ou partitif ; il est alors complément direct ou attribut. Cela se produit dans un certain nombre de cas, décrits dans toutes les grammaires :

C'*en* est (des branches)
Je n'*en* vois pas (des difficultés)
Elle *en* inventerait (des péchés)
Si vous *en* buvez avec moi (du porto)
Ce qui n'*en* est pas (de la poésie)
Le succès [...]. Qu'est-ce qui m'*en* reste ?

Dans les exemples précédents, il représente un substantif indéfini ou partitif sans modifieur. Mais *en* peut également être régi par un mot qui marque la qualité ou la quantité. Lorsque le modifieur a valeur de qualité, il s'agit alors d'un adjectif ou d'une proposition relative³ :

J'*en* ai une dévorante (faim)
Il n'*en* a pas une fameuse (instruction)
On n'*en* trouvait que des grands (chiens)
J'*en* sais une belle (chanson)
Il *en* achète du frais (pain)
Il *en* achète de la bonne (viande)

¹ Cf. Sandfeld (1928), p. 149.

² Grevisse (1936), p. 399.

³ Notons que, dans ce cas, *en* ne remplace que le nom : l'article subsiste.

Sandfeld signale que, bien souvent, le nom représenté est implicite et a le vague sens de "chose, idée, histoire, farce, gens..."¹:

Je n'*en* ai jamais entendu une pareille
 Il *en* a de bonnes
 J'*en* ai fait une bonne
 Elle n'*en* fait jamais d'autres
 Il *en* a vu de toutes les couleurs
 J'*en* connais qui travaillent
 Il *en* est pour qui...
 Depuis que j'*en* aime un autre,...
En voilà une qui...

Le modifieur peut aussi porter sur la quantité. Dans ce cas, on distingue plusieurs types de modifieurs. Ce peut être un pronom indéfini (a), un nombre cardinal (b), un adverbe (c) ou un substantif avec un article indéfini (d) :

- (a) On ne lui *en* accusait aucun
 Il *en* a quelques-uns
- (b) Car c'*en* était une
 Nous voulons *en* avoir vingt
- (c) Ils *en* eussent désiré davantage
 Un médecin comme il y *en* a tant
 Il leur *en* fallait très peu
 Il *en* achète beaucoup
 Des fautes qui n'*en* sont pas
- (d) Il *en* voit une bande (d'oiseaux)
 J'*en* ai une quantité considérable (de graines)
 Il *en* boit un verre (de vin)

Mais Blanche-Benveniste (1973) distingue ici deux *en* différents. L'un, qu'elle nomme "*en* quantifieur", inclut le quantifieur qui suit le verbe. Elle montre que "le quantifieur ne peut apparaître auprès du verbe si *en* n'y est pas"², à moins qu'il ne s'agisse d'un adverbe indépendant de *en* :

*il mange quelques-uns
 *il voit trois ou quatre
 il mange beaucoup

Ainsi, le quantifieur est solidaire de ce *en*, il en fait partie. Cet affixe, noté *enQ*, peut figurer dans tous les contextes qui acceptent l'affixe *les*. Par conséquent, dans chaque paradigme du super-paradigme P1 qui comporte *le* (*la*, *les*), il faut comprendre *le* comme un représentant de la série *le*, *la*, *les*, *enQ*.

¹ Sandfeld (1928), p.158-161

² Blanche-Benveniste (1973), p. 118.

Blanche-Benveniste distingue *enQ* d'un autre affixe, "en partitif", qui se manifeste sans la présence du quantifieur et qui peut avoir une emphase en *de ça* :

J'*en* mange, de ça

J'*en* vois, de ça

Cet affixe entre dans le même paradigme que le précédent. Toutefois, elle montre qu'il n'est pas autorisé pour tous les verbes qui ont *les* :

Je *les* aime

*J'*en* aime, de ça

Je *les* remercie

*J'*en* remercie, de ça

Elle propose donc d'affecter la marque "moins *en*" aux verbes qui refusent *en* partitif (tels que *aimer, remercier, insulter, ennuyer, accuser, convaincre, embarrasser, flatter, etc.*), ce qui signifierait qu'ils se construisent avec *enQ*, mais pas avec *en* partitif.

2.5.3.7. EN dans les locutions

Comme *le* et *y*, *en* figure dans un grand nombre de locutions verbales telles que :

<i>en</i> imposer	"imposer le respect"
<i>s'en</i> prendre à quelqu'un	"le rendre responsable d'une faute"
<i>s'en</i> aller	
<i>s'ensuivre</i>	

Dans ces deux derniers exemples, *en* apparaît comme soudé au verbe, dans l'orthographe pour le second et en tous cas dans l'usage, puisqu'on entend fréquemment :

Il s'est *en* allé

Il s'*en* est ensuivi

Il s'agit là du même mécanisme que celui qui a créé les verbes *s'envoler, s'enfuir* dont les formes en ancien français étaient *s'en voler, s'en fuir*. Dans la mesure où ils sont devenus inséparables du radical verbal, Blanche-Benveniste les considère comme des "préfixes lexicaux"¹.

Sur le même modèle que *s'en aller*, on trouve :

s'en venir

s'en revenir

s'en retourner

Lorsque ces verbes "de mouvement ou de repos" sont pris au sens figuré, *en* marque "l'étape, l'aboutissement"² :

en arriver

en venir

en revenir

en être

pour en arriver là

...où je voulais en venir

j'en reviens à ce que vous disiez

j'en suis là

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 137.

² Cf. Sandfeld (1928), p. 164.

<i>en</i> rester	<i>la discussion en resta là</i>
<i>s'en</i> tenir	<i>il s'en tient à ce qu'il a dit</i>
<i>en</i> finir	<i>il n'en finit pas de nous servir</i>

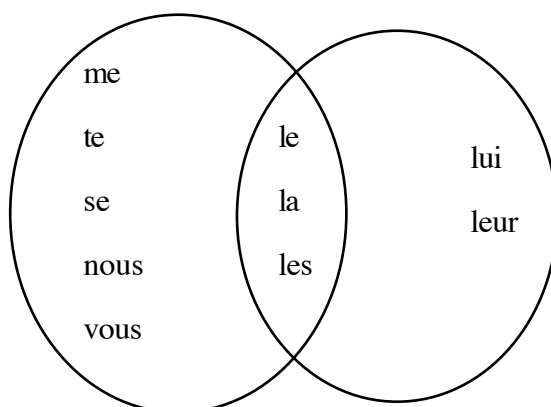
Mais il apparaîût également dans d'autres expressions telles que :

ne pas <i>s'en</i> faire	(de la bile, du mauvais sang)
<i>en</i> vouloir à quelqu'un	(du mal)
<i>s'en</i> faire conter	(une histoire)
Il m' <i>en</i> coûte	(de la peine)
Tu m' <i>en</i> demandes trop	(d'efforts)
Je n' <i>en</i> peux plus	(de fatigue)
<i>s'en</i> tirer	(d'affaire, d'une situation)
<i>en</i> jouer	(des jambes) > "s'enfuir"
<i>en</i> pincer	(de la guitare) > "avoir le béguin"
Elle <i>en</i> dit plus qu'elle n' <i>en</i> fait	(de choses...)
<i>en</i> griller une	(cigarette)
J' <i>en</i> suis	(de la partie)
J' <i>en</i> suis de ma poche	
J' <i>en</i> ai été pour mes frais	
Il y <i>en</i> a pour une heure	
J' <i>en</i> ai pour une minute	
J' <i>en</i> ai pour mon argent	
J' <i>en</i> ai eu pour mon grade pris	
J' <i>en</i> ai par-dessus la tête	
<i>En</i> avoir assez	
C' <i>en</i> est trop	
On m' <i>en</i> a trop fait	
Ce qu'il <i>en</i> fait dit	
n' <i>en</i> faire qu'à sa guise tête	
<i>en</i> prendre à son aise	
Il <i>en</i> faut peu pour...	
Ne pas <i>en</i> mener large	
<i>en</i> découdre	

Dans ces constructions, *en* n'a pas un comportement régulier de préfixe puisque, dans les temps composés, il est attaché à l'auxiliaire et non au radical verbal. Dans la terminologie adoptée par Blanche-Benveniste (1973), ce ne sont donc pas des "préfixes lexicaux", mais des "affixes lexicaux", distincts cependant des vrais pronoms, les "affixes pronominaux".

3. COMBINAISONS

En règle générale, on ne peut guère combiner plus de deux pronoms. De plus, les chaînes de pronoms sont soumises à des contraintes très strictes. Voici le schéma que propose Sandfeld pour rendre compte des différentes combinaisons possibles¹ :



On remarque que les pronoms *y* et *en* ne figurent pas sur ce schéma, car ils sont traditionnellement traités à part. Ils viennent à la suite des autres pronoms, et c'est *y* qui précède *en*.

Ce qui ressort de ce schéma, c'est qu'il est très difficile de traiter l'ordre des pronoms en termes de fonction. En effet, si le complément direct est placé avant le complément indirect lorsqu'ils sont tous deux de la troisième personne, c'est l'inverse qui se produit lorsque l'un des deux pronoms est de la première ou deuxième personne² :

Il le lui dit

Il me le dit

3.1. COI ^ COD

Pourtant, Grevisse soutient que la règle générale impose de placer le complément indirect avant le complément direct. De ce point de vue, *lui*, *leur* font exception :

Tu *me le* dis

Ces fautes, je *te les* pardonne

Toutefois, il remarque qu'en ancien français, on plaçait le pronom objet direct avant le pronom objet indirect dans tous les cas³ :

La te vueil je donner

Je *le te* di

Je *les vous* monstre

Si tu *le me* conseilles

comme je *le vous* dis

je veux *te la* donner

je *te le* dis

je vous *les* montre

si tu *me le* conseilles

comme je *vous le* dis

¹ Sandfeld (1928), p. 3.

² Cf. Le Bidois (1935-1938), p. 154.

³ Cf. Grevisse (1936), p. 468.

Ainsi, Bonnard (1991) analyse l'ordre des pronoms en ancien français en termes de personne - et non de fonction. Lorsque deux pronoms se suivaient, l'un des deux devait être de la troisième personne (comme en français moderne), car c'est là que la fonction était marquée ; le pronom de troisième personne était alors toujours en tête :

je *le te* commande
Demander *la vous* osai
... se *le me* donez

Dans le cas où les deux pronoms étaient de la troisième personne, le complément direct était sous-entendu.

Pour Warnant (1981), l'ordre des pronoms clitiques en français moderne dépend du "rang en système". Les pronoms de dialogue seraient prioritaires sur celui de la non-personne :

locuteur	auditeur	délocuté
me		le
	te	le

De même, il montre qu'à l'impératif, la hiérarchie est la même mais la chaîne suit l'ordre inverse : délocuté - auditeur - locuteur. Lorsque les deux pronoms sont de même rang (de la troisième personne), l'ordre respectif de ces deux pronoms dépend alors de la "position en langue des substituts"¹ qu'il suppose ainsi :

1	2
le	lui

3.2. COD ^ COI

Pour Tesnière, l'ordre normal de combinaison des pronoms consiste à placer le complément d'objet direct avant le complément d'objet indirect. Il considère le groupe *le lui* comme un bloc indissociable qu'il désigne comme "bloc indiciel régime"².

Vous *le lui* donnez
Le lui donnez-vous ?
donnez-*le lui* !

De même, Blanche-Benveniste soutient que *le lui* constitue un "bloc indissocié"³. Elle établit la séquence maximale - et théorique, puisque deux pronoms seulement peuvent se combiner - des pronoms comme suit :

impératif :	V le lui me y en
non impératif:	me le lui y en V

Dans les deux configurations (impératif et non impératif), on voit que *le* et *lui* se suivent toujours de la même manière. Rien ne peut figurer entre *le* et *lui*. D'autre part, rien ne peut non plus être inséré entre *y* et *en*. Ainsi, elle montre que cette séquence doit être divisée en trois élé-

¹ Cf. Warnant (1981), p. 91.

² Tesnière (1959), p.135.

³ Blanche-Benveniste (1973), p. 79.

ments : le bloc *le+lui*, le bloc *y+en*, et l'élément *me*. A l'impératif positif, on retrouve effectivement la même combinaison *le lui*, mais l'élément *me*¹ est placé après *le* et *lui* :

Donne-*le lui* !

Dis-*le-moi* !

Elle propose donc les règles suivantes : soit l'ordre de base des affixes préposés au verbe tel que :

(me) (le + lui) (y + en)

A l'impératif, l'ensemble des affixes est postposé au verbe et les groupes (me) et (le+lui) sont permutés².

Sandfeld³ explique l'ordre *le me* à l'impératif par le fait que cette règle est héritée d'une époque où l'ordre était le même devant le verbe (il *le me* donne). C'est pourquoi, selon lui, en face de :

Il *le lui* donne et Donnez-*le-lui*,

on trouve à l'oral :

Il *me le* donne et Donnez-*moi-le*

afin de rétablir la régularité. De la même manière, Le Bidois (1935-1938) observe que, bien que l'ordre normal soit COD^COI après le verbe, la langue parlée moderne préfère (a) à (b) :

(a) Tenez-*vous-le* pour dit!

(b) Tenez-*le-vous* pour dit!

ainsi que des tours qu'il condamne formellement, comme :

Amenez-*nous-les*

Donnez-*moi-le*

Blanche-Benveniste (1973, 1984) montre cependant que les règles d'ordre et de co-occurrence fonctionnent comme des "rouleaux compresseurs" qui agissent sur les formes et ignorent les unités syntaxiques :

"L'ordre des affixes [...] dépend de la forme que les affixes ont dans la phrase, et non de leur identité en structure. [Bien qu'il y ait] plusieurs unités de structure qui se manifestent par exemple sous une même forme *lui*, toutes suivent les règles d'ordre de la forme *lui* ; il n'y a qu'un seul *lui* pour les règles d'ordre, comme il n'y a qu'un seul *me*."⁴

¹ Notons que lorsque le pronom est de la première ou de la deuxième personne, c'est la forme tonique de ces pronoms qui est réalisée :

Dites-*le-moi* !

Tais-*toi* !

² Blanche-Benveniste (1973) réserve cependant cette règle au français puriste, car dans le français familier, on peut observer un ordre différent.

³ Cf. Sandfeld (1928), p. 17.

⁴ Blanche-Benveniste (1973) p. 70.

3.3. CONTRAINTES

Outre l'ordre respectif des pronoms, la chaîne de pronoms est soumise à plusieurs contraintes. Ainsi, Martinet (1979) montre que le paradigme *me, te, se, nous, vous* ne se combine avec le pronom objet de la troisième personne (singulier ou pluriel) qu'en fonction dative :

Il *me le* donne
Ils *nous l'*offrent

Autrement dit, les pronoms *me, te, se, nous, vous* s'excluent mutuellement (sauf dans le cas du "datif éthique"¹). On a vu que Blanche-Benveniste (1973) précise que les règles d'ordre des pronoms sont des règles mécaniques, où la fonction des pronoms n'entre pas en ligne de compte. Ainsi, alors que *me* a deux fonctions différentes dans :

il *me* présente à toi
il *me le* présente

les phrases suivantes sont interdites parce qu'il ne peut y avoir co-occurrence de deux éléments d'une même série de commutation² :

* il *me me* présente
*il *me te* présente

Syntaxiquement, il existe plusieurs unités *me* homonymes, mais du point de vue des règles d'ordre, il n'y a qu'une seule unité morphologique. Ainsi, Sandfeld (1928) signale que si une autre forme que *le, la, les* est régime direct, le datif se construit avec la préposition *à* suivie de la forme disjointe du pronom :

Elle *se* montrait à *moi* de profil

D'autre part, ces pronoms ne peuvent non plus se combiner avec *lui, leur*³ :

*tu <i>me lui</i> présenteras	tu me présenteras à lui
*je <i>me vous</i> joins	je me joins à vous
*vous <i>me leur</i> recommanderez	vous me recommanderez à eux

Cependant, Sandfeld (1928) remarque qu'on rencontre dans la langue de tous les jours des formes telles que :

On *se vous* arrache
On *se m'*arrache

mais que Martinet désigne comme des tours comiques, qui restent marginaux. De même, Blanche-Benveniste précise que :

"Si la phrase est acceptée, c'est justement sous forme de plaisanterie, comme une phrase agrammaticale en tant que telle."⁴

¹ Cf. *infra*, § 3.4.

² Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 83.

³ Cf. Martinet (1979), p.57.

⁴ Blanche-Benveniste (1973), p. 44.

En réalité, Blanche-Benveniste montre qu'il faut distinguer trois types de contraintes. L'une serait une contrainte profonde d'ordre sémantique, qui interdit les séquences *me nous, te vous*, parce que "difficilement pensables" :

- *Il *me nous* présente
- *Il *me* présente à *nous*

Cette contrainte est formulée comme suit :

(a) est incompatible avec (a + x).¹

La seconde contrainte serait une contrainte de surface, d'ordre presque morphologique, qui interdit les séquences *vous lui, nous te* mais qui autorise la phrase équivalente avec un pronom disjoint :

- *Je *vous lui* présente
- Je *vous* présente à *lui*

Cette deuxième règle serait :

Quand deux éléments [+pers] se rencontrent, le deuxième est éjecté hors du bloc verbal, et est réalisé sous la forme à *lui*.

La troisième contrainte serait également une contrainte de surface, mais sans aucun équivalent morphologique possible, donc "indicible" :

- *On *se m'arrache*

Il s'agit là d'une impossibilité propre à la syntaxe de *se*. En réalité, Blanche-Benveniste² distingue deux *se* ; l'un est [+pers] et est compatible avec *lui* :

se confier à lui

Le second est [-pers] et n'est pas compatible avec *lui* :

- **s'ôter à lui*
- *Ça *se confie à lui*

Enfin, Grevisse énonce une contrainte générale sur la combinaison des pronoms telle que :

"Quand une phrase doit contenir plusieurs pronoms, il faut que l'expression n'en souffre ni embarras, ni obscurité."³

3.4. DATIF "ETHIQUE"

Tous les grammairiens signalent cet emploi du pronom datif dans la langue familière¹. Si Grevisse le désigne comme "pronom expressif d'intérêt atténué"², Sandfeld comme "datif

¹ *Ibid*, p. 207.

² Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 216-219.

³ Grevisse (1936), p. 450.

d'intérêt³ et Tesnière comme "datif éthique"⁴, ils s'accordent pour en définir les valeurs. L'une de ces valeurs consiste à marquer l'intérêt ou l'importance d'une action ou d'un fait pour quelqu'un :

On *me* les a égarés
 Ils *me* le tueront
 Vous ne voulez pas *me* la faire sortir ?
 Si vous *lui* réveillez sa petite, ...

L'autre valeur du datif "éthique" est une valeur de démonstration. Il s'agit d'attirer l'attention sur ce que l'on dit et cet usage est par conséquent réservé aux pronoms de deuxième personne :

Il *vous* a une de ces trognes
 Comme je *te* le jetterais dehors
 Elle *vous* lui détacha un coup de sabot
 Elle *vous* avait une bonhomie ...
 Je vais *te* lui rédiger un de ces certificats!
 Le renard ... *vous* lui fait un beau sermon

Comme le remarque Le Bidois (1935-1938), ce pronom est toujours placé avant le pronom objet proprement dit. Quelquefois, la langue populaire permet l'emploi de deux pronoms de "datif éthique" :

Je *te vous* lui ai craché à la figure
 Je vais *te me* le coller au bloc
 Je *te vous* lui aurais coupé la margoulette

Enfin, Martinet (1979) signale un usage méridional du réfléchi datif qui indique une participation du sujet à l'action :

Je *me* la mange
 Il *se* la prend

3.5. Y ET EN

On a vu que les pronoms *y* et *en* se placent derrière les autres pronoms. Ceux-ci s'élide¹ alors :

Va *t'en*!
 Porte *l'y*!
 Paul *leur en* parle
 Il *les y* attend

Mais alors que *en* admet tous les pronoms, *y* semble exclure *lui* et *leur*. Ainsi, même lorsque *y* est adverbe de lieu, Le Bidois (1935-1938) soutient qu'on ne dit pas :

*Je *lui y* rendrai visite

¹ Ainsi, pour Chevalier *et al.* (1964, p. 235), il s'agit d'un emploi "explétif" du pronom personnel propre au parler familial.

² Grevisse (1936), p. 465.

³ Sandfeld (1928), p. 54.

⁴ Tesnière (1959), p.143.

mais plutôt :

J'irai *l'y* voir

De même, la phrase suivante n'est pas très naturelle :

? Pierre *la leur y* apporte

En principe, *y* et *en* peuvent se combiner et c'est *y* qui précède *en*. Mais, en réalité, cela ne se rencontre guère que dans l'expression *Il y en a*, où *il y a* est une locution figée. Le Bidois (p. 156) signale pourtant l'exemple suivant qui atteste de cette combinaison :

Je n'*y en* ai point vu

Selon Blanche-Benveniste¹, cette combinaison est interdite par la règle qui stipule que deux éléments [-pers] ne peuvent se combiner.

D'autre part, Sandfeld et Le Bidois remarquent que certaines combinaisons, théoriquement possibles, sont rares² :

?mène-m'y !³

?menez-m'y !

?assieds-t'y !

?mets t'y !

On préférera utiliser une forme non clitique de l'adverbe de lieu :

mets-toi là !

menez-moi là-bas !

Sandfeld note également que la langue populaire autorise les tours :

menez-moi-z-y!

occupe-toi-z-en!

Mais Le Bidois, comme Brunot⁴ affirment qu'on tolère plus facilement les formes - pourtant également populaires :

Menez-y moi

Tiens-y toi

4. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

4.1. ELLIPSE

Les pronoms compléments peuvent être omis dans certains cas. Le pronom neutre *le* est celui qu'on élide le plus fréquemment :

comme vous (le) dites

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 225.

² Cf. Sandfeld (1928), p. 17 et Le Bidois (1935-1938), p. 156.

³ Arnauld et Lancelot (1660, p. 46) proposent une explication à ce phénomène. Selon eux, *menez-m'y* ne serait pas possible parce que *menez-me* ne l'est pas, tandis que *menez-l'y* serait possible parce que *menez-le* l'est.

⁴ Brunot (1922), p. 384.

comme chacun (le) sait
 si j'ose (le) dire
 Je ferai ce travail quand vous (le) voudrez
 Viens chaque fois que tu (le) pourras
 Je ne (le) pense pas
 je ne (le) veux pas
 Il est autre que je ne (le) croyais
 Je vauX moins que vous ne (le) pensez

C'est également le cas de *en* dans la langue parlée, de façon cependant plus rare :

J'(en) avais relu certains passages
 Je me (en) souviens

D'autre part, lorsque deux pronoms sont employés dans deux propositions coordonnées, le second pronom peut être omis, "si le régime est commun aux deux verbes ou, en langue plus négligée, si la forme est commune aux deux régimes"¹ :

Je la lisais et relisais
 On nous avait tant menti, tant joué
 Personne ne m'avait regardée ou marché sur le pied

En revanche, si l'omission du pronom objet direct dans les combinaisons du type *le lui* était normale en ancien français, elle appartient aujourd'hui à un registre populaire ou familier :

On (les) lui a refusés
 On (la) lui a donnée
 Veux-tu (le) lui dire?
 Je (le) lui ai pas fait dire
 Il faut (le) lui mettre

Enfin, il faut noter l'omission facultative de *se* - due à un usage archaïque - lorsqu'il se trouve devant un infinitif et après les verbes *faire*, *envoyer*, *mener* :

Il fit (s')arrêter la comtesse...
 Pour le faire (se) tenir tranquille
 On n'envoie pas (se) promener un garçon qui...

Sandfeld (1928) montre que cet usage s'est pourtant maintenu dans certaines locutions telles que :

faire asseoir
 faire taire
 faire souvenir
 faire repentir

¹ Sandfeld (1928), p. 29.

De plus, Blanche-Benveniste (1973) propose de distinguer deux types de verbes. Certains verbes pronominaux ne peuvent jamais apparaître sans *se* - exemples (a), alors que d'autres acceptent de l'omettre dans certaines constructions - exemples (b) :

(a)	il s'est ébroué	il s'est méfié
	*il est ébroué	*il est méfié
	il le laisse s'ébrouer	il le laisse se méfier
	*il le laisse ébrouer	*il le laisse méfier
(b)	il s'est évaporé	il s'est évanoui
	il est évaporé	il est évanoui
	il le laisse s'évaporer	il le laisse s'évanouir
	il le laisse évaporer	il le laisse évanouir

Elle montre d'autre part qu'il existe une contrainte "absence de *se*" qui peut affecter les douze paradigmes de base¹.

4.2. LES PRONOMS DANS LES RELATIVES

Bien que ce tour soit proscrit par le bon usage², on trouve aussi les pronoms personnels dans les relatives, créant ainsi un pléonasme³. Brunot (1922) parle de "double représentation" - qu'il proscrit. En voici quelques exemples :

L'homme *dont* j'*en* parle
 Cinq villes, *dont* Metz *en* était l'une
 Sur le front *où* beaucoup n'*en* sont pas revenus
 Samilcar, à *qui* ayant fait mille reproches, il *lui* fit promettre...

Touratier (1976) montre que ce procédé n'est pas seulement réservé au français moderne populaire ou familier, mais qu'il est attesté en grec, en latin, en ancien français et même chez Racine :

"Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
 Aux lieux *où* le Danube y vient finir son cours ?"

Touratier reprend la distinction établie par Damourette et Pichon (1911-1940) entre "relatives pléonastiques" - de type [pronom relatif + pronom personnel] - des "relatives phrasoïdes", c'est-

¹ Cf. Blanche-Benveniste (1973), p. 194-196. Il existe de plus une autre contrainte générale qui peut s'appliquer à tous les paradigmes : la contrainte de "non-singulier" qui affecte certains verbes tels que *dispenser*, *entraider*, *compiler*.

² Cf. Grévisse (1936), p. 491 et p. 399.

³ Il faut noter aussi un autre pléonasme qui n'apparaît pas dans les relatives mais lorsque *en* est en concurrence avec *son*; la grammaire de Port-Royal préconisait de réserver *son* aux personnes et *en* aux choses, mais on rencontre des phrases telles que :

Peut-être hésitez-vous à *en* demander *son* prix
 L'homme est comme l'arbre qu'on secoue pour *en* faire tomber *ses* fruits.

à-dire de type [*que* + pronom personnel]¹, fréquentes en français populaire et que Tesnière analyse comme une "disjonction de l'élément translatif et de l'élément anaphorique"² :

L'homme *que* je *le* vois
 L'homme *que* je *lui* ai parlé
 Le village *que* tu *en* viens
 La ville *que* j'y vais

5. CONCLUSION

"Je sais autant que personne que les mots qu'on s'est habitué à réunir sous le nom de pronoms, sont de nature assez diverse, et je peux souscrire, en principe, à presque toutes les critiques qu'on a faites de ce procédé. Mais comme personne, à ma connaissance, n'a su jusqu'ici donner une définition acceptable de ce qu'il faut entendre par un pronom, et comme il s'agit en tout cas d'un groupe de mots qu'il faut connaître à fond pour pouvoir se servir de la langue, ce qu'on ne peut pas dire des autres parties du discours, j'ai cru préférable, pour des raisons pratiques, de m'en tenir à la tradition jusqu'à nouvel ordre."

Voilà ce qu'écrivait Sandfeld, en 1928, dans la préface de son ouvrage consacré aux pronoms. Certes, il avait pour ambition de décrire l'ensemble des éléments que l'on nomme "pronoms" mais, même en se limitant aux pronoms personnels, on s'aperçoit qu'il est assez difficile de définir cette catégorie. Tentons cependant une synthèse des diverses définitions que nous donnent les différents grammairiens. Qu'en ressort-il ?

5.1. MORPHO-SEMANTIQUE

Nous avons vu que le pronom personnel a deux caractères fondamentaux, que Hjelmslev (1937) met en évidence, l'anaphore et la déixis. Ce deuxième caractère concerne essentiellement les unités de première et deuxième personne. Ces éléments ne représentent pas d'antécédent, ils servent seulement à désigner les protagonistes de la communication. Il s'agit d'embrayeurs qui renvoient directement au référent, c'est-à-dire à la personne. L'anaphore est la caractéristique du pronom de la troisième personne, plus exactement de la non-personne. Il s'agit d'une relation entre le pronom "qui semble emprunter tout son contenu lexical au contexte"³ et un autre élément, que Tesnière nomme la "source sémantique".

D'autre part, le pronom personnel est un élément nominal qui porte une marque morphologique casuelle. Il s'agit là d'un héritage du passé, ce qui reste des anciennes déclinaisons.

¹ Cette construction n'est pas limitée aux pronoms compléments, comme le montre l'exemple suivant : C'est moi *que* je suis la providence.

² Tesnière (1959), p. 570.

³ Hjelmslev (1937), p. 202.

Cependant, on a vu qu'un certain nombre de neutralisations sont intervenues, qui obscurcissent les faits. Ainsi, Blanche-Benveniste en vient à supposer plusieurs formes morphologiquement homonymes, mais syntaxiquement distinctes. La classification qu'elle propose est alors essentiellement basée sur le trait [\pm pers].

Il est intéressant de noter que se dessinent deux points de vue différents qui vont, par la suite, donner lieu à différents développements en grammaire générative. D'une part, le pronom serait un substitut, un élément qui remplace, qui supplée un élément nominal. D'autre part, certains le considèrent comme un mot vide, sans signification et, en poussant les choses un peu plus loin, un indice de construction du verbe. Il figure alors dans le lexique, comme un révélateur de la valence du verbe.

5.2. SYNTAXE

Le pronom ne constitue pas seulement une catégorie d'éléments d'un certain type, mais a aussi un mode de fonctionnement particulier.

5.2.1. Distribution

On a vu les différentes fonctions que peuvent occuper les pronoms clitiques dans la phrase. Blanche-Benveniste (1973, 1984) a proposé une description des faits en supposant plusieurs formes homonymes qui entrent dans diverses constructions verbales. Elle a établi trois super-paradigmes, chacun d'eux étant divisé en quatre paradigmes selon les traits [\pm pers] et [\pm complet]. Cette partition permet une classification des verbes français en fonction des affixes avec lesquels ils se construisent. Ces affixes sont alors des "indices de construction" du verbe. Nous reproduisons ici quelques exemples de ces constructions. Pour chaque verbe, nous indiquons son "schéma de construction" dans lequel chaque colonne représente chaque super-paradigme (dans l'ordre P1, P2, P3), ainsi que des exemples d'application des règles :

associer :

me	lui	'	
le	y	'	
se	se	'	

Il le lui associe

Il m'y associe

Il s'associe à lui (règle d'éjection de *lui*)

intéresser :

me	'	'	
le	y/à lui	'	
se	'	'	

Il l'y intéresse

Je m'y intéresse
 Je l'intéresse à lui (règle d'éjection de *lui*)

consoler :

me	'	'
le	'	en
se	'	'

Il l'en console
 Je m'en console
 Il nous en console

fier :

me	'	'
'	y/à lui	'
se	'	'

Je m'y fie
 Il se fie à lui (règle d'éjection de *lui*)

appartenir :

'	lui	'
'	y	'
'	se	'

Il lui appartient
 Ça y appartient
 Il s'appartient

Nous verrons dans la suite de ce travail dans quelle mesure cette analyse apporte des éclaircissements sur les mécanismes qui régissent le comportement des pronoms clitiques du français.

5.2.2. Place

La règle générale stipule que le pronom est placé juste avant le verbe dont il est complément (et juste après quand ce verbe est à l'impératif) :

Elle *le* voit
 Prenez-*le*

Avec un verbe à l'infinitif, on observe le même phénomène, que le pronom soit complément du premier verbe (a) ou complément du second verbe (b) :

- (a) Il *lui* faut payer une forte somme
 Il *me* fit trébucher
 Faites-*moi* trébucher
- (b) Il faut *lui* payer une forte somme
 Il vient *me* voir

Venez *me* voir

Lorsque chacun des deux verbes a un pronom complément, chacun d'eux se place alors auprès du verbe qui le régit :

Je *me* sentais *le* perdre

Il convient ici de faire quelques remarques. Tout d'abord, il semble que le trait d'union qui apparaît à l'impératif est la marque que le pronom est complément de ce verbe. En effet, il n'y en a pas dans *Venez me voir*, car cette forme n'est pas différente de *Il vient me voir* : l'impératif ne concerne que le premier verbe et n'a aucune incidence sur la deuxième partie de la phrase. En revanche, si l'on compare les phrases *Il me fit trébucher* et *Faites-moi trébucher*, on remarque que c'est lorsque le pronom est placé avant le premier verbe à l'indicatif qu'il est relié à celui-ci par un trait d'union à l'impératif. De même, on observe que, dans ce dernier exemple (*Faites-moi trébucher*), c'est la forme "forte", "disjointe", "tonique" du pronom qui est réalisée, ce qui n'est pas le cas lorsque le pronom est complément de l'infinitif (*Venez me voir*).

On peut alors se demander si la distinction entre une série atone et une série tonique est pertinente. En réalité, en français moderne, seuls *me*, *te*, *se* sont toujours atones en ce sens qu'ils ne figurent qu'en position préverbale ; les autres pronoms compléments peuvent être atones ou toniques selon la place qu'ils occupent dans la phrase :

Prenez- <i>le</i>	Il <i>le</i> prend
Parle- <i>lui</i>	Il <i>lui</i> parle
Parle- <i>nous</i>	Il <i>nous</i> parle
Vas- <i>y</i>	Il <i>y</i> va
Prends- <i>en</i>	Il <i>en</i> prend
Parle- <i>moi</i>	Il <i>me</i> parle
Assieds- <i>toi</i>	Il <i>t'</i> entend

On ne peut donc pas opposer deux séries, *le* étant en opposition tantôt avec *me*, tantôt avec *moi*. Et on ne peut pas non plus parler d'une distinction "conjoint" / "disjoint" car *moi*, dans ce cas, est bien conjoint au verbe. Il semble plutôt qu'il faille voir ici des allomorphes (*me / moi*, *te / toi*, *se / soi*), la forme "faible" se réalisant en position préverbale, et la forme "forte" en position postverbale.

Les problèmes concernant la place du pronom se posent dès lors qu'on a affaire aux verbes *faire*, *laisser*, *entendre*, *voir*, *écouter*, *regarder*, *sentir*, *mener*, avec cependant certaines hésitations : si le verbe *faire* est toujours en cause, les autres ne le sont pas toujours. Or, le verbe *faire* a un statut particulier dans la langue. On a vu que Hjelmslev le considère comme un "pronom verbal", en d'autres termes, c'est un verbe qui "renferme en un synchrétisme total toutes les significations verbales possibles"¹. Si l'on considère, ainsi que l'ont suggéré certains linguistes comme Le Bidois ou Tesnière, qu'il s'agit là en quelque sorte de "demi-auxiliaires",

¹ Hjelmslev (1937), p. 206.

on peut envisager que ces verbes se comportent d'une manière originale quand ils sont employés comme auxiliaires.

En effet, le pronom complément d'un verbe à l'infinitif, lui-même complément d'un de ces verbes, est placé avant le verbe principal et non avant l'infinitif qui le régit. Ainsi, en face de :

Il viendra *me* voir et Venez *me* voir,

on trouve :

Il *me* fera appeler et Faites-*moi* appeler

et aussi :

Nous *l'*entendons tomber
Je *me* laisserai faire
etc.

Il semble bien que, dans ce cas, la construction soit différente : le pronom est-il complément du premier verbe ? Ou faut-il y voir une construction passive sous-jacente, comme le suggère Le Bidois ? Nous montrerons plus loin quels éclairages peuvent apporter sur ce point les théories chomskyennes.

Le même phénomène se produit lorsque les deux verbes ont chacun un pronom complément, de façon régulière avec le verbe *faire*, mais de manière facultative avec les verbes *laisser*, *entendre*, *voir* :

Il *me la* fera voir
*Il *me* fera *la* voir
Vous *m'en* entendrez parler
Vous *m'*entendrez *en* parler
Je *vous le* laisserai punir
Je *vous* laisserai *le* punir

Notons que, dans ce cas, l'ordre des pronoms est important, qui permet de distinguer :

- (a) Je *vous le* laisserai punir
- (b) Je *le* laisserai *vous* punir

Le premier pronom est complément du premier verbe, et le deuxième pronom est complément du deuxième verbe. Dans (a), le pronom *le* est complément du verbe *punir*, tandis que dans (b), c'est le pronom *vous* qui est complément du verbe *punir*, et si la phrase **Je le vous laisserai punir* n'est pas attestée, c'est parce que la séquence **le vous* est interdite par des règles indépendantes.

5.2.3. Combinaisons

Nous avons vu que les grammairiens ont tendance à supposer que l'ordre des pronoms en français moderne est déterminé par la fonction. Dès lors, ils s'interrogent sur l'ordre respectif du complément direct et du complément indirect. En réalité, le seul cas où le complément direct

précède le complément indirect est la séquence *le lui*, c'est-à-dire lorsque les deux pronoms sont de la troisième personne, plus exactement de la non-personne. Lorsqu'un pronom complément direct de la troisième personne est combiné avec un pronom complément indirect d'une autre personne ou réfléchi, c'est l'ordre inverse qu'on observe :

Il *me les* donne
Elle *te la* passe
Il *se le* dit

Il est donc impossible de combiner un pronom complément indirect de troisième personne (*lui*, *leur*) avec un pronom complément direct d'une autre personne ou réfléchi (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*). Les combinaisons **me lui*, **te leur* sont donc toujours interdites, excepté dans le cas du datif éthique :

Elle *vous lui* décocha un coup de sabot

D'autre part, bien qu'ils puissent être aussi bien complément direct que complément indirect, *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous* ne peuvent se combiner. Les séquences **me vous*, **te nous* sont interdites, mais le datif éthique fait encore exception :

Je vais *te me* le coller au bloc

On peut alors supposer que, puisqu'elles sont possibles dans les cas de datif éthique, ces séquences ne sont peut-être pas fondamentalement interdites.

Il ressort de ce qui précède que, comme le soutient Blanche-Benveniste (1973, 1984), on ne peut déterminer la place d'un pronom à partir de sa seule fonction. En revanche, on pourrait envisager une hypothèse selon laquelle l'ordre des pronoms dépendrait de la prosodie. On a vu que *me* n'était jamais accentuable, que *le* peut être accentué dans certaines conditions et que *lui* correspond à la forme disjointe - donc accentuée - de la troisième personne. On pourrait ainsi imaginer trois degrés d'accentuation virtuelle et déterminer l'ordre des pronoms en fonction de ces degrés :

0	1	2
<i>me</i>	<i>le</i>	<i>lui</i>

Mais il faudrait alors expliquer pourquoi *nous* et *vous* se comportent comme *me*, alors qu'ils sont aussi des formes fortes, des "substantifs personnels" selon la terminologie de Tesnière. Il semble bien qu'il faille également prendre en compte le paramètre de la personne, comme l'ont proposé plusieurs linguistes. En effet, c'est seulement lorsque les pronoms sont de la non-personne qu'un autre critère - qui peut être la fonction - intervient, afin de déterminer l'ordre respectif des pronoms *le* et *lui*.

5.2.4. Diachronie

Les anomalies que nous constatons en français moderne en ce qui concerne la place du pronom par rapport au verbe et dans les chaînes peuvent être éclairées si on les considère dans une perspective diachronique.

En ce qui concerne la place du pronom dans les infinitives, mises à part les anomalies signalées plus haut, le pronom est aujourd'hui placé avant l'infinitif qui le régit. Or, en ancien français et jusqu'au XVII^e siècle, on a vu que le pronom était placé avant le verbe principal :

Je *la* dois haïr
 Vous *l'*osâtes bannir
 Il faut encore *le* vouloir faire
 On *nous* veut attraper
 Jamais il ne *s'en* est voulu servir
 ... que je *m'y* sois pu prendre

Faut-il voir là l'origine des comportements marginaux que l'on constate en français moderne ? Il est clair qu'il en résulte un certain "flou" dans le placement des pronoms. Ainsi, avec certains verbes (très usités ?), de même que dans un style littéraire, l'usage ancien semble s'être maintenu.

D'autre part, en ce qui concerne le comportement des pronoms dans les chaînes de cliques, on observe des contraintes plus strictes en ancien français. En effet, le nombre des combinaisons de pronoms en ancien français était beaucoup plus restreint. Si les incompatibilités que nous connaissons aujourd'hui existaient déjà, on note que, de plus, deux pronoms de même personne ne pouvaient se combiner. Ainsi, là où le français moderne accepte la combinaison *le lui*, l'ancienne langue (jusqu'au XIX^e siècle) omettait le pronom complément direct :

Il <i>li</i> conte	"Il le lui raconte"
Li rois <i>li</i> donne	"Le roi le lui donne"
Je <i>lui</i> dis	"Je le lui dis"
Je <i>lui</i> rendrai bien	"Je le lui rendrai bien"

Tout se passait alors comme si *le* et *lui* faisaient partie d'un même groupe de commutation, ce qui confirmerait l'hypothèse de Blanche-Benveniste (1973, 1984) d'un bloc indissociable *le lui*.

Il est intéressant de remarquer qu'on retrouve un phénomène semblable dans les dialectes occitans¹. Ainsi, en nissart, les pronoms se combinent rarement. Comme la même forme (*li*) peut signifier également "lui" ou "les", une même phrase peut avoir plusieurs significations :

<i>li</i> douna	"il les donne"
	"il lui donne"
	"il les lui donne"

Et, même si l'on peut dire :

<i>lou li</i> douna	"il le lui donne",
---------------------	--------------------

le locuteur nissart préférera l'une ou l'autre de ces phrases :

¹ Cf. Dalbera (1986).

<i>lou douna</i>	"il le donne"
<i>li douna</i>	"il lui donne"

Par conséquent, les seules chaînes de pronoms autorisées en ancien français étaient celles qui combinaient un pronom complément direct de troisième personne (type *le*) et un pronom complément indirect d'une autre personne (type *me*). Et on remarque alors que l'ordre de combinaison de ces pronoms est l'inverse de celui que nous observons en français moderne. En ancien français, c'est le pronom complément direct, ou de troisième personne, qui est toujours placé en premier :

Je le te di
Je les vous monstre
je le te commande

La question de la place des pronoms ne semble donc pas être d'une importance capitale. En effet, si la place des pronoms n'a pas toujours été la même¹, elle a changé sans que le fonctionnement de ces éléments en soit pour autant affecté. Il s'agit par conséquent d'un mécanisme assez superficiel dans la langue qui ne touche pas le fonctionnement du système. C'est pourquoi aujourd'hui, on entend de plus en plus des formes que signalaient les grammairiens comme incorrectes et qui s'imposent - dans la langue parlée - sans que le système des pronoms soit remis en cause :

Amenez-nous-les
Donne-moi-les

Il en est de même pour ce qui concerne l'accentuation des pronoms dits "atones" à l'impératif. Ainsi, on a vu que, jusqu'au XVII^e siècle, *le* n'était pas accentué lorsqu'il se trouvait après le verbe², tandis qu'il l'est de nos jours. Cela n'a affecté en rien le système des pronoms personnels et reste une question secondaire.

5.2.5. Les pronoms dans les relatives

On a vu que les pronoms personnels pouvaient apparaître en français populaire dans les relatives "phrasoïdes", de type [*que* + pronom personnel]. Cette construction est à rapprocher de celle qu'on observe dans la plupart des langues romanes³, et en particulier dans les dialectes. Ainsi, en nissart, bien qu'il existe d'autres pronoms relatifs, la relative peut toujours être introduite par un marqueur unique *que*⁴. C'est d'ailleurs la construction la plus fréquente. Dans ce cas, la relative comporte un pronom personnel. Ainsi, on peut trouver les formes suivantes :

L'ome *que li* parli "l'homme auquel je parle"

¹ Pour une analyse de ce changement, cf. Kok (1985, 1987).

² Cf. *supra*, §1.2.3.

³ Cf. Damourette et Pichon (1911), pp. 220-222.

⁴ Cf. Gasiglia (1984).

lu nouòstre enfant <i>que</i> deven <i>li</i> pensà	"nos enfants auxquels nous devons penser"
La maioun <i>que</i> <i>lì</i> siéu naissut	"La maison où je suis né"
Lou païs <i>que</i> <i>n'en</i> veni	"Le pays d'où je viens"
Un libre <i>que</i> <i>n'ai</i> besoun	"Un livre dont j'ai besoin"
E tu, un maladit <i>que</i> l'infer <i>t'aspera</i>	"Et toi, un maudit que l'enfer attend"

Ce mécanisme, bien que condamné par les grammaires normatives en français, ne constituerait donc pas un fait marginal, mais un type de construction assez banal des relatives dans les langues romanes.

SECTION 2

***THEORIE STANDARD
ET THEORIE STANDARD ETENDUE***

1. GRAMMAIRE GENERATIVE ET TRANSFORMATIONNELLE

1.1. ORIGINES

Le premier à avoir introduit la notion de transformation dans la grammaire est Harris¹. Ainsi, Gross² note :

"Le progrès introduit par la notion harrissienne de transformation est avant tout un progrès logique : des définitions rigoureuses et minimales, autrement dit, une limitation à la seule description combinatoire de la langue, permettant de construire des grammaires cohérentes qui rendent compte de l'aspect mécanique du comportement syntaxique des locuteurs et de le simuler sur ordinateur."

Les travaux de Gross (1968) se situent donc dans un cadre théorique qui se réclame à la fois de la grammaire transformationnelle de Harris et de celle de Chomsky (1957, 1965).

C'est en effet Chomsky qui développera cette notion de transformation en élaborant la grammaire générative et transformationnelle dont le premier appareil théorique est la Théorie Standard. Bien que le modèle chomskyen ait par la suite connu des changements notables, Chomsky est toujours resté fidèle à certaines hypothèses-clés³ qui constituent à la fois les fondements de la théorie et ce que celle-ci a de plus original. Lamiroy (1990) en retient trois : l'objet de la linguistique, la définition de la grammaire et la définition du langage.

L'objet de la linguistique est de "construire, d'une part, une théorie formelle des grammaires des langues naturelles possibles et d'autre part, une théorie de l'acquisition du langage, deux choses liées pour Chomsky. En effet, pour que l'enfant puisse apprendre à parler relativement vite, il faut que l'organisation du langage humain, de façon universelle, soit relativement simple"⁴. Ainsi, "les propriétés universelles qui caractérisent le langage humain et dont la théorie entend rendre compte ne sont donc autres que les principes innés qui permettent à un enfant d'apprendre à parler"⁵.

La définition de la grammaire est elle aussi duelle. Le linguiste doit d'une part construire la grammaire universelle (ensemble de règles et de principes abstraits) et d'autre part, construire des "grammaires-noyaux", qui sont les grammaires particulières

¹ Cf. notamment Harris (1968) et (1976).

² Gross (1990), p. 39.

³ Cf. Lamiroy (1990).

⁴ Lamiroy (1990), p. 103.

⁵ Lamiroy (1990), p. 103.

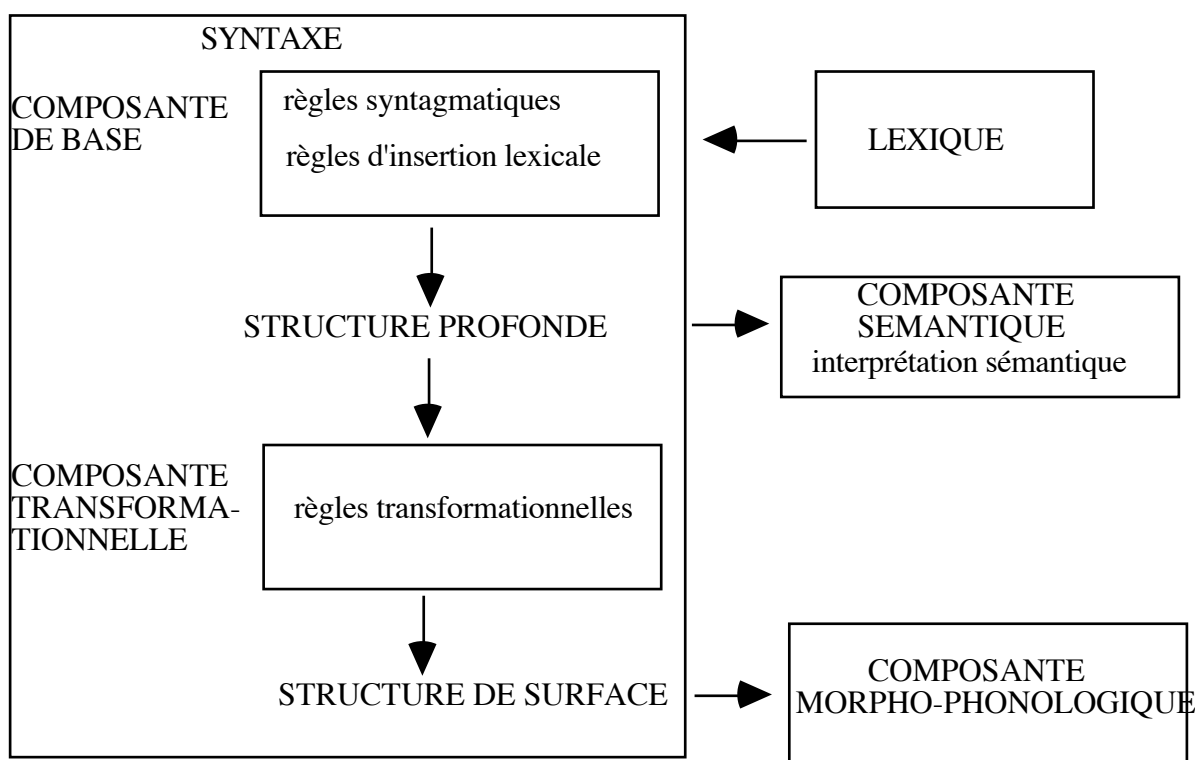
des langues individuelles. Ces grammaires particulières, actualisations de la grammaire universelle, sont donc des fragments de la grammaire universelle.

Pour Chomsky, le seul objet réel de la linguistique est la grammaire et non la langue. La langue est l'ensemble des phrases grammaticales, soit toutes les paires de "forme / sens" bien formées dans cette langue. Mais ces phrases sont infinies et elles n'ont pas d'existence dans le monde. Ce sont les règles de grammaire qui conditionnent notre production langagière, donc notre grammaire innée. Comme l'une des caractéristiques essentielles du langage est sa complexité (syntaxe, sémantique, phonétique,...), la grammaire devra donc disposer d'autant de composantes et de niveaux de représentation qu'il y aura de tâches à accomplir dans l'analyse linguistique.

1.2. THEORIE STANDARD

Pour beaucoup de linguistes, la théorie chomskyenne a représenté une rupture dans la progression scientifique, malgré "les racines du Chomsky d'alors dans le structuralisme américain"¹. En effet, l'apport essentiel du modèle chomskyen a été le souci d'"**explicit**er des lois constitutives, à plusieurs niveaux"².

Rappelons l'architecture du modèle standard élaboré dans les années 60 :



¹ Grunig (1981).

² *Ibid.*

A toutes les phrases grammaticales sont associées une structure superficielle et une structure profonde plus abstraite. Les structures profondes sont engendrées par des règles syntagmatiques ou règles de réécriture et des règles d'insertion lexicale¹, qui forment ensemble le composant de base de la grammaire. Le passage de la structure profonde à la structure de surface est effectué par des règles appelées transformations.

Comme on le voit, dans ce modèle, "l'interprétation sémantique d'une phrase dépend uniquement de ses éléments lexicaux et des fonctions et relations lexicales représentées dans les structures sous-jacentes où ils apparaissent"², et, par conséquent, les transformations ne changent pas le sens de la phrase. Ainsi, "l'une des fonctions majeures des règles transformationnelles est de convertir une structure profonde abstraite qui exprime le contenu d'une phrase en une structure de surface assez concrète qui en indique la forme"³.

Comme le fait remarquer Lamiroy (1990), dans ce modèle, tout le poids de l'analyse grammaticale repose sur la syntaxe, et en particulier sur la composante transformationnelle : pour chaque phénomène, une transformation particulière, comprenant une description structurale et un changement structural. Une seule transformation peut effectuer diverses opérations telles que le déplacement, l'insertion ou l'effacement.

1.3. THEORIE STANDARD ETENDUE

Dans les années 70, à cause de divergences chez les linguistes se réclamant de Chomsky et à la suite de polémiques assez âpres, le modèle connaît plusieurs modifications.

1.3.1. La composante sémantique

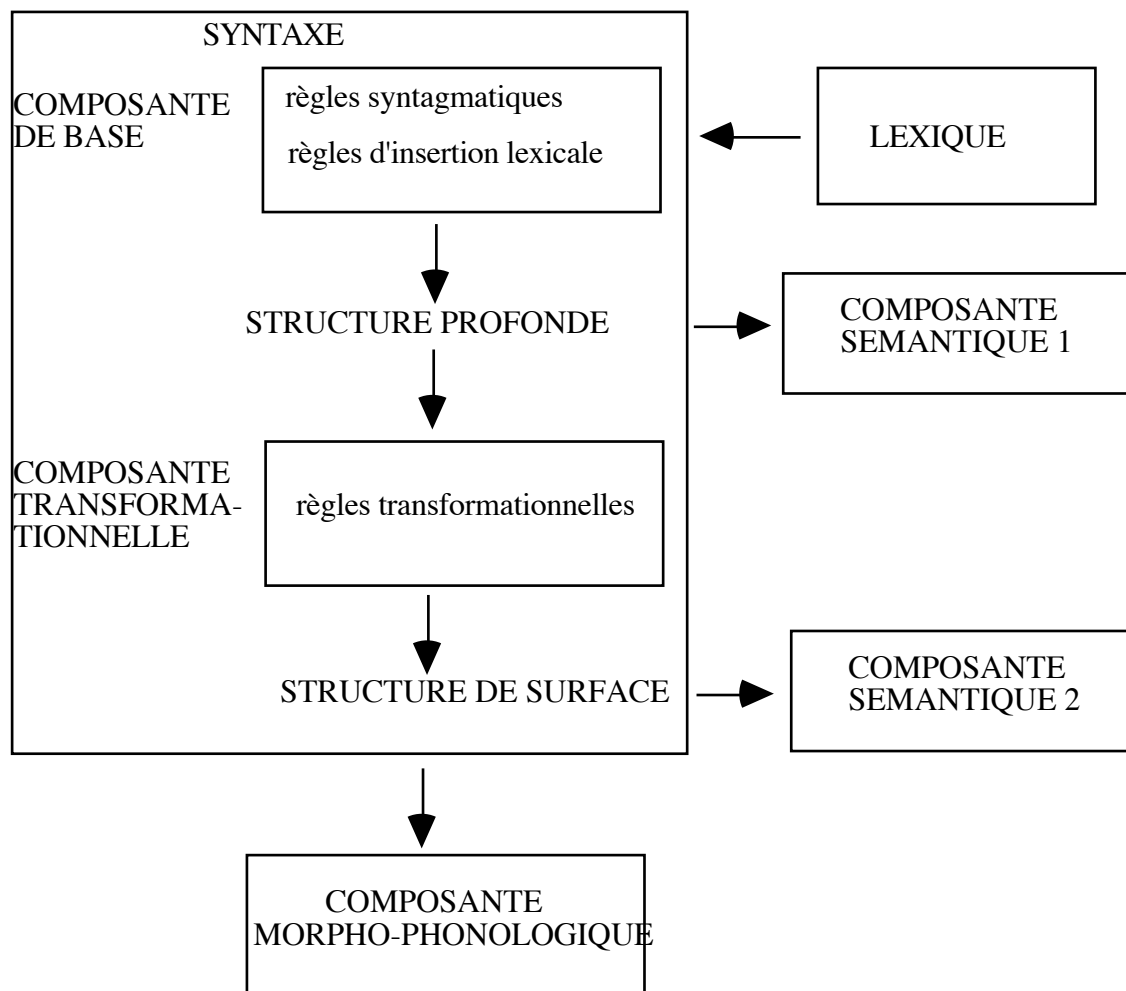
Le premier débat se situe autour de l'interprétation sémantique. On a vu que, dans le modèle standard, l'interprétation sémantique se faisait au niveau de la structure profonde et que les transformations ne pouvaient agir sur le sens de la phrase. Or, le courant de la sémantique générative, conduit par Lakoff, avait montré que certaines transformations changeaient le sens, notamment dans les phrases contenant un quantifieur. Mais Chomsky rejette l'hypothèse de la sémantique générative qui consiste à générer les phrases à partir d'une représentation sémantique (et non plus syntaxique). Cependant, pour pallier les insuffisances de la théorie standard relevées par la sémantique générative, il donne une plus grande importance à la composante sémantique. En effet, alors que dans le premier modèle, le sens des phrases était déterminé exclusivement au niveau de la structure profonde, une deuxième composante sémantique est introduite au niveau de la structure de

¹ Les items lexicaux, avec leurs traits de sous-catégorisation, sont intégrés dans la base avant toute transformation.

² Chomsky (1965), p. 186-187.

³ *Ibid.*

surface. Au niveau de la structure profonde, les règles d'interprétation sémantique sont responsables de la sémantique actancielle tandis qu'au niveau de la structure de surface, elles doivent assurer l'interprétation correcte de la portée de certains opérateurs comme les quantifieurs. Le modèle est alors modifié comme suit :



1.3.2. La composante catégorielle : la théorie X-barre

A la suite de la discussion autour des nominalisations¹, Chomsky développe l'idée d'une grammaire qui engloberait dans le même formalisme les différentes parties du discours. La grammaire "X-barre"² supplante alors la composante catégorielle. On renonce à la notion de "catégorie" au profit de celle de "trait". Les catégories N, V, A(dj), P(rép) sont désormais définies par les traits [\pm N] et [\pm V] :

¹ Cf. Chomsky (1970). Certains linguistes avaient proposé de dériver les noms déverbaux (par ex. *destruction*) de verbes au moyen de transformations ; Chomsky, refusant des transformations qui permettent de passer d'une catégorie lexicale à une autre, a alors défendu son "hypothèse lexicaliste" selon laquelle les noms déverbaux figurent dans le lexique, mais avec des "règles de redondance lexicale" qui rendent compte du fait que le nom et le verbe correspondant ont les mêmes traits de sous-catégorisation.

² Chomsky (1972), (1977).

	+V	-V
-N	V	P
+N	A	N

D'autre part, les règles de réécriture sont abandonnées et remplacées par le format X-barre qui unifie la structure des différents syntagmes. X est le symbole qui représente les catégories lexicales N, V, A et P ; la barre¹ indique un niveau structural à l'intérieur du syntagme :

$$X'' = \text{Spécifieur} + X'$$

$$X' = X + \text{ses compléments}$$

Pour les différentes catégories, les spécifieurs sont :

$$N'' = \text{Dét } N'$$

$$V'' = \text{Infl}^2 V'$$

$$A'' = \text{Adv } A'$$

$$P'' = \text{Adv } P'$$

Lamiroy (1990) montre le progrès explicatif que représente la grammaire X-barre : d'une part, on rend compte du parallélisme qui caractérise l'organisation interne des différentes catégories lexicales ; d'autre part, on peut désormais spécifier à quel niveau on se réfère à l'intérieur du syntagme ; enfin, on peut représenter les parties du discours en termes de traits.

1.3.3. La composante transformationnelle

Parallèlement, le lexique prend une place plus grande dans le modèle et la composante transformationnelle commence progressivement à s'alléger : les transformations sont de plus en plus définies en termes de déplacement de NP soumis à certaines contraintes³, telles que le principe A/A, la Condition du Sujet Spécifié et la Condition sur les phrases à temps fini, ces deux dernières étant par la suite regroupées dans la Condition d'Opacité (car le sujet et le temps sont des opérateurs qui rendent certains domaines "opaques" aux opérations de transformation)⁴.

Par la suite, Chomsky réduit la composante transformationnelle à une seule transformation, "Déplacez NP" qui devient rapidement "Déplacez α ", c'est-à-dire "déplacez

¹ Pour des raisons pratiques et suivant en cela la tradition, nous avons remplacé les barres par des primes : X' se lit donc "X-barre" et X'' se lit "X-deux barres".

² Infl est l'abréviation de l'anglais *inflection* qui signifie "flexion", ce qui correspond aux éléments de temps, de genre, de nombre et de personne, c'est-à-dire tout ce qui suppose un accord.

³ Cf. Chomsky (1973).

⁴ Cette idée d'associer le déplacement à l'existence de certaines frontières qui le bloquent sera développée par la suite dans la théorie des barrières.

n'importe quoi n'importe où". Pour éviter que cette règle ne "surgénère", il définit un certain nombre de principes contraignant les conditions d'application de la règle. La simplification de la grammaire est compensée par la création du principe de "Sous-Jacence"¹, principe universel, qui rend compte du caractère local de tous les déplacements et contraint la forme générale de la grammaire.

1.3.4. La théorie des traces

En élaborant sa théorie des traces, Chomsky (1976) développe l'idée que tout élément déplacé laisse une trace, c'est-à-dire un élément phonétiquement nul, de la même nature grammaticale que l'élément déplacé, et co-indexé avec lui. On distingue deux types de traces : les traces NP et les traces QU².

Les transformations deviennent donc visibles, puisque les traces représentent toujours l'histoire d'un déplacement. On entrevoit tout de suite, grâce aux traces, quelle était la structure profonde. Elle est par conséquent devenue moins "profonde". La structure de surface, qui contient un élément abstrait (la trace) est devenue moins superficielle, ce qui annonce déjà la S-structure ("shallow-structure"³) du modèle suivant.

Le terme de structure profonde tend à disparaître. Les indicateurs syntagmatiques initiaux conservent les propriétés syntaxiques des anciennes structures profondes : être le point de départ des transformations. Les propriétés sémantiques sont référées désormais aux structures de surface, par l'intermédiaire des "traces". La structure de surface est donc un niveau de représentation très abstrait, dont l'interprétation aboutit à la "Forme Logique" de la phrase qui devient le niveau d'analyse auquel est associé tout ce qui est relatif à l'interprétation sémantique - à l'exception de la sémantique actancielle qui est déterminée au niveau du lexique.

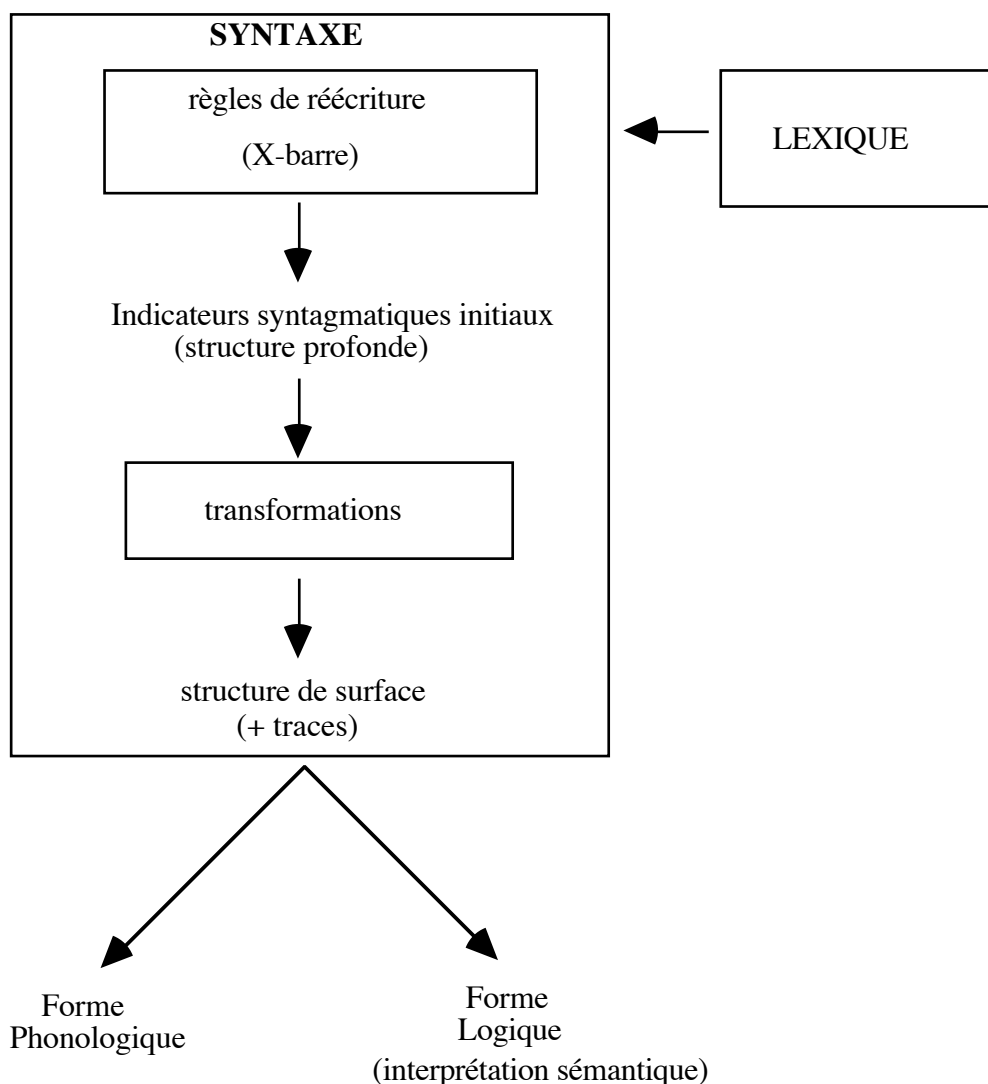
Tandis que la Forme Phonologique fournit des règles menant à une représentation phonétique de la phrase, la Forme Logique doit donner une représentation explicite de la structure sémantique de la phrase.

Le modèle de la Théorie Standard Etendue peut être représenté par le schéma suivant :

¹ Nous reviendrons sur ce principe (qui intègre certaines contraintes comme la Condition du Sujet Spécifié) dans la Section 3.

² Cf. *infra*, Section 3, 1.3.3.

³ En anglais "shallow" signifie "peu profond". Sur le problème de la traduction des termes chomskyens, voir Lamiroy (1990), p. 102.



1.4. CONCLUSION

Nous avons choisi de présenter dans le même chapitre les travaux effectués dans le cadre de la Théorie Standard et dans le cadre de la Théorie Standard Etendue. En effet, pour ce qui concerne les pronoms, les différences, que nous signalerons, ne sont pas si importantes qu'elles justifient deux traitements séparés. En réalité, la plupart des travaux se situent dans un cadre théorique souvent intermédiaire, ce qui se comprend aisément quand on sait que la théorie a évolué petit à petit, et souvent même par le biais d'études telles que celles qui concernent notre sujet.

En effet, un des débats importants de cette époque concerne la pronominalisation. Dans le cadre de la Théorie Standard, on supposait une opération de pronominalisation qui substituait un pronom à un NP. Ainsi, Chomsky suggère

"que certains éléments lexicaux soient désignés comme référentiels et que, par une convention générale, chaque occurrence d'un élément référentiel soit pourvu d'un élément indicateur, disons un entier, à titre de trait. La

règle du réfléchi [ou celle de la pronominalisation] peut être formulée comme une opération de rature qui emploie un NP pour en effacer un autre. Mais par la condition des effacements récupérables, la règle du réfléchi (et celle de pronominalisation) s'appliquera seulement lorsque les entiers assignés aux deux éléments seront les mêmes. Le composant sémantique interprètera alors deux éléments référentiels comme ayant la même référence, s'ils sont strictement identiques -en particulier s'ils ont été pourvus du même entier dans la structure profonde"¹.

Dans le cadre de la Théorie Standard Étendue, on suppose qu'un élément abstrait Pro est inséré directement dans la base. Telle est la position adoptée par Kayne (1975). Mais aucun des travaux que nous présentons dans cette partie - effectués dans les années 70 - n'a vraiment intégré les derniers développements de la Théorie Standard Étendue, tels que la théorie X-barre, la réduction du composant transformationnel à une seule transformation ou la théorie des traces. Ce sont ces trois innovations qui marquent un réel tournant dans l'histoire de la théorie. Dans le modèle suivant, on verra que Chomsky a développé ces points en les intégrant dans un appareil théorique sensiblement différent.

Les travaux les plus importants effectués sur les pronoms français dans les années 60-70 étant ceux de Gross (1968) et de Kayne (1975), nous présenterons donc régulièrement l'analyse proposée par Gross (qui se situe dans le cadre de la théorie standard), puis celle de Kayne (qui se situe, comme on l'a vu, dans le cadre de la théorie standard étendue). Cependant, d'autres linguistes sont intervenus sur un point ou un autre, et nous présenterons leurs analyses qui complètent ou remettent en question les précédentes. Enfin, nous intégrerons certains travaux effectués sur l'anglais qui apportent des éclaircissements, soit sur l'analyse des pronoms, soit sur l'évolution de la théorie chomskyenne.

2. LES PRONOMS

2.1. NATURE

2.1.1. Particules pré-verbales

Selon Gross (1968), l'opération de pronominalisation est justifiée par la nécessité d'éliminer une certaine redondance. Ainsi, pour ne pas répéter deux noms identiques, l'un des deux est pronominalisé :

¹ Chomsky (1965), p. 198.

- *Jean a demandé à Pierre de remplacer Jean
- Jean a demandé à Pierre de *le* remplacer
- ?*Jean a regardé des livres et a acheté un livre
- Jean a regardé des livres et *en* a acheté un

Dans ces deux exemples, une particule pré-verbale (une *ppv*) est interprétée comme se référant à un nom, *le* et *en* se référant respectivement à *Jean* et *livre*. Ainsi, Gross définit l'opération de pronominalisation de la façon suivante :

"Très souvent, dans un discours, il n'est pas possible de répéter un substantif donné. Habituellement, et selon la position grammaticale, les substantifs répétés sont "remplacés" par des pronoms de la troisième personne ou sont effacés sans remplacement ; certains pronoms sont réduits à des *ppv* "¹.

Les particules pré-verbales sont définies comme des "morphèmes courts (monosyllabiques) qui apparaissent en position préverbale". Gross regroupe sous cette dénomination les éléments suivants, qui ne sont pas tous des pronoms : *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on, ne, me, te, se, le, la, les, lui, leur, y, en, ce*. Cependant, il distingue parmi les pronoms les "*ppv* de dialogue" (première et deuxième personnes) des pronoms de la troisième personne qui semblent être les seuls à résulter d'opérations de pronominalisation :

"les pronoms du /dialogue/ ne peuvent résulter d'opérations d'élimination de redondance que dans des conditions restrictives."²

Le mécanisme de pronominalisation comporte trois opérations successives. La première est une opération générale de substitution (la pronominalisation à proprement parler). La seconde est une opération de réduction, qui permet d'obtenir les formes attestées et qui dépend de la position syntaxique (la fonction) des pronoms. Enfin, la troisième est une opération de placement qui consiste en une règle générale de permutation du verbe et de la *ppv*.

2.1.2. Pronoms clitiques

Le modèle proposé par Kayne (1975) suppose une autre analyse des faits. Il distingue en effet les formes fortes et les formes faibles des éléments pronominaux. Ces dernières constituent les pronoms préverbaux ou "clitiques". Kayne montre alors que les clitiques ne se comportent pas du tout comme des NP³ dans la mesure où, en particulier, ils n'apparaissent qu'en position préverbale. Ils sont par conséquent en distribution

¹ Gross (1968), p. 22.

² *Ibid*, p. 23.

³ Cf. Kayne (1975), p. 72.

complémentaire avec les NP complets, et donc avec les formes fortes qui sont semblables aux NP. Ainsi, alors que *nous* et *vous* ont une forme phonologique unique, les formes *eux*, *les* et *leur* ne représenteraient qu'un seul item lexical, "épilé" différemment selon sa position dans la phrase et son "cas". En conséquence de quoi, Picabia (1980) remarque que "clitiques et formes fortes sont engendrés par des mécanismes indépendants"¹.

Parmi les clitiques, Kayne (1975) distingue deux paradigmes, selon la fonction de ces éléments. Le paradigme des clitiques "objets directs" comprend *me*, *te*, *le*, *la*, *nous*, *vous*, *les*, et le paradigme des clitiques "objets indirects" (ou datifs) regroupe *me*, *te*, *lui*, *nous*, *vous*, *leur*. Comme on le voit, les deux séries se recouvrent partiellement et Kayne suppose donc des formes homonymes. Les deux derniers clitiques, *en* et *y*, diffèrent des précédents par leur statut de pro-PP, point sur lequel nous reviendrons.

2.2. SOURCE DES PRONOMS

2.2.1. Pronominalisation

La première des opérations supposée par Gross (1968) est celle qu'il nomme "pronominalisation" et qui consiste à substituer à certains nominaux N les "pronoms de base". Ces pronoms de base sont les suivants :

- les pronoms de /dialogue/ : *moi*, *toi*, *nous*, *vous*
- le pronom réflexif de troisième personne : *soi*
- les pronoms de troisième personne : *lui*, *elle*, *eux*, *elles*

Les pronoms de base de /dialogue/ et le pronom réflexif de la troisième personne connaissent une contrainte qui limite leur substitution aux substantifs /humains/ définis. Après pronominalisation, les phrases contenant de tels pronoms ont la forme suivante :

Il voit moi, toi, nous, vous, soi

Les pronoms de base de la troisième personne sont représentés sous la forme suivante :

lui (E+fém) (E+plur)²

Gross précise cependant la condition suivante :

"Un pronom peut être substitué à un nom dans un syntagme nominal si ce nom a déjà été mentionné dans le contexte et si le déterminant est, ou bien démonstratif, ou indéfini (alors il met en jeu la préposition de)."¹

¹ Picabia (1980), p. 49.

² La décomposition de :

lui (E + fém) (E + plur)

donne :

lui ∞ E ∞ E = lui

lui ∞ E ∞ plur = eux

lui ∞ fém ∞ E = elle

lui ∞ fém ∞ plur = elles

Les *ppv* seront donc déduits de NP connus, puisqu'il s'agit de ne pas les "répéter" et, par conséquent, Gross pose en structure profonde des syntagmes démonstratifs. Les règles s'appliquent alors à "la séquence *XNY* où *N* est un substantif éventuellement combiné avec *fém* et ou *plur*, et où *X* inclut le déterminant"². La première de ces règles est la règle de substitution telle que :

[substitution] : N = lui

Mais si le déterminant est *ce*, et s'il n'y a pas de modifieur attaché à N, *ce* doit alors être effacé par la règle suivante³ :

[ce z.]⁴ : ce → Ø

Exemples d'application de ces règles :

		Il pense à ce N
[substitution]	→	Il pense à celui
[ce z.]	→	Il pense à lui

		Il voit ce N
[substitution]	→	Il voit celui
[ce z.]	→	Il voit lui ⁵

2.2.2. Débat sur la pronominalisation

Le modèle de Gross (1968) se situe dans le cadre de la Théorie Standard et suppose une analyse transformationnelle "classique" de la pronominalisation. Mais d'autres linguistes ne supposent pas une telle opération. C'est le cas de Kayne (1975) pour qui les pronoms sont introduits dans la base sous le noeud NP, de la même façon que les NP pleins.

La question de savoir si les pronoms sont dérivés par transformation ou engendrés directement dans la base a donné lieu à un important débat dans les années 70, et correspond à un tournant dans la théorie chomskyenne. En effet, la Théorie Standard concevait la pronominalisation selon trois hypothèses fondamentales⁶ :

- La pronominalisation est une transformation
- Cette transformation opère sur deux NP structurellement identiques et coréférentiels
- Cette transformation est contrainte par la condition de Langacker

¹ Gross (1968), p.51.

² *Id.*

³ Si le déterminant est indéfini, ou défini accompagnant un modifieur (comme les relatives et certains compléments de nom) attaché à N, [ce z.] ne s'applique pas.

⁴ Où z. signifie "zéro".

⁵ Gross (1968, p. 51-52) justifie ces formes intermédiaires et non observables par le fait qu'elles sont nécessaires pour expliquer d'autres transformations.

⁶ Cf. Fauconnier (1974), p.35.

La contrainte formulée par Langacker (1969) introduit la notion de commande qui est définie comme suit :

Dans une structure syntagmatique (un "arbre"), le noeud A commande le noeud B, si le noeud S ("phrase") qui domine le plus directement A domine B et si par ailleurs A ne domine pas B et B ne domine pas A.

Cette notion permet à Langacker de formuler d'une façon simple la contrainte essentielle qui gouverne les positions relatives d'un pronom et de son antécédent dans une phrase :

Un pronom ne peut à la fois précéder et commander son antécédent.¹

Comme le note Fauconnier,

"La remise en question de ces trois hypothèses a eu une influence considérable sur l'évolution de la théorie générative car, dans la mesure où la théorie les imposait presque, leur réfutation devenait une réfutation de la théorie elle-même et non plus d'une analyse particulière interne à la théorie"².

Un des arguments contre la pronominalisation est développé dans Kayne (1971). Tout d'abord, il montre que, si elle existe, l'opération de pronominalisation doit précéder la règle de placement de clitiques qui ne peut s'appliquer à la structure profonde :

Structure profonde La petite amie de Jean_i déteste Jean_i

Pronominalisation : La petite amie de Jean_i déteste lui_i

Placement : La petite amie de Jean_i le_i déteste

Cette opération de pronominalisation s'applique au deuxième NP coréférentiel et ne change en rien les relations de coréférence entre les NP. Mais il montre ensuite que, dans d'autres cas, ces relations peuvent être modifiées :

Structure profonde J'enlèverai la petite amie de Jean_i à Jean_i

Pronominalisation : J'enlèverai la petite amie de Jean_i à lui_i

Placement : *Je lui_i enlèverai la petite amie de Jean_i

La phrase obtenue n'est grammaticale que si *lui* et *Jean* ne sont pas coréférentiels. L'agrammaticalité de cette phrase s'explique alors si la contrainte de Langacker s'applique à la forme de surface (où *lui* précède et commande *Jean*) et non à la transformation elle-même. En conséquence, Kayne se prononce pour une théorie dans laquelle les pronoms munis d'indices de coréférence sont engendrés dans la base et où la contrainte de Langacker constitue un filtre pour certaines configurations de pronoms anaphoriques.

¹ Cf. Langacker (1969), p. 167.

² Fauconnier (1974), p.40.

Cette règle s'applique alors après la règle de placement, mais sans que cela soit en contradiction avec le reste de la théorie.

Plusieurs principes de la théorie se sont ainsi heurtés à d'autres principes et il en est résulté un certain nombre de paradoxes internes, ce qui a conduit les générativistes à proposer des modifications notables du modèle¹. Ainsi, on a vu le problème posé par Kayne (1971) concernant l'ordre des transformations². D'autre part, alors que pour Ross (1969), la transformation de pronominalisation est une règle cyclique obligatoire, Postal (1970) montre qu'il s'agit d'une règle post-cyclique. De plus, Bach (1970) met en évidence un autre paradoxe : si l'on adopte la transformation de pronominalisation, certaines phrases auraient une structure profonde infinie, ce qui n'est évidemment pas possible. Ainsi, dans la phrase suivante, chacun des pronoms serait dérivé d'un syntagme nominal contenant l'autre pronom :

[l'homme qui [la]_i recherche]_j aura [la vie qu'[il]_j désire]_i

C'est ainsi que les générativistes ont progressivement éliminé la transformation de pronominalisation. Hankamer et Sag (1976) distinguent alors deux processus anaphoriques. Le premier se situe au niveau de la structure profonde où sont engendrés les pronoms. Ils soutiennent que ces anaphores sont présentes en structure profonde, où leur interprétation est également déterminée. Leurs conditions d'insertion et d'interprétation relèvent du fait que le locuteur présume que le contenu de l'anaphore est récupérable, soit par le contexte linguistique (présence d'un antécédent dans la structure linguistique), soit par l'environnement pragmatique. En revanche, le second processus anaphorique, qui concerne les effacements³, est un processus qui nécessite une identité de structure syntaxique en surface entre le segment antécédent et le segment anaphorisé. Il constitue un ensemble d'opérations de surface visant à éliminer des segments redondants. Le filtre de surface valant pour ces deux types d'anaphores est alors reformulé comme suit :

"une anaphore ne peut être interprétée comme étant dans une relation anaphorique avec un segment qu'il précède et commande en structure de surface."⁴

2.2.3. Conclusion

En conséquence de ce que nous venons de voir, Kayne (1975) postule une forme abstraite comme source des pronoms clitiques français. Comme le montre Picabia (1980), le statut théorique que Gross assigne aux formes *moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles* est moins explicite. Il semble qu'il ne s'agisse pas pour lui d'éléments abstraits mais

¹ Pour un historique de ces débats, cf. entre autres Fauconnier (1974) et Ronat (1983).

² Cf. également Bresnan (1970).

³ Cf. sur ce point Bresnan (1971).

⁴ Hankamer et Sag (1976), p. 424.

plutôt des formes effectives des pronoms toniques¹. Picabia (1980) montre alors que les deux analyses ont des implications différentes du point de vue théorique.

Ainsi, le modèle de Gross prédit une certaine analogie des propriétés syntaxiques et sémantiques des pronoms toniques et des clitiques, puisqu'il fait dériver les clitiques des formes fortes. En revanche, l'hypothèse de Kayne suppose que les formes clitiques et toniques des pronoms ont des propriétés différentes, tant sur le plan syntaxique que sémantique, les pronoms toniques - mais pas les clitiques - se comportant comme des NP pleins.

D'autre part, alors que Kayne introduit les pronoms "comme une expansion de NP"², donc sous le noeud NP, Gross les considère comme des pro-Noms, c'est-à-dire comme des N. Picabia (1980) montre que cela dénote deux approches différentes du concept de "coréférence". L'analyse de Kayne, selon laquelle les pronoms sont insérés dans la base, se placerait dans "l'optique de la théorie dite "interprétive" des pronoms, en vertu de laquelle les pronoms peuvent être associés à des "antécédents" par des règles d'interprétation sémantique"³. Il suppose donc une règle facultative de "coréférence", indépendante de la syntaxe.

Dans le modèle de Gross, la substitution de *lui* à N s'opère sur la base de l'identité lexicale entre deux N⁴, afin d'éviter une certaine redondance. Comme le souligne Picabia, cette opération n'est jamais justifiée. Gross ne suppose donc pas de concept de coréférence, "l'interprétation [des pronoms] découlant directement de leur dérivation lexico-sémantique"⁵. Notons cependant que, comme l'indique Fauconnier (1974), deux syntagmes nominaux peuvent être identiques sans être coréférentiels. Dans l'exemple qu'il donne de deux hommes qui s'appelleraient tous deux Martin, la phrase (a) engendrerait la phrase incorrecte (b) :

(a) Martin regarde Martin

(b) Martin se regarde

Il en conclut alors que les NP doivent être engendrés dans la base avec des indices de référence⁶.

¹ En effet, nous verrons plus loin qu'il énonce des règles phonologiques de réduction avec des ajustements pour le féminin et le pluriel.

² Kayne (1975), p. 75.

³ Picabia (1980), p. 56.

⁴ Cf. également Gross (1972).

⁵ Picabia (1980), p. 56.

⁶ D'autre part, dans la phrase *Ils auront chacun son chauffeur*, les deux éléments anaphoriques n'ont pas le même nombre (car elle est dérivée de *Chacun d'eux aura son chauffeur*). Fauconnier (1974) propose donc que la structure profonde contienne des variables (des NP vides) et il propose une règle de COPIAGE qui assure l'accord en "copiant les traits pertinents d'un NP plein sur les membres de son réseau de coréférence" (p. 145).

2.3. PLACEMENT

Qu'ils soient dérivés par pronominalisation, comme le suppose Gross (1968), ou engendrés dans la base, comme le soutient Kayne (1975), les pronoms se trouvent, à ce stade de la dérivation, à droite du verbe. Pour rendre compte de leur position en structure de surface, ils doivent donc être déplacés en position clitique.

2.3.1. Cliticisation

Ainsi, Gross soutient que "les compléments réduits doivent être permutés avec le verbe"¹, et il propose à cet effet "la règle générale de permutation des *ppv*" qu'il formule comme suit :

$$[ppv \text{ p.}] : \quad V \text{ } ppv \rightarrow ppv \text{ } V$$

Dans cette règle, V représente l'ensemble des séquences composant la forme verbale, y compris les différents affixes et auxiliaires. Selon Gross, elle recouvre les cas de l'infinitif et du subjonctif puisqu'ils ont un temps sous-jacent. C'est ainsi qu'il explique la dérivation (a) et l'agrammaticalité en français moderne de (b) :

(a) Il pense voir le → Il pense le voir

(b) *Il le pense voir

Il précise encore que la règle s'applique autant de fois qu'il y a de *ppv* à déplacer et qu'elle place les *ppv* dans l'ordre qu'elles occupaient en position post-verbale - en excluant cependant les *ppv* de dialogue ou réflexives².

Kayne (1975) propose une autre règle qui déplace les clitiques et qui est, comme la règle [*ppv p.*], une règle générale de "placement de clitiques" (PL-CL) dont une des formulations est la suivante :

$$\text{PL-CL :} \quad \dots \underset{1}{V} \underset{2}{X} \underset{3}{\text{Pro}} \dots \rightarrow \underset{3+1.2}{\emptyset}$$

Il précise que la règle de placement PL-CL ne déplace que "des morphèmes simples qui sont des proformes"³, sans modifieurs. L'essentiel des discussions portera sur cette règle de placement et sur les conditions auxquelles elle est soumise. Pour le clitique *se*, en particulier, on verra que Kayne sera amené à supposer une règle de placement spécifique, PL-SE.

Kayne (1975) justifie l'existence de la règle PL-CL en montrant notamment que les clitiques ne correspondent pas toujours à des objets du verbe qu'ils précèdent en structure

¹ Gross (1968), p. 56.

² Cf. *infra*, 2.4.

³ Kayne (1975), p. 108.

de surface. Dans la phrase suivante, le clitique est un complément profond de l'adjectif et non du verbe :

Jean est fidèle à ses parents
Jean leur est fidèle

Par conséquent, ils ne peuvent être engendrés en position clitique par les règles syntagmatiques et il faut supposer que le pronom est engendré en position de complément de l'adjectif, puis déplacé en position clitique.

D'autre part, Kayne (1975) montre que la séquence [clitique + verbe] n'est pas dominée par VP, ce qui serait le cas si le pronom était attaché au verbe comme une soeur. Etant donné le lien très étroit qui existe entre le clitique et le verbe, il soutient que la suite [clitique + verbe] est dominée par le noeud V. Il justifie cette position par les caractéristiques de cette séquence :

(a) rien ne peut figurer entre le clitique et le verbe :

*elle va les beaucoup apprécier
*lave-bien-la
*parlez-souvent-lui¹

(b) le clitique ne peut être modifié :

*elle aimerait vous trois revoir demain
*tue-les deux
*parle-nous autres

(c) les clitiqes ne peuvent recevoir un accent contrastif :

*Jean *la* préfère mais : c'est elle que Jean préfère

(d) ils ne peuvent être coordonnés :

*Jean la et le voit
*tue-le et la

(e) ils se présentent dans un ordre fixe, quelquefois contraire à l'ordre normal des compléments :

Jean donnera cela à Marie / *Jean le me donnera

(f) ils ne peuvent pas apparaître sans verbe :

- Qui as-tu vu ?
- Lui, elle, eux (et non : *Le, la, les)

Kayne en conclut donc que la suite [clitique + verbe] ou [verbe + clitique] n'a pas le même statut que la suite [NP sujet + verbe] ou [verbe + NP objet], ce qui justifie que le clitique soit engendré sous V.

¹ Cf. aussi : vas-y va à Paris
 *va-y *vas à Paris

2.3.2. Expressions idiomatiques

Cependant, tous les pronoms clitiques ne sont pas soumis à ces transformations. Gross et Kayne soutiennent que certains clitiques ne sont pas séparables du verbe :

? Un malentendu a fait *y avoir* trop d'enfants à cette soirée

*Un malentendu *y a fait avoir* trop d'enfants à cette soirée

Voilà ce qui l'a fait *en vouloir* à Jean

*Voilà ce qui l'*en a fait vouloir* à Jean

Selon Kayne (1975), les expressions telles que *y avoir*, *en vouloir à quelqu'un*, *s'en aller*, *s'en prendre à quelqu'un* sont engendrées dans la base et les clitiques sont alors attachés à l'auxiliaire, comme le montrent les exemples suivants :

Elle en a voulu à son mari

Elle s'en est pris(e) à son mari

Il y a eu un siècle de paix

Pour Gross (1968), il s'agit en réalité de "verbes à *ppv* intrinsèque" et il montre que ces *ppv* sont *se*, *en*, *y* :

Jean se moque de Pierre

*Jean moque de Pierre

C'en est fait de notre projet

*C'est fait de notre projet

Il y a du monde qui arrive

Certains verbes ont plusieurs *ppv* intrinsèques¹ :

Il s'en va

2.3.3. Impératif

On a vu cependant qu'à l'impératif, les pronoms sont placés après le verbe :

Faites-le !

Prenez-en !

Dites-moi cela !

Meleuc (1981) remarque que, dans ce cadre structural, les pronoms compléments ne sont pas soumis à la règle de déplacement et restent bloqués à leur position de base à droite du verbe. Il propose d'expliquer ce phénomène par le fait que :

"la position de sujet n'étant pas remplie en position de surface, l'antéposition du pronom complément, si on l'appliquait, lui ferait occuper la posi-

¹ Pour ces verbes, il propose une représentation de base abstraite telle que :
s'en aller : en r(aller) reflx

tion de sujet (PRO - V) et produirait la suite O - V, impossible en français."¹

Dans les phrases impératives négatives, au contraire, le pronom pourrait être déplacé car la particule négative *ne* constituerait alors un indicateur de la limite syntaxique du VP :

Ne le faites pas !
N'en prenez pas !
Ne me dites pas cela !

Emonds (1975) traite le problème des impératifs non négatifs en posant une règle de déplacement du verbe vers la gauche, le plaçant avant la séquence de clitiques, à condition que rien ne précède cette séquence².

2.4. COMBINAISONS DE CLITIQUES

2.4.1. Ordre

Comme Blanche-Benveniste (1973, 1984), Gross établit cinq positions sur la séquence des *ppv* compléments :

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<i>ppv</i> dialogue ou réflexive	le, la, les	lui, leur	y	en

Selon lui, l'ordre des *ppv* est indépendant de la source transformationnelle, mais il reflèterait, dans une certaine mesure, l'ordre de base des compléments³. Le complément direct précèderait donc le complément indirect en *à* ou en *de* :

Paul offre un livre à Marie
Il dégoûte Jean du vin

D'autre part, Gross suppose que les compléments en *à* soient ordonnés avant les compléments en *de*, de sorte qu'il propose l'ordre de base suivant :

	N	à N	de N	
Je	le	lui		donne
Je	l'		en	dégoûte
Je		leur	en	parle

De plus, il remarque que l'ordre des *ppv* compléments coïncide avec une hiérarchie morphologique. Considérant les traits grammaticaux de genre et de nombre et le statut "défini" ou "indéfini" de ces éléments, il propose la classification suivante :

¹ Meleuc (1981), p. 33.

² Cf. Emonds (1975), p. 13.

³ Cf. Gross (1968), p. 45.

	GENRE	NOMBRE	± DEFINI
<i>le, la, les</i>	+	+	+
<i>lui, leur</i>	-	+	+
<i>y</i>	-	-	+
<i>en</i>	-	-	-

L'ordre séquentiel correspondrait alors à un ordre défini selon ces trois traits. Mais ce tableau ne prend pas en compte les *ppv* de dialogue et Gross soutient que "toutes les *ppv* ont des personnes bien déterminées". S'il justifie la combinaison des paradigmes (2), (3), (4), (5), ce tableau n'explique pas l'ordre (1), (2). Pour sa part, Baciu (1983) explique l'"exception moderne" que représente la séquence *me le* par le fait que les pronoms *me, te, nous, vous, se* occuperaient la position la plus à gauche de la chaîne "grâce à leur possible coréférence avec le sujet"¹. Gross (1968) justifie l'ordre (1), (2) par l'ordre d'application des règles. Il suppose en effet que les opérations de substitution d'un pronom de dialogue ou d'un réfléchi à un substantif s'effectuent très tôt dans la dérivation et précèdent les autres opérations de pronominalisation. De plus, il admet la règle proposée par Harris de "permutation de longueur" qui inverse l'ordre des compléments lorsque le premier complément est plus long que le second. Or, il suppose que cette règle s'applique avant la pronominalisation du complément direct. Ainsi, la *ppv* du paradigme (1) se trouve forcément placée à gauche du complément direct et, lors de l'application de [*ppv* p.], l'ordre des compléments est reproduit tel quel à gauche du verbe.

Si certains linguistes comme Gross proposent des transformations pour rendre compte des combinaisons de clitiques, Perlmutter (1969) montre que les contraintes sur les séquences de clitiques ne peuvent être formulées ni par des règles de formation dans le composant de base, ni en termes transformationnels et il énonce un principe universel linguistique selon lequel :

"Les contraintes sur l'ordre relatif des clitiques sont des contraintes de surface dans toutes les langues humaines."²

Il suppose donc des conditions de sortie du composant transformationnel qui permettent d'éviter les séquences de pronoms interdites. La Contrainte de surface sur les clitiques consisterait en un filtre qui aurait la forme suivante pour le français³ :

¹ Baciu (1983), p. 68.

² Perlmutter (1969), p. 109.

³ Perlmutter (1969), p. 114.

Nom.	ne	<i>me</i>	<i>te</i>	III	III	<i>y</i>	<i>en</i>
		<i>nous</i>	Acc	Dat			
		<i>vous</i>					
		<i>se</i>					

où "III Acc" désigne *le, la, les* et "III Dat" désigne *lui, leur*. Ce tableau diffère de celui des descriptions précédentes en ce sens qu'il constitue un filtre et qu'il dispense donc de placer des contraintes ad hoc spéciales sur les transformations pour empêcher que soient engendrées des phrases agrammaticales. Toutes les phrases dans lesquelles les clitiques figurent dans un autre ordre que celui qui est imposé par la règle énoncée ci-dessus seront éliminées. Perlmutter explique ainsi pourquoi les pronoms objets directs et indirects sont dans un ordre relatif différent à différentes personnes :

Gertrude le lui achète
Gertrude me l'achète

Il montre également que cette notation prédit correctement le fait que l'on ne peut insérer un adverbe dans une séquence de clitiques :

Je lui en ai parlé
*Je lui souvent en ai parlé

De plus, pour rendre compte de l'impossibilité d'insérer un adverbe entre les clitiques et le verbe, comme dans l'exemple ci-dessous, il propose de rajouter le terme V à l'extrême droite du tableau :

*Je lui en souvent ai parlé

2.4.2. Contraintes sur les chaînes

Comme on l'a vu, bien que la séquence de clitiques comporte cinq positions, Gross souligne qu'on n'a jamais cinq *ppv*. On sait qu'il n'y a en principe pas plus de deux pronoms compléments, mais pour Gross (1968), la phrase suivante est acceptable :

Pierre la leur y apporte

Il cite cependant une contrainte générale avancée par Benveniste selon laquelle :

"Les transformations qui conduisent à des phrases trop ambiguës ne peuvent pas s'appliquer."¹

Ainsi, certaines phrases qui seraient théoriquement possibles semblent difficilement acceptables, sans doute à cause de l'accumulation des référents :

?Il leur y en a parlé
?Il la leur y attribue

¹ Benveniste cité par Gross (1968), p. 50.

Cependant, la séquence de clitiques est soumise à d'autres contraintes plus strictes. Ainsi, Gross (1968) et Perlmutter (1969) notent l'incompatibilité des *ppv* de dialogue, illustrée par les exemples suivants :

Roger te l'avait recommandé
 Roger vous les avait recommandés
 *Roger nous t'avait recommandé
 *Roger te nous avait recommandé
 *Roger vous m'avait recommandé
 *Roger nous vous avait recommandés

D'autre part, Gross (1968) explique que deux *ppv* identiques ne peuvent coexister dans la séquence de clitiques par le fait qu'il n'y a pas de verbe qui accepte deux compléments ayant la même fonction. Il n'est en effet pas possible d'avoir deux compléments directs ou deux compléments indirects. Le filtre proposé par Perlmutter (1969) permet de rendre compte de ces deux phénomènes. Il rejettera les phrases comme agrammaticales si elles contiennent deux clitiques de la même colonne du tableau. Ainsi, *me*, *te*, *nous* et *vous* ne peuvent figurer ensemble dans la même séquence de clitiques parce qu'ils se trouvent dans la même colonne dans la Contrainte de surface sur les clitiques en français.

De plus, bien qu'il puisse représenter des compléments de natures diverses, il n'est pas possible d'avoir deux fois *en* dans une phrase. Comme le souligne Gross (1968), "la règle qui forme *en* ne peut s'appliquer qu'une seule fois par rapport à un verbe"¹. En effet, on observe le contraste suivant :

Il remplit un verre de ce vin
 Il en remplit un verre (où *en* = de ce vin)
 Il en remplit un de ce vin (où *en* = verre).
 *Il en en remplit un

La phrase attestée est alors ambiguë² :

Il en remplit un

Il en va de même pour *y*, comme le montre l'exemple suivant :

Il pense à ses problèmes dans sa chambre
 *Il y y pense

Perlmutter (1969) explique encore ce phénomène par le fait que *en*, comme *y*, n'est inclus que dans une seule colonne du tableau. Cela rejoint l'analyse de Blanche-Benveniste

¹ Gross (1968), p. 47.

² Gross (1968) montre encore que lorsque *en* provient d'un complément de nom associé au sujet, il est incompatible avec d'autres compléments. La phrase : *La solution de ce problème n'est pas simple* peut donner lieu à deux types de pronominalisation :

La solution n'en est pas simple
 La solution de ce problème ne l'est pas

Mais il n'est pas possible de cumuler les deux :

*La solution ne l'en est pas

(1973, 1984) qui montrait que deux éléments d'une même série de commutation ne pouvait coexister dans une phrase.

2.4.3. Transformations préservatrices de structure

Emonds (1975) réfute l'analyse de Perlmutter (1969) et montre qu'on peut se passer de contraintes de surface positives. Il propose, pour sa part, une description de ces faits dans le cadre de son hypothèse de préservation de structure¹. Tout d'abord, il suppose une règle de base déterminant la structure de V' (tête de VP) qui permette d'engendrer dans la structure profonde les clitiques intrinsèques :

$$(I) \quad V' \rightarrow \left[\begin{array}{l} V' \\ (PRO) (CL) - Temps \end{array} \right] - V$$

Dans la structure de base de V' qu'il propose, il introduit deux positions pour les clitiques, puisque la chaîne de clitiques ne peut contenir que deux pronoms. Le clitique *se* intrinsèque qui apparaît avec les verbes pronominaux tels que *s'évanouir*, est inséré en structure profonde dans la position (PRO) qui contient une règle copiant les traits grammaticaux de genre et de nombre du sujet. Le noeud (CL) reçoit les clitiques intrinsèques *y* et *en*². Les deux positions sont justifiées par l'existence de verbes comme *s'en aller* qui combinent les deux clitiques.

En ce qui concerne les autres clitiques, Emonds considère que les formes fortes des pronoms sont engendrées en position postverbale, et il en propose une classification selon leurs traits grammaticaux de genre, de nombre et de personne, auxquels il ajoute le trait [\pm réfléchi]. Cela permet une partition entre les pronoms objets directs de troisième personne qui connaissent une opposition de genre et de nombre - et se caractérisent par l'absence de préposition *à* en structure profonde -, et *lui, leur, me, te, nous, vous* qui n'ont pas d'opposition de genre - et proviennent (ou peuvent provenir) de syntagmes en *à*. Il suppose alors deux opérations distinctes de placement. La première règle est une règle locale de placement concernant la série *le, la, les* qui place ces pronoms à gauche de V'. Les pronoms *lui, eux, elle, elles* prennent alors la forme de l'article défini (DEF) :

¹ Cf. également l'analyse transformationnelle de Fiengo et Gitterman (1978) qui supposent que les pronoms forts sont dans la base et que la cliticisation est une opération de mouvement plaçant les pronoms en seconde position. Afin de rendre compte du placement des clitiques, ils proposent toute une série de règles : quatre règles de cliticisation, deux règles de réduction et d'affaiblissement accentuels et trois règles sur la structure des constituants dérivés. Nous ne développerons pas ici leur modèle, très complexe et peu convaincant, qui est par ailleurs sévèrement critiqué par Herschensohn (1980).

² Cependant, comme le remarque Morin (1981), les clitiques *le, la, les* peuvent également faire partie de locutions verbales. L'analyse présentée ici ne permet pas de rendre compte de ce phénomène.

(II)

$$\begin{array}{ccccccc}
 X & - & V' & - & \left[\begin{array}{c} \text{PRO} \\ -\text{REFL} \\ \alpha \text{ PLUR} \\ \beta \text{ FEM} \end{array} \right] & - & Y \\
 1 & & 2 & & \text{NP} & 3 & 4 \\
 & & & & & & \rightarrow & 1 - \left[\begin{array}{c} \text{DEF} \\ \alpha \text{ PLUR} \\ \beta \text{ FEM} \end{array} \right] + 2 - \emptyset - 4
 \end{array}$$

Il prévoit ensuite une seconde règle préservatrice de structure qui s'applique aux autres pronoms - qui peuvent tous se combiner avec *le, la, les* -, et les place sous le noeud PRO si celui-ci n'est pas occupé par le clitique intrinsèque *se* :

(III)

$$\begin{array}{ccccccccccc}
 X & - & [_{V'} [_{\text{PRO}} \Delta] & - & Y] & + & Z & - & [_{\text{NP}} (\hat{a}) & - & \text{PRO}] & - & W \\
 1 & & 2 & 3 & 4 & & 5 & & 6 & \rightarrow & 1 - \left[\begin{array}{c} 5 \\ - \text{FEM} \end{array} \right] & - & 3 - \emptyset - \emptyset - 6
 \end{array}$$

Enfin, il suppose une règle locale de permutation qui place les pronoms *le, la, les* à droite de PRO, si PRO est [+REFL], c'est-à-dire *me, te, se, nous, vous* :

(IV)

$$\begin{array}{ccccccc}
 \left[\begin{array}{c} \text{le} \\ \text{la} \\ \text{les} \end{array} \right] & - & \left[\begin{array}{c} \text{PRO} \\ +\text{REFL} \end{array} \right] & - & (\text{CL}) & + & \text{V} \\
 1 & & 2 & & 3 & \rightarrow & \emptyset - 2 + 1 - 3
 \end{array}$$

Cette règle ne s'appliquerait alors pas à l'impératif non négatif.

Herschensohn (1980) reprend en partie cette analyse mais elle discute la règle (II) qui ne respecte pas la contrainte de préservation de structure puisqu'elle place les clitiques *le, la, les* dans une position qui n'est pas dominée par un noeud clitique, alors que PRO est vide. De plus, il peut ne pas l'être ; on devrait alors avoir trois pronoms dans la séquence, ce qui est interdit :

*Jean le leur y donnera

Elle montre qu'il en va de même pour la règle (IV) qui ne les place pas sous le noeud CL, mais attachés à droite de PRO. Elle propose donc une règle de placement de clitique préservatrice de structure qui place les pronoms dans deux noeuds clitiques. De plus, elle soutient que la distribution des pronoms clitiques et non clitiques est le seul résultat de l'accentuation et du cas ; elle suppose qu'ils figurent dans la base sous forme de matrices de traits et modifie la classification d'Emonds en y ajoutant le trait GENRE :

		GENRE	FEM	PLUR	III	II	REFL
le		+	-	-			-
la		+	+	-			-
les	eux	+	-	+			-
	elles	+	+	+			-
lui		-		-	+		-
leur		-		+	+		-
soi		-			+		+
moi		-		-	-	-	+
toi		-		-	-	+	+
nous		-		+	-	-	+
vous		-		+	-	+	+

Elle soutient de plus que tous les pronoms peuvent avoir un trait de genre¹, mais que seuls *le, la, eux, elles* portent des marques de genre. Ceux-ci seront placés avant les autres. Elle propose donc de remplacer les différentes règles d'Emonds par la règle suivante qui ne permet pas d'engendrer plus de deux clitiques et les ordonne :

$$\begin{array}{cccccccc}
 X & & [(PRO) & (CL) & V] & Z & [(\hat{a}) & PRO] & W \\
 & V' & \Delta & \Delta & & NP & & & \\
 1 & & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 & \rightarrow & 1 - \left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} PRO \\ +GENRE \end{array} \right] - \left[\begin{array}{c} PRO \\ -4 \end{array} \right] - 5 - t - 7 \\ V' \end{array} \right.
 \end{array}$$

Voici un exemple d'application de cette règle :

$$\begin{array}{l}
 \text{BASE : } [S [NP_{il}] [VP [V' donne] \left[\begin{array}{c} PRO \\ +GENRE \\ +FEM \\ -PLUR \end{array} \right]_{NP} (\hat{a}) \left[\begin{array}{c} PRO \\ +GENRE \\ +FEM \\ -PLUR \end{array} \right]_{NP}]] \\
 \rightarrow [S [NP_{il}] [VP [V' la_1 lui_2 donne] [NP_{t_1}] [NP_{t_2}]]]
 \end{array}$$

Afin de rendre compte de l'ordre *me le*, elle propose une autre règle de permutation de clitiques qui intervertit l'ordre des deux pronoms, telle que :

$$\begin{array}{cccc}
 V' \left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} PRO \\ +GENRE \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} PRO \\ +REFL \end{array} \right] \end{array} \right] - V \\
 1 \quad 2 \quad 3 \quad \rightarrow \quad 2 - 1 - 3
 \end{array}$$

¹ En effet, Herschensohn (1980) montre que la marque de genre peut apparaître dans l'accord du participe passé : *Cela m'a surprise / Il m'a écrit.*

Cette règle n'opère pas à l'impératif. Quant à *y* et *en*, elle suppose qu'ils sont introduits en position clitique avant toute transformation de placement et qu'ils empêchent par leur présence un troisième pronom.

3. MECANISMES MIS EN OEUVRE

Il ressort de ce qui précède deux tendances. Les modèles comme celui de Gross (1968) qui se situent dans le cadre théorique de la Théorie Standard, supposent une opération de pronominalisation préalable, puis une série de règles qui permettent de dériver les structures observables. Les travaux effectués dans le cadre de la Théorie Standard Étendue, comme celui de Kayne (1975), proposent une insertion des pronoms dans la base (formes fortes ou faibles, ou encore pro-formes abstraites) et une opération de placement de clitiques. Nous nous proposons maintenant d'examiner dans le détail les différentes dérivations proposées par les uns et les autres. Nous adopterons ici la typologie généralement dégagée par les auteurs qui prévoit quatre séries de clitiques :

- (1) les pronoms objets directs non réfléchis : *le, la, les, me, te, nous, vous*
- (2) les pronoms datifs non-réfléchis : *lui, leur, me, te, nous, vous*
- (3) les pronoms réfléchis : *me, te, se, nous, vous*
- (4) les pro-PP : *y, en*

3.1. OBJETS DIRECTS NON REFLECHIS

Gross (1968) définit la position de base des compléments directs définis comme la position N_1 de la structure suivante où V est un verbe transitif, c'est-à-dire un "verbe à complément source des *ppv le, la, les*"¹ :

$$N_0 - V - N_1 - X$$

Comme nous venons de le voir, ce paradigme comporte les clitiques *le, la, les, me, te, nous, vous* :

Il le voit
Il te déteste
Il nous regarde

Après l'opération de pronominalisation qui consiste à remplacer les N par les formes fortes des pronoms, Gross (1968) propose une série de règles de réduction. Ces règles ont

¹ Gross (1968), p. 27. Cette formule est à mettre en parallèle avec l'idée sous-jacente à la classification distributionnelle des verbes de Blanche-Benveniste (1973, 1984).

pour effet de "relier les formes intermédiaires aux formes qui contiennent les *ppv* correspondantes"¹, comme l'illustrent les exemples suivants :

Il voit lui	→	Il le voit
Il déteste toi	→	Il te déteste

3.1.1. Syntagme nominal

Gross distingue deux cas de figure selon que le pronom est un pronom de /dialogue/ ou non. S'il s'agit d'un pronom de /dialogue/, la pronominalisation n'est possible que lorsque le verbe accepte des compléments humains. Les formes de pluriel *nous*, *vous* ne nécessitent pas de règle particulière puisque les formes fortes et faibles sont identiques. En revanche, la réduction des pronoms aux *ppv* *me*, *te* est effectuée par l'application de la règle :

Réduction :

oi → e

La forme ainsi réduite est alors soumise à la règle de placement [*ppv* p.]. Voici un exemple de cette dérivation :

BASE	:	Jean déteste N
[substitution]	→	Jean déteste moi
[réduction]	→	Jean déteste me
[<i>ppv</i> p.]	→	Jean me déteste

Lorsque N_1 est un syntagme nominal défini, la forme *lui* est substituée à N par l'opération de pronominalisation. Gross (1968) propose alors une autre règle de réduction, assortie de règles d'ajustements pour les formes de féminin et de pluriel :

Réduction : ui → e

[ajustement] :le fém → la

le (E+fém) plur → les

Exemples d'application de ces règles :

BASE	:	Jean déteste ce N
[substitution]	→	Jean déteste ce lui (fém)
[<i>ce z.</i>]	→	Jean déteste lui (fém)
[réduction]	→	Jean déteste le (fém)
[ajustement]	→	Jean déteste la
[<i>ppv</i> p.]	→	Jean la déteste

¹ Gross (1968), p.53.

BASE	:	Marie achète ce N
[substitution]	→	Marie achète ce lui (plur)
[ce z.]	→	Marie achète lui (plur)
[réduction]	→	Marie achète le (plur)
[ajustement]	→	Marie achète les
[ppv p.]	→	Marie les achète

3.1.2. Complétives

Gross (1968) remarque cependant que la *ppv* neutre *le* peut également être substituée à une proposition complétive qu'il note *que P* :

Jean sait que Pierre viendra	→	Jean le sait
Jean veut que Pierre vienne	→	Jean le veut
Jean dit à Paul que Pierre viendra	→	Jean le dit à Paul

Afin de rendre compte de ce mécanisme, il suppose la structure profonde suivante :

ce lui que P (ind ou subj)

A cette forme de base, Gross propose d'appliquer une règle d'effacement de la proposition P^1 , et la forme obtenue correspond alors à la séquence sur laquelle les règles de formation des *ppv* opèrent :

Effacement : que P (ind ou subj) → ∅

Exemple :

	:	Jean sait ce lui que Pierre viendra
[que P → ∅]	→	Jean sait ce lui
[ce z.]	→	Jean sait lui
[réduction]	→	Jean sait le
[ppv p.]	→	Jean le sait

On pourrait pourtant expliquer ces faits en envisageant une structure profonde légèrement différente. Dans le modèle de la Théorie Standard, Chomsky suppose que les indicateurs syntagmatiques sont engendrés par des règles de réécriture telles que :

¹ Cf. Gross (1968), p. 106. La règle est en fait plus générale et s'applique aussi aux P introduites par *à* ou *de*, sources pour *y* et *en*, comme nous le verrons plus loin.

$$\begin{aligned} S &\rightarrow NP \wedge VP \\ NP &\rightarrow \text{Dét} \wedge N \\ VP &\rightarrow V \wedge NP \end{aligned}$$

Or, afin de rendre compte des phrases enchâssées, il a été établi¹ que le symbole S peut également figurer à droite de la flèche. Ainsi, une phrase peut être enchâssée à un point donné de la phrase matrice. Les règles de réécriture sont alors ordonnées et aussi cycliques puisqu'elles s'appliquent autant de fois qu'il est nécessaire. Le noeud source de la phrase enchâssée est le NP. En effet, on voit dans les exemples ci-dessous que la complétive prend la place d'un syntagme nominal :

Jean sait sa leçon
 Jean sait que Pierre viendra
 Marie veut ce chocolat
 Marie veut que Pierre vienne

Il faut donc modifier dans le composant de base la règle de réécriture de NP :

$$NP \rightarrow \left| \begin{array}{l} \text{Dét} \wedge N \\ \# S \# \end{array} \right.$$

La phrase :

Jean sait que Pierre viendra

aurait alors la structure profonde :

[S [NP Jean] [VP sait [NP [S Pierre viendra]]]]

Le clitique *le* représente alors un NP comme *la* dans :

[S [NP Jean] [VP sait [NP sa leçon]]]

[S [NP Jean] [VP sait [NP la]]]

Que l'on suppose le pronom engendré dans la base ou dérivé par pronominalisation, il représente dans les deux cas un NP :

[S [NP Jean] [VP sait [NP le]]]

Il n'est donc pas nécessaire de supposer une règle transformationnelle supplémentaire d'effacement de *que P* ; au contraire, c'est le marqueur *que* de la complétive qui est introduit par une transformation.

3.1.3. Le pro-prédicat *le*

Cependant, Kayne (1975) montre que le clitique *le* peut représenter des prédicats de natures syntaxiques diverses. Ainsi, la phrase (a) peut correspondre à différentes phrases de (b) :

¹ Cf. Chomsky (1965), p. 183-184.

- (a) Jean l'est
 (b) Jean est fou
 Jean est en colère
 Jean est professeur
 Jean est fidèle à sa femme
 Jean est adoré de ses enfants

Il peut également remplacer le participe passé d'une phrase passive :

Jean sera arrêté par les gendarmes
 Jean le sera par les gendarmes

Kayne montre encore qu'il est compatible avec d'autres compléments¹ :

Jean l'est contre Marie	(fâché)
Jean l'a été à Paris	(arrêté)
Jean l'est de son travail	(fier)

Kayne (1975) soutient alors que cette occurrence du clitique *le* est engendrée dans la base en position d'adjectif. Par conséquent, le pro-prédicat *le* ne pourrait jamais apparaître sous le noeud V mais se comporterait comme un adjectif.

Pour sa part, Gross (1968) propose une règle permettant de remplacer un adjectival par la *ppv* neutre *le*. Cependant, outre qu'il montre que la classe des verbes autorisant cette transformation est limitée², la règle qu'il propose est une règle *ad hoc*, telle que :

Adj → le

Elle a pour effet les dérivations suivantes :

Jean devient intéressant	→	Jean le devient
Jean a été battu par Pierre	→	Jean l'a été par Pierre
Jean est de haute taille	→	Jean l'est

Il semble cependant que ces phrases soient déjà transformées et il n'est pas impossible que *le* représente ici aussi une proposition enchâssée. Nous verrons comment les versions ultérieures de la théorie chomskyenne permettent d'expliquer ce phénomène.

3.2. DATIFS NON-REFLECHIS

On considère généralement que les éléments qui figurent dans ce paradigme représentent des compléments introduits par la préposition *à*. En réalité, Gross (1968) montre que les compléments de type [*à* N] recouvrent plusieurs choses : N humains ou non hu-

¹ Il semble cependant qu'il ne soit pas compatible avec *y* et *en* (Cf. Kayne (1975), p. 282) :

*Jean l'en est
 *Jean l'y est.

² Cette transformation est soumise à des conditions strictes qui interdisent par exemple la dérivation suivante :

Pierre mourra jeune → *Pierre le mourra

mains, N de lieu et complétives en *à*. Ainsi, la source des *ppv lui, leur, me, te, nous, vous* serait exclusivement constituée de N humains.

3.2.1. Substantifs /humains/

Comme pour les objets directs, les N humains peuvent être représentées par des *ppv* de /dialogue/ (*me, te, nous, vous*) ou par des *ppv* de troisième personne (*lui, leur*) :

Jean succède à N ₁	→	Jean (me, te, nous, vous) succède
Jean donne un livre à N ₁	→	Jean (me, te, nous, vous) donne un livre
Jean succède à ces personnes	→	Jean leur succède
Jean donne un livre à Pierre	→	Jean lui donne un livre
Jean est fidèle à Jeanine	→	Jean lui est fidèle

Cependant, comme on l'a vu, tous les compléments en *à* n'engendrent pas ces *ppv* :

Jean pense à ces personnes	→	*Jean leur pense Jean pense à eux
Il succède à Marie	→	Il lui succède *Il succède à elle

Par conséquent, Gross (1968) subordonne la réduction des pronoms au type de verbe. Les verbes qui acceptent la *ppv* doivent être lexicalement marqués pour cette *ppv*¹. Gross suppose alors plusieurs transformations. Tout d'abord, il efface la préposition :

[à z.] : à Pron → Pron

Puis, il applique les règles de réduction des *ppv*. En ce qui concerne les personnes de dialogue, il s'agit de la même règle que précédemment :

oi → e : moi, toi → me, te

En revanche, pour le pronom *lui*, il prévoit des ajustements pour les formes de féminin (effacement de la marque de féminin) et de pluriel. Les règles :

[fém z.] : Pron_{hum} fém → Pron
[plur aj.] : Pron_{hum} plur → leur

Exemples :

BASE	:	Il parle à <i>ce garçon</i>
[substitution]	→	Il parle à <i>ce lui</i>
[ce z.]	→	Il parle à <i>lui</i>
[à z.]	→	Il parle <i>lui</i>
[ppv p.]	→	Il <i>lui</i> parle

¹ Cf. à ce sujet l'analyse de Blanche-Benveniste (1973, 1984).

BASE	:	Il parle à <i>ces filles</i>
[substitution]	→	Il parle à <i>ce lui (fém plur)</i>
[ce z.]	→	Il parle à <i>lui (fém plur)</i>
[à z.]	→	Il parle <i>lui (fém plur)</i>
[fém z.]	→	Il parle <i>lui (plur)</i>
[plur aj.]	→	Il parle <i>leur</i>
[ppv p.]	→	Il <i>leur</i> parle

Cette dérivation pose cependant un problème. Si la préposition *à* est effacée avant les ajustements morphologiques, on ne voit pas comment distinguer les clitiques accusatifs et les clitiques datifs. La description structurale est en effet la même et on n'a pas de raison d'appliquer plutôt l'une ou l'autre règle d'ajustement. La préposition, responsable de la forme du pronom, ne semble pas pouvoir être supprimée avant l'identification morphologique du clitique. Une des hypothèses alternatives serait de supposer que la préposition est solidaire du pronom et est donc déplacée avec lui, puis effacée. Mais Kayne (1975) soutient que la préposition *à* associée au datif ne peut pas être déplacée avec le pronom au datif.

Il suppose alors une autre dérivation pour ces formes, dans laquelle la préposition ne serait pas déplacée avec le pronom, mais laissée en arrière, puis effacée. Il justifie son hypothèse par le fait qu'il n'y a pas en français de *à* comparable à une préposition comme *après*. Dans la phrase suivante, on voit que le pronom est déplacé en position clitique, laissant derrière lui la préposition *après* :

On court après lui
On lui court après

Or, on ne peut jamais avoir un *à* isolé, de cette manière. Ainsi, Kayne¹ soutient que la règle effaçant un *à* isolé semble naturelle. De plus, il montre que, lorsqu'elle n'est pas isolée - par exemple quand le pronom au datif est quantifié par *tous* -, la préposition *à* n'est pas effacée :

	[pp à - nous - tous]
PL-CL :	[pp à - tous]

Selon lui, le mécanisme qui permet de dériver les clitiques *lui*, *leur* serait donc le suivant :

BASE	:	on parle [pp à NP[lui]]
PL-CL	→	on lui parle [pp à]
Effacer <i>à</i>	→	on lui parle

¹ Cf. Kayne (1975), p. 107.

Il existe cependant certains contextes dans lesquels le clitique au datif semble dérivé d'un complément introduit par une autre préposition que *à*¹. Considérons les exemples suivants :

- (a) On a construit une maison pour Jean
- (b) On a construit une maison à Jean
- (c) On lui a construit une maison

Alors que l'exemple (b) semble relever d'un registre populaire, ce qui pourrait le rendre suspect, l'exemple (c) n'est pas ressenti comme populaire. On pourrait en déduire que (c) a pour source (a) et non (b). Mais Kayne² montre que, lorsque la préposition n'est pas effacée - grâce à la présence de *tous* -, c'est la préposition *à* qui est réalisée et non *pour* :

- Il leur en a construit à tous les deux
- *Il leur en a construit pour tous les deux

Il en va de même pour les adjectifs qui ont un complément datif en *à* ou en *pour*³ :

- Il est pénible pour ces enfants de devoir partir
- *Cela leur est pénible, pour ces enfants
- *Cela leur est pénible, pour tous
- Cela leur est pénible, à ces enfants
- Cela leur est pénible, à tous

D'autre part, revenant aux exemples où figure la préposition *après*, Kayne montre que (c) n'est pas attesté, ce qui suggèrerait que le datif peut être marqué par une autre préposition que *à* :

- (a) Jean court après Marie
- (b) Jean lui court après
- (c) *Jean court après à Marie

Cependant, lorsque le syntagme prépositionnel contient le quantifieur *tous*, la préposition *à* apparaît :

- *Jean leur court après toutes les deux
- Jean leur court après à toutes les deux

¹ Cf. Kayne (1975), p. 134.

² Pour une argumentation plus détaillée, cf. Kayne (1975), p.136-137.

³ Kayne montre qu'on observe le même phénomène dans la construction en *faire* :

- On fera manger ce gâteau à Jean
- On fera manger ce gâteau par Jean
- On lui fera manger ce gâteau, à Jean
- *On lui fera manger ce gâteau, par Jean
- On leur fera manger ce gâteau à tous les deux
- *On leur fera manger ce gâteau par tous les deux
- *On fera manger ce gâteau à lui
- ?On fera manger ce gâteau par lui

Ainsi, Kayne (1975) soutient que c'est bien la préposition *à*, et seulement celle-ci, qui est concernée par le datif. Par conséquent, au moment de l'application de PL-CL, la structure de la phrase doit contenir une préposition *à* :

BASE	:	Jean court après à elles
PL-CL	→	Jean leur court après à
Effacer <i>à</i>	→	Jean leur court après

3.2.2. Possession inaliénable

Il est cependant une autre structure où le clitique datif semble provenir d'un complément en *de*. Il s'agit de ceux que Gross (1968) désigne sous le terme de "compléments de noms /humains/"¹ qui dénotent en réalité, comme le suggère Kayne (1975), un rapport de "possession inaliénable"² :

- (a) On lui a tiré dans le ventre
 On lui a cassé le bras
 Il lui répare sa voiture
 Il lui coupe les cheveux

Il semble en effet *a priori* que ces phrases ont pour sources les phrases (b) correspondantes qui comportent un complément de nom en *de* :

- (b) On a tiré dans le ventre de ce garçon
 On a cassé le bras de ce garçon
 Il répare la voiture de Jean
 Il coupe les cheveux de Jeanne

On remarque cependant que le degré d'acceptabilité des phrases (c) est variable :

- (c) ?*On a tiré dans le ventre à ce garçon
 On a cassé le bras à ce garçon
 ?*Il répare la voiture à Jean
 Il coupe les cheveux à Jeanne

Gross (1968) distingue le cas où la relation entre les deux noms est une "possession" (*la voiture de Jean*) et le cas où il s'agit d'une "partie de" (*les cheveux de Jeanne*). Pour la relation de possession, il propose une dérivation qui inclut l'opération de "détachement" telle que :

BASE	:	Il répare la voiture de Jean
Détachement	→	Il répare sa voiture # à Jean

Le syntagme détaché *à Jean*, devenu analysable comme complément du verbe, peut alors être pronominalisé :

¹ Cf. Gross (1968), p. 32-33.

² Cf. Kayne (1975), p. 141.

		Il répare sa voiture à Jean
[substitution]	→	Il répare sa voiture à lui
[à z.]	→	Il répare sa voiture lui
[ppv p.]	→	Il lui répare sa voiture

En ce qui concerne la relation "partie de", Gross suppose une dérivation identique, avec une contrainte supplémentaire qui interdit la formation du possessif, liée au caractère inaliénable de la possession. Les noms qui entrent dans cette construction se verraient attribuer une propriété spécifique de référence à un possesseur qui empêcherait la formation du possessif, ce qui expliquerait également les phrases comme :

Jean remue les lèvres
Il hoche la tête

Ainsi, le clitique datif ne proviendrait pas d'un complément en *de*, mais d'un complément en *à*, après transformation du complément de nom. C'est également ce que soutient Kayne (1975) qui montre que les deux phrases suivantes n'ont pas la même structure :

On a cassé le bras à ce garçon : V - NP - PP
On a cassé le bras de ce garçon : V - [NP Art - N - [pp de - NP]]

Cette différence structurelle est manifeste dans les différents tests syntaxiques auxquels les soumet Kayne :

C'est le bras qu'on a cassé à ce garçon
*C'est le bras qu'on a cassé de ce garçon
*C'est le bras à ce garçon qu'on a cassé
C'est le bras de ce garçon qu'on a cassé
On le cassera à ce garçon
*On le cassera de ce garçon

C'est pourquoi il suppose que la seule structure qui permette la cliticisation de *lui* est celle qui comporte un PP en *à*, qu'il soit dans un complément direct ou indirect¹ :

On a cassé le bras à ce garçon
On a tiré dans le ventre à ce garçon

De plus, cette analyse est confirmée par d'autres données. Ainsi, Kayne montre que certains verbes ne permettent pas le choix de la préposition *à* ou *de* :

On a admiré le bras de l'enfant
*On a admiré le bras à l'enfant
*On lui a admiré le bras

Il en va de même lorsqu'il s'agit d'un objet non "inaliénable" :

¹ Kayne montre d'ailleurs que les compléments adnominaux ne sont pas à l'origine de clitiques au datif :
Il paraît que tu as rencontré un ami à moi hier soir
*Il paraît que tu m'as rencontré un ami hier soir

On a cassé la vaisselle de ce garçon
 *On a cassé la vaisselle à ce garçon
 *On lui a cassé la vaisselle

Aussi Kayne conclut-il que :

"le clitique au datif dans ces constructions est dérivé d'un complément en *à* et, plus généralement, il n'y a pas d'exemple de pronoms déplacés par PL-CL à partir de l'environnement : Prép – , sauf si Prép représente *à*."¹

Ce phénomène qui permet un clitique datif avec les substantifs "partie du corps" ou plus généralement dans les constructions de "possession inaliénable" est un cas particulier du complément que Leclère (1976, 1978) désigne comme "datif étendu". Il le définit comme un datif qui n'est pas lié à la sémantique du verbe. Autrement dit, alors que certains verbes exigent un complément datif (*donner*), d'autres admettent seulement un complément datif (comme *construire*) :

Paul a donné un jouet à Jean
 *?Paul a donné un jouet
 Paul a construit un jouet
 Paul a construit un jouet à Jean

Ainsi, Leclère (1976, 1978) suggère une constante sémantique des datifs étendus qui serait l'"intéressement au procès". Il explique de cette manière le contraste suivant :

(a) on lui a cassé sa vaisselle
 (b)*on lui a cassé la vaisselle

Dans (a), l'intéressement au procès serait marqué par le déterminant possessif et la phrase (b) serait rejetée à cause de l'absence de cette marque. Dans le cas où il s'agit d'une partie du corps du N représenté par *lui*, la possession est évidente et n'a pas besoin d'être marquée. Ainsi, le datif qui apparaît dans la construction de "possession inaliénable" représente, selon Leclère, "le cas le plus typique du datif étendu"². En effet, il montre que l'une des caractéristiques de ce complément est que la phrase avec le pronom est plus naturelle que la phrase avec le syntagme [*à NP*] ; c'est exactement ce que nous avons observé dans les exemples précédents que nous répétons ici, où la phrase avec le pronom est parfois même la seule possible :

On lui a cassé le bras
 ?On a cassé le bras à ce garçon
 On lui a tiré dans le ventre
 *On a tiré dans le ventre à ce garçon

¹ Kayne (1975), p. 143.

² Leclère (1978), p. 69.

Il lui coupe les cheveux
 ?Il coupe les cheveux à Jeanne
 Il lui répare sa voiture
 *Il répare la voiture à Jean¹

3.2.3. Datif éthique

Gross (1968) remarque que les *ppv* *me, te, nous, vous, se, lui, leur* peuvent également apparaître dans certaines phrases où il ne semble pas possible d'expliquer formellement leur fonctionnement :

Je te le lui ai renvoyé
 Je te la leur y ai apporté
 Regardez- moi ça !

Il considère donc ces éléments que les grammaires traditionnelles désignent comme datifs "éthiques", "d'intérêt" ou "pronom expressif d'intérêt atténué"² comme des particules explétives.

Cependant, Leclère (1976) en propose une description. Il montre que ces pronoms ont en commun la propriété de ne pas représenter un actant (ils n'ont aucun rôle dans le procès lui-même) et ne sont pas subordonnés à la possibilité pour le verbe d'avoir un complément [*à N*] :

Au mont St Michel, la mer *te* monte à une de ces vitesses !

Ils peuvent également se combiner avec un datif syntaxique (non-éthique) et avec d'autres *ppv*. Dans ce cas, le datif éthique apparaît en première position :

Paul *te* lui fabriquera une table en dix minutes !
 Il *te* lui a donné une de ces gifles !
 Il *te* m'a donné une de ces gifles !
 Il *te* l'a retourné comme une crêpe !

Enfin, deux *ppv* éthiques différentes peuvent se combiner dans la même phrase et lorsque ces deux *ppv* sont de deuxième personne, le singulier est placé avant le pluriel :

Au mont St Michel, la mer *te vous* monte à une de ces vitesses !
 Il *te vous* lui a donné une de ces gifles !

Mais Leclère montre que la mise en relation sémantique de la personne dénotée par le pronom et le procès diffère selon que le pronom est de première, deuxième ou troisième personne. Lorsqu'il est de la deuxième personne, il représente l'interlocuteur, en tant que témoin (potentiel) du fait. Leclère montre que cela se produit quand le procès est

¹ Notons que cette phrase devient plus acceptable avec le possessif : ?*Il répare sa voiture à Jean*.

² Cf. Section 1, § 3.4.

spectaculaire, ce qui va généralement de pair avec une certaine emphase de la phrase, telle que l'exclamation :

Paul *te* fabriquera une table en dix minutes !

Moi qui te parle, je *te* bois dix pastis en trois minutes !

Quand le datif éthique est un *ppv* de première personne, le locuteur se pose comme le bénéficiaire (ou la victime) du procès, et les conditions d'apparition en sont alors différentes de celles de la deuxième personne. Les phrases sont le plus souvent à l'impératif et il n'est pas nécessaire que le procès soit spectaculaire :

Paul m'avait une drôle de mine

Goûtez-moi ce petit vin !

Qu'on m'élimine ce gêneur !

Le locuteur est alors lié de façon implicite, d'une manière ou d'une autre, avec un actant du procès. Les différences d'emploi et d'interprétation du pronom de première personne amènent Leclère à hésiter sur sa nature de datif éthique dans le cas.

Quand le pronom est de troisième personne, la personne est directement concernée par le procès et Leclère pense qu'il ne s'agit pas là d'un datif éthique. En effet, "la personne dénotée par le datif éthique n'est pas engagée dans le procès alors que celle que dénote la troisième personne l'est toujours"¹ :

Paul lui a bu deux bouteilles en dix minutes

Leclère suggère quelques solutions d'analyse de ces phénomènes. En ce qui concerne le *ppv* de deuxième personne, il montre que la phrase :

Paul *te* loge une balle dans un croûton de pain à trente pas

ne suppose pas que le *te* puisse être un jour témoin du procès, mais qu'elle signifie plutôt :

Je te dis que Paul loge une balle dans un croûton de pain à trente pas

Il propose donc de prendre comme forme de base une construction avec performatif :

Je te dis que P

puis une transformation qui aurait pour effet de faire "descendre" le *te* dans la phrase enchâssée et d'effacer le performatif. Mais les conditions d'application de ce type de transformation resteraient à déterminer.

En ce qui concerne la première personne, il envisage un autre type de description. Il propose des phrases sources différentes :

Paul m'a fait le coup d'attraper une grippe !

→ Paul m'a attrapé une grippe !

¹ Leclère (1976), p. 90.

Qu'on me fasse le plaisir d'éliminer ce gêneur !

→ Qu'on m'élimine ce gêneur !

Mais il remarque que cette étude demande à être approfondie, étant donné le nombre considérable de difficultés que ce problème soulève¹.

3.3. SE

On distingue plusieurs emplois de *se*. Dans certaines de ses occurrences, il alterne avec *me*, *te*, *nous*, *vous* ; c'est le cas lorsqu'il est réfléchi ou réciproque. Par contre, dans d'autres constructions, comme la construction "*se-moyen*", seul *se* peut apparaître. D'autre part, il peut être "intrinsèque" ou dérivé par transformation. Nous examinerons donc chacune de ses occurrences afin d'en déterminer les particularités.

3.3.1. Réfléchis

3.3.1.1. Réflexivation

Les pronoms réfléchis se distinguent des autres par le fait que, comme le soulignent Gross (1968) et Kayne (1975), les référents du sujet et du complément sont identiques² :

"Le clitique *se* apparaît quand le pronom à la troisième personne en position de clitique est interprété comme coréférentiel avec le sujet de la phrase."³

Leurs points de vue diffèrent cependant en ce que Gross traite de la même manière les pronoms de dialogue et celui de la troisième personne, alors que Kayne les distingue. En effet, à la différence de *se* qui s'oppose à *le*, les formes des clitiques de première et deuxième personne "ne sont pas affectées par la coréférentialité du pronom avec le sujet"⁴.

Jean le tuera

Jean se tuera

Je me tuerai

Jean me tuera

¹ Nous verrons dans la Section 3 quelles analyses peuvent être proposées dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage.

² Ainsi, Morin (1978) soutient que l'interprétation de *se* dépend de la place qu'il occupe en surface. S'il est affixé au verbe d'une proposition infinitive, il est coréférentiel au sujet de la proposition infinitive ; s'il est affixé au verbe de la proposition matrice, il est coréférentiel au sujet de la proposition matrice.

³ Kayne (1975), p. 320.

⁴ *Ibid*, p. 321.

Cependant, ce point n'a aucune incidence sur l'analyse que propose Kayne des réfléchis. D'autre part, les pronoms clitiques réfléchis peuvent être accusatifs ou datifs et leur forme ne varie pas :

Jean se tuera
 Ils se disent que Jean viendra
 Jean s'offrira un bonbon
 Je me donne dix minutes pour le faire

Ainsi, Gross (1968) analyse les réfléchis de manière parallèle aux autres pronoms et il propose la dérivation suivante où l'opération de réflexivation est conditionnée par l'identité des référents des substantifs sujet et complément¹ :

BASE	:	Jean saoule <i>Jean</i>
[réflexivation]	→	Jean saoule <i>soi</i>
[réduction]	→	Jean saoule <i>se</i>
[ppv p.]	→	Jean <i>se</i> saoule

BASE	:	Je donne à <i>N</i> dix minutes pour le faire
[réflexivation]	→	Je donne à <i>moi</i> dix minutes pour le faire
[à z.]	→	Je donne <i>moi</i> dix minutes pour le faire
[réduction]	→	Je donne <i>me</i> dix minutes pour le faire
[ppv p.]	→	Je <i>me</i> donne dix minutes pour le faire

Kayne (1975) propose une analyse légèrement différente. Etant donné que le réfléchi est coréférentiel avec le sujet, il propose de marquer du trait [+R] le pronom en position post-verbale de NP objet, ce qui garantit qu'il prenne la forme *se* en position de clitique. Dans ce cas, la dérivation serait la suivante :

BASE	:	Jean _i tuera Pro _i
introd. [+R]	→	Jean _i tuera Pro _{i+R}
PL-CL	→	Jean _i Pro _{i+R} tuera
morphologie	→	Jean se tuera

En ce qui concerne les réfléchis des autres personnes, Kayne (1975) suppose la même dérivation, mais sans que le trait [+R] n'ait d'effet sur la morphologie.

3.3.1.2. La règle PL-SE

Cependant, Kayne propose deux transformations distinctes pour le placement des clitiques. Alors que PL-CL concerne les clitiques non réfléchis, il formule une autre règle

¹ Cf. Gross (1968), p.31. Pour une autre dérivation, cf. Donaldson (1973), p. 24-26.

(PL-SE) pour les clitiques ayant le trait [+R]. L'antécédent de *se* étant toujours le sujet et jamais l'objet, Kayne propose que le trait [+R] soit introduit par la règle de placement PL-SE, de sorte qu'on exige que le NP_i précède le Pro_i avant et **juste après** le placement, ce qui constitue une garantie que l'antécédent soit bien le sujet. La règle PL-SE est alors formulée ainsi¹ :

$$\begin{array}{cccccc} X & \text{NP}_i & V & Y & \text{Pro}_i & Z \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{array} \rightarrow \begin{array}{cccccc} & & & & 1 & 2 & 5_{+R} & + & 3 & 4 & 6 \end{array}$$

Mise à part l'introduction du trait [+R], PL-CL et PL-SE sont formellement semblables mais Kayne justifie cette partition par l'interaction de ces règles avec d'autres transformations. Les clitiques [+R] semblent en effet être placés en position de clitique avant les autres. Ainsi, il montre que PL-SE doit précéder la transformation passive, ce qui n'est pas forcément le cas de PL-CL. Considérons les exemples suivants :

- (a) Jean sera décrit à lui-même par sa femme
*Jean se sera décrit par sa femme
- (b) Jean sera décrit à toi par sa femme
Jean te sera décrit par sa femme

La transformation passive ne peut s'appliquer en (a) bien que le NP antécédent soit le sujet. Mais le sujet des phrases passives est un sujet superficiel, qui est un objet en structure profonde. Cela montre que PL-SE s'applique avant la transformation passive. En revanche, PL-CL doit s'appliquer après le passif afin de rendre compte par exemple de la phrase :

Marie en est aimée (de ses enfants)

D'autre part, il montre que PL-CL doit être ordonnée après la règle d'extrapolation de NP (NP-EXTRAP), tandis que PL-SE est ordonnée avant NP-EXTRAP². Cette règle qui place un NP sujet en position d'objet est bloquée si la position objet est déjà occupée. Elle permet par exemple de dériver la phrase (a) et ne s'applique pas en (b) :

- (a) Trois enfants sont arrivés → Il est arrivé trois enfants
- (b) Trois hommes ont dénoncé la décision
→ *Il a dénoncé trois hommes la décision

Ainsi, si PL-CL est placée avant NP-EXTRAP dans la phrase suivante, la dérivation donne un résultat agrammatical :

Une idée a frappé lui
Une idée l'a frappé
*Il l'a frappé une idée

¹ Cf. Kayne (1975), p. 349.

² Cf. Kayne (1975), p. 353.

Donc, Kayne soutient que PL-CL est appliquée après NP-EXTRAP, de sorte que le Pro en position d'objet bloque l'application de NP-EXTRAP. En revanche, PL-SE doit s'appliquer avant NP-EXTRAP comme le montre le contraste suivant :

Trois hommes se sont dénoncés ce mois-ci
 Il s'est dénoncé trois hommes ce mois-ci
 Trois hommes nous sont dénoncés ce mois-ci
 *Il nous a dénoncé trois hommes ce mois-ci

L'ordre respectif de NP-EXTRAP et des deux règles de placement des clitiques est alors illustré comme suit :

BASE	:	[Trois hommes] _i ont dénoncé Pro _i
PL-SE	→	Trois hommes se sont dénoncés
NP-EXTRAP	→	Il s'est dénoncé trois hommes
BASE	:	Trois univers existent
NP-EXTRAP	→	Il existe trois univers
PL-CL	→	Il en existe trois

3.3.1.3. Problèmes

Dans certaines phrases cependant, Gross (1975) montre qu'on peut s'interroger sur la source de la *ppv*. En effet, on observe les faits suivants¹ :

Paul se rétracte
 *Paul rétracte Marie
 Paul rétracte ses paroles
 *Paul rétracte tes paroles

Il suggère alors que la *ppv* provienne ici de l'adjectif possessif qui se réfère obligatoirement au sujet. Il en irait de même pour la phrase :

Paul se lave

dont la source ne serait pas :

Paul lave Paul

mais qui serait générée par la dérivation suivante :

Paul lave son corps
 Paul se lave le corps
 Paul se lave

Gross illustre ce mécanisme par d'autres exemples tels que² :

¹ Gross (1975), p. 100-101.

² Gross (1975), p. 199.

Paul limite ses efforts à étudier cette question

Paul se limite à étudier cette question

Par ailleurs, Gross (1968) et Kayne (1975) mettent en évidence certains faits qui semblent contraindre l'occurrence de *se*. En effet, là où le clitique datif est normalement permis, le réfléchi est interdit :

Jean est fidèle à Jeanine	→	Jean lui est fidèle
Jean est fidèle à ce principe	→	Jean y est fidèle
Jean est fidèle à lui-même	→	*Jean s'est fidèle

Gross et Kayne n'apportent cependant pas d'explication à ce phénomène. En revanche, Kayne (1975) en conclut que le caractère [+R] du pronom est plus important que sa forme morphologique puisque les exemples suivants montrent que cette impossibilité est lié au trait [+R] du clitique :

*Tu t'es infidèle
Elle t'est infidèle
*Nous nous sommes infidèles
Elle nous est infidèle

D'autre part, Kayne (1975) souligne le fait que si le clitique réfléchi est interdit, il peut y avoir un réfléchi non clitique :

Jean est infidèle à lui-même
*Jean s'est infidèle

On remarque alors que la forme forte du réfléchi n'est pas *soi*, contrairement à ce que Gross (1968) suppose implicitement lorsqu'il fait dériver *se* de *soi*. De fait, Kayne montre qu'il y a de nombreuses raisons pour ne pas relier systématiquement *se* et *soi* comme *me* et *moi* ou *te* et *toi*¹. Il indique par exemple que *soi* apparaît dans des contextes où *se* ne peut figurer :

*Jean s'est infidèle
*Quand on s'est infidèle
Quand on est infidèle à soi

De plus, à la différence de *se*, *soi* peut avoir un antécédent dans un S supérieur :

*On_i ne doit pas dire aux gens de se_i donner de l'argent
On_i ne doit pas dire aux gens de parler de soi_i

Aussi, Kayne en conclut que *soi* n'est pas la forme forte de *se*. Il soutient donc que

"*se* est la forme d'un pronom qui, s'il n'avait pas été cliticisé, aurait été réalisé par *lui*, *elle*, *eux*, plutôt que par *soi*. [...] En ce sens, *se* est la

¹ Cf. Kayne (1975), p. 326.

forme clitique, marquée [+R], des cinq pronoms de la troisième personne :
lui, elle, eux, elles, soi."¹

3.3.2. Réciproques

Les clitics réfléchis pluriel peuvent également avoir une valeur réciproque. Comme les autres, ils peuvent être objets directs ou indirects et ont le même référent que le sujet :

Les garçons s'insultent
 Jean et Pierre se ressemblent

Gross (1968) suggère qu'opèrent ici des transformations ayant l'effet suivant :

Jean insulte Pierre et Pierre insulte Jean → Jean et Pierre s'insultent
 Jean ressemble à Pierre et Pierre ressemble à Jean → Jean et Pierre se ressemblent

Mais il montre que cela pose de nombreux problèmes. En effet, il faudrait en particulier expliquer la formation du pluriel à partir d'une conjonction et définir la source des *ppv* de dialogue telles que *nous* et *vous*².

Pour sa part, Kayne (1975) remarque que les clitics au pluriel ont plus de significations qu'au singulier. Ainsi, la phrase suivante est ambiguë ; le clitique peut être compris comme réfléchi ou réciproque :

Nous nous aimons

Comme, de plus, *se*, *nous* et *vous* ont les mêmes formes fortes correspondantes dans leur sens réciproque que dans leur sens réfléchi et qu'ils se comportent de façon identique, qu'ils soient réfléchis ou réciproques, Kayne leur suppose une dérivation identique. Il envisage deux hypothèses. Si les clitics sont dérivés par pronominalisation - l'hypothèse de Gross -, il propose les règles suivantes :

BASE	:	[Jean regardait Jacques] et [Jacques regardait Jean]
Réduction	→	[Jean et Jacques] _i regardaient [Jean et Jacques] _i
Pronomin.	→	[Jean et Jacques] _i regardaient Pro _i

D'un autre côté, si l'on considère que le pronom est dans la base, le mécanisme à l'oeuvre est le même pour les réfléchis et les réciproques :

Jean _i regarde Pro _i	→	Jean se regarde
Les garçons _i regarde Pro _i	→	Les garçons se regardent

Dans les deux cas, Kayne obtient la structure :

NP_i V Pro_i

¹ Kayne (1975), p. 328.

² Sur ce point, cf. Donaldson (1973).

à laquelle il applique la règle PL-SE qui introduit le trait [+R] et place le pronom clitique :

$$\begin{array}{l} \text{NP}_i \text{ V Pro}_i \\ \text{PL-SE} \quad \rightarrow \quad \text{NP}_i \text{ Pro}_{i+R} \text{ V} \end{array}$$

3.3.3. *Se moyen et se passif*

3.3.3.1. La construction moyenne

Comme le montre Ruwet (1972), les constructions pronominales "moyennes" sont celles que les grammaires traditionnelles désignent comme ayant "un "sens passif", ce qui veut dire qu'elles sont perçues comme impliquant la présence d'un agent, non exprimé, et différent du sujet superficiel"¹. Il en donne les exemples suivants :

Ce veston se lave en dix minutes
Ces lunettes se nettoient facilement
Le caviar se mange avec de la vodka

Aussi, Gross (1968, 1975) propose une transformation qu'il conçoit comme une variante du passif, la transformation [se moyen], exemplifiée comme suit :

BASE : Δ raconte que P
[se moyen] \rightarrow Que P se raconte

BASE : Δ mange beaucoup de steacks ici
[se moyen] \rightarrow Beaucoup de steacks se mangent ici

BASE : On a dit quelque chose de curieux²
[se moyen] \rightarrow Quelque chose de curieux s'est dit
[extrap] \rightarrow Il s'est dit quelque chose de curieux

Ruwet (1972) propose la formalisation suivante de cette règle :

$$\text{SE-MOYEN : } \begin{array}{cccc} \Delta & \text{V} & \text{NP} & \text{X} \\ 1 & 2 & 3 & 4 \end{array} \quad \rightarrow \quad 3 - \text{se} + 2 - \emptyset - 4$$

D'autre part, Ruwet (1972) montre que ces constructions ont, entre autres, la particularité d'être soumises à des contraintes de temps. Ainsi, elles sont impossibles avec un temps ponctuel, mais ont des valeurs habituelles, normatives ou génériques :

Elle se rencontre fréquemment avec certains adverbess
Les patrons, ça se séquestre

A la place de la transformation [se moyen] proposée par Gross et Ruwet, Kayne (1975) envisage deux autres possibilités. La première consiste à engendrer directement le

¹ Ruwet (1972), p. 94.

² Gross (1975, p. 101) montre que les phrases de base doivent plutôt comporter *on* que Δ .

pronom dans la base en position clitique. La seconde suppose deux transformations successives. A la forme de base :

on - V - NP ... (ou Δ V NP)

il applique une première règle qui fait dériver le pronom *se* du NP afin d'obtenir la forme intermédiaire :

NP₁ - V - Pro_i

Cette structure est alors celle à laquelle s'applique régulièrement PL-SE. Cependant, Kayne semble hésiter sur la nature de la construction moyenne. Ainsi, il montre que le *se* moyen ne se comporte pas comme les autres occurrences de *se*¹. Par certains côtés, il ressemblerait plutôt au *se* intrinsèque, mais il en diffère sur plusieurs points, notamment l'accord du participe passé, obligatoire pour *se* moyen et facultatif pour les autres. D'autre part, Kayne montre que certaines formes semblent impossibles à dériver par PL-SE, telles que :

Il se réfléchit à de drôles de choses ici

Notons qu'au demeurant l'acceptabilité de cette phrase est discutable.

3.3.3.2. La construction passive

Gross (1968, 1975)² suppose cependant deux mécanismes distincts selon que le sujet profond est vide - *on* ou Δ - ou plein ; il est alors représenté par un syntagme nominal ou une proposition enchâssée. Le premier mécanisme est celui qui est décrit par la transformation [se moyen]. Dans le cas où le sujet est plein, Gross soutient qu'"il n'est pas possible de relier [ces constructions réflexives par une autre opération] à une construction non réflexive du même verbe"³ telle que la construction moyenne. Il suppose alors que s'applique ici une autre transformation, [se passif]⁴ :

BASE	:	que Psubj étonne Jean
[se passif]	→	Jean s'étonne de ce que Psubj
[pc z.]	→	Jean s'étonne que Psubj

Un même verbe peut illustrer les deux cas où opère cette transformation, lorsque le sujet est un NP ou une proposition :

N ₀	V	N ₁	→	N ₁	se	V	de	N ₀
Qu'il soit parti		choque Marie	→	Marie se	choque de		ce qu'il soit parti	
Cette affaire							cette affaire	

¹ Pour une discussion plus détaillée, cf. Kayne (1975), p. 369-372.

² Cf. notamment Gross (1975), p. 103.

³ Gross (1975), p. 103. En effet, les phrases suivantes sont impossibles : *Jean étonne Paul de ce que P, *Marie choque Paul de ce que P.

⁴ La transformation [passif] produirait : que Psubj étonne Jean → Jean est étonné de ce que Psubj.

Mais Gross (1975) signale que cette insertion du réfléchi n'est applicable qu'à certaines sous-classes de N, comme le montre l'inacceptabilité de la phrase :

?*Marie se choque de ce chapeau

?*Marie se choque de Paul

3.3.4. *Se* intrinsèque et *se* neutre

Il est un certain nombre de cas où le réfléchi apparaît comme faisant partie du verbe. On considère traditionnellement ces verbes comme "pronominaux", dans la mesure où ils semblent ne pas pouvoir figurer sans le clitique réfléchi, du moins avec le même sens. En voici quelques exemples :

Marie s'évanouit

Pierre s'est endormi

Le temps s'écoule lentement

Jean se moque de Pierre

3.3.4.1. Hypothèse transformationnelle

Ces occurrences de *se* se distinguent des autres par le fait qu'il n'existe pas de NP postverbaux dont ils puissent provenir, comme le montre le contraste suivant :

Jean photographie [NP Pro] → Jean se photographie

Jean photographie [NP cette fille] → Jean la photographie

*Marie a évanoui [NP Pro] → Marie s'est évanouie

*Marie a évanoui [NP son enfant] → *Marie l'a évanoui

Pourtant, Kayne (1975) propose de les dériver aussi par PL-SE. En effet, il montre qu'ils sont objets du verbe. Ils peuvent donc être engendrés comme les NP objets ordinaires accusatifs ou datifs à droite du verbe et déplacés par PL-SE :

évanouir Pro_i
PL-SE → se + évanouir

Un autre argument développé par Kayne¹ pour justifier cette analyse est que ces clitiques se comportent comme les autres pronoms objets dans les phénomènes d'accord. Dans la phrase suivante, le *se* de *se dédire* se comporte comme un objet direct préposé en ce qui concerne l'accord du participe, en dépit du fait que *dédire* ne prend pas par ailleurs d'objets directs :

Marie se serait pris(e) pour une folle

Elle s'est dédit(e) le lendemain

De plus, on sait que les verbes peuvent être sous-catégorisés avec au plus un complément à l'accusatif ou un complément au datif. Kayne argue alors que si *se* était engendré dans la

¹ Cf. Kayne (1975), p. 362-363.

base, on pourrait avoir un complément à l'accusatif et un complément au datif en plus de ce *se* (du type : *se* V NP à NP), ce qui n'est pas.

Cependant, Kayne laisse en suspens plusieurs questions. Ainsi, il ne résoud pas le problème de sous-catégorisation posé par les verbes qui peuvent par ailleurs apparaître avec des NP objets tels que *plaindre* / *se plaindre*. Enfin, il ne propose aucune règle qui permette d'exclure des phrases telles que :

- *Marie a évanoui son enfant
- *Ils en ont allé à leurs amis
- *Jean imagine cela à tout le monde

3.3.4.2. Hypothèse lexicale

Pour Gross (1968), ces *ppv* font partie des verbes intrinsèquement pronominaux. Il propose donc de les faire figurer dans le lexique sous la forme suivante, où *reflx* représente le pronom réflexif :

- r(moquer) *reflx*
- r(esclaffer) *reflx*

Pour sa part, Ruwet (1972) montre que ce qu'il appelle la "construction pronominale neutre" est soumise à des contraintes lexicales très diverses, tandis que la construction moyenne est soumise à des contraintes syntaxiques et sémantiques très générales. Ainsi, comme Gross (1968), Ruwet soutient que les constructions pronominales "neutres", à la différence des constructions pronominales moyennes, sont introduites dans la base. Les verbes pronominaux figurent alors dans le lexique avec le trait de sous-catégorisation obligatoire [+ *se*... -].

Son argumentation repose essentiellement sur le caractère "idiosyncrasique", "capricieux" de ces verbes. Alors que certains de ces verbes ne peuvent être rattachés à une construction transitive, d'autres ont une contrepartie transitive, "sans qu'on puisse formuler des généralisations quelconques"¹ :

- Pierre s'est endormi
- Marie a endormi Pierre
- Pierre s'est évanoui
- *Marie a évanoui Pierre
- Les enfants se sont couchés
- Irène a couché les enfants
- Les enfants se sont levés
- ?*Irène a levé les enfants

¹ Ruwet (1972), p. 103.

Pierre s'est engueulé avec Paul
 Pierre a engueulé Paul
 Pierre s'est querellé avec Paul
 *Pierre a querellé Paul
 Pierre s'est disputé avec Paul
 ?*Pierre a disputé Paul

De plus, il montre que l'acceptabilité de certaines de ces formes peut varier d'un locuteur à l'autre, sans régularité apparente. Enfin, parmi les verbes qui acceptent les deux constructions, certains semblent soumis à des contraintes de sélection particulières dans l'une et pas dans l'autre :

On a écoulé l'eau de pluie par cette canalisation
 L'eau de pluie s'est écoulée par cette canalisation
 La journée s'écoule
 *Le temps écoule la journée
 Pierre remplit le tonneau de bière
 Le tonneau se remplit de bière
 Cette nouvelle remplit Pierre de joie
 *Pierre se remplit de joie

Il semble cependant que tous ces verbes ne soient peut-être pas à mettre sur le même plan et que le caractère irrégulier constaté par Ruwet est peut-être dû au fait qu'il regroupe sous une même étiquette des formes différentes. Ainsi, les verbes qui ne sont jamais rattachés à une construction transitive forment sans doute une classe distincte de la classe de verbes qui ont également une contrepartie transitive. Nous verrons plus loin quelles analyses alternatives peuvent être proposées.

3.4. Y

Comme *lui*, *y* représente un complément introduit par la préposition *à*. Plus exactement, Kayne (1975) précise qu'il correspond soit à des compléments verbaux ou adjectivaux de la forme [*à* NP], soit à des locatifs. Il diffère des autres pronoms - et en particulier de *lui*, *leur* - en ce que les autres sont des NP, alors que *y* est un PP. Kayne montre en effet que seules les pro-formes introduites dans le NP sont quantifiables par tous. Or, on observe les faits suivants :

Paul les admire toutes
 Paul leur fait confiance à toutes
 Il leur en veut à tous
 *Il s'y fie à toutes
 *Elle y pense tous

Comme on le voit, *y* n'est pas quantifiable par *tous* et n'a pas non plus de variation de genre et de nombre. C'est pourquoi Kayne propose d'introduire cette pro-forme sous le

noeud PP. Il postule ainsi que "en français, les PP ne peuvent être marqués morphologiquement de traits de nombre et de genre"¹. Ces traits ne sont alors introduits dans la base que sur les noms.

Kayne signale encore une autre caractéristique de *y* ; il peut, dans certains cas, référer aux pronoms de première ou deuxième personne :

Je pense à toi et j'y penserai toujours

Kayne pose alors la généralisation suivante : les pronoms de la troisième personne ne peuvent référer à des pronoms d'une autre personne, et la personne grammaticale est une propriété inhérente aux NP ou aux N, de sorte que les PP ne sont pas soumis à cette règle.

3.4.1. Substantifs /non humains/

Pourtant, on considère généralement que, dans le PP que représente le clitique *y*, le substantif doit avoir le trait [-humain]². Ainsi, il apparaît dans les phrases suivantes :

Jean pense à ces événements	→	Jean <i>y</i> pense
Jean attache de l'importance à ce poteau	→	Jean <i>y</i> attache de l'importance
Jean est fidèle à ce principe	→	Jean <i>y</i> est fidèle
Jean fait attention à ce principe	→	Jean <i>y</i> fait attention

Pour la *ppv* *y*, la forme de base du Pron._{hum} que propose Gross (1968) est *celui-la*. Les règles sont les mêmes que celles utilisées pour *lui*, *leur* (excepté les règles concernant le genre et le nombre puisque *y* est neutre) auxquelles il faut ajouter la règle suivante :

la → *y*

Dans le modèle transformationnel de Gross, les différentes règles permettant de dériver *y* sont donc les suivantes :

[<i>lui z.</i>]	:	à celui-la → à ce la
[<i>ce z.</i>]	:	à cela → à la
[<i>à z.</i>]	:	à la → la
		la → <i>y</i>

Voici un exemple d'application de ces règles :

BASE	:	Elle a souscrit à <i>cette clause</i>
[subst]	→	Elle a souscrit à <i>celui-la</i>

¹ Kayne (1975), p. 110.

² Il est une préposition de "lieu" en français qui n'admet qu'un NP humain : *chez*. Cette préposition a fait considérer comme exception à la règle selon laquelle *y* ne peut représenter qu'un NP non humain, des phrases telles que : *?Il y va (chez Paul)*, *?Il y va (à Paul)* qui sont aussi - ou aussi peu - acceptables que *?Il y pense (à Paul)*. De la même manière que les phrases : *Jean pense à Paul*, *Jean va à Paul* peuvent être interprétées comme *Jean pense à l'idée de Paul*, *Jean va à l'endroit où est Paul*, la phrase : *Il va chez Paul* semble aussi relever d'un procédé métonymique du type : *Il va à la maison de Paul* → *Il y va*.

[<i>lui</i> z.]	→	Elle a souscrit à <i>ce la</i>
[<i>ce</i> z.]	→	Elle a souscrit à <i>la</i>
[à z.]	→	Elle a souscrit <i>la</i>
[<i>la</i> → y]	→	Elle a souscrit y
[<i>ppv</i> p]	→	Elle y a souscrit

Cependant, Gross signale que certains compléments en *à* ne semblent pas pouvoir être sources de *y*¹ :

Jean compare son travail à celui de Pierre	→	*Jean y compare son travail
Jean associe ses efforts à ceux de Pierre	→	*Jean y associe ses efforts

Pour Kayne, comme on l'a vu, la structure profonde de *y* n'est pas non plus comparable à celle de *lui*. En effet, elle n'est pas $PP[à - NP[y]]$ mais il faut supposer $PP[y]$, ce qui amène Kayne à définir *y* comme un pro-PP, c'est-à-dire une pro-forme de syntagme prépositionnel, introduit comme tel dans la base et déplacé ensuite par la règle de placement des clitiques (PL-CL) :

		Je - répondrai - à <i>tes questions</i>
BASE	:	Je - répondrai - y
[PL-CL]	→	Je - y - répondrai

3.4.2. Substantifs de /lieu/

Traditionnellement, on distingue l'emploi pronominal de *y*, que nous venons d'étudier, de son emploi adverbial où on considère qu'il représente un "complément circonstanciel de lieu".

3.4.2.1. Pro-adverbialisation

Ce type de complément n'est pas limité à la préposition *à* mais représente une séquence comportant une préposition de lieu suivie d'un NP², que Gross (1968) considère comme un adverbe de lieu :

Jean trouve Marie à cette table	→	Jean y trouve Marie
Il va dans cette maison	→	Il y va

¹ Pour Gross (1968), la pronominalisation du syntagme en *à* est interdite avec les verbes *comparer* et *associer*. Mais cela n'est pas certain et il semble qu'elle pourrait être possible dans un contexte approprié.

² Si les grammaires indiquent toutes que plusieurs prépositions entrent dans ce processus d'adverbialisation, aucune n'en donne une liste précise. Il faut probablement distinguer différents comportements de ces prépositions. On trouve par exemple : *Jean mange dans ce restaurant* → *Jean y mange* en face de : *Jean mange dans cette assiette* → **Jean y mange*. Et ce mécanisme n'est pas limité à *y*, puisque l'adverbe *là* subit exactement les mêmes contraintes. C'est donc bien le pro-adverbe *ila* qui est en cause.

Il pose le livre sur la table → Il y pose le livre
 Jean mange dans ce restaurant → Jean y mange

Pour cet emploi de *y*, Gross (1968) suppose une opération de "pro-adverbialisation" qui introduit le pro-adverbe *ila*, puis l'effacement de *la*; *y* (/i/) étant déplacé par la suite par la règle générale de permutation.

BASE : Jean trouve Marie à cette table
 [pro-adv.] → Jean trouve Marie *ila*
 [*la z.*] → Jean trouve Marie *i* (*y*)
 [*ppv p.*] → Jean *y* trouve Marie

3.4.2.2. Circonstant de phrase et attribut de localisation

Eriksson (1980) distingue deux types de compléments de lieu : le complément circonstanciel, qui se situe au niveau du noeud S, et l'"attribut de localisation" qui aurait les propriétés syntaxiques de tout attribut. Ainsi, la phrase (a) serait construite sur le même modèle que (b) :

(a) Pierre est à la maison
 (b) Pierre est malade.

Le critère qui permet d'assurer cette distinction pourrait être la possibilité de déplacer le complément en tête de phrase et l'effet de ce déplacement sur la place du sujet. Le circonstant ne la modifie pas, tandis que l'attribut entraîne l'inversion du sujet :

Pierre est malade → Malade est Pierre
 Pierre est à la maison → A la maison est Pierre
 Pierre déjeune dans le jardin → Dans le jardin, Pierre déjeune

De ce point de vue, il faudrait alors considérer comme "copule" non seulement *être* mais tous les verbes qui, sémantiquement, sont des "copules locatives", tels que *aller*, *venir*, *monter*... Cette distinction pourrait fournir une indication pour le comportement de *y* : alors que les attributs de localisation peuvent toujours être adverbialisés, les circonstants, eux, ne le peuvent pas toujours. C'est ce qui est illustré par les exemples suivants :

Il monte sur la table → Il y monte
 Max fait des remontrances à Léa sur son teint
 → *Max y fait des remontrances à Léa

Il est entré dans la maison → Il y est entré
 Il viendra dans une heure → *Il y viendra

Cependant, cela ne permet pas de tout expliquer, car, si certains circonstants refusent l'adverbialisation, d'autres l'admettent :

Les enfants jouent dans le jardin → Les enfants y jouent
 Il est entré sur une civière → *Il y est entré

Paul encourage Marie dans ses efforts → *Paul y encourage Marie

En observant attentivement les phrases comportant un complément qui ne peut être adverbialisé, on s'aperçoit que ces compléments, bien que construits avec une préposition dite "de lieu", n'ont rien, sémantiquement, d'une valeur locative. Il s'agirait plutôt d'un autre type de circonstant, de "manière", de "propos", de "temps", ou d'autre chose puisque, comme le souligne Grevisse (1936) "les circonstances marquées par ce complément sont extrêmement variées"¹. Mais, en l'absence de critères formels permettant de distinguer ces compléments de lieu des compléments ayant une autre valeur "circonstancielle", il paraît difficile d'avancer une explication satisfaisante.

3.4.2.3. Perte sémantique

De tout ce qui précède, il ressort que *y* apparaît comme le résultat de la neutralisation de plusieurs oppositions : d'une part, entre les diverses prépositions de lieu ; d'autre part, entre les compléments "humains" et les compléments "non-humains" construits avec les prépositions de "lieu", cette opposition n'étant toutefois neutralisée qu'en partie. Cette neutralisation a pour conséquence une perte d'information. En effet, les phrases suivantes ont des signifiés différents :

Il travaille à la maison

Il travaille dans la maison

Considérons maintenant l'exemple suivant :

Nous avons une maison ; Paul *y* travaille

Dans cette phrase, il est impossible de restituer la préposition (*à* ou *dans*). Mais cela va encore plus loin. Il y a un seuil au delà duquel *y* peut représenter n'importe quoi. Gross (1968) considère que *y*, adverbe de lieu, peut représenter un complément à l'infinitif si le verbe de la principale est un verbe de mouvement². Il cite alors l'exemple suivant où *y* est censé représenter la proposition *voir Pierre* :

Jean monte voir Pierre → Jean *y* monte

Pour sa part, Pinchon (1969) suggère de "distinguer les cas où *y* est un substitut et les cas où il n'est plus représentant", mais où, en particulier quand il remplace une phrase, il "évoque plus qu'il ne représente"³. Dans l'exemple ci-dessus, *y* est lié à la nature du verbe *monter* qui est un verbe sous-catégorisé [+Prép_L]⁴ et il pourrait représenter aussi bien *à l'étage supérieur* que *dans la chambre de Pierre*. Il en est ainsi dans de nombreux

¹ Grevisse (1936), p. 160.

² Cf. Gross (1968), p. 75-76.

³ Pinchon (1969), p. 247.

⁴ Nous noterons ainsi les verbes qui admettent un complément introduit par une préposition de lieu.

cas où *y* est le complément d'un verbe marqué [+Prép_L] mais où il semble avoir perdu toute valeur sémantique locative :

Vas-y	"Fais-le"
On y va	"On part"

3.4.3. Complétives

D'autre part, Gross (1968) montre que les complétives de la forme *à ce que P* peuvent être réduites à la *ppv y* :

Jean tient à ce que Pierre vienne	→	Jean y tient
Jean a intérêt à ce qu'il vienne	→	Jean y a intérêt

L'analyse que propose Gross est parallèle au traitement des complétives pronominalisables en *le*. Il suppose une forme de base telle que :

à ce lui que P (ind. ou subj.)

Gross (1968) applique alors la même règle d'effacement de la proposition que nous rappelons ici :

que P (ind ou subj) → ∅

La forme résultant de cette opération est donc :

à ce lui

Enfin, cette séquence correspondrait à celles sur lesquelles les règles de formation des *ppv* opèrent. Cependant, si nous tentons de décrire la dérivation de telles phrases selon le modèle proposé par Gross, la *ppv* qui en résulterait devrait être *lui* et non *y*. La forme de base à partir de laquelle on peut engendrer *y* doit être *celui-la*. Il faut donc recourir à une autre règle que suppose Gross, [pro-Modif] :

[pro-Modif] : *que P (ind ou subj)* → *ci, la*

Il est alors possible de dériver la phrase attestée :

		Jean tient à ce que Pierre vienne
BASE	:	Jean tient à <i>ce lui que Pierre vienne</i>
[pro-Modif]	→	Jean tient à <i>ce lui la</i>
[lui z.]	→	Jean tient à <i>ce la</i>
[ce z.]	→	Jean tient à <i>la</i>
[à z.]	→	Jean tient <i>la</i>
[la → y]	→	Jean tient <i>y</i>
[ppv p.]	→	Jean <i>y</i> tient

Cependant, on pourrait se passer de [pro-Modif] si l'on adopte le point de vue selon lequel une phrase peut être enchâssée sous le noeud NP. L'analyse de la séquence $_{pp}[\hat{a} - S]$ se ramènerait à celle de la séquence $_{pp}[\hat{a} - NP]$. Il suffirait alors de modifier la règle de substitution pour qu'elle s'applique aussi à une S :

[subst] : $\left| \begin{array}{l} \text{NP} \\ \#S\# \end{array} \right| \rightarrow \text{ce lui la}$

Gross (1968) montre pourtant que toutes les complétives du type *à ce que P* ne se réduisent pas à y :

Je reconnais Pierre à ce qu'il viendra demain → *J'y reconnais Pierre
 Je reconnais Pierre à sa voix → *J'y reconnais Pierre

On peut cependant s'interroger sur la nature de ce complément. Ce PP en *à* est-il un objet indirect ou un circonstant ? Il semble que ces compléments sont plutôt des compléments circonstanciels qui signifient "parce qu'il viendra demain", "grâce à sa voix". Comme on le voit, il n'est pas toujours aisé de distinguer les deux¹.

Inversement, certains y semblent provenir de compléments qui ne sont pas introduits par *à* :

Jean songe que Marie viendra demain → Jean y songe

Mais Gross (1968) montre que ces complétives non-prépositionnelles qui peuvent être sources pour y sont en réalité des complétives prépositionnelles auxquelles on a appliqué la règle suivante :

[pc z.] à ce que P (ind. ou subj.) → que P (ind. ou subj.)

De la sorte, la phrase (a) serait dérivée de (b) :

- (a) Jean songe que Marie viendra demain
- (b) Jean songe à ce que Marie viendra demain.

En effet, le verbe *songer* se construit normalement avec la préposition *à* :

Jean songe à son livre
 Jean songe à partir

La pronominalisation en y intervient donc sur la forme de base qui comporte la préposition *à*, et non sur la phrase transformée. Notons que cela confirme notre analyse et que la transformation s'applique bien à la séquence [*à* - NP], où NP peut être une phrase.

3.4.4. Relatives et infinitives

Comme nous l'avions déjà montré², ce mécanisme semble généralisable à tous les compléments de type [*à* (ce) S], puisque dans le cas où S est une relative, quel que soit le

¹ Ainsi, Gross (1990, p. 41) précise que "dans de nombreux cas, pour séparer les compléments essentiels des circonstanciels qui ne sont pas incorporés au lexique-grammaire, il a fallu prendre des décisions individuelles, c'est-à-dire raisonner cas par cas, sur des verbes particuliers."

² Cf. Oliuéri (1988).

pronom relatif, le syntagme prépositionnel est réductible à y dans les mêmes conditions que les complétives :

Jean pense à ce que tu lui as dit	→	Jean y pense
Jean pense à ce qui est arrivé	→	Jean y pense

Comme on doit s'y attendre, il en va de même pour ce qui concerne les infinitives introduites par à :

Il parvient à la distraire	→	Il y parvient
Elle tient à venir	→	Elle y tient
Il la condamne à rester ici	→	Il l'y condamne

Le mécanisme est identique à celui que nous venons de décrire, la structure profonde étant la même que celle des complétives ; la seule différence est qu'un NP est identique dans les deux phrases simples. On analysera donc ces formes de la manière suivante :

[Il parvient à [il la distrait]]
 [Elle tient à [elle vient]]

Comme précédemment, on voit que la phrase enchâssée est l'équivalent d'un NP :

Il parvient au sommet	→	Il y parvient
Elle tient à ce bijou	→	Elle y tient

Il est cependant un autre type de phrase à l'infinitif qui, bien que comportant la préposition à, ne sont pas réductibles à y :

Il hésite à parler	→	*Il y hésite
Il tarde à lui écrire	→	*Il y tarde
Il commence à boire	→	*Il y commence
Elle continue à marcher	→	*Elle y continue
Il cherche à venir plus souvent	→	*Il y cherche

Contrairement aux précédents, ces infinitifs ne peuvent être remplacés par des NP. En effet, ils diffèrent des autres par le fait que, quand le complément du verbe est un syntagme nominal, il n'est pas précédé d'une préposition :

Il commence un livre
 Elle continue son chemin
 Il cherche la solution

La forme de base de ces phrases est différente. En particulier, elle ne contient pas la préposition à. Celle-ci est introduite en structure de surface par une règle transformationnelle. Par conséquent, la pronominalisation en y ne peut s'effectuer que si la préposition à figure dans la base.

Ce phénomène n'est pas limité aux infinitives mais concerne également les complétives pour lesquelles l'analyse n'est pas différente. Ainsi, Gross donne les exemples suivants¹ :

Il tient à ce qu'elle vienne plus souvent → Il y tient
 Il cherche à ce qu'elle vienne plus souvent → *Il y cherche

Le verbe *chercher* ne comporte en effet pas de *à* en structure profonde, comme nous le voyons quand le complément est un NP :

Il cherche un livre

Ainsi, contrairement à ce que pense Gross, la transformation de pronominalisation ne s'applique pas aux phrases transformées, mais à la structure profonde [*à* - NP].

3.4.5. L'opposition *y/lui*

Kayne (1975) remarque que tous les pronoms précédés de *à* ne sont pourtant pas soumis à PL-CL :

Elle pense à lui
 *Elle lui pense
 Elle a couru à nous
 *Elle nous a couru
 Ce livre est à eux
 *Ce livre leur est

On a vu que Gross (1968) proposait de marquer ces verbes qui refusent la réduction de la *ppv*². D'autre part, il pose le principe d'une opposition [+humain] / [-humain] qui correspondrait à l'emploi des clitiques *lui*, *leur* (+hum.) ou *y* (-hum.). Cela fonctionne effectivement ainsi dans un certain nombre de cas :

Je répondrai à Paul → Je *lui* répondrai
 Je répondrai à tes questions → J'y répondrai
 Elle est fidèle à ses amis → Elle *leur* est fidèle
 Elle est fidèle à ses principes → Elle y est fidèle

Cependant, nous avons observé qu'il existait des exceptions à cette règle :

Il y pense (à Marie)
 Elle y tient (à son mari)
 Elle lui a donné un nom fameux (à son roman)
 Il leur fait prendre l'air (à ses vêtements)

¹ Gross (1969), p. 68.

² Cf. *supra*, § 3.2.1.

3.4.5.1. Datif

En réalité, il convient de distinguer plusieurs phénomènes. On a vu que les grammairiens considèrent en général les pronoms *lui*, *leur* comme des pronoms *datifs*. Ils sont dérivés d'un syntagme introduit par la préposition *à*, complément indirect, en principe animé. Faut-il alors considérer *y* comme un pronom datif (non animé) ? Ou bien la notion de datif est-elle purement sémantique, sans aucune valeur syntaxique ? Par ailleurs, le "datif" peut aussi être exprimé par la préposition *pour* :

Il achète des jouets	pour	ses enfants
	à	

On a vu que selon Kayne (1975), les clitiques au datif proviennent seulement de PP de forme [à+NP]. Mais cela ne suffit pas à expliciter cette notion de datif qui est utilisée par tous mais de manière hétérogène. Il faudrait, comme le préconise Kayne,

"que l'on établisse avec précision une notion de "datif" qui pourrait être attribuée à la théorie linguistique plutôt qu'à la grammaire du français (ou de l'anglais, etc.) et que l'on démontre que les faits particuliers relevés dans ces langues découlent de ce cadre théorique."¹

En attendant, Kayne utilise le terme "datif" dans le sens de "complément en *à* cliticisable en *lui*, *leur*". Selon cette acception du terme, il montre que *y* peut remplacer certains datifs, mais pas tous :

- | | |
|--|-------------------|
| (a) *Le bouquin de Jean-Jacques <i>y</i> est supérieur | (à celui de Paul) |
| *Elle <i>y</i> a donné un nom fameux | (à son roman) |
| *On <i>y</i> a enlevé tout son charme | (à cette maison) |
| (b) Elle n' <i>y</i> est pas fidèle | (à ses principes) |
| Tu <i>y</i> répondras tout de suite | (à ces questions) |
| Cet immeuble <i>y</i> ressemble beaucoup | (à ta maison) |

Dans les exemples (a), seulement *lui* est possible, alors que dans les exemples (b), *y* est le correspondant non humain de *lui*.

Pour sa part, Gaatone (1984) définit les pronoms *datifs* comme des "pronoms clitiques correspondant ou pouvant correspondre à une séquence *à NP*, où N est humain", c'est-à-dire *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* et *lui*, *leur*. Cette terminologie purement formelle rejoint en grande partie celle de Kayne, mais Gaatone n'inclut pas *y* dans cette série. Pour lui, le "datif" semble réservé aux humains et *y* aux non humains.

¹ Kayne (1975), p. 147.

3.4.5.2. Le trait [humain]

Pourtant, comme on l'a vu, y peut, avec certains verbes, remplacer un nom [+humain]. Les grammairiens restent en général assez vagues quant à la liste de ces verbes qui apparaissent comme des exceptions. Le plus fréquemment cité est le verbe *penser* ainsi que les verbes pronominaux comme *se fier*, *s'habituer* :

Henri a pensé à Marc	→	Henri y a pensé
Henri se fie à Marc	→	Henri s'y fie
Henri s'habitue à Marc	→	Henri s'y habitue

Le problème qui ressort de ces faits est qu'ici, y n'est pas en opposition avec *lui*, *leur*. En effet, les formes attendues seraient :

- *Henri lui a pensé
- *Henri se lui fie

Au lieu de cela, on a deux possibilités, dont l'une semble plus acceptable que l'autre :

Henri a pensé à lui	Henri se fie à lui
?Henri y a pensé	?Henri s'y fie

Pourquoi *lui* est-il alors interdit en position clitique avec ces verbes ?

Gaätone (1984) distingue le cas des verbes pronominaux qui, par nature, comportent déjà un pronom clitique complément de celui des autres verbes. Or, les pronoms clitiques compléments se répartissent en trois séries : la première contient les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, la deuxième, *le*, *la*, *les* et la troisième *lui*, *leur*. Les verbes pronominaux comportant toujours un pronom de la série 1 et les séries 1 et 3 étant *toujours* incompatibles¹, cela expliquerait, selon Gaätone (1984), le fait que les verbes pronominaux refusent les clitiques *lui*, *leur*. Il est généralement admis que y soit en revanche possible dans cette position. Etant donné qu'il y figure quand il représente un N non humain, il serait employé pour les N humains, en quelque sorte "à défaut" de *lui*, *leur*. On observe ainsi le contraste suivant :

(a) Il s'y habitue	(à sa nouvelle vie)
Il s'y consacre	(à son travail)
Il s'y fie	(à tes promesses)
(b) Il s'attache à elle	(c) ?Il s'y attache
Il se substitue à lui	?Il s'y substitue
Elle se consacre à eux	?Elle s'y consacre

Il est clair que les formes (c) semblent moins acceptables que les formes (a) et (b) qui sont plus "normales", plus "correctes". Cela suggérerait que le mécanisme selon lequel y pourrait représenter un N humain n'est pas complètement intégré et que y semble surtout réservé aux N non-humains.

¹ La phrase **Je te lui confie* est impossible au même titre que **Je me lui fie*.

En ce qui concerne les autres verbes, le problème est, selon Gaatone (1984), "celui d'une incompatibilité, d'une "allergie" en quelque sorte de diverses entités lexicales à l'égard de certains pronoms clitiques"¹. D'autre part, il soutient que ces verbes, ces locutions verbales et ces adjectifs ne constituent pas quelques rares cas d'exception mais qu'ils sont aussi nombreux que ceux qui acceptent *lui, leur*. Voici la liste qu'il en propose :

- Verbes : *aboutir, accéder, accourir, adhérer, aller, en appeler, (en) arriver, boire², coller, courir, croire, être³, goûter, marcher, parvenir, passer⁴, penser, prétendre⁵, recourir, en référer, renoncer, en rester, rêver, songer, tenir, toucher, veiller, venir, en venir, retourner, revenir, voler*. A cette liste, il ajoute les verbes à double transitivité comme *accoutumer, attirer, comparer, habituer, intéresser, tirer, unir,...*⁶
- Locutions verbales : *avoir accès, avoir affaire, avoir droit, avoir trait, avoir rapport⁷, faire allusion, faire appel, faire attention, faire référence, prendre goût, prendre garde, prendre intérêt*.
- Adjectifs : *allergique, attentif, indifférent, pareil, réfractaire, relatif, sensible*.

3.4.5.3. Le "double à"

Kayne (1975) propose deux solutions à ce problème⁸. Il envisage d'abord l'hypothèse du "double à", selon laquelle il y aurait deux prépositions *à* et *à**. La première entraînerait la cliticisation de *lui*, la seconde l'empêcherait - mais autoriserait *y*. Les verbes et les adjectifs seraient alors sous-catégorisés comme se construisant avec des compléments en *à* ou en *à** de la manière suivante :

sourire	[à + NP]	Elle lui a souri
penser	[à* + NP]	Elle a pensé à lui Elle y a pensé

L'autre hypothèse consiste à attribuer le trait [+datif] aux compléments en *à* et le *à** est alors remplacé par le trait [-datif]. Dans ce cas, "y serait limité aux non-datifs" et les verbes et adjectifs qui admettent aussi bien *y* que *lui* "seraient aptes à prendre à la fois des

¹ Gaatone (1984), p. 125.

² Dans *Je bois à vous*.

³ Dans *Je suis à vous, ce livre est à moi*.

⁴ Dans *Passons à lui, maintenant*.

⁵ Dans *prétendre à une femme*.

⁶ Cf. cependant Couquaux (1978) qui montre que ces verbes, lorsqu'ils sont complétés par un réfléchi, adoptent la syntaxe des verbes comme *penser*. Selon lui, ils changent alors de classe syntaxique mais sans que cela n'entraîne de changement sur le plan sémantique.

⁷ Exemple : *Rien dans ce texte qui ait trait/rapport à moi*.

⁸ Cf. Kayne (1975), p. 146.

compléments au datif et des non-datifs"¹, ou alors y devrait pouvoir remplacer des datifs dans certains cas.

Gaatone (1984) reprend l'hypothèse du "double à" de Kayne en proposant d'associer à ces deux prépositions un contenu sémantique. En effet, il constate qu'il y a un rapport entre le sens d'une expression et sa syntaxe par rapport au pronom :

"Une même expression adopte une syntaxe différente selon le sens qu'elle revêt dans tel ou tel contexte."²

Ainsi, il cite les phrases suivantes où le verbe *venir* induit deux comportements différents du pronom :

Un homme est venu à moi
Une idée m'est venue

Gaatone suggère donc de "décrire le à des compléments réductibles à *lui* comme désignant le destinataire, le bénéficiaire du procès"³, l'autre à (le à* de Kayne) marquant alors le locatif, dans la mesure où "la plupart de ces verbes étant (aussi) des verbes intransitifs" et donc où "la préposition n'est pas conditionnée par le verbe, elle est en principe commutable avec d'autres prépositions locatives, telles que *vers, dans, sur...*"⁴ :

Je les lui attire	(les ennuis)	"complément d'intérêt"
Je les attire à lui	(les amis)	"complément de lieu"

Gaatone voit donc dans la forme non cliticisable à *lui* "la réalisation pronominale d'un complément de lieu, ne se différenciant de *y* que par le trait "humain" du complément" :

Elle va à lui
Je l'ai rappelé à moi
Je reviens à vous dans un instant

Cependant, ce sème ne pouvant être étendu à tous les compléments en à non cliticisables (les compléments de *penser, renoncer, tenir...* n'ayant rien d'un complément de lieu⁵), il faudrait alors supposer plusieurs à homonymes⁶.

L'hypothèse d'un complément de lieu [+humain] est certainement séduisante, d'autant plus que cela expliquerait qu'on lui substitue le clitique *y* pris alors dans sa fonction d'"adverbe de lieu". D'autre part, on a vu que Blanche-Benveniste (1973) note une relation de dépendance entre les formes *y* et à *lui* :

¹ Kayne (1975), p. 149.

² Gaatone (1984), p. 130.

³ Mais il remarque que tous ne peuvent être rangés sous la rubrique "objet d'intérêt", comme en témoignent les expressions *succéder, ressembler, survivre, être inférieur, supérieur, conforme...*

⁴ Gaatone (1984), p. 132.

⁵ Encore que cela ne soit pas certain. Ne dit-on pas : *Il nourrit de cruelles pensées à son endroit ?* On pourrait alors envisager que tous soient des expansions de "lieu".

⁶ Et Gaatone conclut sur l'extrême diversité de ces compléments.

"Tous les verbes qui ont *à lui* ont y [...]. L'inverse n'est pas vrai; il y a des verbes qui ont y sans avoir *à lui*, par exemple : y *acquiescer*, **acquiescer à lui*. Dans les paradigmes de ce type, la présence de *à lui* est subordonnée à celle de y; la présence du [+personnel] est subordonnée à celle du [-personnel]"¹.

En somme, là où Blanche-Benveniste suppose deux y homonymes, Kayne et Gaatone supposent deux prépositions homonymes. Les deux points de vue sont différents mais l'analyse est finalement la même. Dans les deux cas, on en vient à la conclusion qu'il s'agit de deux mécanismes syntaxiques distincts.

3.4.5.4. Le "triple à"

Cependant, il faut encore signaler que les compléments en *à* (véritables "datifs" au sens de "bénéficiaire") ne peuvent jamais représenter des phrases enchâssées, alors que cela est possible pour les compléments en *à** (non-datifs) :

Il pense à écrire un roman
 Il renonce à aller à cette soirée
 *Il sourit à [S]
 *Il obéit à [S]

Dans le cadre théorique de la Théorie Standard, nous avons alors envisagé une troisième hypothèse². En effet, il nous a semblé qu'il fallait considérer, non pas deux classes de verbes (et adjectifs), mais trois - dans la mesure où on observe en réalité trois comportements différents par rapport à y :

(1) La classe des expressions qui acceptent *lui*, mais jamais y, ni *à lui* :

Jean lui parle	(à Marie)
*Jean parle à elle	
Il lui donne un livre	(à Paul)
*Il donne un livre à lui	
Elle lui donne un nom	(à son roman)
*Elle y donne un nom	
Elle leur fait prendre l'air	(à ses vêtements)
*Elle y fait prendre l'air	
Ce livre lui est supérieur	(à celui de Paul)
*Ce livre y est supérieur	

(2) La classe des expressions qui acceptent *lui* (pour les compléments humains) et y (pour les compléments non humains), mais jamais *à lui* :

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 165.

² Cf. Oliviéri (1988).

Cela y ressemble	(à l'amour)
Elle lui ressemble	(à son frère)
*Elle ressemble à lui	
Il y a échappé	(au danger)
Il lui a échappé	(à Paul)
*Il a échappé à lui	

(3) La classe des expressions qui acceptent *y* et *à lui*, mais jamais *lui* :

Elle pense à cet événement	Elle y pense
Elle pense à Paul	Elle pense à lui
	?Elle y pense
Jean est allergique aux roses	Jean y est allergique
Jean est allergique à Paul	Jean est allergique à lui
	?Jean y est allergique

En conservant l'hypothèse selon laquelle il existe plusieurs prépositions homonymes, nous avons alors proposé de considérer trois prépositions *à*. Celle qui correspondrait au trait [+datif] de Kayne serait celle du type (1). Sémantiquement, cela se justifie par la notion d'"attribution" (de "destinataire", "de bénéficiaire" du procès) qui appelle un complément humain. Quand il s'agit d'un non humain, ce complément serait en quelque sorte personnifié. Par ailleurs, cette préposition n'admet pas de complément qui soit une phrase. La préposition du type (2) aurait un contenu sémantique vide, ce qui justifierait par conséquent l'opposition [+humain] / [-humain]. Cette préposition n'admet pas non plus de complément qui soit une phrase. Enfin, la préposition du type (3) pourrait effectivement être, dans bien des cas, une préposition de lieu. Le complément a la forme *à lui* pour les noms humains, *lui* pour les noms non humains. D'autre part, c'est la seule qui admette un complément qui soit une phrase. Ces trois prépositions se verraient alors attribuer les traits suivants :

\hat{a}_1 :	$\left \begin{array}{l} + \text{ datif} \\ - \text{ S} \end{array} \right $	parler
\hat{a}_2 :	$\left \begin{array}{l} - \text{ datif} \\ - \text{ S} \end{array} \right $	ressembler
\hat{a}_3 :	$\left \begin{array}{l} - \text{ datif} \\ + \text{ S} \end{array} \right $	penser

Si cette analyse était correcte, *y* proviendrait soit de compléments en \hat{a}_2 non humains, soit de compléments en \hat{a}_3 . Quand il s'agit d'un complément en \hat{a}_3 , *y* remplace naturellement les séquences [\hat{a}_3 - NP] où NP est non-humain et, à un niveau de langue moins recherché, celles où NP est humain. Il s'agirait alors d'une neutralisation de l'op-

position [+humain] / [-humain], rendue peut-être possible par le fait que ces compléments "semblent plutôt être des emplois métonymiques"¹:

penser à Paul	=	"penser à l'idée de Paul"
aller à Paul	=	"aller à l'endroit où est Paul"
être allergique à Paul	=	"être allergique à la présence de Paul"

Ces différentes prépositions entreraient aussi dans la construction des verbes pronominaux, ce qui expliquerait certains comportements "bizarres" par rapport à *y*. Sans modifier la restriction concernant les possibilités de combinaison des clitiques,

- les verbes comme *se confier* seraient sous-catégorisés en \hat{a}_1 :

Il se confie à son ami	→	Il se confie à lui
------------------------	---	--------------------

- les verbes comme *se consacrer* seraient sous-catégorisés en \hat{a}_2 :

Elle se consacre à son travail	→	Elle s'y consacre
Elle se consacre à ses enfants	→	Elle se consacre à eux,

- Les verbes comme *se fier* seraient sous-catégorisés en \hat{a}_3 :

Il se fie à ton jugement	→	Il s'y fie
Il se fie à son frère	→	Il se fie à lui
		?Il s'y fie
Il se fie à ce que tu lui as dit	→	Il s'y fie

Il est intéressant de constater que la partition que nous avons supposée entre les trois prépositions correspond à trois des paradigmes de P2 établis par Blanche-Benveniste (1973, 1984). La préposition \hat{a}_1 renvoie au paradigme [+pers, -complet], la préposition \hat{a}_2 au paradigme [+pers, +complet], et la préposition \hat{a}_3 correspond au paradigme [-pers, +complet]. Cependant, Blanche-Benveniste prévoit un quatrième paradigme [-pers, -complet] qui ne comporte que *y*. Dans notre analyse, ces verbes se construiraient avec \hat{a}_2 et l'absence de *lui* est implicitement reliée au fait que ces verbes n'admettent pas de complément humain.

3.5. EN

Alors que *y* correspond à un complément de la forme [\hat{a} - NP], le clitique *en* représente une séquence [*de* - NP]. Kayne (1975) montre que, comme *y*, il est invariable et peut référer à une autre personne que la troisième personne :

Il a parlé de toi et il en a dit du bien

De plus, il ne peut être quantifié par tous :

¹ Cf. Picabia (1970) citée dans Gaatone (1984).

*Il en parlera de tous

Aussi, Kayne suppose que, comme *y*, *en* est un pro-PP et se distingue donc des autres clitiques qui sont des NP.

Gross (1968) donne les exemples suivants qui montrent que les PP que représente *en* sont de natures diverses :

Jean rêve de cela	→	Jean en rêve
Il entoure sa maison de cette grille	→	Il en entoure sa maison
Il parle à Jean de son travail	→	Il en parle à Jean

Il remarque d'autre part que la source de *en* est généralement [non humain] :

"Les substantifs compléments de sujets ou de compléments directs, les compléments de verbes en *de N* ne se réduisent à *en* que s'ils sont /non humains/. Les substantifs compléments directs [...] se réduisent à *en* indépendamment de leur classe"¹.

Cependant, on a vu que cela ne se vérifiait pas dans le cas des compléments de verbes en *de*. D'autre part, dans sa valeur de complément adnominal, *en* est en concurrence avec le possessif *son*, comme le montre l'exemple suivant :

Il connaît la soeur de Marie	→	Il connaît sa soeur
		?Il en connaît la soeur

Il ne semble donc pas y avoir, ici, de restriction particulière à la pronominalisation en *en* qui serait liée au trait [+humain] ou [-humain] du complément. Peut-être faudrait-il cependant nuancer cette remarque car la phrase avec *en*, si elle n'est pas complètement exclue, paraît toutefois moins acceptable que la phrase avec le possessif.

Ainsi, à la différence de *y*, on ne peut a priori distinguer, pour *en*, une valeur adverbiale d'une valeur pronominale. Il n'entre pas dans une opposition humain/non-humain où il serait en opposition avec un autre pronom (comme *y* avec *lui*). Il représente toujours la séquence $pp[de + NP]$.

3.5.1. [de + NP défini]

Gross (1968) montre que *en* peut être complément d'un verbe ou d'une expression verbale :

Jean rêve de cela	→	Jean en rêve
Il parle à Jean de son travail	→	Il en parle à Jean
Il est content de cela	→	il en est content
Il a très peur de cela	→	Il en a très peur

¹ Gross (1968), p. 55.

En effet, il n'y a pas lieu de distinguer le "complément indirect" et le "complément d'adjectif" car leurs comportements sont identiques. A la structure profonde [*de N*], Gross (1968) applique la règle de substitution que nous avons déjà utilisée et qui remplace *N* par *lui*. Puis il énonce une "règle de réduction" qui transforme *de lui* en *en*. Enfin, la règle générale de "permutation" place *en* avant le verbe. Voici les règles qui permettent donc la dérivation de ce clitique dans le modèle de Gross :

[substitution]	$N = \textit{lui}$
[réduction de N]	$\textit{de lui} \rightarrow \textit{en}$
[ppv p.]	$V \textit{ppv} \rightarrow \textit{ppv V}$

Ainsi, nous pouvons appliquer ces règles à un exemple :

BASE	:	Il parle <i>de Paul</i>
[subst]	→	Il parle <i>de lui</i>
[réd. de N]	→	Il parle <i>en</i>
[ppv p.]	→	Il <i>en</i> parle

En réalité, pour que le processus de pronominalisation soit possible, les syntagmes nominaux doivent comporter un déterminant démonstratif dans la base. Comme nous l'avons vu précédemment, ce démonstratif est ensuite effacé par la règle [ce z.] :

		Il est fier <i>de ce garçon</i>
[subst]		Il est fier <i>de ce lui</i>
[ce z.]		Il est fier <i>de lui</i>
[réd. de N]		Il est fier <i>en</i>
[ppv p.]		Il <i>en</i> est fier

Pour sa part, Kayne (1975) envisage la possibilité d'obtenir *en* par dérivation, mais il préfère l'introduire comme tel dans la structure profonde sous le noeud PP - comme *y*. Dans ce cas, PL-CL déplace bien une pro-forme isolée et le fait qu'il s'agisse d'un PP et non d'un NP ne change rien :

BASE :		Il se souvient [pp en]
PL-CL	→	Il s'en souvient

Kayne précise que si toutefois une opération de pronominalisation existe, elle doit précéder PL-CL afin de dériver correctement la séquence suivante :

		Il se souvient de son voyage qui était réussi
BASE :		Il se souvient [pp de [NP son voyage [S qui était réussi]]]
	→	Il se souvient [pp en]
PL-CL	→	Il s'en souvient

Mais Kayne (1975) se pose la question de la formulation de PL-CL. En effet, si dans le cas des accusatifs et des datifs, elle déplace des pro-formes isolées, que déplace-t-elle lorsqu'il s'agit de *y* et *en* ? Il envisage la possibilité que PL-CL puisse alors déplacer la suite [PP de Pro_u]¹. Mais cette hypothèse poserait beaucoup de problèmes sur la manière de formuler PL-CL. Il hésite alors entre plusieurs solutions dont l'une consisterait à distinguer *y* et *en* des autres clitiques. La règle de placement de *en* serait alors une règle particulière telle que (a) ou (b) :

$$(a) \text{ PL-CL (en) : } \dots \underset{1}{V} \underset{2}{X} \underset{3}{en} \rightarrow 3 + 1 \ 2 \ \emptyset$$

$$(b) \text{ PL-CL (en) : } \dots \underset{1}{V} \underset{2}{X} \underset{3}{de + \text{Pro}_u} \rightarrow en + 1 \ 2 \ \emptyset$$

Mais cela ne permettrait pas de traiter parallèlement le déplacement de *y* et de *en*. Aussi, il propose que la description structurale de PL-CL inclue les symboles NP et PP². La règle PL-CL devient donc :

$$\text{PL-CL : } \dots \underset{1}{V} \underset{2}{X} \left| \begin{array}{c} [\text{PP } en/y] \\ [\text{NP pronom}] \end{array} \right| \underset{3}{} \rightarrow 3 + 1 \ 2 \ \emptyset$$

Cependant, *en* peut avoir des fonctions très diverses dans la phrase et il convient de considérer les cas où la structure source de *en* est différente de celle que nous venons de décrire.

3.5.2. Complétives

Comme *y*, *en* peut représenter une complétive :

Jean persuade Paul de ce que Pierre viendra → Jean en persuade Paul

Jean a peur de ce que Pierre vienne → Jean en a peur

L'analyse qu'en propose Gross (1968) est parallèle à celle des complétives en *à*. Ainsi, il suppose la structure profonde suivante³ :

de ce lui que P (ind. ou subj.)

A cette forme de base s'applique la règle :

que P (ind. ou subj.) → \emptyset

¹ Pro_u représente une proforme abstraite.

² Cf. Kayne (1975), p.119.

³ Dans le modèle de Gross (1968), la forme de base pour les complétives est donc :
(*à, de, ø*) *ce lui que P (ind. ou subj.)*

La séquence qui résulte de cette opération correspond alors à la forme sur laquelle les règles décrites plus haut opèrent. Nous pouvons illustrer cette dérivation par les exemples suivants :

Je doute de ce que tu y ailles

BASE : Je doute *de ce lui que tu y ailles*
 [Effacement] → Je doute *de ce lui*
 [subst] → Je doute *de lui*
 [réd. de N] → Je doute *en*
 [ppv p.] → J'*en* doute

Jean a peur de ce que Pierre vienne

BASE : Jean a peur *de ce lui que Pierre vienne*
 [Effacement] → Jean a peur *de ce lui*
 [subst] → Jean a peur *de lui*
 [réd. de N] → Jean a peur *en*
 [ppv p.] → Jean *en* a peur

Quant aux complétives non prépositionnelles qui sont sources de *en*, il s'agit en réalité des complétives prépositionnelles en *de*. Gross (1968) montre alors que la règle [pc z.] qui transformait les complétives en *à* est une règle générale qui s'applique aussi ici :

[pc z.] : (*de, à*) *ce que P (ind., subj.)* → *que P (ind., subj.)*

Ainsi, la phrase (a) devient (b) après application de [pc z.] :

(a) Je doute *de ce qu'il soit capable de venir*

(b) Je doute *qu'il soit capable de venir*

3.5.3. Relatives et Infinitives

On remarque que, lorsque la phrase enchâssée est une relative, le même mécanisme opère :

Je suis content de ce qu'elle achète

Je suis content de ce lui qu'elle achète

Je suis content de ce lui

Je suis content de lui

Je suis content de en

Cependant, il en va de même avec toutes les relatives en *de* ou en *à*, et ce, quel que soit le pronom relatif :

Je me souviens de ce dont tu m'as parlé

Je songe à ce dont tu m'as parlé

Je me souviens de ce qui s'est passé

Je pense à ce qui s'est passé

La règle que propose Gross (1968) et que nous avons évoquée plus haut¹ ne peut s'appliquer à de telles phrases, à moins de considérer que la forme de base du pronom relatif soit du type *lQUE + cas*. Il serait plus simple et plus naturel d'envisager que la pronominalisation s'effectue sur la structure profonde - avant la transformation des relatives. Comparons en effet les phrases suivantes :

[Je doute [PP de [NP cette chose [S tu m'as parlé de cette chose]]]]

[Je doute [PP de [NP [S il est capable de venir]]]]

[Je doute [PP de [NP mes sens]]]

[Il tient [PP à [NP cette chose [S tu lui as parlé de cette chose]]]]

[Il tient [PP à [NP [S Pierre vient]]]]

[Il tient [PP à [NP ce bijou]]]

Dans tous les cas, le syntagme prépositionnel source de *y* ou de *en* est composé de la préposition *à* ou *de* et d'un syntagme nominal. Ce syntagme nominal peut comporter seulement un déterminant et un nom mais peut aussi être remplacé par une phrase ou encore, dans le cas des relatives, être plus complexe et comporter, outre le déterminant et le nom, une phrase qualificative. Les formes de base seraient donc, pour *y* et *en* :

PP[(à, de) NP]

La règle de substitution devrait alors être modifiée comme suit :

[subst.] NP → lui

Le même phénomène se produit lorsque *de* introduit une infinitive. Là encore, il convient de distinguer les phrases où *de* figure en structure profonde des phrases où il est introduit par la règle transformationnelle. On observe les faits suivants :

(a) Il rêve de partir

Il rêve de ses vacances

(b) Il exige de partir en vacances

Il exige une indemnité

Dans l'exemple (a), la préposition *de* figure quelle que soit la nature du complément et peut être source pour *en*. Dans l'exemple (b), il est manifeste que la préposition, ne figurant que lorsque le complément est à l'infinitif, est une préposition "de surface". C'est pourquoi (b) ne peut être source de *en*. Les structures profondes de (a) et de (b) sont alors respectivement (a') et (b') :

(a') [Il rêve PP[de NP[S[il part]]]]

(b') S[Il exige NP[S'[il part en vacances]]]

¹ [que P → ∅].

Ce fait pourrait être un argument en faveur de notre hypothèse selon laquelle les règles permettant la pronominalisation opèrent sur la structure profonde et non sur des phrases déjà transformées.

3.5.4. Circonstants et complément d'agent

On sait que *en* peut, dans certaines conditions, représenter un circonstant¹. Ainsi, Gross (1968) signale qu'il est alors un adverbe de "conséquence", paraphrasable en "de ce fait, de cette manière" :

De ce fait, Pierre dort → Pierre en dort

En fait, comme on l'a vu dans la Section 1, il semble que *en* puisse représenter différents compléments circonstanciels dans la mesure où ils sont introduits par la préposition *de*. En tant que "complément circonstanciel", *en* représente des compléments de lieu, mais aussi d'autres circonstants tels que la "cause" ou l'"instrument" :

"lieu"	Il vient de la ville	→	Il en vient
"cause"	Il est mort de vieillesse	→	Il en est mort
"instr."	Il est muni d'un fusil	→	Il en est muni
	Il entoure sa maison de cette grille	→	Il en entoure sa maison

La structure profonde de ces PP n'est pas différente de celle des autres sources de *en* et l'analyse en sera la même :

Il vient [PP de la ville]
 Il vient [PP en]
 Il en vient
 Il entoure sa maison [PP de cette grille]
 Il entoure sa maison [PP en]
 Il en entoure sa maison

Cependant, il faut noter que tous les compléments circonstanciels introduits par *de* ne sont pas sources de *en* :

- complément de "manière" :

Il chante d'une voix de fausset	→	*Il en chante
Il sourit d'un air amusé	→	*Il en sourit
Il est mort de fatigue	→	*Il en est mort

- complément de "mesure" :

Jeanne grandit de deux centimètres	→	*Jeanne en grandit
Il recula de trois pas	→	*Il en recula

- complément de "temps" :

¹ Cf. Section 1, § 2.5.3.2.

Il vient de nuit → *Il en vient

Aussi, les conditions dans lesquelles *en* peut remplacer un complément à valeur circonstancielle ne semblent pas très claires. Nous avons proposé¹ de concevoir ces compléments comme étant à deux niveaux différents dans la phrase : ceux qui sont pronominalisables sous le noeud VP, les autres au niveau de S. Mais il n'est pas sûr que cette distinction soit pertinente. D'autre part, la notion de complément "circonstanciel" reste très vague, reposant essentiellement sur des critères sémantiques, somme toute relativement subjectifs.

En revanche, le complément d'agent, lorsqu'il a la structure [*de* + NP], peut également être pronominalisé en *en* :

Ce professeur est apprécié de ses élèves → Il en est apprécié
 Marie est aimée de ses enfants → Marie en est aimée

Certes, ici, *de* ne figure pas dans la forme de base représentée par la phrase active. Mais la transformation passive intervenant à une étape précédente - au niveau de la phrase simple - introduit un *de* qui permet - au cycle suivant - la pronominalisation.

3.5.5. Compléments directs indéfinis

Il est un autre usage de *en* qui ne semble pas correspondre d'abord à un complément en *de*, puisqu'il est complément direct. Il s'agit du clitique représentant un NP indéfini qui apparaît dans la phrase :

Paul a deux soeurs ; moi, j'*en* ai trois

Cependant, Kayne (1975) montre qu'il existe un indice de la présence d'un *de* à un niveau de représentation plus abstrait dans la construction détachée² :

Il en a trois, de soeurs

Ainsi, le mécanisme permettant de dériver cette occurrence de *en* serait approximativement le suivant :

Il a deux de soeurs
 Il a deux en

¹ Cf. Oliviéri (1988).

² Gaatone (1980) conteste cependant cette analyse : "rien ne prouve que le *de* séparant le déterminateur du nom doive être considéré comme sous-jacent. Etant donné les multiples emplois de ce mot, dont on sait qu'il est le plus fréquent en français, rien n'empêcherait d'y voir un pur instrument syntaxique, dépourvu de signification, tel que le *de* de diverses constructions dites appositives (*le moi de moi,...*), le *de* qui relie un adjectif à un pronom (*rien d'autre,...*)". Pour lui, ce *de* serait une "cheville syntaxique destinée à servir d'assiette à un nom de rappel [et] n'a donc aucun sens ni aucune existence sous-jacente, ni de lien particulier avec le substitut *en*". Ainsi, à cause de la diversité et la complexité des emplois de cette particule (*en*), il refuse une "solution unitaire" telle que les générativistes en cherchent pour *en* et pense qu'il doive "être engendré, à partir de sources multiples, par des règles de types divers, tant formelles que fonctionnelles et sémantiques".

Gross (1968) distingue cependant deux types de dérivations selon que *en* se substitue à un substantif dénombrable (a) ou qu'il représente un partitif (b) ou un indéfini pluriel (b') :

- | | | |
|------|------------------|--------------|
| (a) | Il en regarde un | (camarade) |
| (b) | Il en achète | (du pain) |
| (b') | Il en a | (des soeurs) |

3.5.5.1. Substantifs dénombrables

Lorsqu'il représente un substantif dénombrable, le nom que remplace *en* peut être accompagné d'un modifieur¹. Dans ce cas, il n'est pas effacé par la pronominalisation :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| Il en mange un gros | (gâteau) |
| Il en regarde deux qui partent | (camarades) |
| Il en voit plusieurs ² | (camarades) |
| Il n'en voit aucune | (fille) |

Mais Gross remarque que, si le déterminant est *quelques*, il n'est pas maintenu dans la même forme après la pronominalisation en *en*³ :

- Il a *quelques* camarades → Il en a *quelques-uns*

Quant au déterminant *chaque*, il semble interdire la pronominalisation⁴ :

- Il voit chaque camarade → *Il en voit chaque

D'autre part, alors que dans les exemples précédents *en* représente le nom seul, si le modifieur est un déterminant adverbial qui se construit avec la préposition *de*, *en* représente alors la séquence [*de* + N] :

- | | | |
|--------------|------------|----------------|
| Jean en voit | beaucoup | (de camarades) |
| | peu | |
| | trop | |
| | énormément | |
| | autant | |
| | davantage | |

¹ Comme le signale Gross (1968), les modifieurs de quantité et de qualité peuvent parfois se combiner (*Il en voit plusieurs qui partent*) mais pas toujours : **Il en voit plusieurs bons*. Remarquons cependant qu'on trouve dans la langue familière ou populaire la forme: ?*Il en voit plusieurs de bons*.

² Remarquons cependant que *Il en voit plusieurs* (ou *un*, ou *deux*) peut provenir de la forme *Il voit plusieurs camarades* ou de la forme *Il voit plusieurs de ces camarades*. Dans ce dernier cas, c'est la séquence [*de* + NP] que représente *en*, comme dans les formes de complément d'objet indirect, ou de complément de nom.

Gross (1968, p. 32) donne un autre exemple de ce type d'ambiguïté : la phrase *Il a consulté des médecins, j'en connais plusieurs* peut signifier *je connais plusieurs médecins* ou *je connais plusieurs de ces médecins*, phrases qui n'ont pas le même sens.

³ La forme de base de cet élément est probablement *quelques-uns* (qu'on ne pourrait pas déduire de *quelques*). Il faudrait alors supposer une règle d'effacement de *uns* en position de déterminant.

⁴ Selon Gross (1968, p. 29), "*chaque* n'est pas un élément de cette classe" et il faudrait sans doute le rapprocher des déterminants définis. En effet, la phrase *Il entend chaque bruit* signifie en réalité *Il entend tous les bruits*.

Pour expliquer ces faits, Gross (1968) suppose que la préposition *de* figure en structure profonde. Ainsi, la phrase (a) aurait la forme sous-jacente (b) à laquelle se serait appliquée la règle d'effacement de *de* (c) :

- (a) Elle achète une fleur
 (b) Elle achète_{NP}[une_{PP}[de fleur]]
 (c) *de* → ∅

Gross suppose donc une structure profonde pour ces syntagmes nominaux de la forme suivante où le déterminant indéfini peut comporter le *que* restrictif, X représente une séquence d'adjectifs préposés et Y une séquence de modificateurs postposés¹ :

NP[*Dét*_{indéf} X_{PP}[de N] Y]

Voici quelques exemples de tels NP :

NP[une_{PP}[de fleur]]
 NP[plusieurs_{PP}[de fleurs] rouges]
 NP[une jolie_{PP}[de fleur]]
 NP[une vieille_{PP}[de maison] qui me plaît]

A cette séquence, Gross (1968) applique les règles de [substitution] et de [réduction de N] qui opèrent régulièrement dans la formation de la *ppv en* :

BASE : NP[*Dét*_{indéf} X_{PP}[de N] Y]
 [subst.] → NP[*Dét*_{indéf} X_{PP}[de lui] Y]
 [réd. de N] → NP[*Dét*_{indéf} X_{PP}[en] Y]

Ces opérations sont illustrées comme suit :

BASE : Elle achète_{NP}[une jolie_{PP}[de fleur] rouge]
 [subst.] → Elle achète une jolie *de lui* rouge
 [réd. de N] → Elle achète une jolie *en* rouge

Cependant, Gross (1968) montre que la règle [*ppv p.*] ne peut opérer sur cette séquence, *en* étant séparé du verbe par l'adjectif *jolie* (X). Il propose alors une règle qui extrait *en* pour le placer juste après le verbe (ou juste avant le déterminant) :

[*en* extraction] : N = *Dét*_{indéf} X *en* Y → *en* *Dét*_{indéf} X Y

Après application de cette règle, [*ppv p.*] peut placer la *ppv* en position clitique² :

Elle achète une jolie *en* rouge

¹ Cf. Gross (1968), p. 58.

² Remarquons cependant que la règle PL-CL de Kayne offrirait l'avantage d'éviter [*en* extraction] (qui apparaît un peu comme une règle *ad hoc*) car elle permet de déplacer une pro-forme par-dessus divers constituants.

[*en extract.*] → Elle achète *en* une jolie rouge

[*ppv p.*] → Elle *en* achète une jolie rouge

3.5.5.2. Substantifs non dénombrables et indéfinis pluriels

Gross (1968) ne distingue pas les "partitifs" des "indéfinis pluriels" dans la mesure où ils semblent avoir un comportement en tous points identique :

Il en achète	(du pain)
	(de la viande)
	(des fonctionnaires)
Il en achète du frais	(pain)
Il en achète de la bonne	(viande)
Il en achète des bien placés	(fonctionnaires)
Il en achète beaucoup	(de pain)

Remarquons que si le nom est précédé de l'article indéfini pluriel *des*, c'est la séquence [des + N] que représente *en* :

Il en regarde	(des camarades)
C'en est	(des branches)

Gross (1968) analyse donc ces déterminants comme des déterminants complexes composés de *de* et d'un article défini générique :

$$\text{Dét}_p = \text{de Art}_g = \text{de (le, la, les)}^1$$

Ainsi, les phrases :

Il a des soeurs	→	Il en a
Il achète du pain	→	Il en achète
Il a de la chance	→	Il en a

ont la forme sous-jacente suivante :

Il a [<i>Dét_p</i> soeurs]	=	Il a [<i>de les</i> soeurs]
Il achète [<i>Dét_p</i> pain]	=	Il achète [<i>de le</i> pain]
Il a [<i>Dét_p</i> chance]	=	Il a [<i>de la</i> chance]

La séquence [*Dét_p* N] est alors remplacée par *en*. Dans la mesure où c'est la séquence [*Dét_p* N] qui est représentée par *en*, Gross montre qu'il est naturel que ce soit cette même séquence qui apparaisse en position détachée :

Il en a, des soeurs
 Il en achète, du pain
 Il en a, de la chance

¹ *Dét_p* = "déterminant partitif". Cf. Gross (1968), p. 38.

Gross signale cependant que lorsque ces syntagmes figurent dans un complément en *de*, le déterminant partitif doit être effacé, afin d'éviter la séquence **de de* :

Il entoure sa maison de [de les grilles] → Il entoure sa maison de grilles

A cet effet, Gross prévoit une "règle de cacophonie"¹ dont la formulation est la suivante :

$$de\ Art_g \rightarrow \emptyset / de -$$

Remarquons cependant que Gross suppose une grande différence entre la structure profonde des partitifs et indéfinis pluriels et celle des substantifs dénombrables. Bien qu'il n'utilise pas la formalisation que nous avons adoptée, il ne semble pas y avoir de contradiction entre la forme *un de livre* que pose Gross et l'interprétation que nous en avons faite qui est $NP[un\ PP[de\ livre]]$, où *en* représente donc le PP. Dans le cas des partitifs, tels qu'ils sont décrits par Gross, *en* - qui remplace $Dét_p\ N$ - ne représente plus un PP mais un NP.

3.5.5.3. Analyse unitaire

Aussi, Kayne (1975) unifie la description en proposant la même structure profonde pour les uns et pour les autres² :

$$NP[de + LE\ PP[de\ N]]^3$$

Ainsi, qu'ils soient "dénombrables" ou non, ces NP auraient la même forme de base :

Il a $NP[une\ PP[de\ soeur]]$

Il a $NP[des\ PP[de\ soeurs]]$

Il achète $NP[du\ PP[de\ pain]]$

Il a $NP[de\ la\ PP[de\ chance]]$

Le PP est alors remplacé par *en* et le déterminant complexe est effacé, après le placement de *en*, par la règle que nous appellerons $Dét_{EFF}$ (effacement du déterminant) et que Kayne formule ainsi⁴:

$$Dét_{EFF} : \begin{matrix} [de + LE (S)] & \rightarrow & \emptyset \emptyset^3 \\ 1 & 2 & 3 \end{matrix}$$

Il suppose donc la dérivation suivante :

Il a $NP[des\ PP[de\ soeurs]]$

Il a $NP[des\ PP[en]]$

PL-CL → Il en a des

$Dét_{EFF}$ → Il en a

¹ Cf. Gross (1967).

² Cf. Kayne (1975), p. 120.

³ LE symbolisant *le, la, les*.

⁴ La présence du symbole *S* dans cette règle permet de rendre compte des phrases du type *Elle en a qui sont rouges* (et non **Elle en a des qui sont rouges*).

Mais cette analyse, bien que séduisante, pose un certain nombre de problèmes. D'une part, la structure profonde envisagée pour ces syntagmes ne semble pas aller de soi. En effet, alors que dans tous les cas que nous avons étudiés jusque là *en* représentait manifestement la séquence [de + NP], ici il représente la séquence [de + N], séquence que Kayne continue d'appeler PP. Mais ce PP sans déterminant paraît un peu curieux. D'autre part, si le syntagme détaché correspond à [de N], c'est-à-dire au PP source de *en*, le problème se pose de "l'origine des syntagmes de type partitif qu'on trouve en position détachée"¹ dans les phrases :

- (a) Elle en a, des frères
- (b) Elle en a trois, des frères.

Dans le cas de (b), on trouve aussi la forme - plus acceptable d'ailleurs - *Elle en a trois, de frères*; mais dans (a), *de frères* est impossible. Kayne signale ce fait mais sans proposer d'explication, alors que, comme on l'a vu, le modèle de Gross (1968) rend très facilement compte de ce phénomène, la structure profonde n'étant pas la même dans les deux cas :

Il a [trois [de frères]] → Il en a trois, de frères
 Il a [de les frères] → Il en a, des frères

La phrase ?*Il en a trois, des frères* pourrait alors être le résultat d'une sorte de "télescopage" entre les deux constructions.

Enfin, lorsque le syntagme partitif se trouve dans un complément en *de*, on obtient, en appliquant les règles de Kayne :

Il entoure sa maison $_{PP}$ [de $_{NP}$ [de les $_{PP}$ [de grilles]]] .

On voit difficilement comment passer de cette structure à la structure superficielle attestée (a), même si dans ce cas c'est le PP le plus large qui est source de *en* (b) :

- (a) Il entoure sa maison de grilles
- (b) Il en entoure sa maison

3.5.5.3. Analyse alternative

Nous avons cependant envisagé une troisième hypothèse² inspirée d'une suggestion de Kayne (1975)³. Il s'agissait de supposer que la structure profonde des NP "partitifs" comporte un déterminant *Y*, qui aurait pour signifié "une partie", et un PP composé de *de* + *Art_g* + *N* :

$NP[Y \text{ }_{PP}[de \text{ }_{NP}[Artg \text{ } N]]]$

¹ Kayne (1975), pp. 122-123.

² Oliviéri (1988), p. 64.

³ Kayne (1975), p.119.

Les NP partitifs auraient alors la forme suivante :

Il a NP[Y PP[de NP[les fleurs]]]
 Il a NP[Y PP[de NP[le vin]]]
 Il a NP[Y PP[de NP[la chance]]]

Dans cette optique, le déterminant *Y* serait ensuite effacé après la pronominalisation en *en* du PP et après application de PL-CL.

Cette hypothèse présente plusieurs avantages. En premier lieu, *en* représente bien un PP et la structure de ce PP est conforme à celle des autres PP : *de + NP* (et non *de + N*). En second lieu, elle permet de rendre compte de la forme des syntagmes détachés. Il suffit d'appliquer la règle d'effacement de *Y* :

Il en a, [Y de les soeurs] → Il en a, des soeurs
 Il en boit, [Y de le vin] → Il en boit, du vin
 Il en a, [Y de la chance] → Il en a, de la chance

En troisième lieu, elle ne pose pas de problème lorsque le syntagme partitif se trouve dans un complément en *de*, si l'on accepte la "règle de cacophonie" de Gross :

BASE : Il entoure sa maison de [Y de les grilles]
 Eff. de *Y* → Il entoure sa maison de - de les grilles.
 "cacophonie" → Il entoure sa maison de grilles.

Reconsidérons maintenant le cas des substantifs "dénombrables". Si *Y* est le déterminant des NP partitifs, il se trouve en opposition avec les déterminants des NP dénombrables et on peut envisager pour ceux-là une structure profonde similaire :

Partitifs :

Il a *des fleurs* NP[Y PP[de NP[les fleurs]]]

Dénombrables¹ :

Il a *trois fleurs* NP[trois PP[de NP[les fleurs]]]

Il a *une fleur* NP[une PP[de NP[les fleurs]]]

Il a *plusieurs fleurs* NP[plusieurs PP[de NP[les fleurs]]]

Pour obtenir la forme de surface, nous avons d'abord supposé une règle d'effacement de l'article générique *les* qui ne s'applique que si le déterminant est autre que *Y* :

LES_{EFF} : *les* → ∅ / Dét. *de* – si Dét. ≠ *Y*

La règle d'effacement de *de* prévue par Gross et Kayne s'applique alors normalement. Voici un exemple d'application de ces règles :

¹ Dans ce cas, l'article générique serait toujours *les*, ce qui nous semble pouvoir être expliqué sémantiquement.

BASE : NP[trois PP[de NP[les fleurs]]]
 LES_{EFF} → [trois - de - \emptyset - fleurs]
 [*de* → \emptyset] → [trois - \emptyset - \emptyset - fleurs]

Mais si *en* représente le PP [de - les - N], le problème se pose alors de la forme des syntagmes détachés que l'on observe :

Il en a, [trois [de les fleurs]] (a) Il en a trois, de fleurs
 (a') ?Il en a trois, des fleurs
 Il en a, [une [de les fleurs]] (b) Il en a une, de fleur.

Nous avons alors supposé que l'opération de transformation consisterait à appliquer la règle LES_{EFF}, comme précédemment, et si (a') est moins acceptable que (a), cela s'expliquerait par le fait que la règle ne s'est pas appliquée. La différence entre (a) et (b) semble alors n'être qu'une question d'accord.

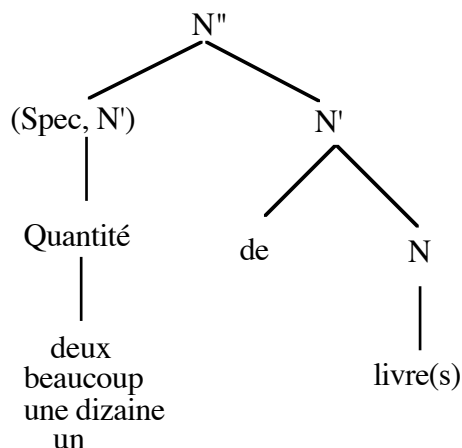
Cette analyse rejoint en partie celle de Milner (1978) qui supposait la structure suivante pour les expressions numériques :

Nombre	-	de	-	(le)	-	N
un	-	de	-	(le)	-	N
deux	-	de	-	(le)	-	N
\emptyset	-	de	-	(le)	-	N
beaucoup	-	de	-	(le)	-	N

Ainsi, l'article *des* correspondrait au nombre / \emptyset /, autrement dit, au nombre indéterminé. Il pose d'autre part les règles suivantes qui ressemblent à celles que nous avons établies :

- tout nombre différent de l'unité entraîne le pluriel du nom
- la séquence [de-le] est effacée si le nom de Nombre est spécifié
- *le* s'efface lorsque *de* est précédé d'un segment non nul
- *de* s'efface quand il est précédé d'un élément de Nombre non nul

Cependant, Milner (1978) ne prétend pas que, dans cette structure, *en* représente un PP. Ainsi, un peu plus loin, il propose la représentation suivante des NP quantitatifs où il suppose que tout N' soit introduit par un *de* qui serait effacé dans certaines conditions :



Aussi, Milner montre la différence entre les autres occurrences de *en* et celle-ci :

"*en* quantitatif, à la différence d'un pronom ordinaire, ne reprend pas un N'', mais un N', et donc, ne met pas en jeu l'identité référentielle en acte (puisque les indices sont assignés aux N'' entiers) : *en* "représente" un élément ou un groupe d'éléments sur la seule base de l'identité lexicale, en lui-même il n'a pas de référence particulière. *En*, par lui-même, marque seulement qu'il y a identité de la référence virtuelle, c'est-à-dire du sens "lexical"¹.

Comme on le voit, cette analyse se situe dans un cadre théorique qui annonce la version suivante du modèle chomskyen. Ce texte se trouve en quelque sorte à la charnière entre les deux époques et nous verrons que c'est dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage qu'il prendra toute sa valeur, dans la mesure où il donnera lieu à d'intéressants développements.

3.5.6. Compléments de noms

Une autre propriété de *en* est sa capacité à représenter un "complément de nom". Cela est en effet possible à cause de la structure de ces compléments : [*de* + NP]. Cependant, il convient de distinguer les compléments adnominaux qui se trouvent dans un NP "objet" (à droite du verbe) de ceux qui se trouvent dans un NP "sujet" (à gauche du verbe).

3.5.6.1. Dans un NP objet

Cette configuration est illustrée par les exemples suivants :

On en a nommé Jean président	(de l'organisation)
J'en croyais Jean l'auteur	(de ce livre)
Il en a approuvé la destruction	(de ce bâtiment)

¹ Milner (1978), p. 51-52.

De plus, Gross (1968) et Kayne (1975) montrent qu'il est possible de pronominaliser le dernier complément de nom d'une cascade de compléments du complément direct :

Il en examine l'extrémité du pied (de cette table)
 On en peindra le bout du pied gauche (de cette table)
 Il en a lu la première moitié de la première partie du premier chapitre (du livre)

Cependant, ils remarquent que ce mécanisme n'est pas généralisable :

*Elle en a pris les pattes du chien de l'auteur (du livre)

Kayne prétend que cette phrase est inacceptable, car

*"les pattes du chien de l'auteur se sont pas dans une relation appropriée avec le livre"*¹.

Il semble donc que la nature de la relation entre les substantifs reliés par *de* conditionne le processus de pronominalisation en *en*. C'est probablement, comme le montre Kayne, dans le cas où il s'agit d'une relation de déterminant à déterminé que la pronominalisation est permise.

Cela rejoint le cas des déterminants nominaux. Gross (1968) montre que certains substantifs jouent, au moins sémantiquement, des rôles de déterminants² :

Il en voit une bande (d'oiseaux)
 J'en ai une quantité considérable (de graines)
 Il en mange un morceau (de gâteau)
 Il en boit un verre (de vin)

Malgré ces restrictions, la structure profonde de ces compléments ne diffère en rien de celle des autres compléments en *de* et Gross (1968) pose la même forme de base, un NP démonstratif :

de ce lui

Les règles qu'il utilise pour la pronominalisation de ce syntagme sont par conséquent les mêmes que précédemment. Seule la règle [*en* extraction] est légèrement modifiée pour pouvoir s'appliquer aussi sur des schémas de NP :

[*en* extraction] : V X en → V en X.

Voici un exemple de ce type de dérivation tel que l'envisage Gross (1968) :

BASE : Il a approuvé la destruction *de ce bâtiment*
 [subst] → Il a approuvé la destruction *de ce lui*
 [ce z.] → Il a approuvé la destruction *de lui*
 [réd. de N] → Il a approuvé la destruction *en*
 [*en* extract] → Il a approuvé *en* la destruction

¹ Kayne (1975), p. 114.

² Cf. Gross (1968), p.32.

[*ppv p.*] → Il *en* a approuvé la destruction

En revanche, selon le modèle de Kayne (1975), le mécanisme de transformation est beaucoup plus simple, puisqu'il se réduit à une opération de déplacement :

BASE : Il a approuvé la destruction [_{PP} *en*]
 [PL-CL] → Il *en* a approuvé la destruction

3.5.6.2. Compléments de sujets

Si *en* représente toujours la même structure, [_{de} + NP], cet emploi de *en* n'est pas aussi fréquent que les autres et il semble bien que, comme le suggère Kayne (1975), ce procédé soit limité au style littéraire¹. Il est en tout état de cause ressenti comme témoignant d'un niveau de langue recherché, ainsi que le souligne Gross (1968).

Comme précédemment, Gross signale que la source de la *ppv* n'est pas limitée à la position de complément de sujet. En effet, elle peut aussi être le dernier NP d'une série non bornée :

L'extrémité du pied de cette table est usée → L'extrémité du pied *en* est usée

Cependant, la pronominalisation d'un PP inclus dans un NP sujet est soumise à de nombreuses contraintes. Tout d'abord, cette pronominalisation *en* est restreinte par la nature du verbe. Tous les auteurs précisent en effet qu'elle n'est possible qu'avec certains verbes mais nul ne définit avec précision la liste des verbes qui empêchent la pronominalisation du syntagme *en de*². Habituellement, on considère que ce mécanisme de pronominalisation est limité "au verbe *être* et aux prédicatifs apparentés (*sembler, paraître,...*)"³, comme le montrent les exemples suivants :

La première partie de ce livre est admirable

La première partie *en* est admirable

La première partie de ce livre provoquera un scandale

*La première partie *en* provoquera un scandale

La première partie de ce livre rappelle les romans policiers

*La première partie *en* rappelle les romans policiers

Une cheminée de cette maison fume

¹ Dans le langage courant, *en* est souvent omis. On dira facilement par exemple *La forme est admirable* au lieu de *La forme en est admirable*. Il en est de même lorsque le complément adnominal figure dans un NP complément direct : *J'avais relu certains passages (de cette lettre)*.

² Cf. Ruwet (1972), p. 50 : "Les conditions dans lesquelles *en* venant du sujet est inacceptable ne sont pas claires, et il y a sans doute des variations d'un informateur à l'autre. En général, *en* est toujours acceptable quand le verbe est *être*".

³ Kayne (1975), p. 185. Mais Ruwet (1972) montre que sont aussi possibles les verbes *mériter (de)*, *menacer (de)*, *exiger (de)*, *promettre (de)*,...

*Une cheminée en fume

La deuxième contrainte concerne la nature du substantif "sujet" :

Cette sorte de pied est vite usée → *Cette sorte en est vite usée
Le verre de vin est servi → *Le verre en est servi

Il faut sans doute considérer *cette sorte de, le verre de* comme des déterminants nominaux, comparables à *une bande de (copains), une équipe de (joueurs), etc...* Cela montre que la pronominalisation en *en* d'un PP inclus dans un NP sujet est limitée aux compléments adnominaux, à la différence de ceux inclus dans un NP complément direct¹. Ainsi s'expliquent les contrastes suivants :

Trois de ces poèmes sont admirables
*Trois en sont admirables
Elle en admire trois
Plusieurs fourchettes étaient sur la table
*Plusieurs en étaient sur la table
On en mettra plusieurs sur la table
Une voiture rouge serait trop chère
*Une rouge en serait trop chère
Il voudrait en acheter une rouge

La nature du substantif complément du sujet conditionne elle aussi la transformation. Si l'opposition [-humain]/[+humain] n'est pas pertinente lorsque le complément est inclus dans un NP objet, cela n'est pas le cas lorsqu'il est inclus dans un NP sujet. La pronominalisation en *en* est ici limitée aux noms non-humains² :

Le frère de Jean est gentil → *Le frère en est gentil
La voiture de Jean est rouge → *La voiture en est rouge

Dans ce cas, *en* est en distribution complémentaire avec le possessif³ :

Son frère est gentil
Sa voiture est rouge.

Enfin, comme pour les compléments de compléments directs, la nature du rapport entre les deux substantifs n'est pas indifférente pour la pronominalisation du complément adnominal. Ce doit être une relation de déterminant à déterminé, ou de sujet à prédicat⁴. Pour Dubois (1965), il s'agirait d'une relation sémantique de "possession", d'"origine" ou d'"agent".

¹ La structure des PP inclus dans un NP sujet sources de *en* serait donc $NP[NP\ pp[de\ NP]]\ V$, et la structure $NP[Dét\ pp[de\ NP]]\ V$ ne permettrait pas la pronominalisation du PP.

² Gross (1968), p. 25.

³ Si la règle qui interdit la pronominalisation de *en* pour les humains est effectivement une règle "puriste", alors on s'attend à ce qu'elle soit appliquée pour cet emploi de *en* qui relève, comme on l'a vu, d'un usage recherché.

⁴ Cf. Pinchon (1969), p. 160.

Pour Gross (1968), la source de la *ppv en* est un NP démonstratif complément de nom :

- Le toit de cette maison est rouge → Le toit en est rouge
 La forme de ce poème est admirable → La forme en est admirable
 Les applications de cette règle sont multiples → Les applications en sont multiples
 L'interprétation de ce texte est contestable → L'interprétation en est contestable

Selon Gross, la pronominalisation en *en* de ces syntagmes ne pose pas de problème et les mêmes règles opèrent. En revanche, il semblerait que la règle de permutation des *ppv* ne s'applique pas ici. En effet, Kayne montre que, si *en* provient d'un NP sujet, il a son origine à gauche du verbe auquel il est finalement attaché. La place de *en* correspond donc apparemment à la place du PP qu'il représente. Cependant, Kayne montre que ce n'est pas le cas, ce qu'on observe quand la phrase est négative :

- La forme de ce poème est admirable → La forme en est admirable
 La forme de ce poème n'est pas admirable → La forme n'en est pas admirable

Ruwet (1972) propose alors l'analyse suivante. Il envisage le cas où *en* provient d'un complément de nom dans un NP sujet, mais avec un complément à l'infinitif. En effet, dans ce cas, *en* est attaché à l'infinitif :

"Il existe toute une série de verbes¹, apparemment très différents les uns des autres - ne fût-ce que du point de vue sémantique - mais qui ont tous, dans la structure superficielle, un complément à l'infinitif (précédé ou non d'une préposition), et qui présentent la particularité suivante : si le sujet de ces verbes comporte un complément adnominal de forme *de NP*, et si on remplace ce complément par *en*, les phrases résultantes sont agrammaticales si *en* précède le verbe en question, mais elles sont grammaticales si, en quelque sorte, *en* "saute par-dessus" le verbe principal, pour être attaché à l'infinitif complément"².

On observe ainsi les faits suivants³ :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| L'auteur va en devenir célèbre | (de ce livre) |
| La solution vient d'en être trouvée | (de ce problème) |
| La porte semble en être fermée | (de la cathédrale) |

¹ *aller, venir de, sembler, devoir, pouvoir, commencer à, mériter de, menacer de, promettre de, risquer de, exiger de, être susceptible de...*

² Ruwet (1972), p. 50.

³ En réalité, les phrases : *l'auteur en va devenir célèbre, la porte en semble être fermée* n'ont pas toujours été agrammaticales. La règle de placement de *en* a seulement changé. Et ce changement de la règle justifie l'existence même de cette règle puisqu'il montre que la place de *en* n'est pas aléatoire.

Or, aucune des règles de placement de *en* ne permet de rendre compte de ces phrases. La règle [*ppv p.*] de Gross place la *ppv* avant la partie du verbe qui porte les affixes de temps et suppose de plus une permutation V / *ppv* qui n'existe pas ici. D'autre part, la règle de placement de clitiques (PL-CL) de Kayne n'est pas assez explicite quant à la forme de V dans la formulation de la règle :

"Le V de ...V X Pro... peut être un verbe fini, un participe présent, un infinitif"¹.

Ruwet (1972) propose alors une règle qui déplace le pro-PP vers la droite pour l'attacher au verbe qui suit, qu'il appelle EN-AVANT et qui est formulée comme suit² :

$$\text{EN-AVANT : } \begin{array}{cccccc} X - \text{NP}[Y - \text{PP}[\text{Pro}]] - Z - V - W & \rightarrow & 1 - 2 - \emptyset - 4 - 3+5 - 6 \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{array}$$

D'autre part, il suppose pour ces phrases une structure profonde très différente de la structure de surface, hypothèse rendue plausible par la présence de l'infinitif qui témoigne d'une transformation. Ainsi, la phrase (a) aurait la structure profonde (b) :

(a) La porte de la cathédrale semble être fermée
 (b) $P_1[\Delta \text{ semble } P_2[\text{NP}[la \text{ porte de la cathédrale}] \text{ VP}[\text{être fermée}]]]$

A cette structure profonde, Ruwet applique la règle de MONTEE DU SUJET³ afin d'obtenir la phrase attestée :

$$\text{MONTEE DU SUJET : } \begin{array}{cccccc} \Delta - V - [P \text{ NP} - X] - Y & \rightarrow & 3 - 2 - \emptyset - 4 - 5, \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 \end{array}$$

Lorsque le syntagme prépositionnel est pronominalisé, Ruwet montre qu'il faut ordonner la règle EN-AVANT avant celle de MONTEE DU SUJET ; on obtient alors la phrase correcte et la phrase agrammaticale est éliminée :

BASE : $S_1[\Delta \text{ semble } S_2[\text{NP}[la \text{ porte de la cathédrale}] \text{ VP}[\text{être fermée}]]]$
 PRONOM $\rightarrow S_1[\Delta \text{ semble } S_2[\text{NP}[la \text{ porte } en] \text{ VP}[\text{être fermée}]]]$
 EN-AVANT $\rightarrow S_1[\Delta \text{ semble } S_2[\text{NP}[la \text{ porte}] \text{ VP}[en \text{ être fermée}]]]$
 MONTEE DU SUJET $\rightarrow [la \text{ porte semble } en \text{ être fermée}]$

Cette analyse permet également de rendre compte du placement de *en* dans les phrases simples :

BASE : La forme de ce poème n'est pas admirable
 PRONOM \rightarrow La forme *en* n'est pas admirable
 EN-AVANT \rightarrow La forme *n'en* est pas admirable

¹ Kayne (1975), p. 193.

² Ruwet (1972), p. 54.

³ Cf. Ruwet (1972), p. 60.

Mais Kayne (1975) rejette la règle EN-AVANT de Ruwet. En effet, *en* serait alors placé par deux règles différentes selon son point d'origine (PL-CL ou EN-AVANT). Mais la règle de placement des clitiques ne peut opérer ici dans les mêmes conditions, puisque la description structurale de PL-CL précise que la pro-forme à déplacer doit se trouver à droite du verbe. Kayne en conclut qu'il faut d'abord déplacer *en* vers la droite. A cet effet, il propose alors une règle d'extraposition de *en* (EXTRAP-EN)

"qui tire *en* du NP sujet et le place à la fin du VP ou de S.[...] Un *en* ainsi placé par EXTRAP-EN sera après cela soumis à PL-CL et attaché au verbe, donnant le résultat voulu."¹

Il justifie ce double déplacement de *en* par le fait que les conditions d'application d'EXTRAP-EN sont très différentes de celles de PL-CL, car beaucoup plus limitées.

3.5.6.3. Le principe A/A

Kayne (1975) note cependant qu'il existe certaines restrictions à l'application de PL-CL. Ainsi, "PL-CL ne peut tirer *en* d'une structure dominée par le noeud PP"², comme le montre les exemples suivants :

Il en connaît l'auteur (du livre)
 *Il en téléphonera à l'auteur
 *Il en compte sur l'auteur
 *Il s'en est brouillé avec l'auteur

Il explique ce fait par un principe général de la grammaire, le principe A-sur-A, dont Chomsky (1968) donne la définition suivante :

"...si une transformation s'applique à une structure de la forme :

$$[P \dots [A \dots A] \dots P]$$

quel que soit A, elle doit alors être comprise comme s'appliquant au syntagme *maximal* du type A"³.

Cette formulation est celle que Kayne appelle la "formulation désambiguïsante". Comme elle ne permet pas de rendre compte avec précision des contraintes sur le déplacement de *en*, Kayne lui préfère celle qu'il appelle la "formulation absolue", et qui doit être conçue

"de façon à interdire absolument l'extraction par une transformation d'un syntagme de la catégorie A hors d'un syntagme plus large également de la catégorie A"⁴.

¹ Kayne (1975), p. 186.

² Kayne (1975), p. 113.

³ Chomsky (1968), p. 76.

⁴ Kayne (1975), p. 116.

Ainsi, un PP peut être tiré d'un NP où il est inclus, mais il ne peut l'être d'un PP où il est inclus, comme le montrent les exemples suivants :

- Il connaît_{NP}[l'auteur_{PP}[du livre]] → Il en connaît l'auteur
 Il voit_{NP}[trois_{PP}[de les filles]] → Il en voit trois
 Il téléphone_{PP}[à_{NP}[l'auteur_{PP}[du livre]]] → *Il en téléphone à l'auteur
 Il compte_{PP}[sur_{NP}[l'auteur_{PP}[du livre]]] → *Il en compte sur l'auteur
 Il sourit_{PP}[à_{NP}[trois_{PP}[de les filles]]] → *Il en sourit à trois

4. LA CONSTRUCTION FAIRE+INFINITIF

4.1. OPERATEUR CAUSATIF

Lorsqu'une phrase est enchâssée sous le verbe *faire*, on remarque que les clitiques non réfléchis sont attachés à ce verbe. De plus, le sujet de la phrase enchâssée devient complément. On observe ainsi les faits suivants :

- # Pierre fait # Jean travailler # #
 Pierre fait travailler Jean
 Pierre le fait travailler
 # Pierre fait # Jean lit ce roman # #
 Pierre fait lire ce roman à Jean
 Pierre lui fait lire ce roman
 Pierre le lui fait lire

Comme l'indique Gross (1968), "le sujet de la phrase noyau devient complément et le verbe est doté de l'auxiliaire *faire*"¹. On note également que le sujet devient complément direct si le verbe n'avait pas de complément direct, mais prépositionnel si le verbe avait un complément direct.

Pour Gross, *faire V* est une unité verbale différente des autres constructions infinitives. Ainsi, il soutient qu'il s'agit d'une seule unité qui se comporte comme un verbe simple à plusieurs égards. Outre que V ne peut pas comporter d'auxiliaire, n'a pas de temps indépendant de celui de *faire*, Gross montre également que V ne peut pas avoir de négation indépendamment de *faire* :

- *Pierre fait ne pas boire Jean
 Pierre ne lui fait pas boire de vin

D'autre part, il soutient que *faire V* se comporte comme un verbe simple vis à vis des *ppv* non réflexives comme le montre le contraste suivant :

- Jean pense lire ce roman → Jean pense le lire
 Pierre fait lire ce roman à Jean → Pierre le fait lire à Jean

¹ Gross (1968), p. 42.

Enfin, Gross (1968) et Kayne (1975) signalent que d'autres verbes que *faire* entrent dans la "construction causative", tels les verbes *voir*, *entendre*, *laisser*, *regarder*, *écouter* et, occasionnellement, *sentir*, *envoyer* :

Pierre voit Jean lire un roman → Jean lui en voit lire un
 Pierre entend Jean lire un roman → Jean lui en entend lire un
 Pierre laisse Jean lire un roman → Jean lui en laisse lire un

4.2. LA TRANSFORMATION FI

4.2.1. FI / INS-A

Afin de rendre compte de la construction causative, Kayne (1975) propose une règle transformationnelle (FI) qui a pour effet de changer l'ordre relatif du sujet et du verbe de la phrase enchâssée. Il en donne la formulation suivante où *faire* représente l'ensemble des verbes qui entrent dans cette construction :

FI : X - faire - NP - V - (NP) - Y → 1 2 4 5 3 6
 1 2 3 4 5 6

Cette transformation est illustrée comme suit :

Jean fera [son amie partir]
 FI → Jean fera [partir son amie]

Cependant, lorsque l'infinitif est suivi d'un NP objet, le sujet de la phrase enchâssée devient un complément datif. Aussi, Kayne établit une autre règle qui a pour effet d'insérer la préposition *à*, transformant par là le NP en PP¹ :

INS-A : X - faire - V - NP - NP - Y → 1 2 3 4 à 5 6
 1 2 3 4 5 6

Les deux règles opèrent successivement comme suit :

Jean fera [son enfant boire un peu de vin]
 FI → Jean fera [boire un peu de vin son enfant]
 INS-A → Jean fera [boire un peu de vin à son enfant]

Mais, contrairement à Gross (1968), Kayne soutient que *faire* + V ne forment pas un verbe complexe qui serait dominé par V. En effet, alors qu'il avait supposé que la séquence [clitique + V] est dominée par le noeud V parce que ni le clitique, ni V ne peuvent être effacés indépendamment l'un de l'autre dans les structures conjointes, il montre que ce n'est pas le cas de *faire* + V² :

Marie le lira et le déchirera
 *Marie le lira et déchirera
 *Marie l'a lu et a déchiré

¹ Cf. Kayne (1975), p. 314.

² Cf. Kayne (1975), p. 209.

Marie le fera lire à Jean et le fera déchirer par Paul

Marie le fera lire à Jean et déchirer par Paul

Marie fera danser Jean et fera chanter Paul

Marie fera danser Jean et chanter Paul

4.2.2. FI et PL-CL

D'autre part, Kayne montre que PL-CL ne peut pas précéder FI (p. 255). En effet, on sait que les clitiques apparaissent à gauche de *faire* :

Elle fera manger ce gâteau à Jean

Elle le lui fera manger

*Elle fera le manger à Jean

On voit que dans cette construction, *faire* peut être lui-même précédé en structure superficielle par un clitique correspondant à l'objet profond du verbe enchâssé. Il en est de même pour *laisser* :

Elle laissera manger ce gâteau à Jean

Elle le laissera manger à Jean

*Elle laissera le manger à Jean

*Elle le laissera Jean manger

Or, avec les autres verbes, les clitiques ne peuvent monter à partir de complétives, ni de compléments à l'infinitif :

*Elle le voudrait manger

*Je la croyais connaître

Elle voudrait que tu lui téléphones

*Elle lui voudrait que tu téléphones

Cette impossibilité est due au fait que PL-CL ne peut extraire un pronom d'un S enchâssé¹. Dans l'exemple suivant, la présence du noeud S empêche le clitique d'être placé à gauche de *vouloir* :

elle voudrait manger ce gâteau

NP_i vouloir [_S NP_i manger ce gâteau]

EQUI elle voudrait [_S manger ce gâteau]

PL-CL elle voudrait [le manger]

Mais dans le cas de la construction *faire*+infinitif, la dérivation est différente :

Elle fera manger ce gâteau à Jean

NP V [_S NP V NP]

Elle fera [_S Jean manger le]

Elle fera - Jean - manger - le

FI, INS-A Elle fera - manger le - à Jean

¹ Cf. Kayne (1975), p. 257.

PL-CL Elle le fera manger à Jean

Ces faits amènent Kayne à supposer que "PL-CL peut extraire un pronom d'un S enchâssé dont le verbe est à l'infinitif si, ce faisant, il ne croise pas le sujet de ce S"¹. Par conséquent, EQUI doit s'appliquer après PL-CL pour que le sujet enchâssé empêche le clitique de s'attacher au verbe *vouloir* :

	elle voudrait manger ce gâteau
	NP _i vouloir [_P NP _i manger ce gâteau]
	NP _i vouloir [_P NP _i manger le]
PL-CL	elle voudrait [elle le manger]
EQUI	elle voudrait [le manger]

Kayne propose alors d'introduire dans la description structurale de PL-CL la sous-suite NP V X qui exigerait que le verbe auquel les clitiques sont attachés soit précédé d'un NP et donc empêcherait l'infinitif enchâssé de satisfaire au terme V :

PL-CL :	W	NP	V	X	Pro	Y	→	1.2.5+3.4.
	1	2	3	4	5	6		

Il faut donc concevoir deux types de dérivation différents :

	Elle laissera [_S Jean manger le]
FI, INS-A	Elle laissera - manger le - à Jean
PL-CL	Elle le laissera manger à Jean
	Elle laissera Jean _i [_S lui _i manger le]
PL-CL	Elle laissera Jean [lui le manger]
Eff lui	Elle laissera Jean le manger

Il en va de même pour *en* et *y*. Les phrases avec *les* montrent que *en* ne peut pas "monter" jusqu'à *laisser* puisque FI ne s'est pas appliqué. En revanche, *en* "monte" bien dans le second cas parce que FI s'est appliqué avant :

On les laissera manger trois gâteaux
 On les laissera en manger trois
 *On les en laissera manger trois
 On leur laissera manger trois gâteaux
 On leur en laissera manger trois
 ?On leur laissera en manger trois

De même, dans le cas d'un déplacement d'un *en* provenant du sujet enchâssé, Kayne montre que *en* n'aurait pu être soumis à aucun déplacement vers la droite avant FI :

	Jean a fait sauter trois ponts
	Jean en a fait sauter trois
BASE	: Jean fera [_S trois-en sauter]

¹ Kayne (1975), p. 258.

FI	→	Jean fera sauter trois-en
PL-CL	→	Jean en fera sauter trois

Il en ressort que PL-CL ne peut pas s'appliquer à l'intérieur de la phrase enchâssée sous *faire*. Aussi Kayne conclut-il que PL-CL n'est pas une règle cyclique mais post-cyclique¹. Ainsi, dans la phrase suivante, Kayne suppose que les placements de *le* et de *lui* sont simultanés :

BASE	:	Elle fera [lui manger le]
FI / INS-A	→	Elle fera - manger le - à lui
PL-CL	→	Elle le lui fera manger à
Effacer à	→	Elle le lui fera manger

4.2.3. Contraintes

4.2.3.1. Condition du Sujet Spécifié

Cependant, Kayne (1975) montre que les règles établies jusqu'ici doivent être soumises à d'autres conditions. En effet, si des phrases de la forme NP V à NP, avec un *à* datif, sont enchâssées sous *faire* ou *laisser*, FI peut s'appliquer en intervertissant le verbe et le sujet enchâssé et cela donnerait après application de PL-CL des phrases agrammaticales :

- (a) je ferai écrire mon ami à sa soeur malade
*je lui ferai écrire mon ami
- (b) je ferai connaître cette fille à mon ami
je lui ferai connaître cette fille

En effet, si ces phrases présentent la même structure superficielle, elles diffèrent en structure profonde. Dans (a), *à* NP correspond au datif de la phrase enchâssée, alors que dans (b), *à* NP correspond au sujet de la phrase enchâssée déplacé par FI :

- (a) je ferai [mon ami écrire à sa soeur malade]
- (b) je ferai [mon ami connaître cette fille]

Dans ce cas de figure, le complément au datif n'est donc pas cliticisable. Pour rendre compte de cette impossibilité, Kayne fait appel à la "Condition du Sujet Spécifié" selon laquelle "une pro-forme ne peut pas être tirée d'une phrase enchâssée si, ce faisant, on la fait passer par-dessus le sujet"² :

"aucune règle ne peut mettre en jeu X, Y dans la structure
... X ... [S ... Z... WYV ...] où Z est le sujet de WYV"³

¹ Cf. Kayne (1975), p. 263-265.

² Kayne (1975), p. 271.

³ Chomsky (1973), p. 113.

Dans le cas de PL-CL, X serait le verbe auquel la pro-forme est attachée et Y la pro-forme cliticisable. Cette formulation permet d'opérer une distinction correcte entre sujet sous-jacent et datif sous-jacent dans la construction avec FI. De la sorte, le sujet de la phrase enchâssée peut être cliticisé alors que le datif ne peut pas l'être, comme on le voit dans la dérivation de (a) :

(a)		je ferai écrire mon ami à sa soeur malade
BASE	:	je ferai [mon ami écrire à sa soeur malade]
FI	→	je ferai écrire [mon ami à sa soeur malade]

Le datif à *sa soeur malade* ne peut donc passer par-dessus le sujet *mon ami*. Le sujet est en revanche cliticisable :

PL-CL	→	je le ferai écrire à sa soeur malade
-------	---	--------------------------------------

Au contraire, la dérivation de la phrase (b) ne pose pas de problème :

(b)		je ferai connaître cette fille à mon ami
		je ferai [mon ami connaître cette fille]
FI	→	je ferai [connaître cette fille mon ami]
INS-A	→	je ferai [connaître cette fille à mon ami]
PL-CL	→	je lui ferai connaître cette fille

D'autre part, Kayne montre que la Condition du Sujet Spécifié permet également d'expliquer pourquoi le pro-prédicat *le* ne peut apparaître dans la construction avec FI. En effet, alors que la phrase simple autorise PL-CL, la phrase avec *faire* l'interdit :

Jean devient complètement fou
 Jean le devient
 cela fera devenir Jean complètement fou
 *cela le fera devenir Jean

Cette impossibilité est due à la Condition du Sujet Spécifié appliquée à la structure suivante où X = *faire*, Y = *le* et Z = *Jean* :

cela fera devenir [_S Jean le]

Il est cependant un cas où le complément datif ne dérive pas d'un sujet sous-jacent et où il est pourtant cliticisable :

Ils m'ont fait disparaître ma voiture
 On lui fera mourir son chien
 Les cachets lui ont fait enfler le bras

Kayne explique ce phénomène par le fait que ces datifs n'ont pas leur origine dans la phrase enchâssée mais sont des compléments profonds de faire. En effet, il montre que les phrases suivantes sont impossibles car il s'agit de verbes intransitifs :

*ma voiture m'a disparu

*son chien lui mourra

Par conséquent, la Condition du Sujet Spécifié ne concerne pas ces éléments que Kayne (1975) suppose être dans le S supérieur :

		Les cachets lui ont fait enfler le bras
BASE	:	Les cachets ont fait [_S le bras enfler] à lui
FI	→	Les cachets ont fait enfler le bras à lui
PL-CL	→	Les cachets lui ont fait enfler le bras

Il en conclut donc que la règle de l'inaliénable doit s'appliquer avant FI.

4.2.3.2. Exception à la Condition du Sujet Spécifié

Kayne relève pourtant un cas où la Condition du sujet spécifié semble violée. Il s'agit du déplacement de *y* et *en* après FI¹. En effet, en face de (a), on trouve (b) :

- (a) Cela fera répondre Jean à ses parents
*Cela leur fera répondre Jean
- (b) Cela fera répondre Jean à vos questions
Cela y fera répondre Jean
Cela fera aller Jean à Paris
Cela y fera aller Jean
Cela fait penser tout le monde à la guerre
Cela y fait penser tout le monde
Elle fera sortir Jean de cette chambre
Elle en fera sortir Jean
On essaiera de faire parler ton ami de son voyage
On essaiera d'en faire parler ton ami

Or, les phrases (b) devraient être exclues, car la condition devrait s'appliquer à la structure produite par FI telle que :

		On essaiera d'en faire parler ton ami
		faire [_S [_{NP} ton ami] parler [_{PP} en]]
FI	→	faire parler [_S [_{NP} ton ami] [_{PP} en]]

Kayne montre encore que le même phénomène est observé dans les structures telles que [*croire* + NP + complément] :

Jean est antipathique à Marie
Jean lui est antipathique

¹ Kayne (1975), p. 283.

On croit Jean antipathique à Marie
 *On lui croit Jean antipathique
 On croit Jean fidèle à ses principes
 On y croit Jean fidèle
 Tout le monde croit Jean digne de cet honneur
 Tout le monde en croit Jean digne

Kayne (1975) n'apporte pas de solution à ce problème¹, "si bien que le comportement de *y*, *en* dans ces constructions doit être considéré comme une exception, au moins temporairement inexplicée, à la Condition du Sujet Spécifié"².

Wehrli (1983) propose cependant d'expliquer ce phénomène en d'autres termes. Il soutient que la Condition du Sujet Spécifié n'est pas en cause dans la construction causative et établit le principe suivant qui suppose une partition entre *y* et *en* d'une part et les clitiques datifs d'autre part :

"un clitique de la classe C attaché au complexe *faire*_à V_{inf} est interprété comme le sujet de V_{inf}, où C est la classe des clitiques qui peuvent être [+datif], c'est-à-dire *me, te, se, nous, vous, lui, leur*."³

4.2.4. FI et PL-SE

Les clitiques réfléchis ont un comportement original dans la construction causative. Ils se comportent comme les autres clitiques en ce qu'ils peuvent apparaître attachés à *faire*, comme on le voit dans les exemples (a) :

- (a) Jean me fera connaître à Marie
 Jean se fera connaître à Marie
 *Jean fera se connaître à Marie
 Elle lui fera laver les mains par Marie
 Elle se fera laver les mains par Marie
 *Elle fera se laver les mains par Marie
 Cela me fait rire
 Elles se font rire
 *Elles font se rire
 Elle voulait te faire passer pour fou
 Elle voulait se faire passer pour folle
 *Elle voulait faire se passer pour folle

¹ Cf. à ce sujet Rouveret et Vergnaud (1980) qui suggèrent qu'une distinction entre "sujets opaques" et "sujets transparents" permettrait d'expliquer ce phénomène. D'autre part, cf. la discussion qui oppose Postal (1981) et Quicoli (1980), (1981), (1982), (1984) à propos de la validité de la Condition du Sujet Spécifié.

² Kayne (1975), p. 288.

³ Wehrli (1983), p. 185.

Mais Kayne (1975) montre qu'à la différence des autres clitiques objets, un *se* correspondant à un objet sous-jacent de l'infinitif peut se trouver attaché à cet infinitif même si FI s'est appliqué :

- (b) Tu n'aurais pas dû laisser *se* dénoncer ton fils¹
 *Paul laissera la dénoncer son fils
 J'essaierai de faire *s'*acheter des chaussures à mon mari
 *J'essaierai de faire vous acheter des chaussures à mon mari
 Je voudrais bien faire *se* laver les mains à mes enfants
 *Elle voudrait bien faire lui laver les mains à ses enfants

Dans la construction à FI, *se* peut donc être attaché soit à *faire*, soit à l'infinitif, tandis que les autres clitiques ne peuvent être attachés qu'à *faire*. De plus, l'interprétation de *se* diffère. Dans les exemples (b), *se* est coréférentiel avec le sujet sous-jacent de l'infinitif (*ton fils, mon mari, mes enfants*), tandis que dans (a), il est coréférentiel avec le sujet de *faire* (*Jean, elle, elles, elle*). Ainsi, dans ce cas, il ne peut être placé devant l'infinitif.

L'explication de Kayne fait appel à l'ordre d'application des règles et au cycle transformationnel. Alors que PL-SE est une règle cyclique qui opère dans les limites d'un seul S, PL-CL est une règle post-cyclique. En conséquence, PL-SE doit précéder FI/INS-A, tandis que PL-CL s'applique après FI/INS-A, comme l'illustrent les exemples suivants :

(1) *se* est datif :

BASE	:	... faire [mes enfants _i laver les mains à Pro _i]
1° cycle		
PL-SE	→	... faire [mes enfants _i Pro _{i+R} +laver les mains]
	→	... faire [mes enfants <i>se</i> +laver les mains]
2° cycle		
FI	→	... faire [_v <i>se</i> +laver les mains] mes enfants
INS-A	→	... faire [_v <i>se</i> +laver les mains] à mes enfants

(2) *se* est accusatif² :

BASE	:	Jean _i fera [_s Marie connaître Pro _i]
1° cycle		
PL-SE	→	ne peut s'appliquer car les deux NP coréférentiels ne sont pas dans le même S

¹ Kayne cite encore les exemples suivants :

Le choc a fait s'évanouir la jeune femme
 Les nombreuses insultes ont fait s'en aller le jeune homme
 Un malentendu a fait s'entre-tuer la plupart des soldats
 Voilà ce qui l'a fait s'en prendre à son patron

² Notons que, dans ce cas, FI/INS-A doit précéder PL-SE au 2° cycle afin de ne pas violer la Condition du Sujet Spécifié.

2° cycle

- FI → Jean_i fera connaître Pro_i à Marie
 PL-SE → Jean_i Pro_{i+R} fera connaître à Marie
 → Jean se fera connaître à Marie

(2) *se* représente le sujet sous-jacent :

BASE : Elle_i fera [_S Pro_i passer pour folle]

1° cycle

- PL-SE → ne peut s'appliquer car les deux NP coréférentiels ne sont pas dans le même S

2° cycle

- FI → Elle_i fera passer Pro_i pour folle
 PL-SE → Elle_i Pro_{i+R} fera passer pour folle
 → Elle se fera passer pour folle

Les exemples suivants montrent l'application de ces règles dans des phrases plus complexes. Considérons tout d'abord le cas où PL-SE s'applique entre deux applications de FI :

Sa mère a fait se faire avorter la jeune fille

BASE : Sa mère a fait [_S la jeune fille_i faire [_S Pro_i avorter]]

1° cycle : ∅

2° cycle :

- FI → sa mère a fait [_S la jeune fille_i faire avorter Pro_i]
 PL-SE → sa mère a fait [_S la jeune fille_i Pro_{i+R} faire avorter]
 → sa mère a fait [_S la jeune fille se faire avorter]

3° cycle :

- FI → sa mère a fait se faire avorter la jeune fille

La dérivation suivante est un exemple de double déplacement de clitiques :

Ils se faisaient se laver les mains (l'un à l'autre)

BASE : ils_i faisaient [_S Pro_i laver les mains à Pro_i]

1° cycle

PL-SE ils_i faisaient [_S Pro_i se laver les mains]

2° cycle

- FI / INS-A → ils_i faisaient se laver les mains à Pro_i
 PL-SE → ils se faisaient se laver les mains

		Elle lui a fait se laver les mains
BASE	:	Elle a fait [_S lui _i laver les mains à Pro _i]
1° cycle		
PL-SE		Elle a fait [_S lui _i se laver les mains]
2° cycle		
FI / INS-A	→	Elle a fait se laver les mains à lui
Post-cycliquement :		
PL-CL	→	Elle lui a fait se laver les mains

Enfin, ce dernier exemple montre une dérivation où figurent trois clitiques, *lui*, *se* et *en* :

		sa mère lui en a fait s'en griller un
BASE	:	sa mère a fait [_S elle _i griller un-en à Pro _i]
1° cycle		
PL-SE		sa mère a fait [_S elle se griller un-en]
2° cycle		
FI / INS-A	→	sa mère a fait se griller un-en à elle
Post-cycliquement :		
PL-CL	→	sa mère lui en a fait s'en griller un

Les différentes règles s'appliquent donc dans l'ordre suivant :

PL-SE FI PL-SE ou PL-CL.

Kayne (1975) apporte ainsi une formalisation à l'idée exprimée par Gross (1968) selon laquelle "l'opérateur causatif peut s'appliquer à des phrases qui contiennent déjà [des *ppv* réflexives]"¹.

5. CONCLUSION

Dans cette section, nous avons tenté de montrer comment la Théorie Standard - et la Théorie Standard Etendue - permettait de rendre compte des phénomènes de pronominalisation en français. Le mécanisme est globalement le suivant : (1) substitution d'un pronom à un NP ou insertion d'une pro-forme sous le noeud NP ; (2) placement en position clitique de ce pronom. Pour ce faire, diverses règles transformationnelles sont proposées, quelquefois très proches les unes des autres et parfois opposées. Le modèle permet en effet une certaine latitude et la nature des règles varie selon les linguistes.

¹ Gross (1968), p. 43.

On remarque cependant que les transformations qui sont envisagées correspondent généralement à une certaine “intuition”. Les dérivations sont conçues de telle sorte que le locuteur admet volontiers les mécanismes sous-jacents supposés. Il est en effet plausible que les pronoms, qui correspondent à certains types de compléments, soient d'abord placés à droite du verbe, puis déplacés en position clitique. Ce type de transformation ne “choque” pas, et ce modèle permet au pédagogue d'enseigner la grammaire de manière assez simple et certainement plus efficace qu'avec les modèles traditionnels. Cependant, la complexité des faits linguistiques a conduit les linguistes à multiplier les transformations possibles. En conséquence, les règles ont dû être contraintes afin d'empêcher la surgénération. C'est ce que l'on observe notamment avec la transformation FI. Kayne (1975) a alors fait appel à un principe général, la Condition du Sujet Spécifié, pour empêcher cette transformation de s'appliquer dans certaines configurations, où elle produirait des phrases agrammaticales. Mais d'autres faits viennent alors contredire cette condition, remettant alors en cause l'ensemble de l'analyse.

C'est justement ce type de raisonnement qui a conduit Chomsky à abandonner le modèle standard et à élaborer le modèle ultérieur, la Théorie du Gouvernement et du Liage. En effet, comme on l'a vu, à ce stade de la théorie tout était possible. On pouvait inventer n'importe quelle transformation, pourvu que l'on puisse dériver les formes attestées, et ces règles ressemblaient trop souvent à des règles *ad hoc*, perdant par là tout pouvoir explicatif. Ainsi, les différentes règles imaginées pour le placement de *en* laissent parfois le lecteur perplexe. Les arguments avancés alors par les linguistes pour justifier du bien-fondé de l'existence de telle règle ou de l'ordre respectif de deux transformations ne semblent pas toujours convaincants. D'autre part, même en multipliant les transformations et les types de dérivations possibles, le modèle n'a pas permis de tout expliquer, ce qui était pourtant l'ambition des générativistes. Ainsi, un certain nombre de problèmes restent sans solution, comme par exemple le comportement des clitiques dans la construction causative.

Cependant, il nous semble intéressant d'illustrer ici le passage de la Théorie Standard à la Théorie du Gouvernement et du Liage. Nous choisirons pour cela un phénomène pour lequel Kayne a proposé plusieurs analyses, qui correspondent à différentes étapes de la théorie chomskyenne. Il s'agit du problème concernant la place du clitique dans les phrases comportant un infinitif, exemplifié comme suit :

- (a) Paul a voulu le lire
- (b) *Paul l'a voulu lire

Dans le cadre de la Théorie Standard Étendue, on a vu que Kayne (1975) soutenait que le clitique ne pouvait être extrait d'un S enchâssé. Il s'agit en fait d'une conséquence de la Condition du Sujet Spécifié combinée à l'ordre d'application des règles. Etant donné que

EQUI doit s'appliquer après PL-CL, au moment de l'application de PL-CL, la phrase enchâssée contient un sujet qui empêche le clitique d'être extrait. La dérivation de la phrase attestée (a) est alors la suivante :

BASE	:	[_{NP_i} Paul] a voulu [_{S'} [_{NP_i} Paul] lire [_{Pro}]]
PL-CL	:	[_{NP_i} Paul] a voulu [_{S'} [_{NP_i} Paul] le lire]
EQUI	:	[Paul a voulu le lire]

Par la suite, la Condition du Sujet Spécifié est regroupée avec la Condition sur les Phrases à Temps Fini sous la Condition d'Opacité, indépendamment des faits considérés ici. Cette condition opère désormais au niveau de la Forme Logique et spécifie que dans une structure de la forme [_S ... Z ... Y ...], où Z est le sujet de S et où Y se trouve dans le domaine de Z, si Y est une anaphore, alors Y doit être liée dans S. On voit alors apparaître de nouvelles notions, comme celle d'anaphore. Dans le problème qui nous intéresse ici, l'anaphore est la trace laissée par le déplacement du clitique. D'autre part, le "domaine" doit être compris comme le champ de c-commande¹. En d'autres termes, Y doit être c-commandé par Z. Kayne (1980) montre que dans la phrase (a), [_{NP_i} e] est une anaphore dans le domaine du sujet de S, liée dans ce domaine, puisqu'elle est co-indicée avec *le*. La phrase respecte alors la Condition d'Opacité. En revanche, cette condition est violée en (b) car l'antécédent *le* de la trace ne se trouve pas dans le S contenant le Z (PRO) qui c-commande Y (trace laissée par PL-CL) :

- (a) J'ai voulu [_S PRO le lire [_{NP_i} e]]
 (b) *Je l'ai voulu [_S PRO lire [_{NP_i} e]]

Comme on le voit, la manière de contraindre la grammaire a changé. Il ne s'agit plus d'empêcher une transformation d'opérer mais plutôt d'exclure une phrase agrammaticale par un principe général. Les contraintes n'agissent plus sur les transformations, mais sur les configurations qui en résultent. De plus, cette généralisation permet une nouvelle façon de rendre compte du comportement des réfléchis et réciproques :

- *Jean pense que je s'aime bien
 *Ils pensent que j'ai parlé l'un de l'autre

Puisque la Condition d'Opacité contraint les anaphores et que les réfléchis doivent avoir un antécédent dans le domaine (S) qui les contient, les réfléchis sont des anaphores. Ainsi, les phrases ci-dessus sont agrammaticales car les anaphores se trouvent à l'intérieur d'une phrase enchâssée dont le sujet les c-commande, sans qu'elles soient liées dans cette phrase enchâssée. Dans le modèle suivant, nous verrons comment cette idée a été intégrée et généralisée dans le module du Liage.

¹ La c-commande est définie comme suit : Un noeud α c-commande un noeud β si aucun de ces noeuds ne domine l'autre et si le premier noeud branchant qui domine α domine également β .

SECTION 3

GOUVERNEMENT ET LIAGE

1. LA THEORIE DU GOUVERNEMENT ET DU LIAGE

1.1. PHILOSOPHIE

Lors des remaniements successifs qu'il a subis depuis la Théorie Standard¹, le modèle est devenu plus simple (la composante transformationnelle et la composante catégorielle se sont allégées) et plus équilibré (la composante sémantique et le lexique ont eu des rôles plus importants qu'au départ : on a renoncé à la syntaxe "pure et dure"). Il va en outre devenir plus souple avec la notion de "paramètre"². Nous avons vu également que le poids de l'analyse grammaticale s'est progressivement déplacé du côté de la structure de surface par l'introduction des traces et la création de la Forme Logique (FL).

Le modèle chomskyen des années 80, la Théorie du Gouvernement et du Liage (modèle GB³) se veut être une "grammaire universelle", à la fois comme théorie formelle des grammaires des langues naturelles possibles et comme théorie de l'acquisition du langage⁴. Il est conçu comme un ensemble de modules contenant quelques principes simples que Chomsky suppose universels et innés, assortis de paramètres qui déterminent les particularités de chaque langue. Ainsi, "l'apprentissage d'une langue (c'est-à-dire l'acquisition de la connaissance de la grammaire d'une langue) revient à déterminer les valeurs d'un certain nombre de paramètres"⁵.

Une des caractéristiques essentielles de la théorie est donc la **modularité**, "programme souhaitable pour la théorisation syntaxique" selon Rouveret (1987a) pour différentes raisons. Tout d'abord, elle donne une image plus plausible du processus d'apprentissage. Ensuite, les différents modules étant en interaction, si un fait se trouve en contradiction avec un module, il est expliqué par un autre module. Enfin, elle offre une classification élaborée des catégories nominales :

"L'une des visées principales du modèle GB est en effet de construire une typologie sophistiquée des catégories nominales permettant de décrire sur une base fondée leurs propriétés distributionnelles, syntaxiques, interprétatives et sémantico-logiques. Dans une grammaire modulaire, on peut considérer chaque sous-système comme une théorie simple et raisonnée des différentes propriétés intervenant dans la classification des expressions nominales. L'identité d'une entité donnée n'est que la somme de ses identités dans les différents sous-systèmes. C'est, de plus, l'interaction complexe de ces sous-systèmes qui explique pourquoi telle combinaison

¹ Cf. Lamiroy (1990).

² Cf. *infra*.

³ En anglais : *Government and Binding Theory*.

⁴ Cf. Rouveret (1987a), p. 10.

⁵ Chomsky (1982), p. 96.

de propriétés plutôt que telle autre est réalisée sur un élément donné, et pourquoi certaines combinaisons ne se rencontrent sur aucun élément"¹.

D'autre part, les **paramètres**, qui permettent de "relier, d'une part, les principes formels de la grammaire universelle et, d'autre part, les grammaires particulières des langues individuelles, appelées par Chomsky «grammaires noyaux»"², constituent une innovation intéressante. Les principes de base de la grammaire universelle (GU) sont aussi simples que possible et les paramètres reviennent à une formalisation des violations de ces principes, selon les langues :

"Ainsi, peut-on concevoir la grammaire d'une langue comme l'ensemble de valeurs spécifiques que prennent ces paramètres, tandis que l'ensemble du système des règles, principes et paramètres constitue GU, que nous pouvons considérer comme un élément de l'héritage biologique humain, à savoir «la faculté de langage»."³

D'une part, ce concept apporte une plus grande souplesse à la théorie, "indispensable si l'on veut concilier les principes abstraits de la GU, par définition communs à toutes les langues, et la diversité tout de même énorme qui existe entre les langues individuelles"⁴. D'autre part, il a permis aux générativistes de commencer à comparer différentes langues. Lamiroy (1990) montre que "le paradoxe qui caractérisait le modèle standard - un projet universaliste qui n'avait pas pour autant engendré de travaux comparatistes - est ainsi en partie levé". Avec la notion de paramètre, la théorie devient un "modèle scientifique de la variation typologique"⁵ :

"Un petit nombre de paramètres fondamentaux, fixés différemment dans des systèmes linguistiques apparentés, peuvent entraîner des variations considérables entre ces systèmes, et plusieurs violations apparentes des principes universels se trouvent ramenées aux valeurs assignées à tel ou tel paramètre dans les noyaux des grammaires particulières. [...] Dans l'approche modulaire et paramétrique défendue ici, les domaines de variation possible entre les langues constituent des réseaux assez limités. De ce fait, l'identification et l'étude des paramètres paraissent être une stratégie assez prometteuse pour la construction d'un modèle de la variation, permettant d'affronter certains problèmes classiques de la typologie linguistique."⁶

¹ Rouveret (1987a), p. 60.

² Lamiroy (1990), p.120.

³ Chomsky (1982), p. 83.

⁴ Lamiroy (1990), p.121.

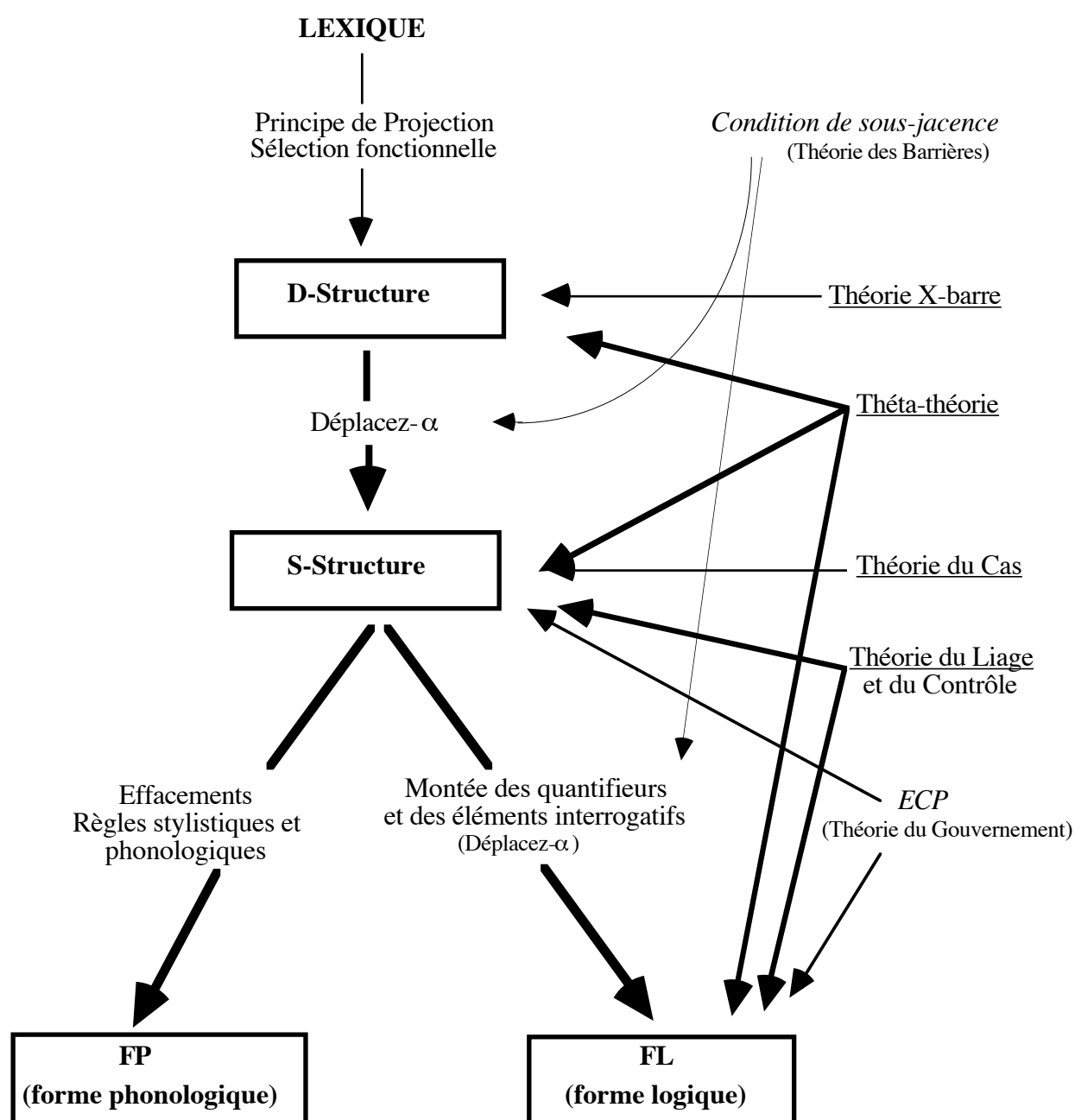
⁵ Cf. aussi Rouveret (1980).

⁶ Rouveret (1987a), p. 64.

Enfin, le statut du modèle a fondamentalement changé : on est passé d'une "théorie dérivationnelle" à une "théorie représentationnelle". En effet, il ne s'agit plus de dériver les phrases, mais de les représenter à différents niveaux interreliés.

Avant d'examiner comment les principes de GB permettent de traiter les pronoms clitiques du français, il convient de décrire le modèle dans ses grandes lignes. Notre propos n'est pas ici de détailler toutes les subtilités de la théorie mais d'en donner un aperçu le plus clair possible.

1.2. LE MODELE GB



Ce schéma reflète l'organisation d'ensemble du modèle. La Grammaire Universelle comporte d'une part différents niveaux de représentation dérivés au moyen de règles, l'ensemble constituant l'architecture du modèle. D'autre part, un certain nombre de principes contraignent les règles et les représentations diverses. Ces principes constituent un ensemble de "théories" (les modules), dont chacune a sa fonction propre, et dont l'interaction doit assurer la bonne formation des énoncés.

1.2.1. L'architecture du modèle GB

Dans notre schéma, les différents niveaux figurent dans des cadres. Voyons maintenant à quoi ils correspondent dans la théorie :

D-Structure, ancienne "structure profonde", est le niveau de représentation pure des relations structurales de dépendance et de sous-catégorisation induites par les éléments lexicaux.

S-structure ne correspond pas à la "structure de surface" telle qu'elle était conçue dans les modèles précédents, mais est une structure intermédiaire entre la structure profonde et la structure de surface : la *shallow-structure*. C'est le niveau de représentation des relations hiérarchiques et linéaires qui se vérifient entre les différents constituants de l'énoncé et, à l'intérieur de ces constituants, entre les catégories têtes de domaine et les catégories compléments.

FL est le niveau où sont explicitement représentées les propriétés sémantico-logiques fondamentales de l'énoncé.

FP constitue la véritable structure de surface, c'est la représentation de la forme superficielle de l'énoncé effectivement produit, en particulier de sa structure phonique.

Dans ce modèle, S-structure est un niveau de représentation plus abstrait que D-structure, puisqu'il contient des éléments nuls : les *traces* "signalant qu'un contenu argumental n'occupe plus en surface sa position originelle"¹. Comme c'est aussi le niveau qui contient toute l'information nécessaire à la représentation des propriétés sémantico-logiques permettant l'interprétation de l'énoncé, S-structure est "le niveau d'analyse central de la grammaire, représentation abstraite intermédiaire entre la Forme et le Sens"².

En dehors de la forme phonologique, les différents niveaux sont reliés par "déplacez- α ", instruction unique qui remplace la liste des diverses transformations des modèles précédents³. Ce sont des principes universaux qui limitent l'application de la règle, afin

¹ Rouveret (1987a), p. 30.

² *Ibid.*

³ Le choix de α et celui de son site d'arrivée sont cependant soumis à une variation paramétrique.

d'empêcher que celle-ci ne surgénère. Plus exactement, comme le précise Rouveret (1987a),

"c'est le jeu de plusieurs sous-systèmes assez simples - les modules -, possédant chacun leurs règles et leurs principes de fonctionnement propres et se contrôlant mutuellement, qui rend compte de la bonne-formation des énoncés"¹.

1.2.2. Les systèmes de principes

Ces principes se répartissent dans les sous-systèmes suivants² :

- (a) Théorie X-barre
- (b) Théorie Thématique (θ -théorie)
- (c) Théorie du Cas
- (d) Théorie du Liage
- (e) Théorie des Bornes
- (f) Théorie du Contrôle
- (g) Théorie du Gouvernement

Ces systèmes de principes interagissent de diverses façons. Chaque module caractérise, de façon autonome et au(x) niveau(x) où celles-ci doivent être vérifiées³, les conditions de bonne-formation des représentations ; c'est la combinaison de ces différentes contraintes qui permet de rendre compte globalement de la bonne-formation de la phrase. A chacun de ces systèmes sont associés certains paramètres, "définis en fonction des données empiriques dont dispose l'individu qui acquiert une langue"⁴.

1.2.2.1. Théorie X-barre

Rappelons que la théorie X-barre suppose une hiérarchie à trois degrés ainsi qu'une homogénéité structurale entre les **catégories majeures** (N, V, A, P)⁵. Les règles qui définissent cette configuration structurale sont donc :

$$\begin{array}{l} X'' \rightarrow \dots X' \dots \\ X' \rightarrow \dots X \dots \end{array}$$

X étant une variable valant pour les catégories N, V, A et P.

¹ Rouveret (1987a), p. 30.

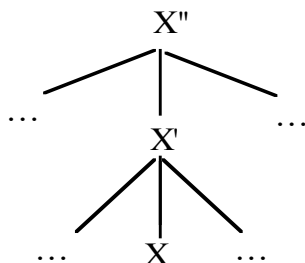
² Cf. Chomsky (1982), p. 82.

³ Comme l'indiquent les flèches sur notre schéma, chaque théorie s'applique à certain(s) niveau(x) de représentation.

⁴ Chomsky (1982), p. 83.

⁵ Cf. Section 2, § 1.3.2.

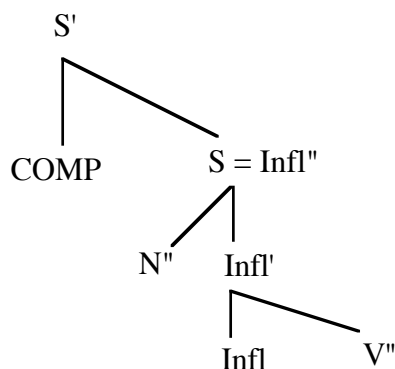
Par conséquent, N'' équivaut à NP, V'' à VP, A'' à AP et P'' à PP¹. Les catégories X dominant immédiatement du matériel lexical et sont donc les **têtes** des domaines X'' . X'' est par conséquent la **projection maximale** de X . On trouve à gauche de X son système de **spécification** (ses déterminants) et, à droite de X , son système de **complémentation** (l'ensemble des compléments pour lesquels il est sous-catégorisé) :



Les autres catégories sont des **catégories fonctionnelles** qui relèvent également de la théorie X-barre, mais de façon légèrement différente. Dans ce format, S n'est pas une projection maximale. Pour Rouveret (1987a), les catégories S et S' relèvent chacune du système X-barre, mais elles sont indépendantes. Il suppose que COMP² est la tête du domaine S' , de sorte que S' est la projection (non maximale) de COMP et non de S . D'autre part, S est la projection maximale de Infl³ :

S' → COMP S
 $S = \text{Infl}''$ → N'' Infl'' ⁴
 Infl' → Infl V''

ce qui donne la configuration arborescente suivante :



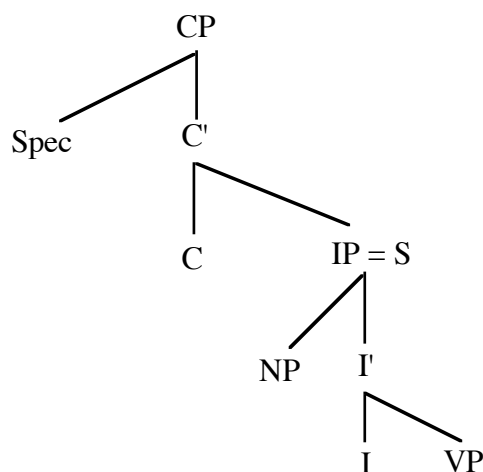
¹ Alors que nous avons jusqu'ici généralement traduit tous les symboles et sigles utilisés, il semble désormais impossible de continuer à le faire sans y perdre en clarté. Aussi, nous utiliserons désormais les abréviations anglaises, comme le font les auteurs auxquels nous nous référons. NP équivaut à SN, VP à SV, AP à SA, PP à Spp et S à P.

² COMP = position dans laquelle sont réalisées en surface les expressions *wh* (éléments interrogatifs et relatifs, marqueur de subordination *que*, *si* interrogatif, ...). Par exemple, le verbe *se demander* sélectionne un COMP spécifié [+wh], le verbe *oser* ne se construit qu'avec un COMP vide infinitival.

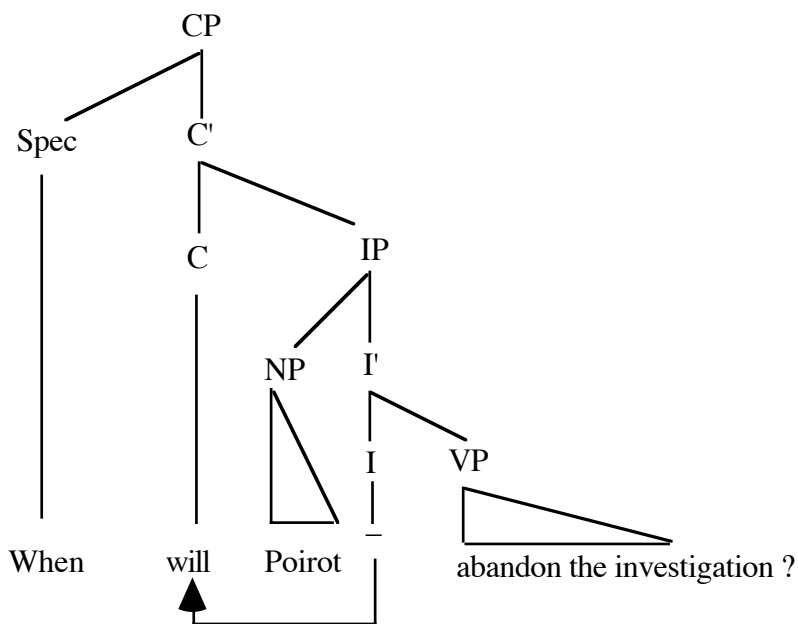
³ Le statut de S comme projection de Infl ou de V semble également être un paramètre suivant lequel les langues peuvent varier.

⁴ Le spécifieur de I' est en effet un NP (le sujet).

En poussant la logique formelle un peu plus loin, Haegeman¹ unifie la structure des différentes catégories de la façon suivante² :



Ainsi, elle propose par exemple la représentation suivante :



1.2.2.2. Théorie Thématique (θ-théorie)

La Théorie des Rôles Thématiques est le module responsable des relations sémantiques de dépendance lexicale : les actants d'un verbe sont décrits en termes de fonctions sémantiques telles que *agent*, *patient*, *bénéficiaire*, etc. dans le lexique. Comme le fait remarquer Lamiroy (1990), Chomsky a emprunté cette idée à Fillmore³. D'autre part,

¹ Haegeman (1991), p. 97-120.

² Haegeman choisit de noter C pour COMP, I pour Infl et XP pour X".

³ Cf. Fillmore (1968) pour qui la notion grammaticale de cas est primordiale et doit être introduite dans le composant de base de la grammaire. Il soutient que chaque NP doit recevoir un cas et que chaque cas ne peut avoir qu'une seule occurrence dans la phrase.

Lamiroy¹ remarque que "cela rappelle la vieille notion de sous-catégorisation" dans la mesure où les rôles sont assignés par le verbe, comme les arguments² sont sous-catégorisés par le VP, mais en fait, elle montre que "les rôles thématiques remplacent plutôt les anciennes restrictions de sélection lexicales (+hum, -hum, etc.)"³.

Au stade où en est la théorie, on ne sait pas encore combien il y a de rôles thématiques (ou θ -rôles) ni comment les étiqueter exactement. On distingue en général les suivants⁴ :

AGENT : celui qui fait intentionnellement l'action exprimée par le prédicat

THEME⁵ : l'entité affectée par l'action (ou l'état) exprimée par le prédicat

EXPERIENCEUR : l'entité qui fait l'expérience d'un état (psychologique) exprimé par le prédicat

BENEFICIAIRE : l'entité qui bénéficie de l'action exprimée par le prédicat

BUT : l'entité vers laquelle l'action exprimée par le prédicat est dirigée

SOURCE : l'entité à partir de laquelle quelque chose est déplacé comme un résultat de l'action exprimée par le prédicat

LOCATION : le lieu dans lequel l'action (ou l'état) exprimée par le prédicat est située

Exemples :

Jean a donné le livre à Marie
AGENT THEME BENEF/BUT

Constance a lancé la balle vers Marie
AGENT THEME BENEF/BUT

La balle a roulé vers la maison
THEME BUT

Madame Maigret a eu froid toute la journée
EXPERIENCEUR

Jean a acheté le livre à Marie⁶
AGENT THEME SOURCE

Jean est à Paris
AGENT LOCATION¹

¹ Lamiroy (1990), p. 119.

² Les arguments sont les constituants de la phrase sélectionnés par les prédicats et qui disposent d'une référence. Les notions d'argument, de catégorie-opérateur (de prédicat) et de rôle thématique sont des notions de nature sémantico-logique. Les catégories-opérateurs sont les catégories lexicales V, N, A et P. Les arguments sont les NP à interprétation référentielle (NP pleins, pronoms, anaphores lexicales) et les propositions (CP, IP, AP, PP). "L'une des visées de la θ -théorie est précisément de classer les expressions de la langue suivant la dimension [+argument] / [-argument]" (Rouveret (1987a), p. 24).

³ Lamiroy (1990), p. 119.

⁴ Haegeman (1991), p. 41.

⁵ Haegeman regroupe sous ce rôle THEME les deux suivants, que certains distinguent :

PATIENT : la personne ou la chose subissant l'action exprimée par le prédicat

THEME : la personne ou la chose affectée par l'action exprimée par le prédicat

⁶ Dans le cas où Marie a vendu le livre à Jean.

Ces rôles thématiques doivent figurer dans le lexique sous forme de grille thématique².

Le principe de base de ce module est le θ -critère :

Tout argument supporte un θ -rôle et un seul, et tout θ -rôle est assigné à un argument et un seul.

Pour bien comprendre cette notion, voici quelques exemples que nous empruntons à Rouveret (1987a) :

Pierre a donné un livre à Marie
*Jean a rencontré Marie Paul

La première phrase est bien formée car les trois arguments *Pierre*, *un livre* et *Marie* reçoivent les trois θ -rôles assignés par le prédicat *donner* (*agent*, *thème*, *but*). Dans la deuxième phrase, en revanche, *Paul* est un argument mais ne peut recevoir un θ -rôle, puisque les deux θ -rôles distribués par le verbe *rencontrer* sont supportés par les expressions *Jean* et *Marie*.

Il semble que Jean parle le chinois couramment
*Marie semble que Jean parle le chinois couramment

Le contraste entre ces deux phrases est expliqué par la θ -théorie. Le prédicat *sembler* n'assigne aucun θ -rôle à la position sujet. Elle peut donc être occupée par l'explétif *il*, mais pas par un contenu argumental. C'est une position A³, mais pas une position θ .

Dans le cas des chaînes⁴, chaque θ -rôle déterminé par les propriétés lexicales d'une tête est attribué à une chaîne :

Tout contenu argumental (ou référentiel) doit appartenir à une chaîne comprenant une position θ et une seule. Une position θ déterminée doit être incluse dans une chaîne comprenant un contenu argumental (ou référentiel) et un seul.

Le marquage thématique est le mécanisme d'assignation des θ -rôles qui a lieu en même temps que la projection¹. Le θ -rôle assigné à un sujet est déterminé par le sens de

¹ C'est la préposition qui assigne un rôle thématique (LOCATION) au NP (Paris). Cf. Haegeman (1991), p. 44.

² Cf. *infra*, § 1.2.3.

³ Une position A est une position qui définit un site de réalisation potentiel pour un contenu [+argument]. Les positions θ constituent un sous-ensemble des positions A : toute position θ est aussi une position A mais l'inverse n'est pas vrai.

⁴ Le couple <antécédent, trace> constitue une chaîne qui correspond à un mouvement. Rouveret (1987a) en donne la définition suivante (p. 317) :

Une chaîne C est une séquence de positions A $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \dots, \alpha_n$, telle que :

(I) pour tout $i, 1 \leq i < n$, α_i est le lieu local de α_{i+1} ,

(II) C est maximale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une sous-séquence propre d'une chaîne satisfaisant la définition (I).

Ainsi, dans la phrase : *l'assassin semble t' avoir été identifié t par la police*, <l'assassin, t', t> constitue une chaîne.

VP. Le verbe² assigne d'abord un rôle à son objet (marquage direct), puis dans un deuxième temps, le VP assigne un rôle au sujet (marquage indirect). Ainsi, le θ -rôle assigné à John n'est pas le même dans les deux phrases suivantes³ :

John broke a leg last week	PATIENT
John broke a vase last week	AGENT

Le marquage des chaînes se fait de la façon suivante : les antécédents héritent du θ -rôle de leurs traces.

1.2.2.3. Théorie du Cas

La théorie du Cas assigne un Cas (abstrait dans des langues comme le français) à tout NP lexical (c'est-à-dire phonétiquement non nul).

Les règles d'assignation du Cas sont les suivantes (seules les catégories [-N] fonctionnent comme marqueurs de Cas) :

- (a) NP est **nominatif** quand il est gouverné par AGR et/ou Temps
- (b) NP est **objectif** quand il est gouverné par V
- (c) NP est **oblique** quand il est gouverné par P et par certains verbes lexicalement marqués

L'attribution des cas est liée au gouvernement. Ainsi, un élément non gouverné ne peut recevoir de Cas⁴.

Le principe de base est le **Filtre sur le Cas**, condition de bonne-formation opérant en S-structure, qui stipule que tout syntagme nominal, muni d'un contenu phonologique, doit recevoir un Cas :

***[N" α], si α est doté d'une matrice phonétique et n'est pas marqué pour le Cas.**

La théorie des Cas sert par exemple à contraindre les conditions de "déplacez- α ". Soit la phrase suivante :

s_N[\emptyset] semble s[Max être un garçon charmant]
 → Max semble être un garçon charmant

En français, dans les phrases à montée du sujet, le sujet (ici : *Max*) doit monter pour obtenir son cas du verbe (ici : *semble*), puisqu'il ne peut l'obtenir du verbe à l'infinitif (ici : *être*).

¹ Cf. *infra*, § 1.2.4.

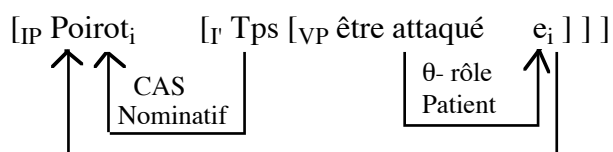
² Notons cependant que ni les auxiliaires, ni la copule "être" n'assignent de rôle thématique

³ Exemples fournis par Haegeman (1991).

⁴ Comme c'est INFL (responsable entre autres du temps du verbe) qui gouverne le sujet, un infinitif (qui, par définition, n'a pas de temps) ne peut gouverner son sujet et donc ne peut lui donner un cas. C'est pourquoi les infinitives n'ont pas de sujet exprimé mais un élément phonétiquement nul : PRO.

Il a cependant été proposé de réduire le Filtre sur le Cas au θ -critère. Le Filtre sur le Cas serait relié à la θ -théorie par la **Condition de Visibilité**¹ : pour être θ -marqué, un NP doit être visible ; pour être visible, un NP doit être marqué par le Cas. La position où le θ -rôle est assigné est en D-structure, celle qui est indiquée par la trace. Or, c'est la position du NP en S-structure qui est marquée par le Cas. On a vu que pour expliquer qu'un élément déplacé conserve son θ -rôle de sa position initiale, on a introduit la notion de chaîne : le θ -rôle est assigné à une chaîne. C'est donc la chaîne qui doit être visible en recevant un Cas pour être θ -marquée.

Exemple² : Poirot sera attaqué



Le NP déplacé forme une chaîne avec la position vide e : $\langle Poirot_i, e_i \rangle$. La chaîne est visible grâce au Cas nominatif assigné à la plus haute position et reçoit son θ -rôle interne de *attaqué*.

1.2.2.4. Théorie du Liage

Ce module règle les problèmes de coréférence, c'est-à-dire les relations entre anaphores / pronominaux et leur antécédent. Ainsi, relèvent de la Théorie du Liage tous les phénomènes qui étaient auparavant soumis à la Contrainte du Sujet Spécifié et à la Condition des Propositions à Temps fini, remplacée par la suite par la Contrainte des Ilots Nominatifs (qui stipule qu'"une anaphore nominative ne peut être libre dans S"). On a vu³ que ces deux conditions avaient été réunies sous la Condition d'Opacité, l'idée étant que le temps fini et le sujet se comportent comme des opérateurs qui rendent opaque le domaine qui les contient minimalement. Il est impossible que l'élément qui donne leur référence aux anaphores (leur antécédent) soit extérieur au domaine qui les contient, si ce domaine est opaque. Désormais, cela est résumé dans les principes A et B de la théorie du Liage⁴, où est introduit le concept de "catégorie gouvernante" qui permet un parallélisme entre les pronoms et les anaphores.

¹ Rouveret (1987, p. 317) définit la Condition de Visibilité comme un "métaprincape réglant l'interaction des différentes composantes de la grammaire" (Cas, θ -rôles, liage et co-indexation) et opérant de la façon suivante :

"Supposons que la position P soit marquée par le θ -rôle R et que $C = (\alpha_1, \alpha_2, \dots, \alpha_n)$ soit une chaîne. Alors C reçoit R de P ssi, pour un i donné, α_i est dans la position P et C a un Cas ou a pour tête PRO".

² Exemple traduit de Haegeman (1991).

³ Cf. Section 2, § 1.3.3.

⁴ Cf. entre autres Chomsky (1982), Pica (1985), Rouveret (1987a).

La relation de liage étant une relation de co-indexation entre deux positions dont l'une c-commande l'autre¹, la Théorie du Liage comprend trois principes qui opèrent au niveau de S-structure et de FL² :

A : une anaphore³ doit être liée⁴ dans sa catégorie gouvernante⁵

B : un pronom⁶ doit être libre⁷ dans sa catégorie gouvernante

C : une R-expression⁸ doit être libre

Ainsi, "une anaphore n'occupe jamais dans une configuration arborescente une position plus haute que le nom (ou le pronom) qui lui sert d'antécédent et un pronom est référentiellement disjoint d'un groupe nominal réalisé dans une position plus enchâssée"⁹.

Exemples :

Pierre s'est blessé

Max dit que Pierre s'est blessé

Ici, l'anaphore *se* est nécessairement coréférentielle avec un antécédent se trouvant dans la même proposition (*Pierre*).

Pierre l'a blessé

Max dit que Pierre l'a blessé

Ici, le pronom *le* est nécessairement disjoint.

Les anaphores et les pronoms sont donc en distribution complémentaire : dans le même domaine où une anaphore doit nécessairement trouver son antécédent, un pronom ne peut le trouver. Mais nous verrons plus loin les problèmes que cela pose¹⁰.

D'autre part, comme le remarque Lamiroy, "la Théorie du Liage inclut aussi les catégories vides : les traces SN se rangent sous le principe A, tandis que les traces QU tombent sous le principe C"¹¹.

Aussi, la co-indexation peut avoir deux origines¹² : "Co-indicer" ou "Déplacez- α ".

¹ Un noeud α c-commande un noeud β si aucun de ces noeuds ne domine l'autre et si le premier noeud branchant qui domine α domine également β .

² S-structure : principes A, B, C ; FL : principe C

³ anaphore = réfléchis et réciproques (*se* en français).

⁴ lié = "coréférentiel".

⁵ catégorie gouvernante = "catégorie minimale qui contient un gouverneur et un élément gouverné" = catégorie minimale (NP ou proposition) qui contient l'élément pronominal en question.

⁶ pronom = pronoms personnels (*le, lui, ...*).

⁷ libre = "de référence disjointe" (= le contraire de "lié").

⁸ R-expression = N ("expressions référentielles").

⁹ Rouveret (1987a), p. 16.

¹⁰ Cf. entre autres Lamiroy (1990), p. 117 : dans la phrase *Max est fier de lui, lui* peut être coréférentiel avec *Max*, il n'est donc pas nécessairement "libre dans sa catégorie gouvernante".

¹¹ Cf. Lamiroy (1990), p. 117-118.

¹² Cf. Rouveret (1987a), p. 33.

- Co-indicer

En D-structure, toutes les positions nominales ont des indices différents. En S-structure, s'applique une règle¹ d'indexation libre (Co-indicer), qui réécrit certains indices comme identiques à d'autres.

Exemple où l'application de Co-indicer est obligatoire :

ils_i ont laissé leurs épouses_j aller [les unes chez les autres]_j

Exemple où l'application de Co-indicer est facultative² :

Jean_i a dit qu'il_i viendrait demain

Jean_i a dit qu'il_j viendrait demain

Le contrôle³ de la catégorie PRO peut être obligatoire (statut d'anaphore) :

(a) Pierre veut partir à la campagne

Pierre_i veut [[Nⁿ e]_i partir à la campagne]

ou facultatif (statut de pronom) :

(b) partir à la campagne ennuie Jean

[[Nⁿ e]_i partir à la campagne] ennuie Jean_i

[[Nⁿ e]_i partir à la campagne] ennuie Jean_j

Cette différence interprétative est corrélée à une différence structurale : Pierre_i c-commande (et donc lie) [e]_i en (a) mais pas en (b). Dans les structures comme (a), l'opération de la règle Co-indicer est imposée par un facteur indépendant : la configuration structurale et les propriétés lexicales du verbe *vouloir* définissent la catégorie vide en (a) comme une entité requérant un antécédent.

- "déplacez- α "

La co-indexation peut, d'autre part, être une conséquence de "déplacez- α ".

"Les indices introduits au niveau de D-structure sont "propagés" par les opérations de mouvement qui effacent l'indice qui a été assigné en D-structure au site d'arrivée, en lui substituant celui du terme déplacé. Le résultat est une séquence de positions Nⁿ partageant le même indice et le même contenu lexical"⁴.

Ainsi, par exemple :

quel livre Jean a-t-il acheté ?

quel livre_i Jean a acheté [Nⁿ e]_i

¹ Cette règle est facultative mais peut être imposée dans certaines structures par des principes indépendants.

² En effet, la construction d'une relation de coréférence unissant un pronom et un groupe nominal n'est jamais obligatoire.

³ Cf. *infra*, § 1.2.2.6.

⁴ Rouveret (1987a), p. 34.

La co-indexation sert alors aussi à exprimer le fait que les termes déplacés reçoivent un rôle thématique de leur position originelle. Elle permet donc de préserver en S-structure les relations grammaticales de D-structure.

La Théorie du Liage s'attache donc à caractériser les domaines syntaxiques dans lesquels les entités anaphoriques doivent trouver un antécédent et ceux où s'exerce la disjonction référentielle. De plus, elle offre une représentation formelle de la complémentarité distributionnelle supposée entre pronoms et anaphores. Cependant, comme le souligne Rouveret, "il reste encore aujourd'hui beaucoup d'incertitudes sur la caractérisation appropriée des catégories de Liage"¹.

1.2.2.5. Théorie des Barrières

La Théorie des Barrières² impose des contraintes de localité sur les règles de mouvement. En d'autres termes, elle "règle les trafics des éléments déplacés"³. Le principe en est la Condition de Sous-Jacence, condition de localité très stricte sur la règle "Déplacez- α " ou sur les configurations résultant de ces règles.

Condition de Sous-Jacence :

Aucune règle ne peut mettre en cause α et β dans la configuration

... α ... [γ ... [δ ... β ...] ...] ... α ...

si γ et δ sont des noeuds barrières

ce qui revient à dire qu'"un élément déplacé ne peut franchir deux noeuds «barrières»"⁴. La nature des noeuds barrières est variable selon les langues et relève donc d'un paramètre. En français, il semble que les noeuds barrières soient seulement N" et S' (mais pas S comme en anglais).

On voit dans les exemples suivants - que nous empruntons à Lamiroy (1990) - que l'élément déplacé ne peut dépasser qu'un noeud barrière :

Max dit [_{S'} que [_S Marie a volé un livre à Léa]]

[A qui]_i dit-il [_{S'} que Marie a volé un livre e_i]] ?

Max nie [_{N"} le fait [_{S'} que [_S Marie a volé un livre à Léa]]]

*[A qui]_i nie -t-il [_{N"} le fait [_{S'} que Marie a volé un livre e_i]]] ?

Dans la première phrase - bien formée -, le syntagme interrogatif franchit une seule frontière (S'), tandis que dans la deuxième phrase, il dépasserait deux noeuds barrières (S'

¹ Rouveret (1987a), p. 256.

² On a également parfois traduit *Bounding Theory* par *Théorie des Bornes* mais le terme de *barrière* nous semble plus approprié.

³ Lamiroy (1990), p. 119.

⁴ Lamiroy (1990), p. 119.

et N") et la phrase est donc agrammaticale, ainsi que le prédit la Condition de Sous-Jacence.

1.2.2.6. Théorie du Contrôle

Ce module est conçu pour permettre l'interprétation de l'élément nul PRO, que l'on trouve en particulier en position sujet de l'infinitive. Ainsi, dans la phrase :

Max promet à Marie de PRO partir

PRO sera co-indexé avec Max. En revanche, dans la phrase :

Max permet à Marie de PRO partir

PRO sera co-indexé avec Marie.

La théorie du Contrôle règle donc le choix de l'antécédent de PRO par les conditions suivantes - la notion de "contrôle obligatoire" étant déterminée par les propriétés lexicales du verbe :

Dans une construction à contrôle obligatoire, il doit exister un antécédent syntaxiquement exprimé liant PRO.

Dans une construction à contrôle non obligatoire, la présence d'aucun antécédent n'est requise, et, si un antécédent est présent, il peut ne pas lier PRO.

Cependant, Rouveret précise qu'"il n'est pas certain que La Théorie du Contrôle définisse un module autonome"¹. En effet, certains linguistes ont proposé de l'intégrer à la Théorie du Liage.

1.2.2.7. Théorie du Gouvernement

Le concept de gouvernement joue un rôle central unificateur dans tout le système. Ainsi, θ -rôles et Cas sont assignés sur la base de la relation de gouvernement et sont déterminés par les propriétés inhérentes du gouverneur. Aussi, il a été donné plusieurs définitions du gouvernement, chaque "réajustement dans la définition de la relation structurale impliquée [pouvant] avoir des conséquences aux ramifications multiples"². Voici celle de Chomsky (1981)³ reprise par Rouveret (1987a) :

Gouvernement :

Soit la structure : [β ... γ ... α ... γ ...], où :

(a) $\alpha = X$ (ou est co-indiqué avec γ) ;

¹ Rouveret (1987a), p. 39.

² Rouveret (1987a), p. 67.

³ Chomsky (1981), p. 421.

(b) étant donné une projection maximale φ , si φ domine γ alors φ domine α ;

(c) α c-commande γ .

Alors α gouverne γ .

Ce module consiste en fait en une théorie des relations de dépendance structurale. Le gouvernement recouvre en grande partie la notion traditionnelle de **rection**. En d'autres termes, il s'agit d'une "relation structurale vérifiée entre la tête d'une construction et les catégories compléments qui en dépendent"¹ :

- le sujet d'une proposition à temps fini est gouverné en D-structure par AGR²
- les éléments sous-catégorisés par une tête verbale, nominale ou adjectivale sont gouvernés par cette tête (autrement dit, un verbe gouverne son objet)
- l'objet d'une préposition est gouverné par celle-ci (autrement dit, une préposition gouverne le NP qui suit)
- le sujet enchâssé d'une infinitive est gouverné par un élément approprié de COMP ou par le verbe (ou adjectif) de la phrase matrice³

Mais le rôle de ce module n'est pas limité à l'analyse configurationnelle, il joue également un rôle pour les catégories vides. En particulier, il contient des principes comme le **Principe des Catégories Vides** (en abrégé et en anglais *ECP*) limitant l'occurrence des catégories vides à des sites proprement gouvernés⁴ :

ECP :

[e] doit être proprement gouvernée

En effet, les conditions de légitimation d'une catégorie vide sont plus strictes que celles d'une catégorie pleine. Le gouvernement structural ne suffisant pas, on introduit alors la notion de **gouvernement propre**, concept plus restreint que celui de gouvernement car il fait appel à l'environnement lexical immédiat. La catégorie I est ainsi exclue du nombre des gouverneurs.

Gouvernement propre :

α gouverne proprement β si, et seulement si :

(I) α gouverne β , et

(II) ou bien α est lexical

¹ Rouveret (1987a), p. 20.

² Plus exactement, la catégorie Infl, lorsqu'elle est spécifiée [+AGR] gouverne la position sujet. Comme on l'a vu, Infl est la tête du domaine S puisqu'elle contient les propriétés de temps, de mode et d'accord qui déterminent celles du domaine S tout entier.

³ Cf. Chomsky (1982), p. 99.

⁴ C'est l'équivalent pour les catégories vides du Filtre sur le Cas pour les catégories nominales phonétiquement réalisées.

ou bien α est co-indicé avec β

La condition de gouvernement propre est donc satisfaite dans deux cas : ou bien la catégorie vide est contrôlée par un NP antécédent, ou bien elle est gouvernée par une catégorie lexicale (de façon que son lien de dépendance avec le gouverneur soit immédiatement récupérable)¹.

1.2.3. Le lexique

Dans le modèle GB, le lexique a pris une place beaucoup plus importante. Lamiroy (1990) remarque que "le lexique est [...] devenu une pierre angulaire de l'édifice générativiste". Pour chaque item lexical, la grammaire doit indiquer les propriétés de sous-catégorisation et d'assignation des rôles thématiques qui lui sont propres, et qui ne sont pas déterminées par les principes généraux de GU. Ainsi, deux éléments essentiels doivent être précisés :

1) le schéma (ou la liste) de **sous-catégorisation** tel que, par exemple :

marcher : [_]
 manger : [_ NP]
 donner : [_ NP PP]

2) la **θ -grille**, c'est-à-dire le nombre et la nature des arguments d'un prédicat, comme, par exemple :

donner : < agent², thème, destination >

Voici quelques exemples d'entrées lexicales³ :

tuer : verbe

<u>AGENT</u> NP	PATIENT NP
i	j

croire : verbe⁴

<u>AGENT</u> NP	THEME NP / S
i	j

innocent : adjectif¹

¹ Cf. Rouveret (1987a), p. 37.

² Nous adoptons ici à la suite de Haegeman (1991) la proposition de Williams selon laquelle l'entrée lexicale du prédicat doit préciser quel argument doit être à l'extérieur du VP. Ainsi, par convention, l'argument externe (le sujet) est souligné pour être identifié.

³ Les indices servent à identifier les NP selon leurs θ -rôles respectifs.

⁴ Jean croit cette histoire / Jean croit que le chauffeur est innocent

<u>1</u>

accuser : verbe

<u>1</u>	2

Bien que Chomsky (1982) pense que "la structure du lexique lui-même doit être pré-déterminée dans une très large mesure"², Torris montre que la théorie ne contient "aucune théorie du lexique, au sens d'une théorie de sa structure interne"³. D'autre part, Lamiroy souligne que, malgré l'importance accrue donnée au lexique dans le modèle GB "et même si la Grammaire générative accorde actuellement un statut théorique à la composante lexicale de façon bien plus explicite qu'elle ne le faisait autrefois, le lexique n'a pas cessé pour autant de jouer un rôle secondaire dans l'architecture générale du modèle"⁴. Il est assez paradoxal de constater que, alors que le lexique contient la plupart des informations syntaxiques, aucun module de GB ne règle cette partie essentielle de la grammaire.

1.2.4. Le Principe de Projection

Le Principe de Projection stipule que "toutes les représentations, à tous les niveaux syntaxiques, doivent respecter fidèlement les propriétés de sous-catégorisation et d'assignation des rôles thématiques telles qu'elles apparaissent dans le lexique"⁵. Ainsi, le Principe de Projection fait de la syntaxe le reflet du lexique. Chomsky en donne la définition suivante⁶ :

Principe de Projection :

- (I) Si β est un constituant immédiat de γ au niveau L_i et $\gamma = \alpha'$, alors α θ -marque β en γ ;
- (II) Si α sélectionne β en γ comme propriété lexicale, alors α sélectionne β en γ au niveau L_i ;
- (III) Si α sélectionne β en γ au niveau L_i , alors α sélectionne β en γ au niveau L_j .

¹ Car dans les phrases : *Jean croit que le chauffeur est innocent*, *Jean croit le chauffeur innocent*, c'est le prédicat *innocent* qui assigne son rôle au NP (sujet) *le chauffeur*.

² Chomsky (1982), p. 84.

³ Torris (1988), p. 119.

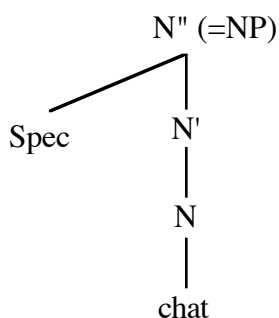
⁴ Lamiroy (1991b), p. 134.

⁵ Lamiroy (1990), p. 120.

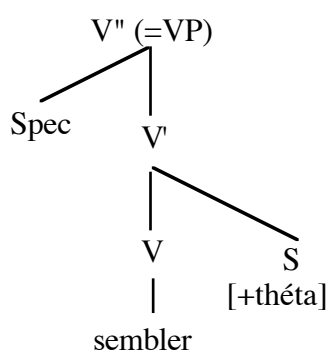
⁶ Chomsky (1981), p. 76.

Voici quelques exemples de projections d'entrées lexicales pour les catégories majeures¹ :

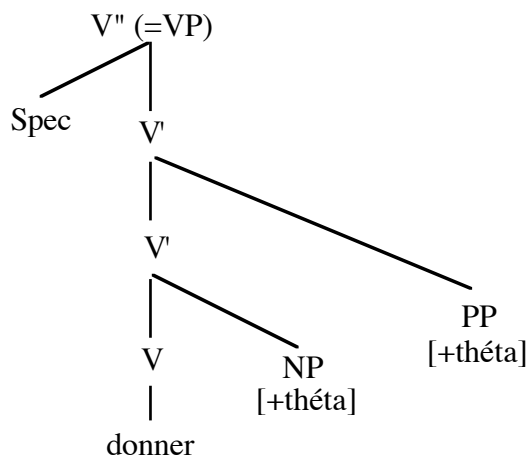
chat : nom²



sembler : verbe, < thème >, [- S]



donner : verbe , < agent, thème, but > , [- NP PP]



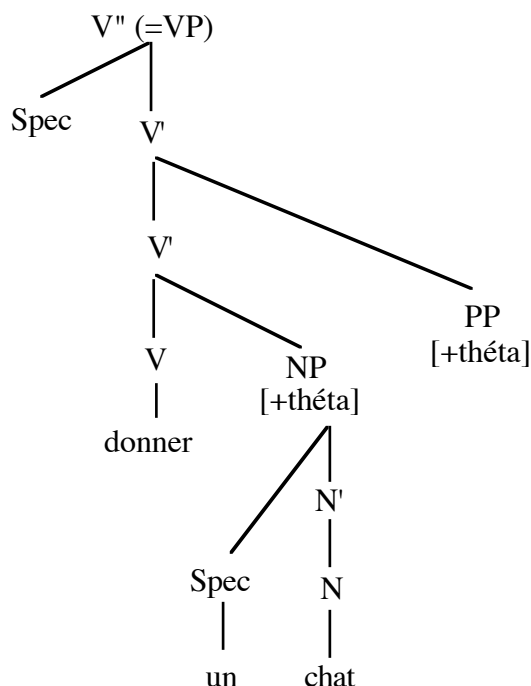
Cela revient à dire que les dépendances lexicales sont syntaxiquement réalisées sous la forme de configurations structurales qui tombent sous le format défini par la Théorie X-barre³. Le principe de projection établit les correspondances entre les θ -grilles

¹ Nous empruntons ces exemples à Hathout (1992).

² Les adjoints de N' sont des PP ou des relatives. Pour l'hypothèse de DP (à la place de NP), voir Haegeman p. 89, note. D'autre part, les trois niveaux X, X', X'' sont disponibles pour tout XP, même s'il n'y a pas de matériel effectif à attacher à chaque niveau.

³ L'ordre des constituants (SVO ou SOV) fait d'autre part l'objet d'un paramètre.

des têtes projetées et les θ -positions destinées à recevoir les θ -rôles de ces θ -grilles. En effet, un NP, projection d'un N, se place dans une θ -position sélectionnée par un verbe (comme *donner* par exemple, mais pas comme *sembler* qui ne sélectionne pas de NP) :



Dans le modèle GB, les configurations arborescentes se construisent en partant de la tête, c'est-à-dire du bas de l'arbre. Tout se passe en réalité comme si le noyau central de la phrase était constitué par le verbe, puisque c'est le verbe qui sélectionne des arguments. La représentation d'une phrase donnée est donc avant tout conditionnée par le prédicat. On rejoint ici l'idée ancienne de noyau verbal, formalisée par Blanche-Benveniste (1973, 1984). En effet, elle soutient que le verbe "construit des termes"¹ (représentés par les pronoms clitiques), là où Chomsky dit que le verbe "sélectionne des arguments". L'idée de Blanche-Benveniste selon laquelle les pronoms clitiques sont des révélateurs de la valence des verbes rejoint la sous-catégorisation verbale chomskyenne. Dire qu'un verbe sélectionne un NP Accusatif ou dire qu'il est construit avec l'affixe *le*, sont deux manières assez semblables d'exprimer la même classification verbale. De même, le Principe de Projection de Chomsky est sans doute à rapprocher de la règle de lexicalisation de Blanche-Benveniste.

La projection des catégories fonctionnelles, en revanche, est soumise à la **Sélection fonctionnelle** qui décrit le nombre et les catégories syntaxiques de leurs compléments² :

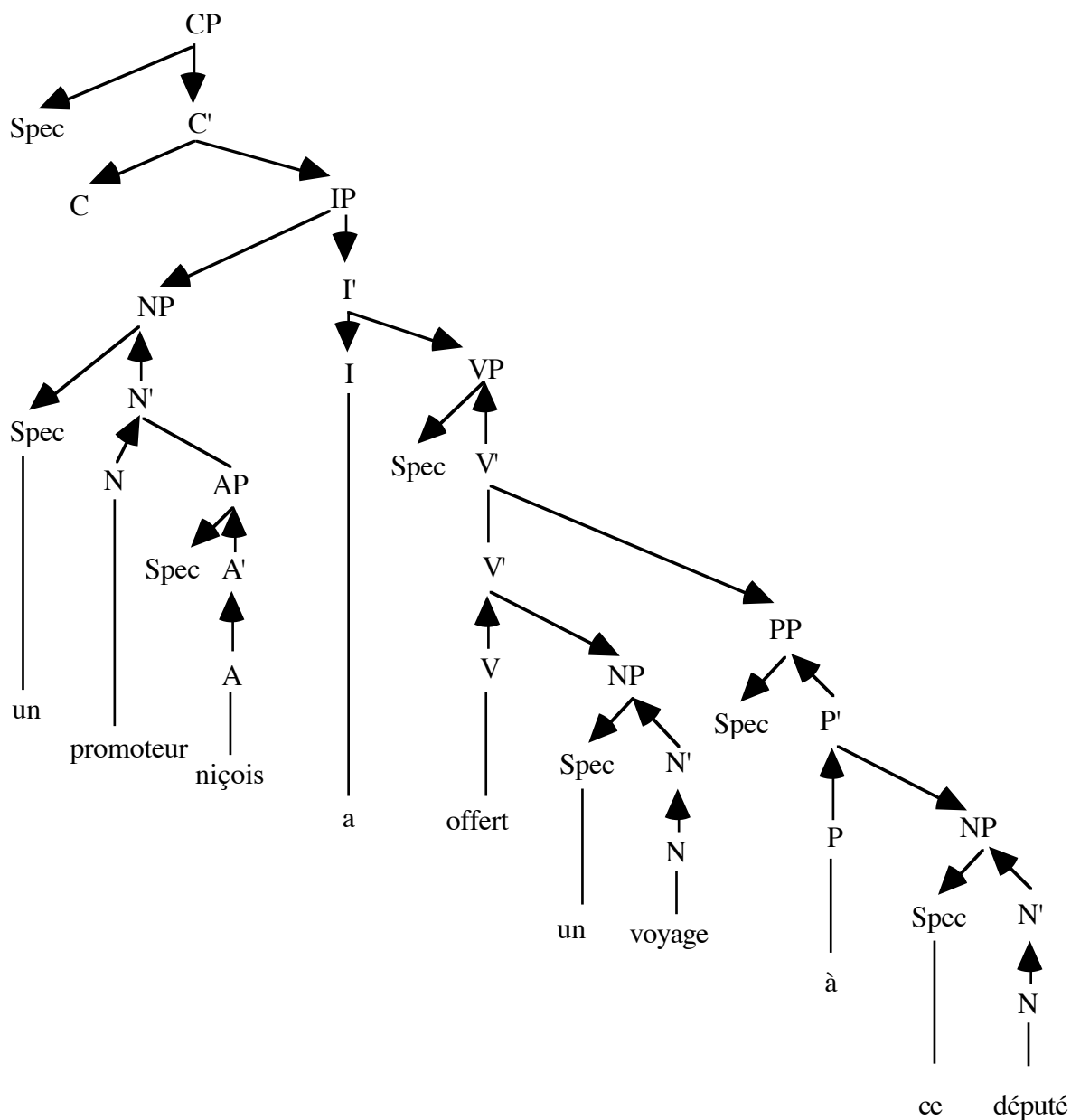
C sélectionne un IP, aussi : $CP \rightarrow Spec C'$
 $C' \rightarrow C IP$

¹ Cf. Section 1.

² Cf. *supra*, § 1.2.2.1.

I sélectionne un VP, aussi : $IP \rightarrow NP \ I'$
 $I' \rightarrow I \ VP$

L'arbre se construit donc à la fois par le bas (catégories majeures) et par le haut (catégories fonctionnelles, format X-barre et dépendances dues aux propriétés lexicales), comme le montre l'exemple suivant :



Ainsi, le Principe de Projection remplace avec la Théorie X-barre la composante de base de la Théorie Standard. D'autre part, Lamiroy (1990) montre que le θ -critère et le Principe de Projection sont deux principes révélateurs du fait que la sémantique et le lexique sont devenus essentiels dans le modèle :

"Selon le critère θ , chacun des arguments du verbe doit porter nécessairement un rôle thématique, et chacun des rôles thématiques assignés par le verbe (au niveau du lexique) doit être reçu par un (et un seul) argument. [...] Par ailleurs, le principe de projection consiste à dire que la syntaxe reflète le lexique."¹

L'assignation thématique étant également une propriété lexicale, le Principe de Projection pose donc que le θ -critère doit être vérifié en D-structure, en S-structure et en FL.

Il faut encore signaler que Chomsky avait d'abord posé un **Principe de Prédication** selon lequel :

En S-structure, un domaine V" doit se trouver en relation de liage mutuel avec une catégorie N".

Ce principe implique la présence d'une position sujet dans toutes les structures contenant une forme verbale, finie ou infinitive, quelle que soit la catégorie qui contient cette forme verbale. Mais il montre ensuite que ce principe est lié au Principe de Projection et les réunit dans le **Principe de Projection Étendu** :

"J'appellerai désormais *Principe de Projection Étendu* la combinaison du Principe de projection et de la condition qui rend les sujets obligatoires pour les propositions."²

1.2.5. Déplacez- α

On a vu que la seule règle "déplacez- α " remplace désormais le composant transformationnel et que son application est restreinte par les principes de GB. La variable α peut avoir pour domaine toutes les projections maximales (N" et les syntagmes QU, V", P", A"), mais aussi certaines catégories de rang zéro comme V. Chomsky en donne la définition suivante :

Déplacez- α ³:

Déplacez α définit la relation existant entre un antécédent et un vide, relation dans laquelle :

- (a) l'antécédent n'a pas de θ -rôle indépendant (il est donc dans une position non- θ)**
- (b) le vide est proprement gouverné**

¹ Lamiroy (1990), p. 120.

² Chomsky (1982), p. 87.

³ Chomsky (1982), p. 116. Il précise cependant (p. 162) qu'il faut ajouter à cette définition une "propriété supplémentaire [...], à savoir une co-indexation en syntaxe au niveau de la S-structure" : cf. Théorie du Liage.

(c) la relation est soumise à la Théorie des Bornes (Sous-jacence)

Notons que dans ce modèle où il ne s'agit plus de générer des structures (de surface) à partir d'autres structures (profondes) mais de représenter les phrases à différents niveaux, la règle transformationnelle consiste en une mise en relation de D-structure et S-structure.

1.3. LES CATEGORIES NOMINALES

On a vu que la modularité de la grammaire GB permet, à la différence de la Théorie Standard, une classification élaborée des catégories nominales. L'innovation se situe surtout dans l'élaboration d'une typologie des catégories vides. Dans les modèles antérieurs, on distinguait deux types de catégories vides selon qu'elles étaient d'origine transformationnelle (les traces) ou présentes en D-structure (PRO). Ainsi, par exemple :

quel livre Jean a-t-il acheté ?
 quel livre_i Jean a acheté [_{N"} e]_i (trace)
 Pierre veut partir à la campagne
 Pierre_i veut [[_{N"} e]_i partir à la campagne] (PRO)

Dans GB, cette distinction est intégrée dans une théorie sophistiquée des positions vides et, plus généralement, des catégories nominales.

1.3.1. Catégories pleines et catégories vides

En effet, dans le modèle GB, "les catégories vides sont [en quelque sorte] les variantes vides des catégories pleines"¹ dont elles partagent les propriétés. Rouveret² définit les catégories vides (notées [_{N"} e]_i) comme suit :

Une catégorie vide est une catégorie syntaxique dépourvue de réalisation phonétique.

Les catégories vides partagent donc les mêmes traits classificatoires que les catégories lexicalement réalisées. Ce sont les différents modules de la grammaire qui déterminent ces critères classificatoires :

"La Théorie du Liage, la Théorie du Cas, la θ -théorie rendent compte des similitudes et des différences entre catégories réalisées et catégories vides."³

Certaines catégories, telles les traces de NP, doivent être gouvernées tandis que l'élément vide PRO ne peut l'être ; les NP lexicalement réalisés et les traces des éléments

¹ Rouveret (1987a), p. 304.

² Rouveret (1987a), p. 31.

³ Chomsky (1982), p. 103.

Wh admettent de recevoir un Cas mais PRO n'est pas marqué par le Cas ; certaines catégories comme les NP lexicalement réalisés ou PRO fonctionnent comme des arguments mais les traces de NP et les éléments explétifs ne définissent pas de contenu argumental autonome. Enfin, la Théorie du Liage permet de faire une partition entre les différentes catégories nominales en fonction des traits [\pm anaphorique] et [\pm pronominal]¹.

Rouveret (1987a) relève donc les dimensions classificatoires suivantes, étant entendu que "les propriétés d'une entité donnée suivent de sa position particulière dans la typologie"² :

[\pm gouvernement]	propriété structurale
[\pm Cas]	propriété syntaxique
[\pm argument]	statut sémantico-logique
[\pm vide]	propriété structurale
[\pm anaphorique]	caractéristique interprétative
[\pm pronominal]	caractéristique interprétative

Etant donné que les différents modules de la grammaire interagissent, les propriétés des éléments linguistiques ne sont pas figées. Aussi, Ronat note que :

"la *grammaire modulaire* diffère des conceptions traditionnelles en ce qu'un élément linguistique, catégorie pleine ou catégorie vide, peut n'être pas identifié une fois pour toutes par un faisceau de propriétés. Une catégorie peut être considérée à un certain niveau pour certaines propriétés, et pour d'autres propriétés, à un autre niveau, en fonction d'un autre module."³

1.3.2. Typologie et principes de Liage

La Théorie du Liage joue un rôle important dans la typologie des catégories nominales, en particulier celle des catégories vides. Selon les principes du Liage, en combinant les deux traits [\pm anaphorique] et [\pm pronominal], il existe quatre types d'expressions possibles :

- (a) [+ anaphorique, - pronominal]
- (b) [- anaphorique, + pronominal]
- (c) [+ anaphorique, + pronominal]
- (d) [- anaphorique, - pronominal]

En ce qui concerne les catégories lexicalement réalisées, le type (a) est représenté par les anaphores réalisées (telles que *l'un l'autre*), le type (b) correspond à la classe des pronoms (tels que *il, le, lui*) et le type (d) englobe les expressions R (c'est-à-dire les NP à

¹ Cf. infra.

² Rouveret (1987a), p. 312.

³ Ronat (1986), p. 21.

tête lexicale comme *Jean*). Quant au type (c), il ne peut correspondre à une catégorie réalisée car celle-ci ne serait pas gouvernée "d'après les principes A et B de la Théorie du Liage, transgressant ainsi le Filtre sur le Cas"¹. Chomsky utilise la même classification pour les catégories vides où il existe un élément vide qui répond au type (c), PRO :

- (a) [+ anaphorique, - pronominal] : traces de NP
- (b) [- anaphorique, + pronominal] : *pro*²
- (c) [+ anaphorique, + pronominal] : PRO
- (d) [- anaphorique, - pronominal] : variables³

Ainsi, nous pouvons établir le tableau suivant qui montre le parallélisme qui existe entre les catégories pleines et les catégories vides (pour lesquelles nous indiquons si elles sont engendrées dans la base ou si elles résultent de l'application de la règle transformationnelle *Déplacez- α*) et les principes de Liage dont relèvent les différents types :

	ELEMENTS REALISES	exemples	CATEGORIES VIDES	exemples	Prin- cipes
+anaphorique- pronominal	anaphores	l'un l'autre se	traces de NP (transformation)	Pierre _i semble [[N" e] _i dormir]	A
-anaphorique +pronominal	pronoms	il lui	<i>pro</i> (base)	italien : <i>e</i> parla = <i>pro</i> parla	B
+anaphorique +pronominal	interdit parla Théorie du Liage		PRO (base)	Pierre _i veut [[PRO _i] partir]	A+B
-anaphorique pronominal	expressions R	Paul	variables (transformation)	le livre [que _i Paul lit [N" e] _i]	C ⁴

Cette classification des catégories vides repose cependant sur une distinction fonctionnelle. Chomsky montre que cette partition est justifiée par les différents rôles que jouent les catégories vides dans les phrases, dans la mesure où elles peuvent occuper toutes les positions nominales :

¹ Chomsky (1982), p. 174.

² Il s'agit du sujet manquant dans les langues qui ont le "paramètre du sujet nul" comme l'italien (*e* parla). Cette catégorie vide est un pronominal non anaphorique noté *pro*.

³ Le terme *variable* désigne deux choses différentes. Dans un usage interprétatif, il désigne "toute expression nominale reliée à un élément fonctionnant comme quantificateur et dont la référence varie dans les limites fixées par ce quantificateur". Dans un usage syntaxique, ce qui est le cas ici, il désigne "un type particulier de catégorie vide", essentiellement les traces d'éléments Wh. (Cf. Rouveret (1987a), p. 332).

⁴ Notons cependant que dans la version révisée de la Théorie du Liage, Chomsky propose d'éliminer le principe C, en incluant dans la définition des variables ce qui est crucial dans ce principe pour celles-ci (Cf. Chomsky (1982), p. 121).

"Cette propriété des catégories vides implique certainement qu'il n'existe certainement qu'un seul type de catégorie vide et que le statut d'une occurrence donnée, que ce soit *PRO*, trace de NP ou variable, est déterminé fonctionnellement, c'est-à-dire d'après le rôle de la catégorie vide dans une dérivation et les niveaux de représentation"¹.

C'est pourquoi un élément peut être un pronominal dans une séquence donnée et fonctionner comme une variable ou une expression R dans un autre contexte.

1.3.3. Les catégories vides

Les pronominaux, c'est-à-dire tous les éléments (vides ou pleins) étant identifiés par le trait [+ pronominal] n'ont pas nécessairement d'antécédent. S'il y en a un, celui-ci a un θ -rôle indépendant.

L'élément vide *pro* est un élément de traits [+ pronominal, - anaphorique], qui ne se distingue des pronoms que par le fait qu'il est vide. Aussi, Chomsky suggère qu'un pronom soit l'"épel" d'un *pro* muni d'un Cas². D'autre part, il pense que lorsque *pro* et le pronom sont en concurrence, *pro* est préféré au pronom plein en vertu du Principe *Eviter le pronom*. Ainsi, les pronominaux n'auraient de traits phonologiques "que si cela est nécessaire pour une raison ou une autre"³. Dans les langues à sujet nul qui ont une flexion suffisamment riche, le pronom n'est donc pas nécessaire. En effet, on a vu que *pro* est la catégorie vide qui apparaît en position sujet dans les langues à sujet nul comme l'italien. En français, il a été proposé que la catégorie vide associée au clitique soit *pro* ou une anaphore (trace de NP). Chomsky (1982) admet l'hypothèse selon laquelle la catégorie vide associée au clitique est une anaphore - régie par le principe A et par ECP - et le clitique lui-même un pronominal, donc régi par le Principe B. En revanche, Rouveret (1987a) propose que la catégorie vide associée au clitique soit *pro* :

Jean la rencontre dans les cafés
 [N"Jean]_i la_j rencontre [N"e]_j dans les cafés
 = Jean_j la_i rencontre [*pro*]_i dans les cafés

Rouveret en donne la définition suivante⁴ :

une catégorie vide est *pro* si, et seulement si, elle est gouvernée par une matrice intègre de traits pronominaux.

En effet, la position dans laquelle apparaît *pro* est, d'une part, gouvernée par une catégorie X qui est un marqueur casuel, et, d'autre part, elle est redoublée par un affixe

¹ Chomsky (1982), p. 119.

² Chomsky (1982), p. 184.

³ Chomsky (1982), p. 107.

⁴ Rouveret (1987a), p. 299.

qui correspond à différents traits grammaticaux de personne, de genre et de nombre. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

PRO est à la fois anaphorique et pronominal. Il est donc régi par les principes A et B de la Théorie du Liage. De là découle la propriété fondamentale de *PRO* qui est qu'il n'a pas de catégorie gouvernante et n'est donc pas gouverné. Il apparaît par conséquent seulement dans les configurations syntaxiques où la catégorie vide n'est pas gouvernée : la position sujet des propositions infinitives et de certaines "propositions réduites". Comme il n'a pas de catégorie gouvernante, il n'est pas marqué par le Cas mais les chaînes dont la tête est *PRO* sont visibles au marquage thématique car *PRO* a un cas inhérent.

Les variables sont les traces laissées par les mouvements Wh. Elles sont donc assujetties au principe C de la Théorie du Liage et non au principe A puisqu'elles appartiennent à la classe des expressions R. En effet, "leur comportement est similaire à celui des noms, dont elles réservent la place"¹. Chomsky définit ainsi les variables² :

Une catégorie vide est une variable si elle est en position A et si elle est localement A'-liée.

Elles doivent en outre être proprement gouvernées (ECP) et sont soumises à la Condition de Sous-Jacence.

A la différence des traces Wh, les traces de NP sont des anaphores et donc régies par le principe A de la Théorie du Liage. Ainsi, si elle est en position A et qu'elle n'est pas une variable, c'est-à-dire qu'elle est localement A'-liée, une catégorie vide est une anaphore. Mais comme les variables, les traces de NP sont soumises au Principe des Catégories Vides (ECP) et à la Condition de Sous-Jacence.

On peut résumer les distinctions fonctionnelles des catégories vides dans le tableau suivant qui nous est donné par Ronat³ :

	c.v. en position A	antécédent en position A	θ-rôle indépendant	Gouverné
variables	+	-	-	+
traces de NP	+	+	-	+
PRO	+	(+)	+	-
pro	+?	(+)	+	+

¹ Chomsky (1982), p. 104.

² Chomsky (1982), p. 119.

³ Ronat (1986), p. 21.

2. LES PRONOMS COMPLEMENTS CLITIQUES FRANÇAIS

On a vu que le modèle GB offrait une typologie élaborée des catégories nominales. Ainsi, comme l'écrit Chomsky :

"les pronominaux sont des éléments pourvus de traits de personne, de genre, de nombre, peut-être de Cas et facultativement d'une matrice phonologique".¹

Il s'agit maintenant de déterminer, dans ce cadre théorique, le fonctionnement de ces éléments pronominaux que sont les clitiques et si le modèle GB peut rendre compte de ces mécanismes plus efficacement que les théories précédentes. En effet, Chomsky suppose que

"Les diverses et étranges propriétés des clitiques devraient résulter de principes généraux de GU, étant donné les autres traits structurels de la langue. De même, dans le cas des anaphores et des pronominaux, nous nous attendons difficilement à trouver des règles spécifiques à une langue, mis à part la règle (ou peut-être la propriété lexicale) déterminant qu'un élément est une anaphore ou un pronominal, accompagnée éventuellement d'une variation paramétrique restreinte."²

Dans ce cadre théorique, il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude comparable à celles que Gross et Kayne ont réalisées dans le cadre de la Théorie standard - et de la Théorie Standard Etendue. En effet, les linguistes se sont plutôt penchés sur les points qui "posaient problème" à la théorie, négligeant des descriptions qui leur semblaient sans doute aller de soi. Les traitements des différents éléments que nous continuons à nommer - faute de mieux - "pronoms compléments clitiques" sont en effet disproportionnés. Beaucoup des travaux que nous avons consultés concernent le pronom *en* et l'anaphore *se* et les problèmes de coréférence qu'ils soulèvent. En revanche, on a peu écrit sur des éléments comme *le*, *lui* ou *y*. Nous tenterons pourtant de montrer comment le fonctionnement de ces éléments est décrit dans GB, mais la présentation de cette partie sera nécessairement dissymétrique.

Nous nous attacherons tout d'abord à la manière dont les clitiques - dans leur ensemble - sont engendrés, puis nous examinerons les différents types de clitiques. On a vu que la Théorie du Gouvernement et du Liage distinguait deux types de catégories pour ces éléments : les pronoms et les anaphores. Nous conserverons cette partition dans notre

¹ Chomsky (1982), p. 100.

² Chomsky (1982), p.171

exposé, traitant dans un premier temps des pronoms et, dans un deuxième temps, des anaphores.

2.1. GENERATION DES CLITIQUES

Si, dans le modèle GB, les pronoms ne sont plus engendrés par des transformations qui les substituent à des NP¹, les générativistes proposent des traitements différents pour la génération des clitiques. Alors que certains pensent qu'ils sont soumis à la règle transformationnelle "Déplacez- α " (qui a sensiblement le même effet que l'ancienne PL-CL), d'autres proposent de les engendrer directement à gauche du verbe.

2.1.1. Analyse Transformationnelle

2.1.1.1. Déplacez- α

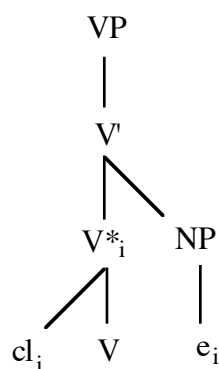
Parmi les partisans de l'analyse transformationnelle, Haegeman² remarque que le français est une langue SVO et que l'ordre des constituants est bouleversé par la cliticisation. En effet, le clitique objet se trouve à gauche du verbe alors que le pronom plein, comme le NP, se trouve à droite du verbe. La cliticisation est donc une opération de mouvement : Déplacez- α .

Le mécanisme de génération des clitiques est décrit comme suit : à D-structure, le clitique objet est engendré dans sa θ -position [NP, V'], à droite du verbe ; à S-structure, le clitique est déplacé vers le verbe auquel il s'adjoint pour former un mot complexe dominé par V*. Haegeman précise que la tête (V) "incorpore le clitique"³ et V* devient la tête du VP :

D-structure



S-structure



¹ Notons qu'ils rejoignent par là l'hypothèse de Blanche-Benveniste (1973, 1984) selon laquelle les clitiques figureraient dans la structure du verbe.

² Haegeman (1991).

³ Haegeman (1991), p. 577.

Le clitique déplacé laisse à la place de sa position de base une trace, une catégorie vide avec laquelle il est co-indicé. D'autre part, Haegeman note que le fait que le clitique et le verbe forment une seule unité signifie que V*, tête de VP, est spécifié à la fois pour les traits du verbe et pour ceux du clitique, comme le marque l'indice (i) affecté à V*.

Il semble cependant que le site d'atterrissage du clitique soit soumis à une variation paramétrique. Ainsi, Kayne (1989) montre que les clitics sont adjoints à V en français alors qu'en italien (comme en ancien français), ils sont adjoints à I, ce qui expliquerait la différence de placement des clitics dans les phrases contenant des infinitifs, telles que :

*Jean les veut voir
Gianni li vuole vedere

En effet, VP est une barrière pour le gouvernement par antécédent, sauf s'il est L-marqué¹ par I : c'est le cas lorsque le verbe monte en I (c'est-à-dire si le verbe n'est pas à l'infinitif). En français, le V infinitif ne monte pas en I et le I infinitif seul n'est pas assez fort pour L-marquer le VP. Le clitique ne peut alors être déplacé hors du VP infinitif, sinon sa trace ne serait pas proprement gouvernée et il en résulterait une violation de ECP² :

*Jean les_i veut [_{VP} voir t_i]

En revanche, dans les constructions causatives³, il suppose que le verbe causatif (faire) gouverne le VP qu'il sélectionne et, par conséquent, ECP n'est pas violé :

Jean les_i fait [[_{VP} manger t_i] à Paul]

L'analyse de Kayne (1991) diffère légèrement de la précédente. Il montre que les clitics des langues romanes sont toujours adjoints-à-gauche à une tête fonctionnelle, et non pas à une tête lexicale comme V. Ainsi, il soutient que le clitique s'adjoint à Inf. Sa démonstration repose toujours sur une comparaison des structures infinitives en français et dans les autres langues romanes. Les phrases suivantes montrent un contraste entre le français et l'italien. En français, le clitique se place avant l'infinitif enchâssé, tandis qu'en italien il est placé après :

Lui parler serait une erreur
Parlargli sarebbe un errore

D'autre part, il suppose plusieurs positions I (AGR et T) et affirme que le suffixe infinitival *-r* correspond à un AGR ayant des propriétés nominales qu'il note *Infⁿ*. Il

¹ *L-marquage* :

X L-marque Y ssi:

- X est une tête de catégorie majeure ou de I ayant le trait [+accord] ou (V+)I

- X θ-gouverne Y (Y est un complément de X).

² En revanche, dans les langues à Sujet nul comme l'italien, le I infinitival est assez fort pour L-marquer le VP qui n'est alors plus une barrière au gouvernement par antécédent. C'est pourquoi Kayne soutient que la montée des clitics est corrélée au Paramètre du Sujet Nul.

³ Cf. *infra*, § 2.4.

montre alors que l'ordre verbe-clitique de l'italien résulte d'un mouvement de V par dessus la tête fonctionnelle T à laquelle est adjoint le clitique² :

$$\dots V + \text{Infn} \dots \text{Cl} + \text{T} \dots [\text{Infn } e] \dots [\text{VP} [V e] \dots] \dots$$

Dans les structures infinitives françaises, Kayne propose que le verbe soit déplacé hors du VP et monte en Infn où le clitique s'adjoint³ :

$$\dots \text{T} \dots \text{Cl} + [\text{InfnP } V + \text{Infn}] \dots [\text{VP} [V e] \dots]$$

En revanche, en ancien français et en occitan, le clitique serait adjoint à T, comme en italien, et non à Infn, alors que le verbe est monté en Infn et que l'adverbe est adjoint à InfnP :

$$\dots \text{Cl} + \text{T} \dots \text{Adv} \dots [\text{Infn } V + \text{Infn}] \dots [\text{VP} [V e] \dots]$$

C'est cette structure "archaïque" qui expliquerait des formes littéraires comme :

... en bien parler ...

2.1.1.2. Formation de chaîne

Mais d'autres linguistes présentent des analyses légèrement différentes. Ainsi, Rizzi (1986) propose de remplacer la transformation "Déplacez- α " par "Formation de chaîne" ; en d'autres termes, il préfère une solution représentationnelle à une solution dérivationnelle. Il définit une chaîne comme une séquence de positions co-indexées de telle sorte que chacune d'elles (sauf la dernière) est le plus proche antécédent de la suivante :

$C = (a_1 \dots a_n)$ est une chaîne ssi, pour $1 \leq i < n$, a_i est le lieu local de a_{i+1} .⁴

La seule condition de bonne-formation des chaînes étant le θ -critère, il montre que toutes les phrases mal formées que cet algorithme peut produire sont exclues par la θ -Théorie. Ainsi, il adopte une "approche réductionniste" selon laquelle les D-structures sont réduites aux propriétés des chaînes, interprétées à S-structure.

2.1.2. Analyse Basique

Certains linguistes ont cependant une autre approche de la génération des clitiques. Plutôt que de les engendrer en position post-verbale, ils proposent de les engendrer directement dans leur position superficielle. Ainsi, Burzio (1986) suppose que le clitique est introduit dans la base à gauche du verbe, co-indiqué avec une catégorie vide en position postverbale, imposée par le Principe de Projection. S'il refuse de dériver les clitiques par transformation, c'est qu'il suppose que le liage a lieu dès D-structure et non seulement à

¹ comparable au *-ing* anglais.

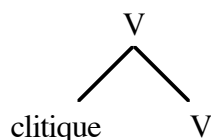
² En réalité, le mouvement de V est cyclique : V s'adjoint d'abord à Infn, puis c'est le constituant [V + Infn] qui est adjoint à T'.

³ Cf. également Rooryck (1992).

⁴ Rizzi (1986), p. 66.

S-structure. Le clitique et la catégorie vide forment donc une chaîne dès D-structure. De cette manière, la catégorie vide transmet le θ -rôle et le Cas au clitique.

Pour Jaeggli (1986), les clitiques sont des morphèmes qui ne sont ni des mots indépendants, ni de purs éléments flexionnels. Ils se comportent à la fois comme des éléments liés et comme des éléments syntaxiquement autonomes. Selon lui, ils apparaissent à D-structure et à S-structure dans la configuration suivante :



Jaeggli propose que le clitique figure dans le lexique avec un schéma de sous-catégorisation tel que : [— V]. Syntactiquement, c'est donc un mot séparé mais, comme il figure sous le noeud V, c'est aussi une partie du verbe que Jaeggli considère comme un "affixe syntaxique"¹. La position du clitique n'est pas une position A puisqu'elle ne peut contenir une projection maximale et la position A du NP postverbal² est vide dès la D-structure. Mais le θ -rôle est assigné par le verbe à la position du NP objet qu'il sélectionne, et non au clitique. Le clitique reçoit alors le θ -rôle par co-indexation.

Un des arguments avancés par les partisans de l'analyse basique des clitiques concerne le phénomène de "clitic-doubling" tel qu'on l'observe par exemple en espagnol :

Le entregué la carta a él.

"Je *lui* ai remis la lettre à *lui*"

Dans une analyse supposant le mouvement, le clitique *le* ne pourrait provenir d'une position postverbale, puisque cette position est occupée par le syntagme lexical *a él*.

Aussi, Jaeggli suppose que le verbe assigne le Cas au clitique. Il est dit que "le clitique **absorbe** le Cas"³. Selon lui, cette absorption est possible car le Cas n'est pas lié à une position, à la différence des θ -rôles. Il suffit de la relation de gouvernement pour l'assignation du Cas. Or, le verbe gouverne le clitique. L'absorption est ainsi une façon d'assigner le Cas à un morphème lié⁴. Si le clitique absorbe le Cas, il empêche qu'un élément lexical remplisse la position du NP postverbal⁵. En effet, si cette position était remplie, le Filtre sur le Cas rejetterait la phrase comme agrammaticale :

Marie voit Jean

¹ Cf. également l'"affixe verbal" de Blanche-Benveniste (1973, 1984).

² Cette position est obligatoire en vertu du Principe de Projection.

³ Cf. Jaeggli (1986), p. 19.

⁴ Le fait que cette absorption est obligatoire ou non relève d'une variation paramétrique : en français, les clitiques absorbent toujours le Cas.

⁵ Alors qu'en français, le clitique absorberait toujours le Cas, Jaeggli suppose qu'en espagnol, soit le verbe et la pp *a* assignent tous deux le Cas, soit les clitiques datifs sont seulement "optional Case absorbers" (p. 21).

Marie le_i voit [e_i]
 *Marie le voit Jean

Dans cette optique, la catégorie vide n'est cependant pas le résultat d'un mouvement. C'est plutôt le Principe de Projection qui oblige à introduire cette catégorie vide associée avec le clitique.

2.1.3. Nature du clitique et de la catégorie vide

Nous venons d'examiner deux manières de rendre compte de la génération des clitiques, l'une -l'analyse transformationnelle-, qui met en jeu la règle de mouvement, l'autre -l'analyse basique-, qui ne suppose pas de transformation. Couquaux remarque cependant que ce ne sont que deux façons très peu différentes de rendre compte de la même co-indexation ; seul le point de vue change :

"Une transformation (non-locale) n'est pas autre chose qu'un moyen que la théorie linguistique se donne pour associer (ou lier) une position vacante à un item lexical (mot ou syntagme). Techniquement, le liage est figuré par une co-indexation. Une transformation est donc un mode particulier de co-indexation : par convention, on admet qu'une position rendue vacante sous l'effet d'une transformation (une trace) se trouve automatiquement co-indexée avec l'item déplacé.

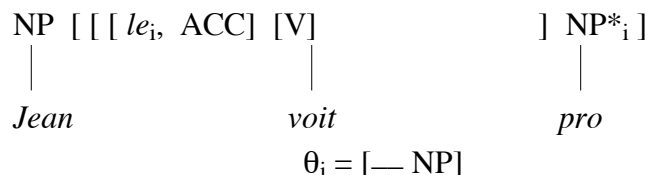
Une transformation ne se distingue donc d'une règle de liage *stricto sensu* que sur un point : la première relève de la syntaxe, la seconde de la sémantique".¹

Mais, quelle que soit l'hypothèse retenue, il reste, d'une part, à définir précisément ce qu'est un clitique et, d'autre part, à déterminer la nature de la catégorie vide associée au clitique.

Commençons par le deuxième point : cette catégorie vide est-elle une anaphore (trace de NP) ou *pro* ? On s'attendrait à ce que les partisans de l'analyse transformationnelle la considèrent comme une trace de NP, trace laissée par le déplacement du pronom, et que seuls les partisans de l'analyse basique l'analysent comme *pro*. Or, ce n'est pas le cas. On a vu que Chomsky optait pour la première hypothèse et Rouveret pour la seconde. Alors que, selon Kayne, la catégorie vide associée au clitique semble bien devoir être considérée comme une trace de NP soumise à ECP, Haegeman, qui suppose pourtant également un déplacement du pronom, retient l'hypothèse selon laquelle il s'agit de *pro*. Elle montre que, d'une part, V*_i gouverne la catégorie vide en position objet et que, d'autre part, il a incorporé les traits du clitique ; il peut donc identifier le contenu de *pro*

¹ Couquaux (1980), p. 195.

dans la position objet. La condition énoncée dans la définition de *pro* (être gouverné par une matrice intègre de traits pronominaux) est par conséquent satisfaite. Ainsi, V^*_i autorise pro_i en position objet, comme I fini en italien autorise *pro* en position sujet. C'est aussi l'opinion de Jaeggli qui suppose, on l'a vu, une analyse basique. En effet, il montre que le clitique, en tant que partie de V, gouverne la position occupée par NP* qui peut donc être identifiée comme pro^1 :



En revanche, Rizzi, qui réfute la transformation de déplacement, comme Burzio, qui se prononce en faveur de la génération basique des clitics, affirme que les traces de clitics sont des anaphores (comme les traces de NP), soumises au principe A de la Théorie du Liage.

Enfin, l'analyse que propose Di Sciullo (1982, 1983) ressemble à celle de Jaeggli en ce qu'elle admet que les clitics sont des éléments pronominaux qui figurent dans la sous-catégorisation verbale, engendrés dans leurs positions de surface et liant la catégorie vide *pro*. Mais là s'arrête l'analogie avec l'analyse de Jaeggli. Selon Di Sciullo, le clitique est un opérateur morphologique, comparable aux opérateurs syntaxiques que sont les quantificateurs et les mots QU². En effet, elle montre que le clitique répond à la définition des opérateurs en ce qu'il occupe une position A' et lie une catégorie vide en position A. Quant à *pro*, il serait alors interprété en FL comme une variable. La conséquence de cette analyse est que le θ -rôle est assigné à *pro* par le verbe mais, à la différence des traces de SN, *pro* ne le transmet pas, il le conserve. Ainsi, les clitics n'auraient pas de rôle thématique associé puisqu'aucun θ -rôle n'est associé à un opérateur. Elle suppose donc une autre théorie de la liaison :

Théorie du liage A

- A. une anaphore est A liée dans D.
- B. un pronom est A libre dans D.
- C. une variable est A libre dans D.

¹ Jaeggli (1986), p. 30.

² Elle montre cependant que les clitics diffèrent des opérateurs syntaxiques par le fait qu'ils conservent leur dépendance syntaxique et leur portée restreinte. En effet, outre qu'ils sont liés à une catégorie vide en position objet, ils sont dépendants du verbe. Par conséquent, la portée des opérateurs morphologiques en FL est plus restreinte. Ainsi, le domaine de la relation (cl, e) est limité à la première projection maximale qui contient le clitique :

Marie a regardé [_S Jean lire son journal]

Marie a regardé [_S Jean le_i lire t_i]

*Marie l'_i a regardé [_S Jean t_i lire t_i]

Théorie du liage A'

- A. une anaphore est A' libre dans D.
- B. un pronom est A' libre dans D.
- C. une variable est A' liée dans D.

Ces théories sont conçues comme des conditions de bonne formation qui s'appliquent au niveau de FL. La liaison de catégories vides aux éléments grammaticaux clitiques est donc soumise aux principes du Liage A'.

Cependant, l'analyse que propose Aoun (1985) nous semble plus intéressante. Il remet lui aussi en question la théorie du Liage mais élabore une autre théorie que celle de Di Sciullo. En effet, il montre qu'il faut distinguer plusieurs types d'anaphores, celles dont l'antécédent se trouve en position A (les A-anaphores) et celles dont l'antécédent se trouve en position A' (les A'-anaphores). De plus, selon lui, les expressions anaphoriques peuvent également recevoir ou non un rôle thématique. Ainsi, parmi les A-anaphores, il distingue les réfléchis et réciproques définis par les traits [+ θ -rôle, +réalisé], le se moyen du français défini par les traits [- θ -rôle, +réalisé], les traces de NP définies par les traits [- θ -rôle, -réalisé] et PRO défini par les traits [+ θ -rôle, -réalisé]. La catégorie vide associée au clitique est donc une A'-anaphore (comme les wh-traces) car elle doit être A-libre et A'-liée dans sa catégorie gouvernante. Mais alors que les wh-traces sont définies comme [+ θ -rôle, -réalisé], les traces de clitiques sont, comme les traces de NP [- θ -rôle, -réalisé]. La seule différence entre ces dernières est donc la position de l'antécédent : position A pour les traces de NP (A-anaphores), position A' pour les traces de clitiques (A'-anaphores). D'autre part, il propose d'éliminer le Principe des Catégories Vides (ECP) qui est redondant par rapport à la Théorie du Liage¹. En ce qui concerne les variables, la théorie du Liage et ECP sont complémentaires : les variables doivent être A-libres (non c-commandées par un élément en A-position) et ECP stipule qu'elles doivent être A'-liées (c-commandées par un antécédent en A'-position ou un gouverneur lexical). Il remplace donc ECP par la théorie du Liage généralisé ou "Théorie de X-Liage" (où X = A ou A') :

Principes du Liage Généralisé :

- A. Une anaphore doit être X-liée dans sa catégorie gouvernante.
- B. Un pronominal doit être X-libre dans sa catégorie gouvernante.
- C. Un nom doit être A-libre.

(X= A ou A')

¹ Les deux requièrent un antécédent pour la trace laissée par un mouvement de NP (le principe A pour les anaphores, et ECP impose un antécédent (ou un gouverneur lexical) qui c-commande la trace). En ce qui concerne les traces de NP, il propose donc de remplacer ECP par la θ -Théorie.

Ces principes s'appliquent à LF et à S-structure. Les A'-anaphores comprennent donc les variables (wh-traces) et les traces de clitiques.

Godard (1988) adopte l'idée développée par Aoun du Liage étendu aux éléments dont l'antécédent est en position A' et remet elle aussi en question la classification des catégories nominales de GB. D'une part, elle regroupe les anaphores et les pronoms dans une classe de NP pronominaux et, d'autre part, elle montre que les NP réalisés et les NP vides n'ont pas des classifications parallèles. Enfin, elle soutient que les NP vides sont tous des NP pronominaux. L'avantage de cette optique est qu'elle tient compte des différents niveaux d'analyse et de l'interaction entre ces différents niveaux. De plus, elle permet d'expliquer de façon plus naturelle les comportements des différents types de NP en français. Nous reproduisons ici le tableau de la classification des NP qu'elle propose¹ :

	Morphologique	Phonétique	Syntaxique		Exemples
NP[-pro]	NP avec une structure interne	réalisé	ni principe A ni principe B		un cheval
NP[+pro]	NP sans structure interne	réalisé	A	Principe A NP [+an]	le réfléchi <i>se</i>
			B	Principe B NP [-an]	le pronom <i>le</i>
		non réalisé	A	Principe A NP [+an]	traces de clitiques, chaînes d'anaphores
			B	Principe B NP [-an]	certaines NP objets, origines de certaines A'-chaînes

L'idée qu'elle développe est que les NP [+pro] n'ont pas de structure morphologique interne. Ils sont insérés dans la structure avec une matrice de traits (nombre, genre, cas, \pm an) et peuvent être ou non réalisés phonétiquement. Les pronoms sont alors en distribution complémentaire avec la catégorie vide : il s'agit de deux réalisations complémentaires d'un même NP pronominal. Dans le cadre de cette analyse, une anaphore est donc un NP [+pro, +an] et un pronom un NP [+pro, -an]. Les traces de clitiques sont donc des anaphores, c'est-à-dire des éléments portant les traits [+pro, +an, -réalisé].

¹ Godard (1988), p. 139. Il s'agit ici d'une classification simplifiée ; Godard propose par ailleurs une classification plus élaborée, qui permet notamment d'expliquer le comportement de *en*, sur laquelle nous reviendrons.

Alors que les analyses précédentes, celles de Burzio et Rizzi, ne permettaient pas de distinguer les expressions-R, les pronoms pleins et les pronoms clitiques qui étaient simplement considérés comme des arguments, l'analyse de Godard ouvre des perspectives intéressantes pour l'étude de ces phénomènes. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que l'élément pronominal est engendré à D-structure en position d'argument du verbe, mais sans contenu phonologique. Comme le suggère d'ailleurs Chomsky, cette pro-forme abstraite (que nous noterons désormais Pro) est représentée par une matrice de traits [α genre, β nombre, γ personne] et [δ Cas] lorsque le Cas est assigné par le prédicat au niveau de D-structure. Ce Pro est ensuite déplacé à S-structure en position clitique, sous V ou plus probablement sous I, comme le suggère Kayne, et ne reçoit de contenu phonologique qu'à FP. Ainsi, nous pensons que les éléments pronominaux ne sont pas des items lexicaux mais des marques morphologiques des traits "pronominaux"¹. En effet, la forme des pronoms clitiques dépend exclusivement de ces traits². On peut parfaitement prédire la réalisation d'un Pro en fonction de sa matrice de traits, ce qui n'est pas le cas des expressions-R. Il en va de même pour son interprétation sémantique. Le fait que l'on utilise le terme de "clitique" pour désigner ces éléments, terme "phonologique", suggère bien que leur nature n'est pas lexicale, mais plutôt morpho-phonologique. Ce qui est lexical, c'est le choix de la matrice de traits. Ce qui relève de la syntaxe, c'est le comportement de Pro dans les différentes phrases.

Notons que cette hypothèse permet sans doute d'expliquer simplement le phénomène du Sujet Nul. Etant donné le principe Eviter le pronom, dont nous reproduisons ici la définition qu'en donne Godard³ :

Effacer la réalisation phonétique du NP [+pro] si le NP phonétiquement vide est licite (c'est-à-dire conforme aux principes syntaxiques et interprétatifs : ECP, θ -critère et Cas),

on peut supposer qu'il n'y a pas de différence syntaxique entre le pronom réalisé et les désinences verbales. Les traits pronominaux [α genre, β nombre, γ personne] sont alors supportés morphologiquement et phonologiquement par le verbe. Il ne serait alors pas nécessaire de postuler l'existence d'un élément *pro* différent des autres pronominaux. En effet, le pronom reste toujours possible dans cette position mais il est redondant et tend alors à exprimer une forme d'insistance.

¹ Cela rejoint en partie l'analyse de Aoun selon laquelle le pronom est l'épél d'une matrice de traits qui se réalise lorsqu'il est gouverné par le Cas.

² Notons que cela vaut pour tous les Pro, clitiques ou non. Il faut donc tenir compte de la position du Pro à S-structure (position A, non clitique, ou position A', clitique) pour la réalisation morpho-phonologique à FP. C'est pourquoi nous pensons que le déplacement du Pro a lieu à S-structure et non à FP ou FL, comme cela a parfois été proposé.

³ Godard (1988), p. 141.

D'autre part, lorsqu'il est déplacé à S-structure, le Pro laisse à sa place une trace qui est une anaphore, plus exactement une A'-anaphore, puisque, comme on l'a vu, cette catégorie vide doit être A'-liée dans sa catégorie gouvernante, le clitique étant en position A'. Alors que le Pro est soumis au principe B du Liage, la trace du clitique est soumise au principe A¹.

Enfin, puisque V assigne le θ -rôle et le Cas² aux compléments qu'il sélectionne, la chaîne (Pro_i, e_i) est marquée à la fois pour le θ -rôle et pour le Cas. Dans le cadre d'une analyse comportant un déplacement de Pro, il n'est en effet pas nécessaire de supposer, comme Aoun (1985) ou Jaeggli (1986), de mécanisme d'absorption de θ -rôle et/ou de Cas.

2.2. PRONOMS

Dans cette partie, nous nous proposons d'étudier le comportement des éléments qui possèdent le trait [+pronominal, -anaphorique], à travers le prisme de GB. Avant d'examiner le comportement de *en*, qui a été abondamment traité dans la littérature générativiste, voyons comment les clitiques du type *le* et *lui* sont traités dans ce cadre théorique.

2.2.1. LE, LUI

Ces éléments n'ont pas fait l'objet de développements particuliers, sans doute parce qu'ils ne posent pas de problème majeur à la théorie. Ici ou là, cependant, sont abordés quelques points que nous examinerons.

2.2.1.1. LE

Compte tenu de la discussion précédente, nous pouvons maintenant décrire le fonctionnement du clitique *le*. Soit la phrase :

Marie le voit

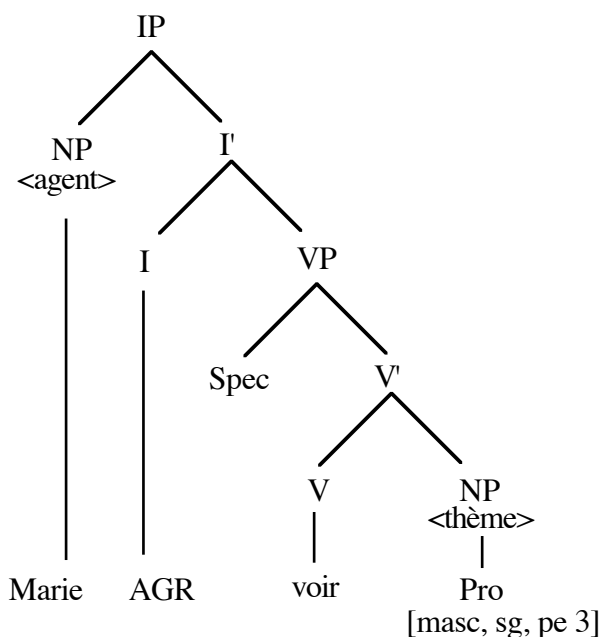
Dans le lexique, le verbe *voir* est sous-catégorisé pour deux arguments, un argument externe et un argument interne auxquels il assigne un θ -rôle. On peut représenter l'entrée lexicale du verbe *voir* ainsi :

voir : verbe, < agent, thème > , [– NP]

Le Principe de Projection conduit à la représentation suivante en D-structure :

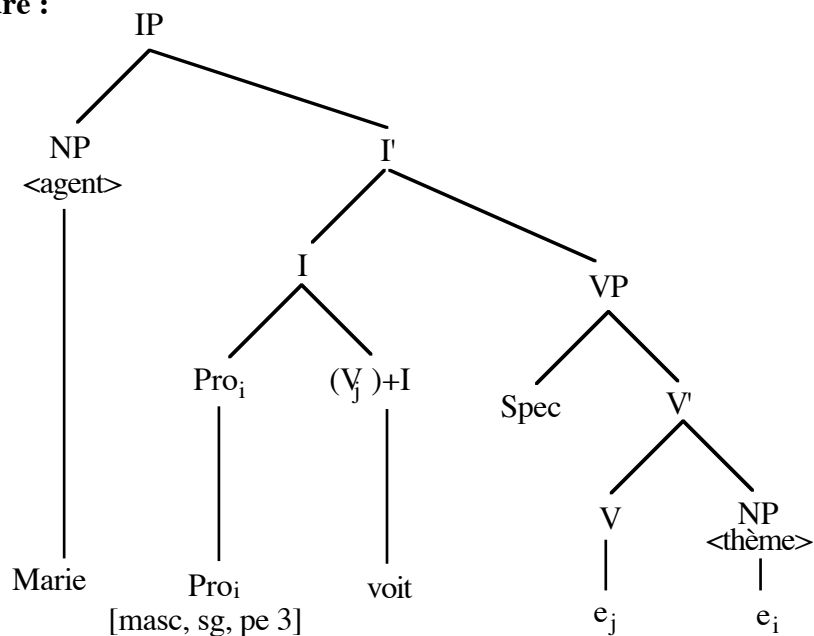
¹ Notons qu'il n'est peut-être pas nécessaire de supposer, avec Aoun, une Théorie Étendue du Liage. En effet, il suffit de considérer que les principes de la Théorie du Liage ne précisent pas qu'un élément doit être A-lié. Il doit simplement être établi qu'une anaphore doit être liée et un pronom libre. On peut conserver les principes du Liage tels qu'ils sont, sans restriction concernant la position occupée par l'antécédent, en sachant que cette position peut être une position A ou A'.

² Nous verrons plus loin dans quelles conditions le verbe assigne ou non le Cas à ses arguments.

D-Structure :

Dans cette configuration figurent tous les éléments de l'entrée lexicale du prédicat et la matrice de traits de Pro spécifié pour le genre (masculin), le nombre (singulier) et la personne (3).

Après application de la règle de mouvement "Déplacez- α ", on obtient la S-structure suivante :

S-Structure :

Le verbe monte en I pour recevoir les traits de AGR et le Pro s'adjoit également à la tête fonctionnelle I. La chaîne (Pro_i, e_i) a le θ -rôle que le verbe a assigné et reçoit le Cas Accusatif. On peut cependant se demander si l'assignation du Cas a lieu à S-structure ou à D-structure. Dans la théorie GB, on a vu que le Filtre sur le Cas doit être vérifié à S-structure seulement. Cependant, étant donné la Condition de Visibilité qui stipule qu'un

NP (ou une chaîne) doit être marqué par le Cas pour être θ -marqué, on peut légitimement supposer que l'assignation du Cas a lieu à D-structure. Dans ce cas, le Pro reçoit le Cas du verbe avant d'être déplacé. Ainsi, dans notre exemple, le verbe *voir* assigne le Cas Accusatif (ou Objectif) au NP qu'il gouverne (Pro). Nous verrons plus loin si d'autres arguments viennent confirmer cette hypothèse¹.

Les principes du Liage doivent également être vérifiés à S-structure. On voit que Pro, élément pronominal, est effectivement libre dans sa catégorie gouvernante, puisqu'il n'a pas d'antécédent dans la phrase. La trace du pronom, A'-anaphore, est bien liée par Pro qui se trouve en position A' dans sa catégorie gouvernante (IP).

Tous les éléments permettant l'interprétation de Pro se trouvent donc réunis, et il pourra être correctement interprété à FL. Quant à sa réalisation morpho-phonologique, elle ne pose pas de problème non plus, étant établie la correspondance suivante à FP :

Pro [masc, sg, pe 3, Acc]	→	/le/
Pro [fém, sg, pe 3, Acc]	→	/la/
Pro [pl, pe 3, Acc]	→	/les/
Pro [sg, pe 1, Acc]	→	/me/
etc.		

2.2.1.2. LUI

2.2.1.2.1. NP [Datif]

Le fonctionnement du clitique Datif ne diffère pas de celui de l'accusatif, hormis le Cas attribué au clitique, responsable de sa forme. Alors que pour *le* (*la*, *les*), le verbe assigne le Cas Accusatif, on peut s'interroger sur la nature du clitique Datif. Considérons les exemples suivants :

Pierre lui écrit
 Marie lui ressemble
 Jean lui donne (un livre)

On sait que lorsque le NP complément est une expression-R, il figure sous la forme [\hat{a} NP] :

Pierre écrit \hat{a} Paul
 Marie ressemble \hat{a} sa soeur
 Jean donne (un livre) \hat{a} Marie

Dans le cadre de la Théorie Standard, ces syntagmes étaient analysés comme des PP en \hat{a} . La Théorie GB permet une autre approche. Il faut supposer que le verbe est

¹ Cette hypothèse rejoint celle de Blanche-Benveniste (1973, 1984). En effet, dire que le verbe est sous-catégorisé pour un NP Accusatif ou qu'il se construit avec l'affixe *le* revient à postuler le même mécanisme en des termes différents.

spécifié (dans le lexique) pour le Cas qu'il assigne à son complément¹. Suivant Chomsky (1986), Godard (1992) note :

"A predicate assigns inherent Case at D-structure, according to the specifications of its a-structure, and structural Case at S-structure without reference to the argument status."²

Alors le complément Datif peut ne pas être un PP, mais un NP[+ Datif]. Dans ce cas, la préposition *à* qui apparaît dans ces syntagmes n'est pas une "vraie préposition" qui assigne indépendamment le Cas, mais un simple marqueur du Cas Datif, un élément morphologique et non un opérateur syntaxique³. Hathout (1992) distingue en effet deux types de prépositions, les P, qui sont de "vraies prépositions" et qui assignent un Cas à leur compléments, et les K, qui ne remplissent qu'un rôle de marqueur casuel. Cela revient à établir une partition entre les prépositions (P) et d'autres éléments qui dépendent du verbe, qui sont en quelque sorte des postpositions attachées au verbe. Plutôt que de distinguer les PP des KP, il semble qu'il soit préférable de distinguer les PP des NP[Datif]. En effet, le comportement des NP[Datif] n'est pas différent de celui des NP[Accusatif] :

Pierre voit Paul
 Pierre le voit
 Pierre écrit à Paul
 Pierre lui écrit

Le fonctionnement du clitique Datif *lui* est le même que celui que nous avons décrit pour le clitique Accusatif *le*. Mais le verbe *écrire* n'assigne pas le même Cas que le verbe *voir*. Il convient donc de modifier l'entrée lexicale de *voir* comme suit :

voir : verbe, < agent, thème > , [– NP[Acc]]

Comme nous l'avons suggéré plus haut, le Cas Accusatif est assigné au NP complément dès la D-structure, en vertu du Principe de Projection, et non à S-structure.

De la même manière, le verbe *écrire* figure dans le lexique avec un schéma de sous-catégorisation et une grille thématique tels que⁴ :

écrire : verbe, < agent, (thème), (bénéficiaire) > , [– (NP[Acc]) (NP[Dat])]

Nous pouvons maintenant analyser la phrase :

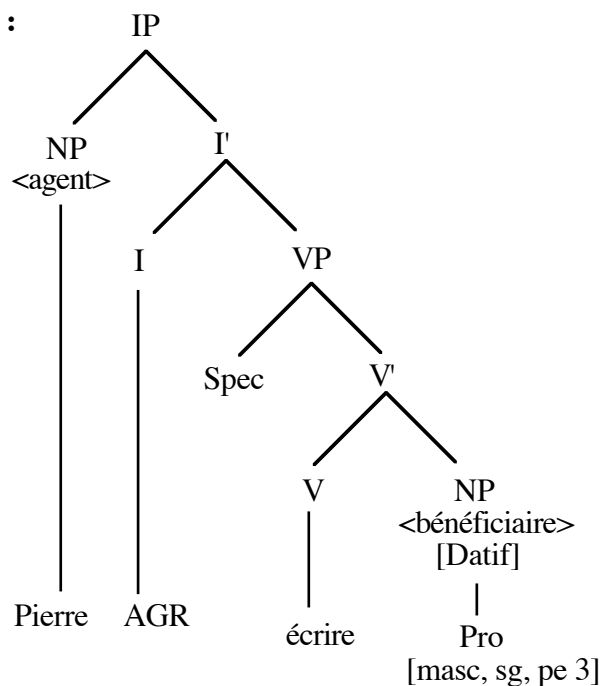
Pierre lui écrit

¹ Cf. Godard (1988).

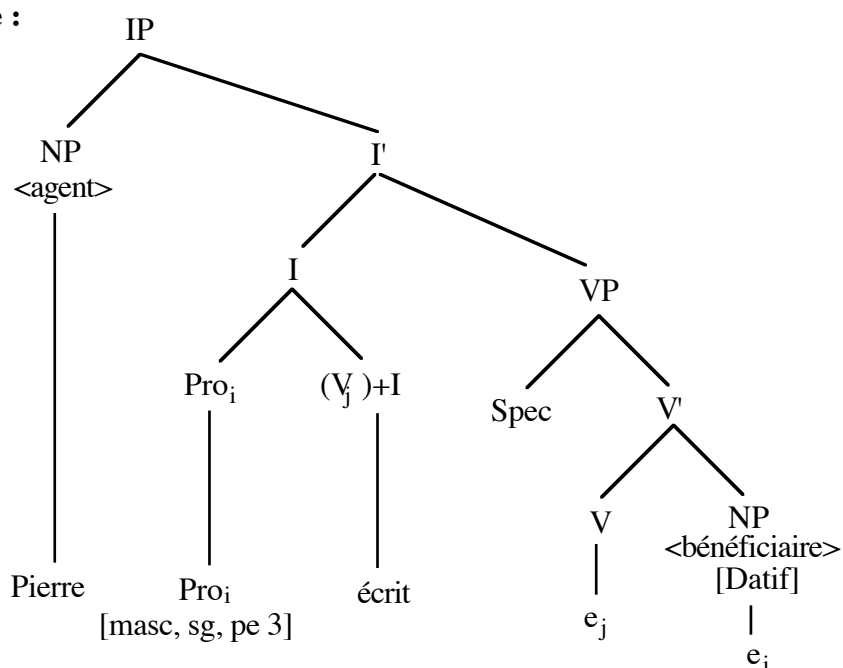
² Godard (1992), p. 234 ("un prédicat assigne un Cas inhérent à D-structure, en fonction de sa structure argumentale et un Cas structural à S-structure, sans rapport avec le statut de l'argument.").

³ Cf. également Jaeggli (1986).

⁴ Les parenthèses notent qu'un élément est facultatif. En effet, on peut avoir les phrases suivantes : *Pierre écrit, Pierre écrit un livre, Pierre écrit à Marie, Pierre écrit une lettre à Marie.*

D-Structure :

Pro est alors déplacé, comme précédemment :

S-Structure :

Pour recevoir un contenu morpho-phonologique à FP, Pro doit être spécifié pour le Cas. On peut alors envisager deux hypothèses. La première consiste à dire que c'est la catégorie vide qui porte le Cas et que le Cas est transmis à Pro par l'intermédiaire de la chaîne, comme le θ -rôle¹. L'autre hypothèse serait que le Cas est intégré dans la matrice de Pro dès D-structure². *A priori*, les deux formules sont équivalentes et, en l'absence d'autres

¹ Cf. Burzio (1986).

² Cela rejoint l'hypothèse de Jaeggli (1986) selon laquelle le clitique absorbe le Cas.

éléments qui apporteraient des arguments en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse, nous laissons la question ouverte. Quoi qu'il en soit, à FP, Pro reçoit un contenu morpho-phonologique, comme précédemment :

Pro [sg, pe 3, Datif]	→	/lui/
Pro [pl, pe 3, Datif]	→	/leur/
Pro [sg, pe 1, Datif]	→	/me/

etc.

2.2.1.2.2. *Lui* clitique vs non clitique

Nous venons de voir comment la Théorie GB permettait d'expliquer le comportement des clitiques *le* et *lui*. En particulier, on a montré que *lui*, qui était analysé comme un PP dans la Théorie Standard est en réalité un NP[Datif]. Cela apporte des éclaircissements sur certains faits qui posaient alors problème. On se souvient que, alors que certains syntagmes [*à* NP] autorisaient la cliticisation du pronom, d'autres l'interdisaient. Rappelons les faits observés :

Pierre lui écrit	*Pierre écrit à lui
Paul lui ressemble	*Paul ressemble à lui
Jean lui donne (un livre)	*Jean donne (un livre) à lui
*Pierre lui pense	Pierre pense à lui
*Marie lui renonce	Marie renonce à lui

Il faut distinguer deux types de compléments. Certains syntagmes réalisés sous la forme [*à* NP] sont des compléments NP auxquels le verbe assigne le Cas Datif. Ce sont ceux qui, lorsque le NP est pronominal, sont réalisés comme le clitique datif *lui*. Les autres sont des PP. Le Cas est assigné au NP par la préposition *à* qui est une "vraie préposition" (une P) :

"Pour qu'un pronom personnel apparaisse sous la forme accentuée, il faut qu'il soit le complément d'une Préposition ; si le complément ne peut apparaître sous la forme P + pronom, on fait l'hypothèse qu'il réalise un NP porteur d'un Cas et non un PP."¹

Ainsi, le clitique *lui* est réservé aux NP[Datif] et les verbes *penser* et *renoncer* ne sélectionnent pas un NP[Datif], mais un PP² :

penser : verbe, < agent, thème > , [– PP]

La phrase :

Pierre pense à lui

¹ Godard (1988), p. 107.

² Cf. également Milner (1982a) et Authier et Reed (1992).

a donc la représentation suivante :

$$[[_{IP} \text{ Pierre } [_{VP} \text{ pense } [_{PP} [_{P} \text{ à}] [_{NP} \text{ Pro}]]]]]]$$

masc
sg
pe 3

dans laquelle c'est la P qui assigne indépendamment le Cas à Pro. Nous reviendrons sur ce type de structure plus loin¹.

Notons cependant que certains verbes qui acceptent un clitique datif aujourd'hui se construisaient autrefois avec un complément de type [P + pronom]. Ainsi, on a vu que jusqu'au XVII^e siècle on disait :

Il parle à lui
Vous écrivez à moi

On peut penser que les verbes *parler* et *écrire* avaient alors la même sous-catégorisation que *penser* : [– PP]. Mais les langues évoluant sans cesse, il est plausible que, pour une raison ou une autre², les compléments de ces verbes aient été réinterprétés comme des NP[Datif]. De fait, les verbes qui se comportent comme *penser* ne sont pas très nombreux³.

2.2.1.2.3. Datif éthique et Datif d'intérêt

On sait que les clitiques datifs peuvent également apparaître dans certaines structures où ils ne correspondent pas à un argument du prédicat :

- (a) Jean *lui* a attrapé deux rhumes
Le gosse *lui* a démoli son pull
- (b) Au mont St Michel, la mer *te* monte à une de ces vitesses !
Je vais *te* le frapper

Authier et Reed (1992) distinguent deux phénomènes : le premier, illustré en (b), qui correspond au datif éthique et le second, illustré en (a), qu'ils désignent comme "affected dative". En effet, ils montrent que les deux phénomènes se caractérisent par des interprétations différentes. Le datif éthique réfère à des individus dont la relation avec le procès est celle d'un témoignage potentiel⁴. Il semble, comme l'a suggéré Leclère (1976), que ce mécanisme soit réservé aux pronoms de deuxième personne. C'est ce que les grammaires traditionnelles indiquaient comme la valeur de "démonstration", de prise à témoin de l'interlocuteur. On a vu qu'on peut effectivement paraphraser (b) en :

¹ Cf. également l'analyse de Blanche-Benveniste (1973, 1984) sur ce point.

² On peut raisonnablement envisager une confusion entre la Préposition et le à marqueur du Cas Datif, due à une perte sémantique de la Préposition.

³ Cf. *supra*, Section 2, § 3.4.5.

⁴ C'est ce que Leclère (1976) avait établi : cf. Section 2, § 3.2.3.

Au mont St Michel, *tu peux voir* la mer monter à une de ces vitesses !
Tu vas voir comme je vais le frapper

Le second mécanisme n'est pas réservé aux pronoms de deuxième personne et indique que l'individu est affecté, concerné par le procès. Cela rejoint l'autre valeur relevée par les grammaires traditionnelles, celle qui indique l'"intérêt" que prend la personne au procès. Aussi, nous traduirons le terme d'"affected dative" par "datif d'intérêt"¹.

C'est ce datif d'intérêt qu'ont analysé Authier et Reed (1992). Ils montrent que le datif d'intérêt ne peut apparaître avec un verbe intransitif, sauf s'il y a un syntagme adjoint dans le VP :

Jean lui a mangé tout le fromage
 *Jean lui a mangé
 *Jean lui a chanté
 Jean lui a chanté sous ses fenêtres

Plusieurs analyses ont été proposées pour rendre compte de ce fait selon lesquelles le datif d'intérêt serait un argument interne de VP. Authier et Reed réfutent cette hypothèse² et affirment que le datif d'intérêt est externe au VP. Les datifs d'intérêt ne sont donc ni sélectionnés par un élément de la phrase, ni adjoints. Par conséquent, ils ne sont pas co-indicés avec une catégorie vide en position argumentale et sont forcément des affixes. Notons cependant que tous les adjoints ne permettent pas la présence d'un datif d'intérêt avec un verbe intransitif : alors que les adjoints de lieu et de manière l'autorisent, les adjoints de temps et de cause ne l'autorisent pas :

Jean lui a chanté sous ses fenêtres
 Ses hommes lui ont défilé avec une fleur au fusil
 *Jean lui a chanté à minuit
 *Alfred lui a roté pour choquer ses invités

Authier et Reed supposent donc que, alors que les adjoints de lieu et de manière sont adjoints à VP, les adjoints de temps et de cause sont adjoints à un noeud supérieur³. Le datif d'intérêt n'est alors possible que lorsque le VP le plus haut contient du matériel lexical en plus de la tête V, ce que Authier et Reed formulent ainsi :

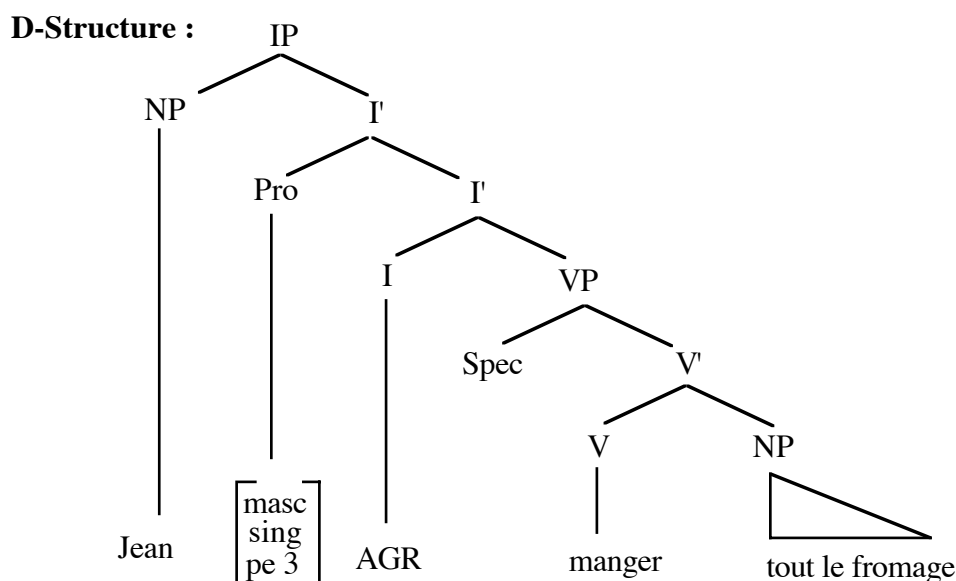
Soit une phrase S, un datif d'intérêt est licite dans S ssi le Cas est assigné à l'intérieur du plus haut VP.

¹ C'est d'ailleurs le terme qu'utilisait Sandfeld : cf. Section 1.

² Leur argumentation est la suivante : si le clitique était un argument interne au VP, il entrerait dans la composition de la signification du VP, responsable de l'assignation du θ -rôle externe. Or, ils montrent que ce n'est pas le Cas puisque le θ -rôle externe est le même qu'il y ait ou non de datif d'intérêt. D'autre part, si cette hypothèse était correcte, le datif d'intérêt devrait altérer la compréhension de prédicats idiomatiques, tels que *chercher midi à quatorze heures*, ce qui ne se produit pas : *Pierre est allé lui chercher midi à quatorze heures*.

³ Dans la représentation de la phrase adoptée par Authier et Reed, qui est celle que propose Chomsky (1988), les adjoints de temps et de cause sont adjoints à FP (Finite Phrase). Cf. *infra*.

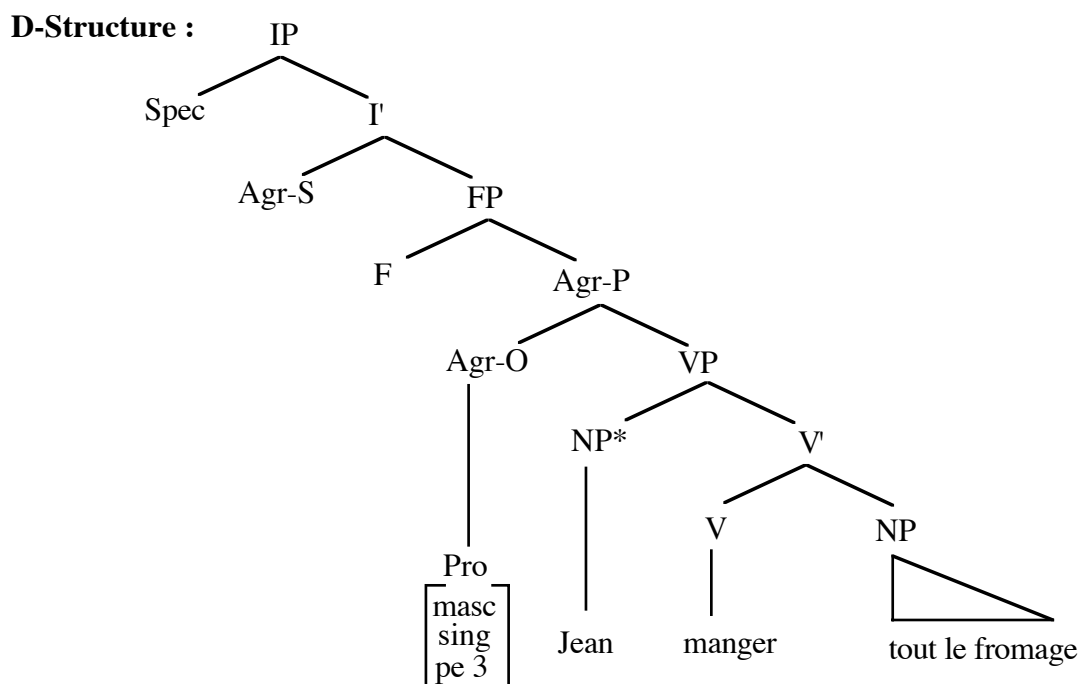
Etant donné que ces clitiques réfèrent à un individu qui est concerné par l'événement dénoté par l'ensemble de la phrase, ils ne sont manifestement pas explétifs. Par conséquent, ils doivent recevoir un θ -rôle. Authier et Reed proposent l'analyse suivante : les datifs d'intérêt reçoivent leur θ -rôle du VP supérieur (VP leur assigne un θ -rôle de la même manière qu'il assigne un θ -rôle au sujet) à D-structure et ils sont générés attachés à I. Conservant notre hypothèse de Pro, nous obtenons donc la configuration suivante :



Plus précisément, Authier et Reed adoptent la structure de la phrase proposée par Chomsky (1988)¹, et suggèrent que ce clitique soit attaché à la tête de Agr-P, puis amalgamé au verbe lorsque celui-ci monte à la tête de FP (Finite Phrase) dans les phrases à temps fini - ou à Agr-O dans les phrases infinitives. La représentation serait alors la suivante² :

¹ Cf. Chomsky (1988), p. 434 : I a une structure plus complexe que celle que nous avons présentée dans ce travail. Agr-S est responsable de l'accord avec le sujet (et ne figure donc pas si le verbe est à l'infinitif) et Agr-O concerne l'accord avec l'objet. F représente le trait [\pm Fin] et correspond donc au Temps.

² Ici, le sujet est introduit dans le VP à D-structure conformément à la proposition de plusieurs auteurs. Ainsi, comme le remarquent Authier et Reed, un prédicat et son sujet peuvent, dans certains cas, assigner un θ -rôle externe.



Authier et Reed supposent encore que le clitique, bien que morphologiquement datif, ne reçoit pas de Cas, car il ne correspond pas à un argument, mais plutôt à un prédicat. Ils suggèrent que la Condition de Visibilité doit être ignorée ici, comme dans le cas de PRO. De même, le Filtre sur le Cas ne s'appliquerait pas aux affixes, mais seulement aux éléments lexicaux. Seuls les clitiques engendrés dans le VP, c'est-à-dire sous-catégorisés par le prédicat, recevraient un Cas. Mais alors pourquoi le clitique datif d'intérêt se réalise-t-il sous la forme du datif ? Authier et Reed suggèrent que le cas morphologique ne soit pas toujours un reflet du Cas abstrait, mais qu'il serve quelquefois à traduire des propriétés sémantiques telles que le trait [animé]. Il a été proposé de substituer à ce trait la notion d'individualisation. En effet, nous avons vu¹ que certains NP [-animé] pouvaient être cliticisés en *lui*, en principe réservé aux NP [+animé] dans certains contextes, lorsqu'ils sont considérés comme des individus :

Qu'est-ce qui lui est arrivé, à ce café ?

Ainsi, nous pouvons raisonnablement supposer que le Pro d'intérêt ne soit pas un Datif mais la forme clitique du Pro non marqué par le Cas. Comparons les formes fortes de Pro, celles qui apparaissent ici (les formes du datif) et leurs concurrentes à l'accusatif :

¹ Cf. *supra*.

FORTES	DATIF	ACCUSATIF
moi	me	me
toi	te	te
lui	lui	le
elle	lui	la
nous	nous	nous
vous	vous	vous
eux	leur	les
elles	leur	les

On voit que les personnes 1 et 2 ont les mêmes formes clitiques, quel que soit le Cas. Au singulier, le pronom clitique de personne 3 (quel que soit le genre) a la même forme que le correspondant tonique. Or, *lui*, *leur* sont définis comme [+ind], alors que *le*, *la*, *les* ne sont pas définis pour ce trait. Il est donc légitime de supposer que le Pro d'intérêt prenne la forme du Pro clitique [+ind], sans être spécifié pour le Cas.

Une analyse semblable peut-elle être envisagée pour le datif éthique ? Les contraintes syntaxiques sont les mêmes que pour le Pro d'intérêt : il ne peut apparaître avec un verbe sans complément, ni adjectif, et il ne peut être que clitique. Il semble donc bien que ce Pro doive être engendré dans la base de la même manière que l'autre. Cependant, il est soumis à une contrainte supplémentaire : il est réservé à la personne 2. Il s'agit en effet d'une prise à témoin de l'interlocuteur et, en ce sens, il fonctionne comme embrayeur. Alors que le Pro d'intérêt a un rapport sémantique avec le procès, celui-ci n'en a aucun. Aussi, on peut supposer que, non seulement il n'est pas marqué par le Cas, mais il ne reçoit pas non plus de θ -rôle, à la différence du Pro d'intérêt. Cela demanderait assurément à être approfondi, dans le cadre d'une étude sur les embrayeurs.

2.2.1.3. Liage et coréférence

Le fonctionnement de Pro met en jeu deux mécanismes de coréférence qu'il n'est pas inutile d'explicitier. Comme le souligne Godard (1988), il convient de distinguer liage syntaxique et liage sémantique. On a vu que la catégorie vide co-indicée avec le clitique est une anaphore, et donc qu'elle est soumise au Principe A du Liage. Il s'agit là d'un liage d'ordre syntaxique qui concerne la relation existant entre les éléments d'une chaîne.

Pour ce qui est du clitique lui-même, comme tout élément pronominal, ses conditions de coréférence relèvent du principe B de la Théorie du Liage. Il doit donc être libre dans sa catégorie gouvernante ; en d'autres termes, il ne peut partager le même indice

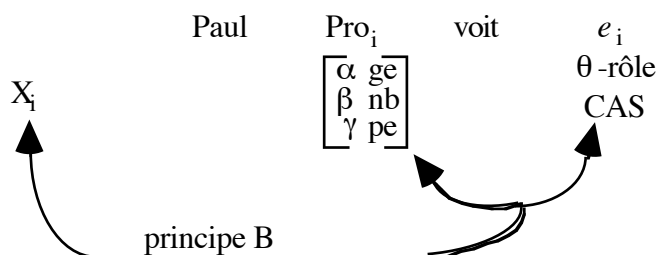
qu'une expression R située dans le même S' que lui. Cette règle ne souffre apparemment aucune exception :

Marie_i la_j voit
Marie_i lui_j parle

En revanche, il peut ou non coréférer avec un NP situé dans la principale s'il se trouve dans une subordonnée :

Marie_i pense que Paul la_{i,j} voit
Marie_i croit que Paul lui_{i,j} parle

Milner (1982) distingue la référence virtuelle, qui est "l'ensemble des conditions caractérisant une unité lexicale", par conséquent sa définition dans le lexique, et la référence actuelle qui est "le segment de réalité associé à une séquence"¹ et qui n'apparaît que dans l'énoncé. Il montre qu'un pronom n'a pas de référence virtuelle propre et qu'il reçoit sa référence virtuelle - et, la plupart du temps, sa référence actuelle - en coréférant avec une expression nominale. Il s'agit là d'un liage sémantique. En réalité, c'est la chaîne (Pro_i, e_i) qui est liée à un antécédent selon le principe B de la Théorie du Liage. Nous pouvons représenter ces différentes relations comme suit :



Remarquons pourtant que la théorie ne dit rien de la nécessité pour les pronominaux de coréférer avec un élément du discours ou de la réalité (noté X_i sur notre schéma). Or, le choix du pronom par le locuteur est conditionné par certains facteurs linguistiques ou extra-linguistiques. On n'utilise un Pro (et non une unité lexicale dotée d'une référence virtuelle) que lorsque l'interlocuteur peut en établir la référence actuelle, c'est-à-dire lorsque l'on sait "de quoi on parle". C'est le cas bien sûr lorsque l'élément avec lequel coréfère le pronominal figure dans l'énoncé :

Marie_i pense que Paul la_i voit
Tu vois cette fille_i là-bas ? Je la_i connais

mais également quand il s'agit d'un segment de réalité présent lors de l'énonciation :

Je l'_i éteins ? (l'_i = le photocopieur ou la photocopieuse ?)

Ce deuxième cas correspond à l'emploi déictique du pronom signalé par de nombreux grammairiens². Pour Chomsky, cet emploi du pronom ne relève pas de la syntaxe de la

¹ Milner (1982), p. 10.

² Cf. en particulier Hjelmslev, Section 1.

phrase, mais de la grammaire du discours. La seule chose que nous dit la Théorie du Liage, c'est que le pronominal ne peut pas coréférer avec un NP référentiel dans S'. Ses propriétés de coréférence hors de S' sont libres, c'est-à-dire qu'elles ne sont prises en compte par la théorie que par le fait qu'il porte le trait [+pronominal]. Peut-être peut-on rapprocher ce fait de ce que l'on observe pour les pronoms de première et deuxième personnes. Mais, selon Milner (1982), ce qui caractérise ces pronoms, c'est qu'ils n'ont pas d'autonomie référentielle, en ce sens que leur référence virtuelle coïncide avec leur référence actuelle, à la différence des pronoms de troisième personne qui peuvent désigner un segment de réalité de manière autonome¹. Il semble clair cependant que ces faits sont liés dans la mesure où ils relèvent essentiellement de l'énonciation.

2.2.2. EN

On note généralement que ce qui différencie essentiellement *en* et *y* des autres clitics sont les deux caractéristiques suivantes :

- ils sont morphologiquement indéterminés pour le genre, le nombre et la personne.
- ils représentent un PP et non un NP ;

Pour ce qui est de leur forme, il est évident qu'elle ne varie pas. En ce qui concerne leur statut, NP ou PP, les choses sont moins claires, comme nous le verrons.

En particulier, les linguistes distinguent deux pronoms *en*, le *en* "génitif" et le *en* "quantitatif". Lamiroy (1991a) montre, à la suite de Milner (1978), que "ce sont des anaphores d'une nature essentiellement différente. Alors que *en* génitif met en jeu une identité référentielle avec un groupe nominal, *en* quantitatif ne représente cet élément que sur la base de l'identité lexicale"². Nous conserverons donc cette partition ici, et, avant d'étudier le comportement de *en* quantitatif, nous nous proposons d'analyser les différents mécanismes de *en* dit "génitif". Cependant, il convient de distinguer les cas où *en* est situé dans un NP (a) des cas où il est situé dans un VP (b) :

- (a) Paul apprécie le style de cet auteur
Paul *en* apprécie le style
- (b) Paul parle de Marie
Paul *en* parle

Nous réserverons le terme de "génitif" aux cas (a) et nous conviendrons de désigner le *en* de (b) comme "prépositionnel", ainsi que le suggère Lamiroy (1985).

¹ Cf. également Benveniste (1966), p. 225-236.

² Lamiroy (1991a), p. 43.

2.2.2.1. EN "prépositionnel"

Lorsqu'il a sa source dans le VP, on sait que *en* peut représenter différents types de compléments¹, complément du verbe ou de l'adjectif (a), complément d'agent (b), complément locatif (c), circonstant (d) :

- (a) Paul en doute
Paul en est amoureux
- (b) Paul en est aimé
- (c) Paul en revient
- (d) Paul en est mort

Dans ces différentes phrases, *en* semble toujours représenter un syntagme de la forme [*de* + SN] :

- (a') Paul doute de sa femme
Paul est amoureux de Marie
- (b') Paul est aimé de ses élèves
- (c') Paul revient de la fac
- (d') Paul est mort du SIDA

Cependant, nous pensons que ces différents compléments ne sont pas identiques et que, par conséquent, *en* n'a pas toujours le même statut. Ainsi, pour le type exemplifié en (a), deux hypothèses peuvent être envisagées. Tout d'abord, on peut penser que le PP est ici un complément sous-catégorisé par le prédicat, comme l'était le PP *en à* sous-catégorisé par le verbe *penser*. Le Cas est alors assigné au NP par la préposition *de* qui est une "vraie préposition", une P. On peut donc supposer que *en* est un P-Pro qui absorbe le Cas et le θ -rôle assignés par la préposition au NP lexical. Les représentations à D-structure et S-structure seraient alors les suivantes :

- D-structure : [IP Paul [VP doute [PP P-Pro]]]
 S-structure : [IP Paul P-Pro_i doute [PP e_i]]

C'est l'hypothèse que semblent retenir certains générativistes comme Godard² qui détaille le système des Cas en français comme suit :

Le NP reçoit :

- le Cas Nominatif lorsqu'il est gouverné par INFL comportant AGR ou Temps
- le Cas Objectif lorsqu'il est gouverné par V, de manière générale
- le Cas Génitif lorsqu'il est gouverné par N ou immédiatement dominé par NP
- le Cas Datif lorsqu'il est gouverné par certains V

¹ Cf. Sections 1 et 2.

² Godard (1988), p. 122.

- un Cas prépositionnel lorsqu'il est gouverné par certains opérateurs : N, V, A (il s'agit de PP sous-catégorisés, écrits sous la forme : $_{PP}[+de, \grave{a}, contre]$)
- le Cas Oblique lorsqu'il est gouverné par une P qui est un opérateur, dans les compléments non sous-catégorisés

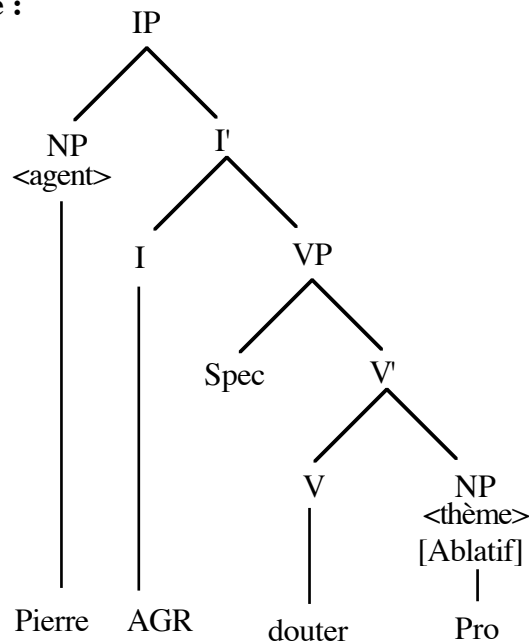
P-Pro recevrait alors un Cas prépositionnel (Ablatif ?) et serait réalisé à FP comme *en*.

On peut cependant imaginer une autre hypothèse. Compte tenu de ce que nous avons établi pour le Pro *lui*, il est possible que *de* ne soit pas une P, mais une postposition liée au verbe, un simple marqueur de Cas, comme l'était le *à* Datif. Dans ce cas, *en* ne serait pas un PP tel que $[_{PP} P-Pro]$, mais un NP tel que $[_{NP} Pro]$ qui ne différerait des autres Pro que par le Cas qui lui est assigné par le prédicat. Ce Cas pourrait être le Cas Ablatif. Le θ -rôle de Pro figurerait alors dans la θ -grille du prédicat et la dérivation de *en* ne différerait pas de celle de *lui* :

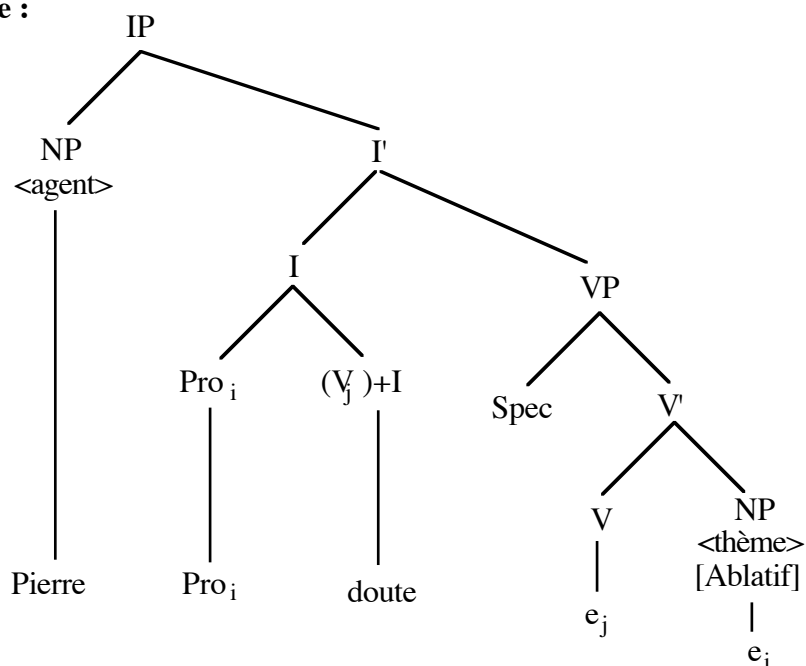
douter : verbe, < agent, thème > , [- NP[Abl]]

Pierre en doute

D-Structure :



S-Structure :



A FP, Pro reçoit un contenu morpho-phonologique, comme suit :

Pro [Ablatif] → /en/

Si l'on adopte cette analyse¹, il faut alors ajouter un alinéa au système des Cas du français :

Le NP reçoit :

- le Cas Ablatif lorsqu'il est gouverné par certains V

Considérons maintenant le cas des phrases où *en* correspond à un complément d'agent :

Paul en est aimé

On sait que le complément d'agent est analysé dans GB comme un adjectif à V'. Le PP qui le contient n'est pas sous-catégorisé par le verbe et c'est la préposition qui assigne le Cas Ablatif au NP. Les représentations de cette phrase ne posent donc pas de problème :

D-structure : [IP e [I AGR [VP [V' être aimé Paul] [PP P-Pro]]]]

S-structure : [IP Paul_j [I' P-Pro_i est aimé_k [VP [V' e_k e_j] [PP e_i]]]]

¹ Compte tenu des propositions de Blanche-Benveniste (1973, 1984), il n'est pas impossible que les deux cas de figure coexistent. On pourrait envisager un P-Pro Ablatif qui apparaîtrait avec les verbes comme *douter* qui connaissent l'opposition *en / de lui*, et un Pro Ablatif sélectionné par les verbes qui ne connaissent pas cette opposition, tels que *enlever*, *exonérer*. Si c'était le cas, alors il existerait un Pro Ablatif [+ind] (*lui*) qui s'opposerait à un Pro Ablatif [-ind] (*en*), comme le suggère Blanche-Benveniste (1973, 1984) pour rendre compte de la phrase : *Il lui enlève son chapeau*.

En ce qui concerne les compléments locatifs, deux cas de figure doivent être envisagés. Dans certains cas, on peut considérer que le complément de lieu est sous-catégorisé par le verbe ; par exemple, le verbe *revenir* semble sélectionner un complément de lieu :

Paul en revient

Mais il semble, encore que cela ne soit pas très naturel, que certains compléments de lieu puissent être cliticisés par *en* sans être des arguments du verbe :

Paul téléphone de la cabine

? Paul en téléphone

Dans le cas où le complément locatif est un complément du verbe, la structure de la phrase revient à celle que nous avons décrite ci-dessus pour la phrase :

Pierre en doute

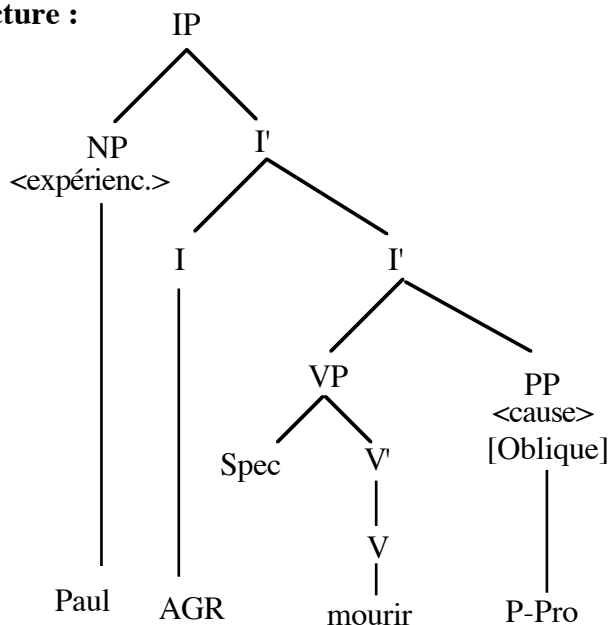
Dans le cas où le complément locatif est un circonstant, il s'agit d'un adjoint à V' et l'analyse rejoint celle des compléments d'agent¹.

En revanche, dans la phrase :

Paul en est mort

en représente un complément circonstanciel de cause qui, selon Authier et Reed (1992)², est adjoint à un noeud supérieur à VP, I' (ou FP). Il faut donc supposer que ce type de PP adjoint à I' permet la cliticisation du P-Pro. La représentation de cette phrase en D-structure serait alors :

D-Structure :



¹ Cette distinction argument / adjoint rejoint celle que Blanche-Benveniste (1973, 1984) établit entre les affixes du verbe (régis par le verbe) et les affixes associés (régis par le nom, l'adjectif ou l'adverbe et injectés secondairement dans le bloc verbal).

² Cf. *supra*.

Une fois déplacé en position clitique, P-Pro reçoit un contenu morpho-phonologique à FP, comme le complément d'agent. Il faut cependant supposer que ce Cas Oblique soit l'Ablatif qui est responsable de la forme du clitique, et il faut alors établir la règle suivante :

P-Pro [Ablatif] → /en/

Cependant, seuls les circonstants qui se construisent avec la P *de* permettent un P-Pro *en*. De plus, on a vu que tous les circonstants en *de* ne permettaient pas P-Pro¹. Si c'est possible pour l'instrument, cela ne l'est pas pour la manière et le temps :

Il entoure sa maison de cette grille

Il en entoure sa maison

Il sourit d'un air amusé

*Il en sourit

Il vient de nuit

*Il en vient

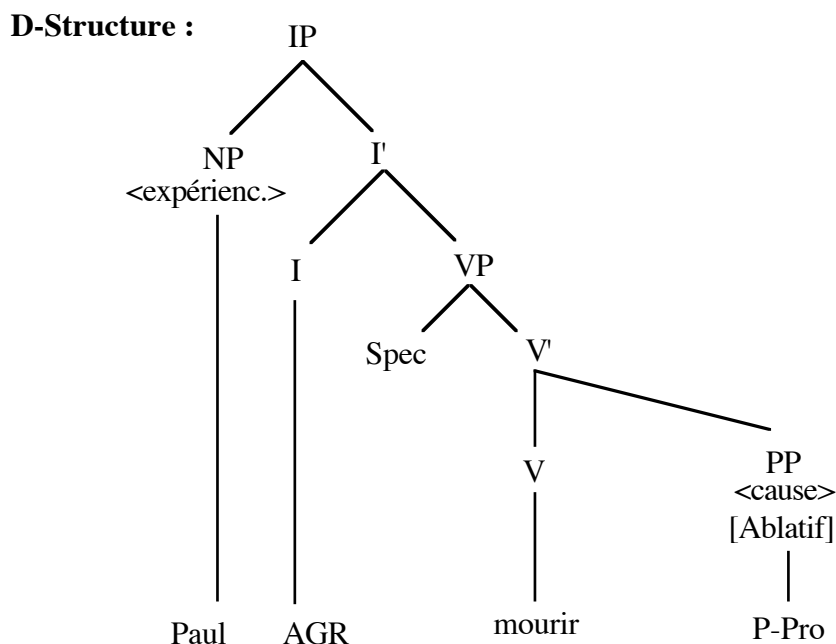
Faut-il alors remettre en question la proposition de Authier et Reed (1992) selon laquelle les compléments de lieu et de manière sont au niveau de VP, tandis que les compléments de temps et de cause sont à un niveau supérieur ? Il semble qu'on doive enfin renoncer à classer les différents compléments dits "circonstanciels" en fonction de leur sens, en d'autres termes, en fonction du θ -rôle assigné par la préposition au NP qu'elle sélectionne. Il est généralement admis aujourd'hui que certains sont des adjoints à V' et d'autres des adjoints à I'. En réalité, comme le suggère par ailleurs Cervoni (1990), il convient de distinguer trois niveaux : (1) les compléments "essentiels" qui sont les compléments sous-catégorisés par le verbe (NP ou PP), (2) les compléments que Cervoni désigne par le terme de "pseudo-circonstanciels", PP qui ne sont pas sélectionnés par le prédicat, mais adjoints à V' et (3) les compléments de phrase, "véritables circonstants" qui sont des PP adjoints à I'. Seuls les compléments de type (1) et (2), c'est-à-dire ceux qui sont à l'intérieur de VP, peuvent être des Pro. Les adjoints à I' ne peuvent jamais être des Pro. Mais cette distinction purement syntaxique ne recouvre pas systématiquement une distinction d'ordre sémantique. Cela pourrait expliquer l'hésitation concernant l'acceptabilité de :

Paul téléphone de la cabine

? Paul en téléphone

Si le PP est adjoint à I', la phrase avec *en* ne peut être acceptée ; mais, si l'on considère que le PP est adjoint à V', ce qui peut sans doute être le cas dans un contexte approprié, la phrase peut alors être acceptée. L'analyse du complément "de cause" décrit ci-dessus doit donc être révisée :

¹ Cf. Section 2, § 3.5.4.



Cette analyse rejoint le postulat de Chomsky selon lequel "la cliticisation de *en* est restreinte aux constructions où la source de *en* (ou la catégorie vide qui lui est associée) est dans un argument thématique du verbe qui reçoit *en*"¹. Cette proposition ne peut être maintenue telle quelle puisque le P-Pro <cause> n'est pas un argument du verbe. Nous suggérons plutôt que la cliticisation de *en* soit restreinte aux constructions où la source de *en* est à l'intérieur du VP.

Nous avons donc établi que le clitique *en* peut être un NP[Abl] ou un PP qui reçoit le Cas Ablatif de la préposition. Ce PP est soit sous-catégorisé par le verbe, soit adjoint à V'. Mais l'analyse de *en* comme NP[Abl] soulève quelques problèmes. En effet, Milner soutient que :

"une préposition authentique se combine avec toutes les formes du N", y compris les pronoms ; une marque flexionnelle ne se combine pas avec les pronoms."²

Si Milner a raison, *en* ne peut pas être un NP, puisque, alors que la cliticisation du Pro Datif est obligatoire, celle du Pro Ablatif semble facultative et le complément de *douter* peut être réalisé sous la forme [*de* + pronom] :

Pierre doute d'elle	*Pierre parle à elle
Pierre en doute	Pierre lui parle

De fait, comme le remarque Milner, on n'a pas le même contraste pour les compléments en *de* que celui qui existait pour les compléments en *à* illustré par les verbes *parler* et

¹ Chomsky (1982), note 14, p. 193.

² Milner (1982), p. 82.

penser. Cependant, le comportement de *en* diffère quelque peu selon qu'il s'agit d'un animé ou d'un non-animé :

Pierre doute de sa réussite	Pierre doute de sa femme
*Pierre doute d'elle	Pierre doute d'elle
Pierre en doute	?Pierre en doute

Ainsi, le comportement de *en* rejoindrait plutôt ce que nous observons pour le complément du verbe *penser*¹ :

Pierre pense à ses vacances	Pierre pense à sa femme
*Pierre pense à elles	Pierre pense à elle
Pierre y pense	?Pierre y pense

Deux hypothèses peuvent être envisagées. La première consiste à considérer que *en* est un PP sous-catégorisé par les verbes comme *douter*, comme le PP complément de *penser*. Dans ce cas, il est toujours un P-Pro portant le trait [-ind], le syntagme [P + Pro[+ind]] n'étant pas cliticisable, du moins en français standard². Mais cette distinction n'est pas toujours pertinente et il semble que *en* puisse être également un P-Pro [+ind], et la cliticisation est alors facultative :

Paul en est aimé
Paul est aimé d'eux

Il semble donc bien avoir un comportement différent par rapport au trait [ind] selon qu'il est un NP ou un PP. On peut par conséquent formuler une deuxième hypothèse. Lorsque le clitique [Ablatif] est un Pro, il est [-ind] ; le trait [+ind] empêcherait la cliticisation du NP qui est alors réalisé sous la forme [*de* + pronom], *de* n'étant cependant pas une vraie préposition. Il faut alors considérer, contrairement au postulat de Milner, que la marque flexionnelle peut se combiner avec les pronoms. Lorsque le clitique [Ablatif] est un P-Pro, il est plutôt [-ind] et la cliticisation est facultative si le PP est [+ind]. Cela est sans doute dû au caractère moins personnel du PP.

2.2.2.2. EN génitif

Nous venons de voir que, selon les cas, *en* peut être un PP ou un NP. Qu'en est-il alors du *en* qui correspond à un complément adnominal ? Dans le cadre de la Théorie Standard, toutes les occurrences de *en* étaient analysées comme étant des PP, puisqu'il correspond toujours à un complément introduit par *de*. Mais on sait désormais que cette

¹ Cf. *infra*, § 2.2.3.2.

² Notons cependant que si le prédicat sélectionne toujours un complément [+ind], cette opposition est neutralisée :

Marie est amoureuse de Paul
Marie en est amoureuse

Elle est également neutralisée en français populaire où il semble qu'on accepte indifféremment les formes :

préposition n'est pas forcément une P et il semble qu'on doive renoncer à une analyse unitaire. En particulier, les auteurs que nous avons consultés considèrent que, comme complément d'un nom, *en* n'est pas un PP mais un NP.

2.2.2.2.1. EN génitif dans un NP objet

Avant d'aborder le cas du complément d'un NP sujet - qui, on l'a vu, est soumis à des restrictions particulières -, observons le comportement du complément d'un NP objet :

Elle admire la blancheur du papier

Elle en admire la blancheur

Marie connaît l'auteur de ce livre

Marie en connaît l'auteur

Paul apprécie le style de cet auteur

?Paul en apprécie le style

L'état achève la construction de l'opéra

L'état en achève la construction

Différentes hypothèses ont été envisagées. Considérant que *en* est un NP, Elliott (1986b) propose une règle ayant pour effet d'insérer la préposition *de* qui assigne le Cas Génitif au NP. Le clitique absorberait alors le Cas génitif. Cependant, il a été établi que la préposition qui apparaît avec un NP plein peut n'être qu'un marqueur de Cas. Il n'est donc pas nécessaire de postuler l'insertion d'une préposition, peu vraisemblable, mais alors le Cas Génitif doit être assigné au NP par un autre mécanisme.

Comme on le voit dans les exemples ci-dessus, les noms qui figurent dans ces NP sont de natures très diverses. Godard (1992) propose une classification des N qui ont des compléments génitifs et montre qu'il peut s'agir de N simples (*style*), de N déverbaux qui indiquent un procès ou non (*construction, portrait*)¹, de N dé-adjectivaux (*blancheur*), de N relationnels (*auteur*) ou de N psychologiques (*amour*). Elle montre également que les génitifs ont les rôles suivants : Possesseur², Agent, Expérimenteur ou Thème :

Possesseur : la maison *de Paul*
 l'église *du village*

Agent : la venue *de Paul*

Expérimenteur : la passion du jeu *des aristocrates russes*

Pierre doute de sa femme
Pierre en doute

¹ Selon qu'ils indiquent un procès ou un résultat, leur liste de sous-catégorisation ne sera pas la même.

² La notion de "possession" est à prendre au sens large d'"appartenance". Cf. Milner : relation paraphrasable en "X a Y".

Thème : l'ami *de Paul*
 la construction *de l'opéra*

Par ailleurs, ces compléments ont deux caractéristiques : d'une part, le NP qui les contient a toujours l'article défini ; d'autre part, ils ne sont jamais réalisés sous la forme [*de* + pronom], mais sous une forme clitique *en* ou *son*. C'est pourquoi Godard (comme Milner) en déduit qu'il ne s'agit pas de PP, mais de NP [Génitif].

Je reconnais sa maison	*Je reconnais la maison de lui
J'en vois l'église	*Je vois l'église de lui
J'attends sa venue	*J'attends la venue de lui
On connaît leur passion du jeu	*On connaît la passion du jeu d'eux
J'ai rencontré son ami	*J'ai rencontré l'ami de lui
On en achève la construction	*On achève la construction de lui

L'analyse de Milner et de Godard suppose une distribution complémentaire entre *en* et *son* : *son* serait réservé aux humains (c'est-à-dire aux NP [+ind]) et *en* aux non-humains (c'est-à-dire aux NP [-ind]). C'est en effet ce que l'on observe généralement, mais pas toujours. Ainsi, il peut y avoir un certain flottement dans quelques cas tels que :

- (a) Paul apprécie le style de cet auteur
- (b) ? Paul en apprécie le style
- (c) Paul apprécie son style

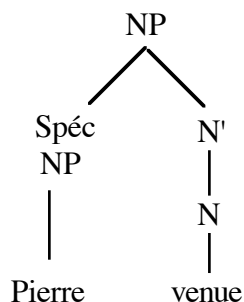
Il semble cependant que la phrase (c) soit plus acceptable que la phrase (b). N'ayant pas d'explication à ce phénomène, nous admettons ici de réserver *en* aux NP [-ind]. Ainsi, les rôles d'Agent et d'Expérienceur ne pourront pas être attribués à *en*, mais seulement à *son*.

D'autre part, comme l'a supposé Milner (1982a) à la suite de Chomsky (1972), Godard (1992) admet que la structure du NP est parallèle à celle de la phrase. Le N peut fonctionner comme un prédicat à l'intérieur du NP, qui sélectionne des arguments. Ainsi, il paraît clair qu'un N déverbal tel que *venue* sélectionne un sujet :

la venue de Pierre
 = "Pierre vient"

Mais Milner montre que cela concerne également les N ordinaires et que tous les N peuvent être des "N recteurs". Le sujet du NP se trouve donc, comme le sujet de S, dans la position de Spécifieur ; le NP de notre exemple aurait alors la configuration suivante¹ :

¹ C'est effectivement ce qu'on trouve en anglais dans : *Peter's friend*. Milner explique la position du complément en français par un déplacement du NP vers la droite, laissant derrière lui une trace réalisée par l'article *le*.



Godard (1992) suppose donc que les N sont des prédicats qui ont des structures argumentales dans le lexique et que tous les prédicats doivent avoir un "premier argument". Le premier argument est celui qui vient en premier dans la liste des a-variables (le premier argument de la θ -grille), qui est réalisé comme le plus haut dans la structure syntaxique (dominé par NP et non par N') et donc c-commande les autres, c'est-à-dire le sujet dans l'arbre ci-dessus. S'il n'y a pas de sujet, c'est l'objet qui est le premier argument. Elle fait alors l'hypothèse que seul le premier argument dans le NP est extractable. En effet, on se souvient¹ que certains compléments ne pouvaient correspondre à *en* :

Elle a pris les pattes du chien de l'auteur du livre

*Elle en a pris les pattes du chien de l'auteur

Elle a acheté une table d'un bois clair

*Elle en a acheté une table

Kayne (1975) suggérait que la pronominalisation ne pouvait avoir lieu que dans le cas d'une relation de déterminant à déterminé. C'est en quelque sorte ce que l'on observe si l'on adopte les analyses de Milner et de Godard : le sujet du NP se trouve en position de déterminant du NP. Plus précisément, Godard montre que les compléments non extractables ne sont pas des arguments du N recteur ou ne sont pas le premier argument. Dans les exemples ci-dessus, aucun θ -rôle n'est assigné par le N tête au complément. Ce ne sont donc pas des arguments du N tête. De fait, comme le pense Milner, il ne s'agit pas de NP génitifs mais de PP, et la préposition est ici une P. En revanche, dans les phrases suivantes, le génitif est un argument du N tête et *en* reçoit un θ -rôle :

J'en vois l'église	Possesseur
On en achève la construction	Thème
Elle en admire la blancheur	Thème

D'autre part, certains compléments sont des arguments du N, mais n'en sont pas le "premier argument" et ne peuvent donc pas être extraits. Dans l'exemple suivant, le N tête *démonstration* sélectionne deux arguments, un sujet qui porte le θ -rôle Agent (*le professeur*) et un objet qui porte le θ -rôle Thème (*le théorème*). L'objet ne peut être extrait car il n'est pas le premier argument, alors que le sujet peut l'être :

Nous avons suivi la démonstration du professeur de ce théorème

¹ Cf. Section 2, § 3.5.6.

?Nous en avons suivi la démonstration de ce théorème
 Nous avons suivi sa démonstration de ce théorème
 *Nous en avons suivi la démonstration du professeur

Cependant, Godard (1992) montre qu'un argument est supprimé quand il ne figure pas dans la structure syntaxique. Ainsi, un objet peut devenir premier argument lorsque le sujet n'est pas réalisé :

Nous avons suivi la démonstration de ce théorème
 Nous en avons suivi la démonstration

Ainsi, comme le prévoit le système des Cas en français tel qu'il est détaillé par Godard (1988)¹, le *en* qui est extrait d'un NP est un NP qui reçoit le Cas Génitif, soit lorsqu'il est immédiatement dominé par NP (c'est le cas lorsqu'il est sujet du N tête), soit lorsqu'il est gouverné par N (c'est le cas lorsqu'il est objet du N tête)². Il s'agit donc ici d'un Pro (et non d'un P-Pro) qui reçoit sa forme à FP en vertu de la règle :

Pro [Génitif] [-ind] → /en/

2.2.2.2.2. EN génitif dans un NP sujet

Lorsqu'il se trouve dans un NP sujet, la nature de Pro n'est pas différente mais il est soumis à des contraintes supplémentaires. Ainsi, comme nous l'avons vu³, les prédicats à montée tels que *sembler, paraître,...* autorisent l'extraction, sous la forme du clitique *en*, du complément du NP réalisé en position sujet tandis qu'avec les prédicats à contrôle, une telle possibilité est exclue :

la solution du problème semble avoir été publiée
 la solution semble en avoir été publiée
 le chef de la bande a décidé d'être magnanime
 *le chef en a décidé d'être magnanime

Comme le note Rouveret (1987a), l'un des facteurs pertinents est le statut argumental de la position sujet à partir de laquelle est opérée la cliticisation. En effet, ce phénomène ne se produit pas seulement avec les verbes à montée mais aussi avec *être, devenir* et dans les constructions passives :

la préface du livre est flatteuse
 la préface en est flatteuse

¹ Cf. *supra*, § 2.2.2.1.

² Ainsi, le modèle du Gouvernement et du Liage suppose l'extraction hors du NP d'un élément régi par le N tête, comme le modèle de Blanche-Benveniste (1973, 1984) supposait l'injection d'un indice substantival dans le bloc verbal.

³ Cf. Section 2.

la lecture de ce livre a été conseillée aux étudiants

la lecture en a été conseillée aux étudiants

Couquaux (1979,1980) a montré que ces verbes ont tous en commun la propriété de ne pas sélectionner d'argument externe. Aussi, la source du Pro n'est pas extérieure à VP, puisque ces sujets sont engendrés en position d'objet. Cela concerne les verbes "prédicatifs", c'est-à-dire les verbes qui peuvent figurer dans le cadre : NP — AP (*être, sembler, paraître, rester, devenir, demeurer, avoir l'air, se révéler, s'avérer, se trouver*) pour lesquels Couquaux élabore l'hypothèse ETRE EN TETE (EET) selon laquelle la structure sous-jacente des phrases prédicatives sont de la forme :

[e] - V - NP - AP

Mais cela concerne également les verbes "inaccusatifs"¹ ou "ergatifs" tels que *aller, arriver, menacer, promettre, risquer, devoir* et *pouvoir* dont on admet que les sujets en S-structures sont des objets (structuraux) en D-structure :

[S e [VP arriver NP]]

Exemple :

La confirmation de cette nouvelle est arrivée au moment fatidique
La confirmation en est arrivée au moment fatidique

En effet, lorsque le sujet est engendré dans la base en position de sujet, le complément adnominal ne peut en être extrait car la trace de *en*, située dans le NP sujet ne serait pas proprement gouvernée :

*Le premier chapitre en a surpris Marie

S-structure : [S [le premier chapitre e_i] [VP en_i a surpris Marie]]

Couquaux (1979) propose donc d'analyser la phrase suivante ainsi :

la préface du livre est flatteuse

D-structure : [Nⁿ e] être [SC [Nⁿ la préface en] [Aⁿ flatteuse]]²

[S e en_i + être [Nⁿ la préface e_i] [Aⁿ flatteuse]]

S-structure : [S [NP_j la préface e_i] en_i + est [SC e_j flatteuse]]

Mais cette structure viole le Principe des Catégories Vides car la trace de *en* n'est pas proprement gouvernée ; en effet, le clitique ne c-commande pas sa trace. Pour remédier à cela, Couquaux (1980) postule une opération de restructuration qui permet de détacher *en* d'un NP (SCISSION) telle que :

[NP X - EN] → [NP X] [EN]

De cette manière, le Pro est détaché du NP avant que celui-ci ne soit déplacé en position sujet, et le clitique ne se trouve pas à droite de sa trace :

¹ Cf. Burzio (1986).

² En effet, les verbes prédicatifs comme *être* se construisent avec une proposition réduite (*Small Clause*) qui contient un NP et un AP.

La porte en est ouverte

D-structure	:	[NP e] [VP [V est] [NP la porte - en] [AP ouverte]]
SCISSION	→	[NP e] [VP [V est] [NP [la porte] [en] [AP ouverte]]
S-structure	→	[NP la porte] _j [VP [V en _i + est] [e _j] [e _i] [ouverte]]

Dans les phrases qui contiennent un infinitif, Couquaux applique le même mécanisme. Le clitique vient s'adjoindre au verbe enchâssé et le NP monte en position de sujet du verbe principal, ce qui permet d'expliquer le contraste :

La porte semble en être ouverte
 *la porte en semble être ouverte

Mais Morin (1984) conteste cette analyse qu'il considère comme une violation du principe de récupérabilité. En effet, la règle de restructuration déplace le complément du NP en dehors du NP sans laisser de trace. Il propose donc de se passer de cette règle et d'engendrer directement dans la base la structure suivante :

[NP [la porte] [en]]

De même, Tasmowsky (1990) rejette la règle de Couquaux qu'elle juge *ad hoc* et propose une autre analyse, de type pragmatique. Elle soutient que le groupe [NP - en] doit d'une façon ou d'une autre décrire un rapport de Partie-Tout et que, par conséquent, le NP doit être moins thématique que *en*¹. Elle définit ainsi une hiérarchie dans la thémativité telle que :

humain	plus thématique que	non humain
tout	"	partie
agent	"	patient
NP défini	"	NP non défini
sujet	"	objet

Ainsi, elle montre que la phrase dans laquelle *en* figure constitue en réalité une prédication à propos du référent de *en* :

"si *en* est naturel, c'est que le prédicat de la phrase ne dit pas seulement quelque chose du référent du NP sujet, mais qu'il dit en même temps quelque chose du référent de *en*."²

La porte semble en être ouverte = "la cathédrale est accessible"

D'autre part, elle montre que, contrairement à ce qui est en général établi, *en* peut être attaché à *sembler* dans certains contextes :

¹ Tasmowsky justifie la haute thémativité de *en* par le fait qu'il ne porte aucune marque de genre ni de nombre : comme l'absence d'indications quant à son référent est maximale, la structuration thématique serait nécessaire pour pallier ce manque.

² Tasmowsky (1990), p. 36.

- Regarde, la cathédrale ! - Enfin ! Mais dis donc, la porte ne t'en semble-t-elle pas fermée ?
- Regarde, la cathédrale ! - Enfin ! Mais dis donc, *la porte ne te semble-t-elle pas en être fermée ?

Elle explique ce contraste par le fait que l'intervention du pronom datif - qui renvoie à l'interlocuteur - limite le cadre de référence de la prédication et constitue ainsi une barrière par rapport au contexte précédent. C'est pourquoi *en* doit monter le plus haut possible dans la phrase "pour que la continuité topicale dont il est le signe se trouve soutenue"¹. Ce phénomène nous paraît toutefois relever d'un comportement marginal, marqué, et ce type de mécanisme est toujours possible dans certaines conditions d'énonciation.

Mais si la règle de restructuration de Couquaux n'est pas parfaite, il semble cependant indéniable que ce qui caractérise les structures où l'extraction de Pro d'un NP sujet est possible est que ce sujet n'est pas un vrai sujet. Fondamentalement, l'analyse de Couquaux est donc justifiée mais il conviendrait d'éliminer la règle *SCISSION*. Deux questions se posent. Quel est le statut de Pro dans ce type de structure ? Quelle est la structure du NP ?

A priori, il n'y a pas de raisons pour que la structure du NP soit différente de celle que nous avons décrite pour les NP objets. En effet, ce n'est pas le NP qui est en cause dans l'asymétrie constatée entre les NP sujets et les NP objets mais la nature du verbe. De fait, si nous admettons que ces NP ont leur origine à droite du verbe, l'analyse des compléments adnominaux revient à la description précédente. Nous adopterons donc l'idée selon laquelle Pro est ici un NP [Gén], comme précédemment. Ainsi, dans la phrase :

la lecture de ce livre a été conseillée aux étudiants

la lecture en a été conseillée aux étudiants

le NP [Gén] est un argument du N déverbal *lecture* et il en est le premier argument puisque le sujet n'est pas réalisé. Il reçoit donc le θ -rôle Thème et le Cas Génitif du N qui le gouverne. On peut représenter approximativement la structure du NP comme suit² :

[NP [NP la lecture] [NPPro]]

Ce qui caractérise les compléments adnominaux ici, c'est le fait qu'ils sont extraits du NP alors que le NP est déplacé en position sujet. Or, Hendrick (1983) note justement que, dans le modèle GB, un principe rend compte de cette asymétrie entre la position sujet et la position objet, le Principe des Catégories Vides (ECP). C'est ECP qui rejette comme agrammaticale une phrase comme :

¹ Tasmowsky (1990), p. 37.

² Nous laissons de côté ici la question de la place du déterminant. La structure du NP est probablement plutôt : [NP Dét [N' [N lecture] [NPPro]]].

la cheminée de cette maison fume

*la cheminée en fume

En effet, on a vu que la trace de *en* ne peut se trouver dans le NP sujet car, alors elle n'est pas proprement gouvernée. Si les phrases à montée du sujet acceptent *en*, c'est donc que la trace doit nécessairement se trouver à droite du verbe, sinon elles seraient également agrammaticales. Ce raisonnement a conduit Couquaux à postuler la règle de restructuration du NP, mais cette règle doit pouvoir être évitée. Deux hypothèses sont envisageables. Si l'on considère que c'est le NP le plus haut qui est déplacé en position sujet, la trace de Pro se trouve nécessairement en position sujet et viole ECP, même si l'on suppose que les deux déplacements laissent deux traces distinctes en position objet :

[NP [NP la lecture_j] [NP e'_i]]_k [VP [V Pro_i + est conseillée] [NP [NP e_j] [NP e_i]]_k ...]

Cependant, si le complément adnominal est lexical (et non Pro), c'est effectivement ce qui se passe :

[NP e] [VP être conseillé [NP la lecture de ce livre] aux étudiants]

la lecture de ce livre a été conseillée aux étudiants

*la lecture a été conseillée de ce livre aux étudiants

Il faut donc supposer d'une part que le déplacement de Pro a lieu indépendamment de la montée du sujet, et d'autre part que seul monte en position sujet le matériel lexical du NP ; autrement dit, c'est le NP interne qui est déplacé et non le NP le plus large, de sorte qu'on obtient la S-structure suivante :

[NP la lecture_j] [VP Pro_i + être conseillé [NP [NP e_j] [NP e_i]] aux étudiants]

Lorsque la phrase est enchâssée sous *sembler*, qui est lui-même un verbe à montée, le même mécanisme opère mais le NP monte en position de sujet de *sembler* :

D-structure : [NP e] [VP semble [IP [NP e] [VP être [NP [NP la porte] [NP Pro]] ouverte]]]

S-structure :

[NP la porte_j] [VP semble [IP [NP e'_j] [VP Pro_i + être [NP [NP e_j] [NP e_i]] ouverte]]]

En effet, la dérivation suivante est impossible car la trace de Pro est une anaphore et doit être liée dans sa catégorie gouvernante (IP) ; si Pro est attaché au verbe principal, il en résulte une violation du principe A de la Théorie du Liage :

*[NP la porte_j] [VP Pro_i + semble [IP [NP e'_j] [VP être [NP [NP e_j] [NP e_i]] ouverte]]]

Cette analyse diffère essentiellement de celle de Couquaux (1980) par le fait que ce qui nécessitait une règle particulière est expliqué ici par des principes généraux de la grammaire, ECP et la Théorie du Liage. D'autre part, nous avons établi que le complément de nom est un NP [Gén], et non un PP, et que, comme l'a montré Godard (1992), son extraction n'est possible que lorsqu'il est le premier argument du N qui le sélectionne.

2.2.2.3. EN partitif

Il est un autre type de compléments en *de* extractables dans les NP, ceux qui entrent dans la construction partitive :

Je connais trois élèves de la classe

J'en connais trois

Il a mangé la moitié du gâteau

Il en a mangé la moitié

J'ai lu certains de ces romans

J'en ai lu certains

Godard (1988) décrit l'interprétation partitive comme suit :

"le NP complément est construit comme une totalité et le NP dominant comme une partie de celle-ci ; mais on voit que c'est l'ensemble du NP qui relève d'une relation partitive et non le seul complément."¹

Elle soutient de plus que la construction du sens ne dépend pas de la préposition *de* et montre que les différents types de relation partitive se réalisent de deux façons :

(1) l'interprétation partitive est portée par la première partie du NP

- par le sens lexical du premier N² :

la *moitié* du gâteau

un *passage* de ce livre

- par une expression de quantité :

deux de ces pommes

plusieurs de ces livres

(2) l'interprétation partitive est portée par le rapport de sens entre les deux N ; le deuxième N correspond alors soit à un singulier collectif (a), soit à un élément qui dénote un assemblage (b) :

(a) les élèves de la *classe*

(b) les aiguilles de l'*horloge*

Milner (1978) montre la différence qui existe entre le partitif et le quantitatif. Alors que le Pro quantitatif représente un N³, le Pro partitif est un P-Pro. La différence entre les deux est donc d'ordre structural. Nous reviendrons plus loin sur la structure du NP quantitatif. Mais, en ce qui concerne le NP partitif, Godard distingue deux cas de figure, selon que le N tête du NP est lexical ou vide.

Considérons tout d'abord le cas des NP partitifs à tête vide, illustré par les exemples suivants :

¹ Godard (1988), p. 155.

² Cela peut également être une expression définie comme *le premier, l'un, etc.*

³ Cf. *infra*, § 2.2.2.4.

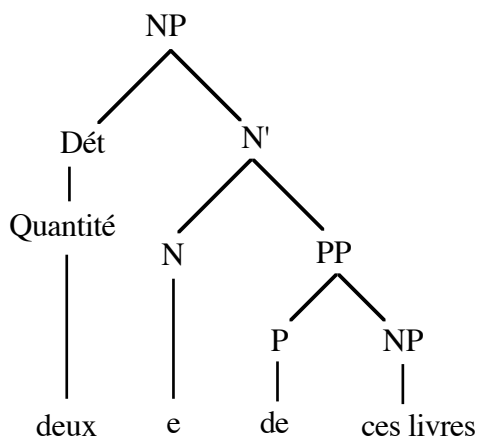
J'ai lu certains de ces romans

J'en ai lu certains

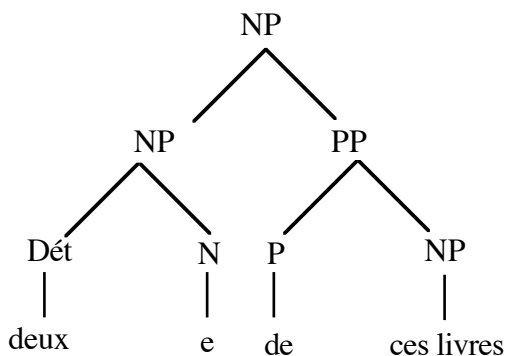
J'ai lu deux de ces livres

J'en ai lu deux

La structure généralement adoptée pour les NP partitifs¹ est la suivante, dans laquelle on suppose une tête vide² :



Dans cette configuration, le N t  te vide a pour ant  c  dent le N t  te du NP compl  ment ; l'interpr  tation de ces NP est donc du type "deux livres de ces livres". Mais Godard (1988) montre que cette structure viole la contrainte selon laquelle "un terme anaphorique ne peut c-commander son ant  c  dent"³. En effet, le N vide [e] est pronominal et il c-commande le N ant  c  dent. Nous adopterons donc l'autre structure que Godard propose pour ces NP, o   le PP est rattach   au NP dominant de sorte que le N vide ne c-commande pas le NP du compl  ment :



Le d  terminant du N t  te est une expression de Quantit  , au sens de Milner (1978) - repris par Godard (1988) - telle que Nombre (*un, deux*), NP de Nombre (*une dizaine*),

¹ Cf. entre autres Milner (1978), Hulk (1983).

² Un des arguments en faveur de la structure    t  te vide est que la t  te du NP   tant vide, elle n'est pas marqu  e pour le nombre ; si *livres*   tait la t  te, le d  terminant et la t  te devant s'accorder en nombre, on pr  dirait    tort l'agrammaticalit   de *un de ces livres*.

³ Godard (1988), p. 166.

NP de Mesure (*un kilo*), Adverbe de quantité (*beaucoup*), Ajectif / Pronom indéfini (*plusieurs, quelques-uns*) :

[NP [Spec +Q] [N e] [PP de NP]]

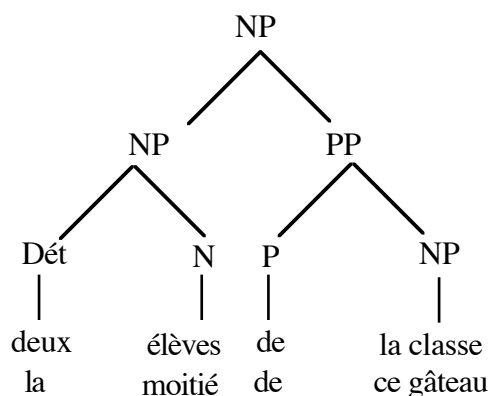
[NP [Spec trois] [N e] [PP de ces livres]]

[NP [Spec beaucoup] [N e] [PP de ces livres]]

[NP [Spec un kilo] [N e] [PP de ces pommes]]

[NP [Spec une dizaine] [N e] [PP de ces pommes]]

En ce qui concerne les NP de Fraction qui sont composés d'un N dont le sens dénote la notion de "partie" (*la moitié, le tiers*), Godard (1988) propose une analyse différente dans laquelle le N est la tête du NP. Elle distingue en effet les NP partitifs à tête vide de ceux qui ont une tête lexicale, tels que :



Mais cette analyse soulève un certain nombre de problèmes. Il faut tout d'abord distinguer les NP dont le premier N est "autonome" et ceux dont le premier N exprime une quantité ou une fraction. En effet, *élève* est un N qui peut apparaître indépendamment du complément, tandis que *kilo* ou *moitié* nécessite un complément :

Il a mangé la moitié du gâteau

*Il a mangé la moitié

Je connais un élève de la classe

Ce professeur n'aime pas les élèves

Si l'on suppose que les noms de Quantité ou de Fraction sont engendrés sous N et non sous le déterminant, on doit admettre que le déterminant n'est pas spécifié [+Q] pour les partitifs à tête lexicale. C'est effectivement ce qui est implicitement contenu dans l'analyse de Godard, qui soutient que les NP de la forme *les élèves de la classe, les aiguilles de l'horloge* sont des partitifs¹. C'est qu'il faut distinguer l'interprétation partitive de la construction partitive. Il ne fait pas de doute que la classe est composée d'élèves et

¹ Dans le cas où l'interprétation partitive dépend de la combinaison de deux N, Godard suppose une règle qui crée une **Relation partitive extrinsèque** : "Si le N tête du NP dominant est saturé, et si son sens, ainsi que le sens du N tête du complément, est compatible avec une interprétation partitive, un PP objet en *de* est interprété comme un argument de la relation PARTIE-DE". Godard (1992, p. 259).

que cette information doit figurer dans le lexique. Mais la structure de ces NP n'est pas différente de celle que nous avons établie pour les NP tels que :

les portes de la cathédrale
la préface du livre

De plus, dès lors qu'on utilise un déterminant défini, l'interprétation partitive n'est plus aussi claire. Examinons le contraste suivant :

- (a) les élèves de la classe
(b) deux élèves de la classe

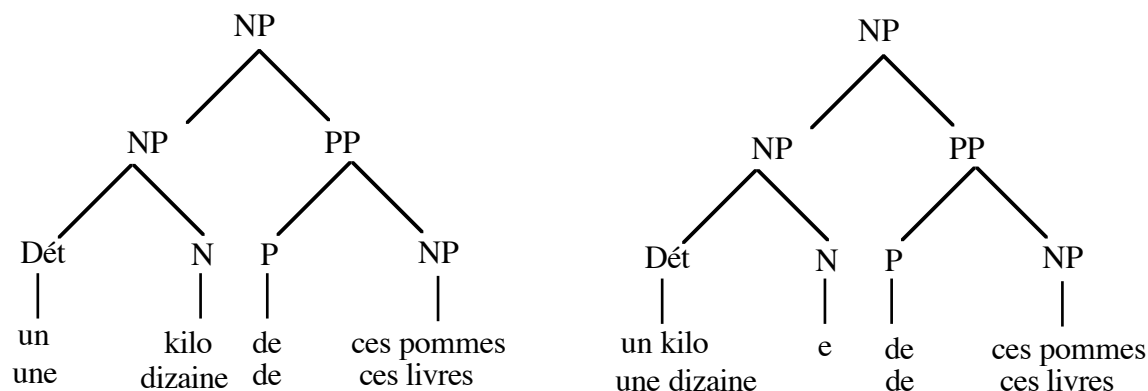
Alors qu'en (b), les deux NP sont dans une relation de partie à tout, en (a), ils sont dans une relation de déterminé à déterminant ; il s'agit de *tous* les élèves qui composent la classe et non d'une partie d'entre eux. Ainsi, si le livre a une préface, la classe contient des élèves et l'analyse de ce type de NP revient à celle des NP[Gén]. Aussi, nous proposons d'analyser les NP tels que (a), qui comportent un déterminant défini, comme les NP ayant un complément génitif. La "relation partitive extrinsèque" définie par Godard revient donc en fait à la nature du θ -rôle que le N *élève* assigne au NP *la classe*. Ce θ -rôle pourrait être le Possesseur, pris dans un sens large d'appartenance, comme nous l'avons établi précédemment. En effet, *la classe a des élèves*, dans la mesure où une classe est composée d'élèves, comme *l'horloge a des aiguilles*. :

[NP [NP les élèves] [NP[Gén] la classe]]

Seuls les NP du type (b) seraient des partitifs (à tête lexicale) :

[NP [Spec deux] [N' [N élèves] [PP de la classe]]]

La caractéristique du partitif serait alors, comme le suppose Hulk (1983), d'avoir un Spéc [+Q]. Dans cette optique, on pourrait envisager que les NP de Quantité et de Fraction soient engendrés en position de (Spéc, N'). En ce qui concerne les NP de Nombre et de Mesure, Godard soutient que les deux analyses sont également possibles et que leur particularité réside justement dans le fait qu'ils admettent cette double analyse :



Les NP de Fraction peuvent également être analysés de deux manières : (a) ils ont la même structure que les NP partitifs à tête lexicale et n'en diffèrent que par la nature du θ -rôle¹ assigné au complément ; (b) le NP de Fraction fait partie du déterminant des NP partitifs à tête vide. Alors que Hulk (1983) opte pour la seconde hypothèse², Godard (1988) montre que les NP de Fraction ne se comportent pas de la même manière que les NP de Nombre et de Mesure. En particulier, ces derniers peuvent également figurer en position de Déterminant des NP quantitatifs³ tandis que les NP de Fraction semblent interdits dans cette position :

partitif :	un kilo de ces pommes
quantitatif :	un kilo de pommes
partitif :	la moitié de ces livres
quantitatif :	*la moitié de livres

C'est pourquoi Godard (1988) soutient que le N de Fraction est la tête du NP et ne figure jamais en position de déterminant. La conséquence de cette analyse est que le déterminant du NP partitif n'est pas spécifié [+Q], puisque les NP de Fraction ont un déterminant défini. Mais, alors que les NP de Nombre et de Mesure sont clairement des expressions désignant une quantité, les N de Fraction ne représentent pas réellement une quantité et n'entrent que difficilement dans ce type de construction. Pourtant, ils peuvent figurer dans un NP quantitatif, mais alors, ils dénotent une partie d'un objet et le N tête est au singulier :

une moitié de pomme
la moitié de pomme
un tiers de gâteau
le tiers de gâteau

De même, dans un NP partitif, ils s'emploient naturellement avec un complément singulier, ce qui n'est évidemment pas le cas des N de Nombre et de Mesure :

la moitié de la pomme
une moitié de la pomme
*le kilo de la pomme
*un kilo de la pomme

C'est là une particularité de cette catégorie dont le lexique doit rendre compte. Dans la construction quantitative, le NP de Fraction en position de déterminant entraîne le singulier du N tête. Par conséquent, rien n'empêche que les NP de Fraction soient, comme les

¹ Ce θ -rôle pourrait être désigné comme Totalité.

² Pour Hulk (1983), les autres partitifs à tête lexicale (comme *deux élèves de la classe*) ne sont que des "pseudo-partitifs" et la seule structure partitive qu'il envisage est celle des partitifs à tête vide.

³ Cf. *infra*, § 2.2.2.4.

NP de Nombre et de Mesure, notés [+Q] et engendrés en position de déterminant¹. Dans ce cas, les seuls NP partitifs à tête lexicale sont ceux du type :

[NP [NP [Spec deux] [N élèves]] [PP de la classe]]

Or, on peut envisager pour ces NP un autre statut que celui de partitif. Mis à part le déterminant [+Q], ils ont la même structure que les NP qui ont un complément Génitif. Mais Godard (1992) montre que les PP partitifs diffèrent des NP [Gén] en ce qu'ils peuvent apparaître sous la forme [*de* + pronom] et ne peuvent jamais être réalisés comme le possessif :

une partie de lui (de Paul)
*ses deux élèves (de la classe)

D'autre part, Milner (1978) soutient que le déterminant du NP complément est toujours défini, ce qui n'est pas le cas des NP [Gén], mais cela est lié à l'interprétation sémantique partitive. Si cette analyse est correcte, la structure des NP partitifs est donc :

[NP [NP [Spec +Q] [N e]] [PP de NP]]
[NP [NP [Spec +Q] [N X]] [PP de NP]]

Ces PP compléments peuvent être extraits du NP et cliticisés sous la forme du pronom *en*. Godard (1992) explique cette possibilité par le fait que ce sont des arguments du N tête, et qu'ils en sont le "premier argument", puisqu'ils sont l'unique argument de ce N. Le clitique serait alors un P-Pro dont l'extraction ne viole pas la Condition de Sous-Jacence puisque c'est l'ensemble du PP qui est extrait du NP ; il ne franchit qu'un seul noeud barrière, le NP dominant :

D-structure : [IP Marie [VP connaît [NP deux élèves [PP P-Pro]]]]
S-structure : [IP Marie [VP P-Pro_i + connaît [NP deux élèves [PP e_i]]]]
D-structure : [IP Jean [VP mange [NP beaucoup [N e] [PP P-Pro]]]]
S-structure : [IP Jean [VP P-Pro_i + mange [NP beaucoup [N e] [PP e_i]]]]

Le P-Pro absorbe alors le Cas prépositionnel que la P assigne au NP lexical. Il faut alors supposer que *en* Génitif peut être soit un Pro, soit un P-Pro :

P-Pro [Génitif] → /en/

Comme on l'a vu pour le Pro génitif, si le NP partitif est postverbal, les phrases avec *en* sont grammaticales tandis que si le NP partitif est préverbal, les phrases avec *en* sont agrammaticales :

¹ Notons pourtant que, dans certains cas, les N de Fraction tels que *moitié* peuvent se comporter comme les N [-Q] et admettre un complément [Gén]. C'est ainsi qu'on observe le contraste suivant :

- (a) La moitié des hommes sont religieux
(b) La moitié des députés a voté pour

En (a), *la moitié* est le déterminant [+Q], et le verbe s'accorde avec l'ensemble du NP qui dénote un pluriel. En (b), en revanche, *moitié* est le N [-Q] tête du NP, et le verbe est au singulier.

Ils ont mangé une part du gâteau

Ils en ont mangé une part

Ils ont lu deux de ces livres

Ils en ont lu deux

La moitié du gâteau brûle

*La moitié en brûle

Mais, alors que le Pro génitif peut être extrait du NP sujet d'un verbe ergatif - qui est en réalité un objet profond -, le PP ne peut jamais être extrait du NP préverbal :

Deux de ces élèves écrivent bien

*Deux en écrivent bien

Deux de ces livres ont été publiés récemment

*Deux en ont été publiés récemment

La moitié de ces soldats sont blessés

*La moitié en sont blessés

Godard (1988), comme Hulk (1983) relie ce phénomène au fait que le NP a une tête vide. Il n'est en effet pas possible d'extraire un PP d'un NP à tête vide. C'est une condition générale qui interdit d'extraire des éléments du domaine d'une tête vide et qui concerne également les relatives et les interrogatives¹.

Cependant, Hulk (1983) soutient que le pronom *en* qui apparaît dans ces phrases n'est pas le PP d'un NP partitif, mais qu'il s'agit d'un *en* quantitatif qui est soumis à d'autres contraintes, comme nous le verrons un peu plus loin. En réalité, la première partie de la construction partitive correspond à un NP quantitatif à tête vide. La construction partitive est donc constituée de la construction quantitative à tête vide et d'un PP.

2.2.2.4. EN quantitatif

Alors que *en* partitif est un P-Pro, comme nous venons de le voir, *en* quantitatif n'a pas le même statut. Comparons en effet les phrases suivantes :

J'ai lu trois de ces livres

J'ai lu beaucoup de ces livres

J'en ai lu trois

J'en ai lu beaucoup

J'ai lu trois livres

J'ai lu beaucoup de livres

J'en ai lu trois

J'en ai lu beaucoup

Les phrases avec *en* ont donc une double interprétation, l'une quantitative, l'autre partitive. Un des tests qui permettent de faire le départ entre le partitif et le quantitatif est la dislocation à droite qui est de la forme *de* NP pour le partitif et *de* N pour le quantitatif :

¹ Hulk donne également l'exemple suivant où la trace de *en* correspond à une tête vide :

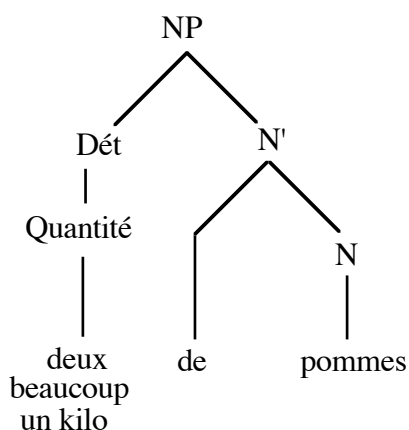
J'ai besoin [du vin qui est sur la table]

J'en_i ai besoin [e_i]

*J'en_i ai besoin [e_i qui est sur la table]

Ils en ont lu deux, de ces livres
Ils en ont lu deux, de livres

Une des particularités de la construction quantitative est que la première partie n'est pas un NP et la seconde partie du NP ne comporte pas de déterminant. Ainsi, Milner montre que "le partitif consiste à circonscrire un sous-ensemble dans un ensemble déterminé alors que le quantitatif consiste à circonscrire un sous-ensemble dans un ensemble indéterminé"¹. Alors que dans le cadre de la Théorie Standard, on supposait un PP dans la construction quantitative, on a vu que Milner (1978) établissait une structure différente² qui est aujourd'hui généralement admise³. A la différence du partitif et du génitif, le NP quantitatif est analysé comme un NP simple :



On voit que cette analyse suppose un *de*, même dans les phrases où il n'apparaît pas en surface. Cette structure est justifiée par le fait que le Spécifieur et la tête d'un NP doivent s'accorder en nombre⁴. Si c'est le N - et non le quantifieur - qui est la tête du NP, on obtient les formes correctes :

deux pommes
une pomme
*une pommes⁵

Elle est également rendue plausible par la forme du NP dans la construction de dislocation à droite :

Ils en ont lu deux, de livres
J'en ai acheté trois kilos, de pommes
Il en a beaucoup, d'amis

¹ Milner (1978), p. 62.

² Cf. Section 2.

³ Haïk (1982) suppose cependant une structure différente de celle-ci. Pour elle, les quantitatifs et les partitifs ont la même forme : [Q + Nⁱ]. La différence entre les deux constructions repose sur le trait [\pm N] associé à Q : s'il est marqué [+N], il est la tête du NP dans la construction partitive ; s'il est marqué [-N], c'est N qui est la tête du NP dans la construction quantitative.

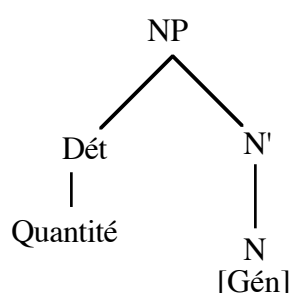
⁴ Cf. Hulk (1983), p. 170.

⁵ Cette dernière forme est celle que l'on obtenait à partir de la structure proposée par Kayne (1975), où le quantificateur était la tête du NP : [NP un [pp de livres]].

Il semble pourtant que ce *de* soit un élément semblable au marqueur du Cas Génitif. Dans la structure supposée ici, il est introduit dans la D-structure. Cependant, on peut également envisager ce que Kayne (1981) appelle une "génitivisation" du N, avec une règle d'insertion de *de* qui assigne le Cas Génitif au N, comme le propose Elliott (1986a). Il nous paraît pourtant plus plausible que ce *de* soit simplement une marque de surface du Cas Génitif, comme celle qui apparaît dans les compléments adnominaux. Il faudrait alors modifier la règle d'assignation du Cas Génitif énoncée par Godard¹ comme suit :

Le NP reçoit le Cas Génitif lorsqu'il est gouverné par N ou immédiatement dominé par NP ; N reçoit le Cas Génitif lorsque (Spéc, NP) a le trait [+Q].

Si l'on adopte cette hypothèse, la structure du NP quantitatif est la suivante :



La question est alors de savoir ce que représente le clitique : N ou N'. Selon Hulk (1983), *en* quantitatif est un N'. En effet, il soutient que les phrases qui comportent à la fois *en* et un PP à l'intérieur d'un NP partitif sont agrammaticales. Ce n'est pourtant pas certain et les jugements d'acceptabilité des auteurs diffèrent². Alors que Hulk rejette (a), Godard accepte (b) :

- (a) J'en ai lu deux de ses livres
 (b) J'en ai lu trois de tes articles

De plus, on voit dans les phrases suivantes que *en* peut représenter un N seul :

- Je veux [NP une belle pomme]
 J'en_i veux [NP une e_i]
 J'en_i veux [NP une e_i belle]
 J'en_i veux [NP une e_i qui soit belle]

Il semble donc bien que le clitique est un Pro-N. Il est donc engendré à D-structure en position de tête du NP quantitatif où il reçoit le Cas génitif du déterminant [+Q], et extrait de ce NP à S-structure :

- D-structure :** [IP Marie [VP connaît [NP beaucoup [N Pro-Gén]]]]
S-structure : [IP Marie [VP Pro_i + connaît [NP beaucoup [N e_i]]]]

¹ Cf. *supra*, § 2.2.2.1.

² Pour notre part, nous acceptons les deux phrases.

Mais, comme le remarque Hulk (1983), le NP reçoit le θ -rôle du V qui le gouverne. Or, après la cliticisation de Pro-N, le NP n'est pas complètement vide puisque Pro-N est la tête du NP ; il reste dans le NP le déterminant et les éventuels compléments. La chaîne formée contiendrait Pro et d'autres éléments lexicaux, ce qui n'est pas conforme à la théorie. Aussi, Hulk reprend une idée de Guéron et propose de supposer ici l'existence d'une chaîne lexicale comportant deux membres lexicaux dont un est nécessairement non argumental et reçoit son θ -rôle de façon indirecte. Ce serait le cas de la chaîne formée par *en* quantitatif et le NP à N vide¹.

Cependant, *en* quantitatif ne présente pas les mêmes caractéristiques que les autres occurrences de *en*. Il convient d'en examiner le fonctionnement, apparemment étrange. Outre qu'il n'est pas réservé à l'inanimé (*Il a deux frères / Il en a deux*), Godard (1988) montre qu'il n'est pas soumis au principe B du Liage, à la différence du *en* partitif ou génitif :

*L'horloge *en*_i a perdu [_{NP} le mécanisme *e*_i]

Un roman de Balzac *en*_i vaut [_{NP} dix *e*_i de X]

Comme on l'a établi, alors que les autres *en* correspondent à un NP ou un PP, c'est-à-dire à une projection maximale, le *en* quantitatif représente un N et c'est de là que découlent toutes ses propriétés. Ainsi, alors qu'il peut régulièrement être extrait d'un NP objet, il ne peut jamais être extrait d'un NP sujet² et ce, même dans les constructions où le sujet est un objet profond :

Luc connaît beaucoup de filles	Beaucoup de filles sont laides
Luc <i>en</i> connaît beaucoup	*Beaucoup <i>en</i> sont laides
La direction a fermé deux usines	Deux usines sont désaffectées
La direction <i>en</i> a fermé deux	*Deux <i>en</i> sont désaffectées
On a pêché des gros poissons	Des gros poissons ont été pêchés
On <i>en</i> a pêché des gros	*Des gros <i>en</i> ont été pêchés

Plusieurs analyses ont été proposées pour rendre compte de ces faits. Ainsi, Haïk (1982) développe une hypothèse selon laquelle les traces (et non PRO) doivent avoir un Cas pour être converties comme variables à FL afin d'être correctement interprétées. De plus, elle postule que les traces ne peuvent recevoir le Cas directement : une trace n'a de Cas que si son antécédent avait un Cas avant d'être déplacé. Or, la position du sujet en D-structure des verbes à montée et le lieu d'atterrissage du sujet dans les structures à inversion stylistique sont des positions qui n'assignent pas de Cas. Dans les deux structures, *en* est cliticisé à partir d'une position qui est gouvernée par le verbe mais qui ne reçoit pas

¹ Cette idée est également présente chez Blanche-Benveniste (1973, 1984) lorsqu'elle montre que ce *en* est indissociable du quantifieur. C'est *en*_Q, c'est-à-dire l'ensemble [Q + *en*] qui commute avec *les*, qui reçoit donc le θ -rôle et le Cas.

² Il ne peut pas non plus être extrait d'un NP sujet déplacé en position post-verbale dans les phrases à inversion stylistique.

de Cas de ce verbe. Donc, *en* comme tête du NP ne peut être extrait d'une position qui ne reçoit pas de Cas. En effet, lorsque *en* est la tête du NP, il doit recevoir le Cas pour être réécrit comme une variable, car, si la tête du NP n'est pas interprétable en FL, le NP entier n'est pas interprétable et ne peut remplir son rôle d'argument. Mais, si *en* n'est pas la tête du NP, il n'a pas besoin de recevoir le Cas puisque l'interprétation du NP ne dépend pas de celle de *en*. *En* peut donc être cliticisé depuis une position non marquée par le Cas si cela ne rend pas le NP entier ininterprétable.

Pour sa part, Couquaux (1979, 1980) explique ce phénomène en supposant que la règle de SCISSION est bloquée si le NP contient un quantificateur¹. Ainsi, le NP entier monte en position sujet et la trace de *en* ne peut être gouvernée par le clitique ; la phrase est alors rejetée comme agrammaticale :

[_{SN} e] [_{SV} [V sont] [_{SN} beaucoup - en] [_{SA} laides]]
 * [_{SN} beaucoup - e_i] [_{SV} en_i sont [_{SN} e_j] laides]

Cette contrainte sur la règle SCISSION accentue le caractère *ad hoc* de celle-ci, mais Kayne² propose une explication qui met en jeu le Principe des Catégories Vides (ECP) et qui revient à peu près à l'analyse de Couquaux. Son raisonnement est le suivant : si le NP dont a fait partie *en* se trouve en position postverbale, la trace de *en* est gouvernée par V et satisfait à l'ECP ; si, par contre, le NP se trouve en position préverbale, la trace de *en* n'est pas gouvernée et viole l'ECP. Cette analyse permet de rendre compte également de l'impossibilité d'extraire *en* d'un NP sujet dans les phrases à inversion stylistique telles que :

Une fille que détestent trois garçons
 *Une fille qu'en détestent trois

Ici, le NP postposé doit c-commander sa trace en position sujet, il ne peut donc être gouverné par V ; ainsi, la trace de *en* dans le NP postposé viole ECP.

En effet, comme le note également Hendrick (1983), dans les différentes constructions où *en* est susceptible d'apparaître, il est clair que le comportement de ce clitique est relié au phénomène de Montée du Sujet. Résumons les faits. Quel que soit son statut (NP[Gén], PP ou N), il est toujours possible d'extraire *en* d'un NP objet et jamais d'un NP sujet. Avec les verbes ergatifs, en revanche, les possibilités d'extraction de *en* diffèrent selon son statut. Alors que le NP [Gén] - et peut-être marginalement le PP partitif³ - est extractable, le N de la construction quantitative ne l'est pas. Le principe ECP permet de rendre compte de cette interaction entre la cliticisation de *en* et la Montée du Sujet, et de l'asymétrie que l'on observe entre la position sujet et la position objet.

¹ Afin d'expliquer les phrases avec *dont*, Couquaux (1980) précise cependant que la règle n'est bloquée dans ce cas que si ce NP est à l'intérieur du VP.

² Kayne (1981), p. 128.

³ Cf. Hendrick (1983).

Tout d'abord, il convient de s'interroger sur la nature de l'élément qui monte en position sujet. Afin d'expliquer le fonctionnement du *en* génitif dans les sujets des constructions ergatives, nous avons supposé que seul le matériel lexical du NP monte en position sujet, laissant la trace de *en* en position gouvernée par le verbe. Nous aimerions proposer plutôt que c'est la tête et son déterminant qui sont déplacés, laissant en position postverbale les éléments périphériques. En ce qui concerne les génitifs, l'analyse correspond à celle que nous avons établie précédemment et que nous répétons ici :

D-structure : [NP e] [VP être conseillé [NP la lecture Pro] aux étudiants]

S-structure : [NP la lecture]_j [VP Pro_i + être conseillé [NP [NP e_j] [NP e_i]] aux étudiants]

Le contraste entre les phrases bien formées et les phrases mal formées montre que les phrases sont agrammaticales quand *en* emporte le nom tête. Dans les partitives, *en* représente le PP enchâssé dans le NP, tandis que dans la construction quantitative, en revanche, Pro-N représente le N tête. Il est donc obligatoirement déplacé en position sujet et ne peut être cliticisé :

Deux sont partis

D-structure : [NP e] [VP être parti [NP deux Pro-N]]

S-structure : [NP deux Pro-N]_i [VP être parti [NP e_i]]

Pro-N ne peut donc être extrait du NP car il doit monter en position sujet, et la structure suivante constituerait une violation de ECP, car la trace de Pro-N ne serait pas proprement gouvernée :

*Deux en sont partis

[NP deux e_i]_j [VP Pro-N_i + être parti [NP e_j]]

Kayne (1981) propose une explication différente de ce phénomène. Quand le NP à tête vide se trouve en position préverbale, il n'est pas gouverné par V. La tête vide du NP peut donc être identifiée comme PRO¹ :

(a) [deux PRO] sont partis

(b)*[deux PRO_i] en_i sont partis

Dans (b) PRO est en position gouvernée, ce qui n'est pas permis selon la Théorie du Liage, et la phrase est agrammaticale. En revanche, dans (a), PRO n'est pas gouverné et la phrase est correcte². C'est également ainsi que Hulk (1983) explique l'agrammaticalité des phrases suivantes où PRO serait illicitement gouverné :

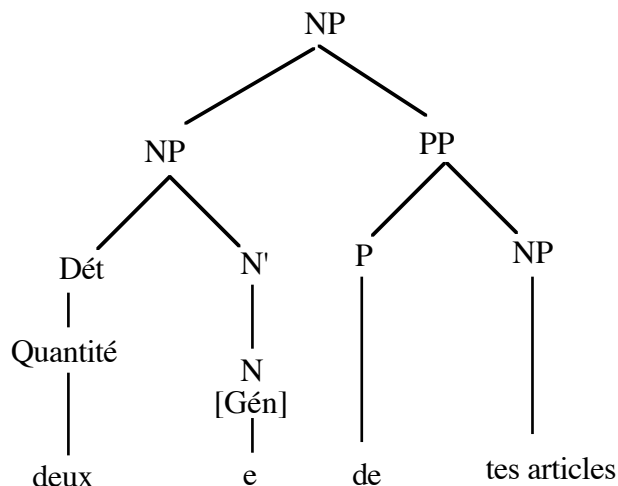
*Deux en écrivent bien

*Deux en ont été publiés récemment

¹ Pour une autre analyse en termes de θ -Liage, cf. Rouveret (1987b, p. 282) qui postule que "dans la structure [NP Q [N' e_i]]_j, les traits grammaticaux de la catégorie vide [N' e_i] doivent être épelés sous la forme du clitique *en* si, et seulement si, la position NP_j est identifiée par θ -Liage".

² Sur la question de la nature de cette catégorie vide, cf. également Pollock (1986).

En effet, il considère qu'il ne s'agit pas là d'une construction partitive, mais d'un NP quantitatif dont la tête est vide. Or, on a vu que, dans ce cas, *en* ne peut être extrait du NP. En effet, Milner (1978) et Godard (1988) montrent que le NP partitif inclut le NP quantitatif :



2.2.2.5. Problèmes de coréférence

Lamiroy (1985, 1991a) et Ruwet (1990) ont mis en évidence les propriétés de coréférence de *en* qui semblent contrevenir au principe B de la Théorie du Liage. En effet, étant un pronom, il tombe sous le principe B et, effectivement, il n'est jamais lié dans sa catégorie gouvernante. Mais il devrait pouvoir coréférer avec un élément qui le c-commande en dehors d'elle. Or, contrairement aux autres pronoms (*le*, *lui*), il ne peut être coréférentiel avec le sujet du verbe principal s'il se trouve dans une complétive :

Paul_i pense que Marie l'_{i,k} aime
 Paul_i pense que Marie en_k est amoureuse
 *Paul_i pense que Marie en_i est amoureuse

Paul_i croit que Marie le_{i,k} déteste
 Paul_i croit que Marie en_k est jalouse

Paul_i espère que Marie lui_{i,k} achètera un tableau
 Paul_i espère que Marie en_k achètera un tableau

Paul_i prétend que Jean_k croit que Marie en_z est amoureuse

Lamiroy (1985) montre que les propriétés de coréférence de *en*¹ rappellent celles des expressions-R. Il est libre mais uniquement par rapport à un SN qui le c-commande puisque la coréférence est possible si l'antécédent figure dans un adjectif comme un complément adnominal, une proposition adverbiale, une infinitive sujet ou une autre proposition coordonnée :

¹ Comme le montrent Lamiroy et Ruwet (pour qui *en* et *y* sont toujours des PP), ce phénomène concerne également *y* :

L'avocat de Jeanne_i croit que Marie en_i est jalouse
 Comme Paul_i est beau garçon, Marie en_i est tombée amoureuse
 Prendre Dieu_i à partie donnerait à entendre qu'on en_i attend une réponse
 Il les_i aimait et en_i était aimé

Lamiroy analyse donc ce phénomène comme une condition sur la coréférence des P-Pro qui apparaît comme le miroir du Principe de Sous-Jacence¹. La coréférence de *en* serait bloquée dans les cas où le déplacement d'un élément est permis (arguments du V) et inversement, elle serait possible là où le déplacement est interdit (adjoints) :

"Si un NP sujet c-commande un *en* génitif ou prépositionnel, alors *en* a une référence disjointe de ce NP, à moins qu'il ne soit contenu dans un îlot qui ne contient pas en même temps le NP".²

Mais Ruwet (1990) conteste cette analyse et fournit les exemples suivants où l'antécédent c-commande *en* qui se trouve dans une complétive ou une infinitive, et où pourtant la coréférence est possible :

Ce livre_i mérite qu'on en_i parle
 Un vieillard amoureux_i mérite qu'on en_i rie
 Emile_i mérite que Sophie en_i tombe amoureuse

En effet, le verbe *mériter* entre dans la même structure que *penser*, *espérer*, *etc.*, et pourtant ces phrases sont acceptables. D'autres verbes se comportent comme *mériter* tels *vaincre*, *risquer*, *courir le risque*, ainsi que les verbes *supposer*, *exiger*, *supporter*, *prévoir*, lorsqu'ils ont un sujet non humain :

Emile_i vaut la peine que Sophie en_i tombe amoureuse
 Cette secrétaire_i court le risque que son patron s'y_i intéresse de trop près
 Pour être compris, ce livre_i suppose qu'on en_i ait étudié le plan
 *Emile_i suppose que Sophie en_i est amoureuse
 Cette théorie_i exige qu'on en_i discute sérieusement
 *Max_i exige qu'on en_i dise du bien dans la presse
 Ce tableau_i ne supporterait pas que tu en_i restaures le moindre détail
 *Luc_i ne supporte pas que les journaux s'y_i intéressent
 La Constitution_i prévoit qu'on pourra en_i modifier des parties
 *Joe_i prévoit que les journaux en_i parleront

Ruwet (1990) propose donc une analyse sémantique de ces faits reposant sur l'idée que toute phrase exprime une pensée, un contenu de conscience (CC) qui suppose un sujet de

Anne_i est convaincue que Paul pense toujours à elle_{i/j}

Anne_i est convaincue que Paul y_j pense toujours

Le mari d'Anne_i est convaincue que Paul y_{i/j} pense toujours

¹ Rappelons que le Principe de Sous-Jacence interdit le déplacement quand trop de noeuds barrières interviennent entre le point de départ et le point d'atterrissage de l'élément déplacé.

² Lamiroy (1985), p. 409.

conscience (SC). Il note SC_0 le sujet de conscience et CC_0 le contenu de conscience sous-jacents à toute phrase. Ainsi, il montre que beaucoup de phrases, en vertu des prédicats qu'elles contiennent, expriment des CC distincts de CC_0 et supposant des SC qui peuvent être distincts de SC_0 :

Max_{SC_1} croit que (Dieu est mort) $_{CC_1}$
 $Paul_{SC_1}$ prétend que (Max_{SC_2} croit que (Dieu est mort) $_{CC_2}$) $_{CC_1}$

Le contraste entre les phrases suivantes peut alors être expliqué : alors qu'en (a), le verbe principal (*penser*) introduit un nouveau CC (CC_1), attribué à un nouveau SC (SC_1) qui est représenté par le sujet principal, le verbe *mériter* en (b) n'a pas cette vertu et n'introduit pas un nouveau CC, qui serait représenté par la subordonnée et attribué à un SC dénoté par le sujet principal :

- (a) * $Emile_i$ pense que Sophie en_i est amoureuse
 $Emile_{SC_1}$ pense que (Sophie en est amoureuse) $_{CC_1}$
- (b) $Emile_i$ mérite que Sophie en_i tombe amoureuse
 $(Emile_i$ mérite que Sophie en_i tombe amoureuse) $_{CC_0}$

Ruwet formule donc la contrainte suivante :

"Si EN ou Y se trouvent dans une proposition exprimant un contenu de conscience CC_i , EN et Y ne peuvent être coréférentiels du N" qui représente le sujet de conscience SC_i de ce CC_i ."¹

Mais Lamiroy (1991a) montre que les verbes qui introduisent un nouveau sujet de conscience sont des verbes qui n'admettent qu'un sujet humain alors que les sujets des verbes comme *mériter* ne sont pas soumis à une telle restriction². Elle propose donc de distinguer deux *en*³, l'un qui a pour antécédent un nom non restreint ($EN_1 = DE CELA$), et l'autre qui a pour antécédent un nom humain ($EN_2 = DE LUI$). La coréférence serait alors possible lorsque *en* représente un NP non animé et elle serait bloquée lorsque *en* représente un NP animé :

Joe_i prévoit que les journaux en_k parleront
 La Constitution $_i$ prévoit qu'on pourra en_i modifier des parties

Dans la phrase suivante, il s'agirait de l'emploi non marqué du pronom (EN_1) et le NP humain peut ainsi représenter CELA (*le fait qu'un vieillard soit amoureux*) :

Un vieillard amoureux $_i$ mérite qu'on en_i rie

Lamiroy définit alors la notion d'agent comme suit : "un NP humain est agentif lorsqu'il ne peut être associé à un sens propositionnel, ou, techniquement, lorsqu'il ne peut être

¹ Ruwet (1990), p. 56.

² Elle remarque en effet que tous les verbes des exemples de Ruwet pour lesquels la coréférence est possible (*exiger, mériter, forcer, prévoir, risquer, suggérer, supporter, supposer, valoir la peine*) sont marqués par Gross (1975) : $N_0 = Nnr$ (N non restreint).

³ Elle justifie cette distinction par l'origine et l'évolution de *en*.

paraphrasé par une complétive"¹. L'absence du SC de Ruwet serait une conséquence du fait que le sujet équivaut dans tous ces cas à un CELA et non à un LUI. Elle propose donc de remplacer la notion sémantique du SC de Ruwet par la notion distributionnelle de Nom non restreint, selon laquelle "le sujet, même celui de type humain, peut être associé à un contenu propositionnel, c'est à dire à une *Que P*"². Ainsi, alors que EN₁ est soumis normalement au Principe B de la théorie du Liage, EN₂ a un comportement exceptionnel qui le rapproche des expressions-R : "tout se passe comme si le fait d'employer EN pour désigner un Nhum faisait sauter les principes de Liage d'un cran"³. En conséquence, suivant l'idée sous-jacente à la Théorie du Liage selon laquelle la coréférence est réglée selon un principe dégressif de localité, elle propose d'établir une échelle référentielle plus complexe que celle que prévoient les principes A, B, C, où *en* occuperait une place intermédiaire. Alors que EN₁ relèverait du principe B, Lamiroy prévoit une subdivision du principe C, C1 régissant le comportement de EN₂ et n'autorisant la coréférence que lorsqu'il se trouve dans un adjectif, et C2 celui des expressions-R - qui doivent toujours être disjointes⁴.

Cependant, il faut souligner le fait que tous ces emplois de *en* (que Lamiroy affecte à EN₂) sont des emplois que nous avons supposé être marginaux. En effet, dans toutes les phrases où il ne peut être coréférentiel avec le sujet, la séquence [*de* + pronom] est possible, voire préférable, et peut coréférencier avec le sujet. On ne voit pas très bien pourquoi l'extraction du pronom modifierait les possibilités de coréférence de Pro. Cela pourrait, comme le pensent Lamiroy et Ruwet, être dû au fait qu'il s'agit d'un PP, mais on a vu que *en* n'est pas toujours un P-Pro. Nous n'envisagerons pas ici le cas du Pro quantitatif, dont on a vu qu'il n'était pas soumis aux principes du Liage⁵, mais toutes les autres occurrences de *en* présentent la même particularité, qu'il s'agisse d'un Pro ou d'un P-Pro. Cependant, le comportement de *en* (et de *y*) diffère ici de celui des autres Pro. Or, la distinction fondamentale entre les uns et les autres est que *en* (comme *y*) est en principe réservé aux NP [-ind], ce qui n'est pas le cas des autres Pro.

Il semble plutôt que *en* ne puisse référer à un humain, plus exactement à un NP [+ind], que si celui-ci peut perdre son trait [-ind]. Mais, cela n'est possible que lorsqu'il s'agit d'un NP qui n'est pas Agent. Considérons à nouveau les exemples suivants :

1. Paul_i pense que Marie est amoureuse de lui_i
*Paul_i pense que Marie en_i est amoureuse

¹ Lamiroy (1991a), p. 57.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 61.

⁴ Nous avons quelque peu simplifié l'échelle référentielle établie par Lamiroy qui est en réalité plus complexe, car elle prend en compte d'autres facteurs qui ne sont pas de notre propos.

⁵ Sur ce point, nous n'avons pas d'explication à proposer si ce n'est que, comme Milner (1978, 1982) le remarque, *en* quantitatif ne met pas en jeu l'identité référentielle avec un NP, mais représente un N sur la seule base de l'identité lexicale.

- ?Paul_i pense que Marie en_j est amoureuse
2. Paul_i espère que Marie achètera un tableau de lui_i
 *Paul_i espère que Marie en_i achètera un tableau
 ?Paul_i espère que Marie en_j achètera un tableau
3. Emile_i mérite que Sophie tombe amoureuse de lui_i
 ?Emile_i mérite que Sophie en_i tombe amoureuse
 ?Emile_i mérite que Sophie en_j tombe amoureuse

Alors que le pronom peut - marginalement - être cliticisé lorsqu'il coréfère avec un NP qui porte le θ -rôle Expérienceur (3), le clitique ne peut avoir pour antécédent un Agent (1. et 2.). Si c'était le cas, *en* devrait représenter un NP [+ind] et on a vu que *en* n'est pas [+ind]. Lorsqu'il coréfère avec un NP humain, comme en 3., celui-ci n'est en réalité pas marqué [+ind], puisque, comme Lamiroy l'a fait remarquer, le prédicat ne sélectionne pas un sujet [+ind]. Le sujet Expérienceur n'est donc simplement pas marqué pour ce trait, et c'est pourquoi la coréférence est permise. Notons cependant qu'elle est interdite si le sujet est un pronom de première ou de deuxième personne :

- Il_i mérite que cette jolie fille en_j tombe amoureuse
 *Je_i mérite que cette jolie fille en_i tombe amoureuse
 *Tu_i mérites que cette jolie fille en_i tombe amoureuse
 *Nous_i méritons que le ministère s'y_i intéresse

A la différence du pronom de personne 3, les pronoms de première ou de deuxième personne sont, par définition, toujours marqués [+ind], puisqu'ils mettent en jeu les protagonistes du discours, ils ne peuvent donc pas être coréférentiels avec un clitique [-ind]. Dans l'exemple suivant (a), l'antécédent de *en* n'est pas, comme l'ont d'ailleurs noté Ruwet et Lamiroy, le pronom sujet *je*, mais la séquence *de moi* qui correspond ici à un objet non individualisé. En effet, la phrase (b) où *en* coréfère avec *je* est interdite :

- (a) Il m'a parlé de moi_i comme je veux qu'on en_i parle
 (b) *Je_i veux qu'on en_i parle

Le même phénomène se produit avec *on*, qui, contrairement à ce que soutient Ruwet, représente un *nous* ou, plus exactement un NP humain, donc marqué [+ind] :

- On_i souhaite rarement que les autres disent du mal de soi_i
 *On_i souhaite rarement que les autres en_i disent du mal
 On_i mérite rarement que les autres disent du bien de soi_i
 *On_i mérite rarement que les autres en_i disent du bien

Ainsi, il semble que les propriétés de coréférence de *en* se doivent plutôt être reliées au caractère [-ind] de ce type de clitique et non à la structure syntaxique de la phrase dans laquelle il apparaît. Cette analyse confirme donc notre hypothèse selon laquelle la particularité de *en* n'est pas de représenter un PP, mais d'être marqué [-ind], ce qui est à rapprocher de sa forme qui ne présente pas de marques de genre, de nombre ni de personne.

2.2.3. Y

Le cas du clitique *y* est très peu traité par les auteurs que nous avons consultés. Il est généralement associé à *en*, dont il partage certaines caractéristiques. Dans le cadre de la Théorie Standard, ils étaient tous deux considérés comme des PP. Nous avons vu que *en* pouvait représenter un NP ou un PP. Il en va de même pour *y*, comme nous allons le montrer maintenant.

2.2.3.1. NP

Une des caractéristiques essentielles de *en* est qu'il est spécifié [-ind]. Si notre analyse est correcte, on doit s'attendre à ce que *y*, s'il représente un NP, est lui aussi, [-ind]. C'est effectivement le cas. Considérons les exemples suivants :

Marie répondra à Paul	Elle ressemble à sa soeur
Marie lui répondra	Elle lui ressemble
Marie répondra à tes questions	Ça ressemble à un livre
Marie y répondra	Ça y ressemble

Il ressort du paradigme ci-dessus que chaque fois qu'un prédicat admet un complément Datif humain ou non humain, *y* se trouve en distribution complémentaire avec *lui*. Alors que *lui* est un Pro Datif [+ind], *y* est un Pro Datif [-ind]. Ainsi, une des occurrences de ce Pro est celle où il représente un NP Datif [-ind].

Alors que l'entrée lexicale du verbe *écrire* doit spécifier qu'il se construit avec un NP [+ind], le complément du verbe *répondre* n'est pas spécifié pour ce trait :

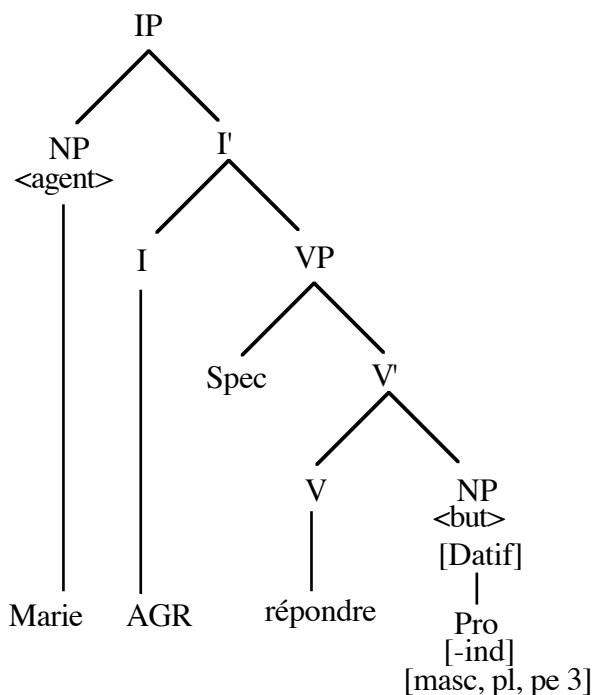
écrire : verbe, < agent, (thème), (bénéficiaire) > , [– (NP[Acc]) (NP[Dat] [+ind])]

répondre : verbe, < agent, (thème), (but)¹ > , [– (NP[Acc]) (NP[Dat])]

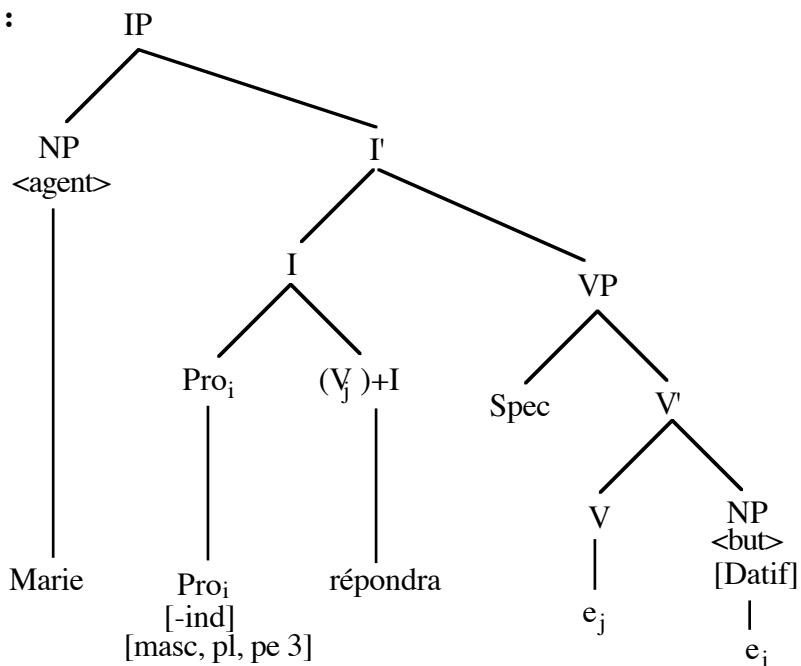
Nous supposerons donc l'analyse suivante :

Marie y répondra

¹ Les θ -rôles Bénéficiaire et But n'en font en réalité qu'un et on pourrait convenir de désigner le bénéficiaire comme But.

D-Structure :

Pro est alors déplacé :

S-Structure :

On voit que les traits de genre, nombre et personne figurent dans la matrice de Pro. Mais y, comme *en*, ne porte pas de marques des traits pronominaux. La règle morpho-phonologique qui permet de donner un contenu à ce Pro à FP peut donc être formulée comme suit :

Pro [-ind] [Datif] → /y/

2.2.3.2. PP sous-catégorisé

Cependant, on sait que certains verbes qui se construisent également avec un complément en à, sélectionnent non pas un NP [Datif] mais un PP complément :

Marie renonce à Jean	Marie renonce à ses vacances
Marie renonce à lui	Marie y renonce
Paul pense à sa fiancée	Paul pense à son travail
Paul pense à elle	Paul y pense

L'entrée lexicale des verbes comme *penser* comporte les informations suivantes :

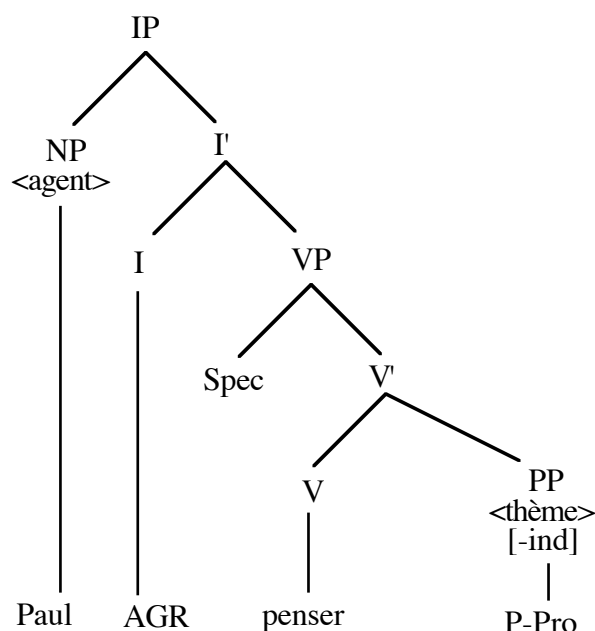
penser : verbe, < agent, thème > , [- PP]

La phrase :

Paul y pense

a donc les représentations suivantes :

D-Structure :

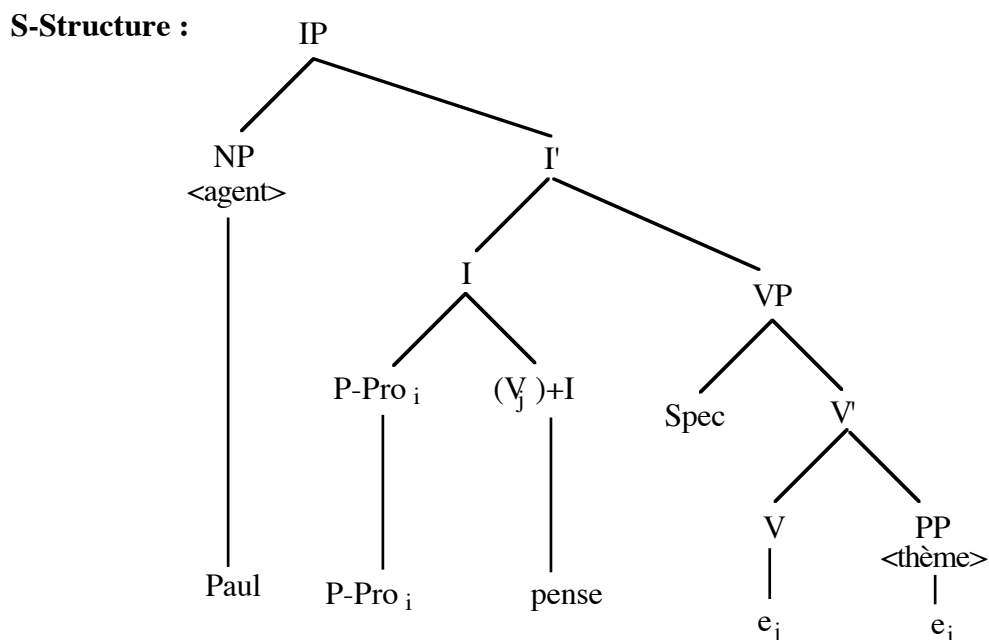


Si le le NP du complément était spécifié [+ind], le PP serait réalisé comme la séquence [P + Pro], ainsi qu'on l'a vu dans les phrases telles que :

Marie pense à lui

Comme il est [-ind], la cliticisation du PP doit avoir lieu¹ :

¹ Ce type d'analyse rejoint celle développée par Blanche-Benveniste (1973, 1984). Les éléments qu'elle regroupe dans le premier paradigme (+pers) de P2 correspondent ici aux NP Datifs, avec la distinction [+ind], c'est-à-dire le trait [+pers] de Blanche-Benveniste. Son paradigme [-pers] correspond ici au PP qui ne peut être cliticisé que s'il est [-ind] (ou [-pers]). Les deux modèles reposent en effet sur le même raisonnement. C'est l'occurrence de tel ou tel clitique qui permet de déterminer la valence d'un verbe ou - dans la terminologie chomskyenne - le schéma de sous-catégorisation d'un prédicat. Ainsi, l'analyse des faits est la même dans les deux théories ; ce qui les sépare, c'est la nature de l'appareil formel de chacun des modèles.



La préposition du PP assigne un Cas Prépositionnel au NP et le clitique absorbe ce Cas. Il reste cependant à définir la nature de ce Cas. Dans le cadre de la Théorie Standard, Gaatone proposait de le considérer comme une sorte de Locatif, et le P-Pro y peut effectivement recevoir ce Cas¹. En l'absence d'arguments, nous supposons ici qu'il s'agit d'un Cas Locatif :

P-Pro [Locatif] → /y/

2.2.3.3. PP adjoint

Lorsqu'il représente un complément de lieu, le P-Pro y est un adjoint à V', ce qui explique le contraste entre les phrases suivantes :

Jean travaille à la maison
 Jean y travaille
 Il mange dans ce restaurant
 Il y mange
 Il mange dans une assiette
 *Il y mange

On sait désormais que certains PP sont adjoints à I' et ne peuvent être cliticisés. Seuls les adjoints à V' peuvent être réalisés comme P-Pro. Nous admettrons donc l'analyse suivante où P-Pro reçoit son θ -rôle Location de P :

D-structure : Jean [_{V'} travaille [_{PP} P-Pro]]

S-structure : Jean P-Pro_i travaille [_{PP} e_i]

¹ Cf. *infra*.

Comme précédemment, P-Pro absorbe le Cas Oblique que la P assigne au NP - le Cas Locatif - et le P-Pro reçoit un contenu morpho-phonologique à FP en vertu de la règle que nous avons établie.

Il convient cependant de s'interroger sur la nature du clitique qui apparaît dans les phrases suivantes :

Pierre va à Rome
 Pierre y va
 Jean monte dans sa chambre
 Jean y monte
 Marie entre dans la maison
 Marie y entre
 Le chemin descend vers la rivière
 Le chemin y descend

Deux hypothèses sont envisageables. La première consiste à considérer qu'il s'agit d'adjoints à V', la seconde que ces compléments sont sous-catégorisés par le verbe. Dans les deux cas, l'analyse est sensiblement la même, en ce qui concerne le clitique, puisqu'il est inclus dans le VP. Cependant, étant donné que ces verbes ne s'emploient guère dans une construction intransitive¹, nous proposons que ces PP soient des arguments du verbe, et non des adjoints². Leur analyse revient donc à celle des compléments des verbes *penser*, *renoncer* et cela pourrait fournir un argument en faveur du Cas Locatif supposé pour ces compléments.

2.2.4. Conclusion

Dans cette partie, nous avons tenté de montrer comment le modèle GB permettait de rendre compte du fonctionnement des clitics pronominaux. Nous avons établi que le clitique est un Pro, c'est-à-dire une matrice de traits pronominaux sans contenu phonologique. Pro est engendré en position argumentale, puis cliticisé en application de la règle "Déplacez- α " et attaché à I. Nous avons vu par ailleurs que les traces de clitics sont des anaphores, plus exactement des A'-anaphores puisque le clitique est en position A'. Le contenu morpho-phonologique de ces éléments est établi au niveau de la Forme Phonologique.

Les clitics peuvent représenter un NP ou un PP. Lorsqu'il représente un NP, le clitique est un Pro Accusatif, Datif, Génitif ou Ablatif. Le Pro Datif a deux formes, selon qu'il représente un NP [+ind] ou [-ind]. Le Pro Génitif (qui est en distribution complémentaire avec *son*) et le Pro Ablatif sont toujours spécifiés [-ind], ce qui permet d'expli-

¹ Ainsi, la phrase **?Pierre va* ne semble pas très naturelle.

² Comme on l'a vu, c'est également le point de vue de Blanche-Benveniste (1973, 1984).

quer les propriétés de coréférence exceptionnelles de ces Pro. Lorsqu'il représente un PP, le clitique est un P-Pro Ablatif ou Locatif, qui peut être soit sous-catégorisé par le verbe, soit un adjectif à V', tandis que les adjoints à I' ne peuvent jamais être cliticisés. Nous pouvons schématiser les résultats auxquels nous sommes parvenue dans le tableau suivant :

	NP (Pro)				PP (P-Pro)		
argument du Verbe	Accusat.	[±ind]	LE	<i>je le vois</i>	Locatif	Y	<i>j'y pense j'y vais</i>
	Datif	[+ind]	LUI	<i>je lui ressemble</i>			
	Datif	[-ind]	Y	<i>ça y ressemble</i>			
	Ablatif	[-ind]	EN	<i>j'en doute</i>			
argument du Nom	Génitif	[-ind]	EN	<i>j'en connais l'auteur</i>	Génitif ¹	EN	<i>j'en ai beaucoup (de ces livres)</i>
adjoint	ne peut				Locatif	Y	<i>Il y mange</i>
	être extrait				Ablatif	EN	<i>Il en est mort</i>

Ce qui distingue donc *en* et *y* des autres clitiques n'est pas leur statut mais le fait qu'ils sont toujours [-ind]. C'est parce-qu'ils sont spécifiés pour le trait [-ind] qu'ils peuvent être des P-Pro, et non l'inverse. Alors que *lui* est toujours [+ind], *le* n'est pas spécifié pour ce trait et peut donc représenter un NP [±ind]².

D'autre part, on a vu que *en* quantitatif est un Pro-N qui, du fait de sa nature, ne se comporte pas comme les autres Pro, notamment par rapport aux principes du Liage auxquels il n'est pas soumis. Sa forme est due au fait qu'il reçoit le Cas Génitif du Spécifieur [+Q]. Enfin, nous avons supposé que, à la différence des autres Pro, le Pro d'intérêt et le Pro éthique sont engendrés directement dans la base, attachés à un noeud supérieur à I. Ce sont des Pro [+ind], et c'est ce qui conditionne leur forme, mais ils ne sont pas marqués par le Cas.

Ainsi, les faits sont obscurcis parce qu'un certain nombre de neutralisations morphologiques interviennent³. Le NP [-ind] Datif a la même forme que le PP Locatif mais il ne s'agit pas du même clitique. Il en va pareillement pour le NP [-ind] Génitif, le NP Ablatif et le PP Ablatif. La Théorie du Gouvernement et du Liage permet donc de montrer qu'une forme ne correspond pas forcément à une seule réalité syntaxique. Ce qu'on croyait être un même élément se révèle en réalité avoir des statuts différents. Par

¹ On a vu que cette occurrence de *en* n'existe peut-être pas. Il s'agirait alors du Pro-N Génitif.

² Notons que cette partition rejoint encore celle de Blanche-Benveniste (1973, 1984) en termes de [±pers].

³ Rappelons à ce propos la remarque de Blanche-Benveniste (1973, p. 63) : "la "machine morphologique" agit comme une sorte de rouleau compresseur qui "écrase" les structures syntaxiques qui lui sont soumises".

rapport au type d'analyse de la Théorie Standard, il semble qu'on perde pourtant la relation entre différentes structures telles que :

$$de\ NP = en$$

Mais ce que l'on perd d'un côté est compensé de l'autre, et de façon beaucoup plus efficace. Il n'est plus nécessaire de multiplier les règles - d'ailleurs souvent *ad hoc* -, mais l'interaction des différents modules permet, avec quelques principes généraux tels que ECP ou les Principes de Liage, de rendre compte simplement de phénomènes qui semblaient *a priori* complexes. Cependant, on peut sans doute améliorer le modèle en révisant certains principes ou postulats. Ainsi, il semble que la classification des catégories nominales ou le système des Cas manquent encore de précision. Cette étude devrait permettre d'apporter quelques éclairages sur la manière d'y remédier.

2.3. ANAPHORES

La Théorie du Liage suppose une distribution complémentaire entre les pronoms et les anaphores. Les pronoms doivent être libres dans le domaine où les anaphores doivent être liées, tandis que les expressions-R doivent toujours être libres. Cependant, ce module ne semble pas toujours adéquat et il a souvent été remis en question¹. Ainsi, Zribi-Hertz (1986) montre, d'une part, que les expressions-R peuvent entrer dans une relation de coréférence, ce que ne prévoit pas le principe C². D'autre part, elle soutient que le principe B est insatisfaisant car, comme on l'a vu, les principes de liage des pronoms échappent (du moins en partie) à la grammaire de la phrase. En ce qui concerne les expressions-R et les pronoms, l'anaphore est donc conçue comme "un phénomène supra-segmental"³ qui relève de la grammaire du discours. La seule relation anaphorique qui relève de la grammaire de la phrase, en ce qu'elle est interne à l'énoncé, est celle qui concerne les éléments marqués [+anaphorique] et qui sont obligatoirement liés dans leur catégorie gouvernante⁴. C'est le cas des clitiques réfléchis qui sont intrinsèquement co-indicés avec le sujet.

¹ On a en effet relevé plusieurs exceptions à la complémentarité pronoms / anaphores supposée par les principes A et B. Ainsi, contrairement à ce que prévoit la Théorie du Liage, l'anaphore non-clitique *soi* est liée hors de sa catégorie gouvernante dans l'exemple (a) et le pronom non clitique *lui* est lié dans sa catégorie gouvernante en (b) :

(a) On_i ne souhaite jamais ne les gens ne regardent que soi_i

(b) Victor_i doute de lui_i

Cependant, comme on le voit, cela ne concerne pas les clitiques et nous ne développerons pas ce point ici. Toutefois, pour une discussion sur ces problèmes, nous renvoyons le lecteur à Pica (1984), (1985), (1986), (1988) ; Ronat (1982) ; Zribi-Hertz (1980a), (1990).

² Cf. par exemple : *L'ayatollah_i méprise Khomeini_i*. Sur ce point, cf. également Milner (1982).

³ Cf. Zribi-Hertz (1986), p. 88.

⁴ Zribi-Hertz (1986) propose cependant de remplacer la notion de catégorie gouvernante par celle de "domaine de conscience". Son argumentation ne concernant pas directement le clitique réfléchi, nous ne développerons pas cette idée ici.

Il convient cependant de distinguer les personnes de dialogue et la personne 3. Alors que le réfléchi de personne 3 a une contrepartie non réfléchie (*se / le*), les formes de personnes 1 et 2 sont identiques :

Il_i se_i lave
 Je_i me_i lave
 Il_i le_j méprise
 Il_i me_j méprise

On peut envisager que les deux séries (réfléchi / non réfléchi) se superposent et qu'on ait affaire à des homonymes. Mais, comme le souligne Zribi-Hertz (1986) à la suite de Milner (1982), les formes *me*, *te*, *nous*, *vous* ont une référence intrinsèque et n'entrent pas nécessairement dans une construction réflexive, tandis que *se* est toujours réflexif. La co-indiciation de *je* et *me* dans l'exemple suivant ne transcrit donc pas une relation de dépendance anaphorique - dans laquelle l'interprétation d'un des éléments co-indicés dépend de celle de l'autre -, mais une identité de référence :

Je_i me_i regarde dans la glace

Les deux pronoms sont intrinsèquement coréférentiels, indépendamment de toute relation anaphorique. Il ne semble donc pas légitime de supposer deux séries homonymes, mais il faut plutôt considérer que l'opposition qui existe pour les pronoms de personne 3 est neutralisée pour les pronoms de dialogue, parce que, par nature, ils réfèrent aux protagonistes de la communication¹.

2.3.1. Typologie

On sait que le pronom clitique *se* entre dans plusieurs types de constructions. On distingue le *se* réfléchi / réciproque, le *se* moyen, le *se* neutre et le *se* intrinsèque. Voici les exemples que nous propose Wehrli (1986) pour chaque type :

(a) *se* réfléchi / réciproque :

Jean se rase
 Pierre et Jean s'écrivent de nombreuses lettres
 Jean s'est cassé le bras

(b) *se* intrinsèque :

Jean s'évanouit
 Jean se désiste

(c) *se*-moyen

Cette cravate se porte bien avec un veston clair
 Un veston de laine se lave facilement

¹ Comme le montre également Blanche-Benveniste (1973, 1984), la présence de *se* dans un paradigme suffit à établir la "possibilité de coréférence" pour *me*, *te*, *nous*, *vous*.

(d) *se*-neutre

La branche s'est cassée
La foule se disperse

Toutes ces constructions ont en commun plusieurs caractéristiques. Le clitique est affixé au verbe et s'accorde en personne et en nombre avec le sujet de S-structure. *Se* est restreint aux verbes qui se construisent avec *avoir* mais l'affixation de *se* modifie l'auxiliaire qui devient *être* dans les temps composés. On a vu que les analyses précédentes concluaient à plusieurs *se* homonymes. Dans cette partie, nous tenterons d'analyser les différentes occurrences de ce clitique dans le cadre théorique de GB.

2.3.2. SE réfléchi et réciproque

2.3.2.1. Associé à une catégorie vide

Il est clair que, dans cet emploi, *se* représente un argument du verbe. Ce peut être un Accusatif ou un Datif :

Jean regarde Marie
Jean se regarde

Jean parle à Marie
Jean se parle

Que l'on considère qu'il est engendré à droite du verbe, puis cliticisé - ce que nous avons supposé pour les pronoms - ou qu'il est engendré directement en position de clitique liant une catégorie vide en position objet - comme le suppose Burzio (1986)¹ -, l'analyse de *se* réfléchi et réciproque ne diffère de celle des autres clitics que par le fait qu'il est lié (par le sujet) dans sa catégorie gouvernante. Ainsi, à S-structure, la phrase (a) aurait la représentation (b) :

(a) Jean se regarde
(b) Jean se_i regarde [e_i]

La position objet reçoit le θ -rôle et le Cas du verbe et les transmet au clitique, par le biais de la chaîne (se_i , e_i). La différence entre *le* et *se* est que *se* a un antécédent dans la proposition (*Jean*), alors que Pro n'en a pas.

Le fait que *se* doive être coréférent avec le sujet à D-structure a une conséquence importante, soulignée par tous les auteurs. Il ne peut en effet apparaître avec les verbes à montée, les verbes prédicatifs / ergatifs et la construction passive. Ainsi, Couquaux (1979, 1980) a constaté que là où il y avait un surplus dans la distribution de *en*, il y a une lacune dans la distribution de *se* réfléchi et réciproque :

¹ Mais par la suite, à cause du comportement particulier de *se* (dans les causatives par exemple), il propose d'unifier la description des différents *se* et suggère qu'il soit plutôt un affixe lexical et non un clitique objet comparable aux non réfléchis. Dans ce cas, il suppose que le clitique absorbe le θ -rôle sujet et le Cas de l'objet. Cf. Burzio (1986), p. 400.

- *Le sage s'est complètement indifférent
- *Plus on vieillit, plus on se devient attaché
- *Pierre et Odile se sont semblables
- *Ces deux cailloux se semblent identiques
- *Pierre se fut opposé (à lui-même) par ses adversaires
- *Ces garçons se furent jadis présentés (les uns aux autres) par Odile

En effet, le sujet superficiel de ces phrases est en réalité un objet fonctionnel. Il n'y a donc pas de sujet fonctionnel dans cette structure et *se* "ne peut être interprété comme réfléchi ou réciproque que s'il a pour antécédent un groupe nominal A qui est le sujet fonctionnel de [la proposition]"¹. Ainsi, avec tous les verbes qui ne sélectionnent pas d'argument externe, dans toute structure contenant un sujet dérivé, le clitique *se* est interdit :

*NP_i ... [_α se_i ... e_i ...]²

Morin (1984) conteste cette analyse en arguant que comme *se* ne peut apparaître non plus avec *avoir*, l'impossibilité de *se* ne peut pas être due à l'ergativité des structures, puisque *avoir* entre dans une syntaxe de type SVO et interdit pourtant *se*. Il en conclut que l'apparence de symétrie entre "pas-de-se" et "en-avant" dans les propositions prédicatives est illusoire et réfute l'analyse de Couquaux. Mais Couquaux (1984) répond à Morin en montrant que si c'est seulement *être* prédicatif qui n'accepte pas *se* (*être* auxiliaire l'accepte), toutes les occurrences d'*avoir* l'interdisent :

Pierre a présenté Max à Carole

*Pierre s'a présenté à Carole

Pierre a offert un disque à Carole

*Pierre s'a offert un disque

Pour Couquaux, il s'agit par conséquent de deux phénomènes différents. Les clitiques réfléchis sont incompatibles avec *avoir*, quelle que soit sa construction (verbe "posséder" ou auxiliaire), alors que *être*, comme entité morphologique, ne connaît pas cette incompatibilité. Il propose donc un filtre de surface pour empêcher les constructions avec *avoir*, tel que :

***se (CL) avoir**

Mais Rizzi (1986) propose une autre analyse de l'impossibilité de *se* avec les sujets dérivés. Pour lui, les clitiques sont des arguments (comme les NP pronominaux non clitiques) et les traces de clitiques des anaphores (comme les traces de NP). Dans cette optique, les chaînes de traces de clitiques correspondent aux chaînes de traces de NP :

Jean la_i regarde e_i

Jean se_i regarde e_i

¹ Couquaux (1979), p. 257.

² Dans cette structure, e_i est la trace du NP.

Ici, le θ -rôle objet du verbe *regarder* est assigné respectivement aux chaînes (*la*, *e*) et (*se*, *e*). Ainsi, dans la phrase suivante, la trace *e'* est la trace du NP *Jean*, et *e''* la trace du clitique datif réfléchi *se* :

*Jean s'est été livré (à lui-même)
Jean_i [se_i est été livré e'_i e''_i]

Rizzi soutient que cette phrase est exclue par le θ -critère à S-structure. Son raisonnement est le suivant : les seules structures de chaîne autorisées par le θ -critère seraient (*Jean*, *e'*) et (*se*, *e''*), correspondant aux deux θ -rôles assignés aux arguments Accusatif et Datif. Mais cette structure ne peut être produite par Formation de chaîne, en vertu du postulat :

"Formation de chaîne ne peut "sauter par dessus" des lieurs intermédiaires."¹

La formation de la chaîne appropriée (*Jean*, *e'*) est bloquée par le lieu intermédiaire *se* et aucune chaîne bien formée ne peut en résulter.

Couquaux note pourtant une différence entre les phrases passives et les phrases prédicatives. Alors que *se* réfléchi est exclu dans les phrases passives et dans les phrases prédicatives quel que soit l'adjectif, *se* réciproque est toujours exclu dans les phrases passives mais n'est exclu dans les phrases prédicatives que pour certains adjectifs (*semblable*, *égal*, *identique*, *équivalent*, etc.) :

- ? Ces personnes se sont agréables (les unes aux autres)
- ? les experts se sont généralement antipathiques (les uns aux autres)
- ? les garçons se sont reconnaissants (les uns aux autres) d'y avoir pensé
- ? Pierre et Odile se sont indifférents (l'un à l'autre)

Or, il semble que ces adjectifs imposent une "interprétation réciproque stricte" telle que :

pour tout x, xRx,

ce qui n'est pas le cas des autres qui n'indiquent qu'une "réciprocité floue"² :

pour un certain nombre de x, xRy

Aussi, Couquaux en déduit que l'interprétation réfléchie et l'interprétation réciproque stricte de *se* sont bloquées dans les structures prédicatives tandis que l'interprétation réciproque floue de *se* ne l'est pas.

2.3.2.2. Absorption d'un argument

Wehrli (1986) développe une hypothèse différente des précédentes. Selon lui, il n'y a pas de relation de liage entre les clitiques réfléchis et une catégorie vide en position postverbale, mais le réfléchi absorbe toujours un argument³. Le raisonnement de Wehrli

¹ Rizzi (1986), p. 71.

² Couquaux (1979), p. 269.

³ Feigenbaum (1990) qui se situe dans un autre cadre théorique, *se* serait la trace cognitive d'un proto-actant. En effet, dans le modèle qu'elle élabore, elle suppose un niveau cognitif, plus profond que le

repose sur le postulat selon lequel les clitiques *me*, *te*, *nous*, *vous* sont des pronoms puisqu'ils apparaissent également comme non réfléchis et que le contraste entre leur emploi anaphorique et leur emploi pronominal provient d'autres principes, tels que l'absorption et la Théorie du Liage. Ainsi, il soutient que le fait qu'un clitique co-indicé avec un sujet lie une catégorie vide, conduit à une violation des conditions du Liage. Considérons les structures suivantes :

- (a) $Tu_i te_i$ regardes
- (b) Je te_i regarde e_i
- (c) * $Tu_i te_i$ regardes e_i
- (d) *Je te regarde

L'exemple (a) illustrerait le cas réfléchi : le clitique *te* s'accorde avec le sujet, il a absorbé l'argument objet direct de *regarder* et est co-indexé avec le sujet. En (b), il n'y a pas d'accord avec le sujet, *te* fonctionne comme un clitique pronominal liant une trace en position objet direct ; la condition B est satisfaite puisque le pronom est libre dans sa catégorie gouvernante. En revanche, la structure (c) serait exclue par la condition B de la théorie du liage car la chaîne pronominale (*te*, *e*) est liée par le sujet alors qu'elle doit être libre dans sa catégorie gouvernante. Dans la structure (d), *te* n'absorbe, ni ne lie aucune position argumentale ; or, les clitiques doivent être reliés à une position argumentale pour recevoir une interprétation et les deux manières dont disposent les clitiques pour être reliés à une position argumentale sont l'absorption ou le liage. La phrase serait par conséquent exclue par le θ -critère¹.

C'est ainsi qu'il explique l'impossibilité de *se* dans les phrases contenant un sujet dérivé. La configuration à laquelle l'analyse de Wehrli aboutit dans tous les cas de sujets dérivés est la suivante :

$$NP_i se_i V e_i$$

Or, Wehrli soutient que toutes les structures dans lesquelles *se* lie une catégorie vide sont exclues par la Théorie du Liage. Il explique que, si le réfléchi lie une position vide, celle-ci est en même temps A-liée par le NP sujet et A'-liée par le clitique, ce qui constitue une violation du principe B. Deux types de dérivations conduisent à la configuration interdite : quand *se* lie un argument au lieu de l'absorber ; quand *se* absorbe un argument mais que le sujet est dérivé.

D'autre part, il postule qu'un clitique réfléchi (R-clitique) ne peut absorber un argument que s'il s'accorde en personne et en nombre avec le verbe. Puisque le mécanisme d'absorption est subordonné à l'accord, un R-clitique qui ne s'accorde pas avec le verbe ne

lexique. Le clitique *se* serait alors inséré dans le lexique lorsqu'une relation diadique (entre deux proto-actants) est portée par un seul proto-actant.

¹ Pour la version étendue du θ -critère qu'il suppose ici, cf. Wehrli (1986), p. 278.

peut être que dans une relation de liage avec une position argumentale. Dans l'optique de Wehrli, c'est précisément ce qui distingue *se* des autres R-clitiques. Puisque *se* s'accorde toujours avec le verbe auquel il est attaché, il n'a pas le choix entre l'absorption et le liage et il ne peut jamais lier une catégorie vide.

2.3.2.3. Anaphore

Nous avons vu cependant qu'il convient de distinguer deux types de "liage". L'un est un liage qui relève de la syntaxe, c'est celui qui est à l'oeuvre dans la relation de co-indiciation entre un élément déplacé et sa catégorie vide et qui forme une chaîne telle que (NP_i, e_i) . Le second "liage" est en réalité une relation de coréférence, d'ordre sémantique, qui permet l'interprétation d'éléments tels que Pro : (NP_i, Pro_i) . Si *se* est "lié" à une catégorie vide, la chaîne qu'il forme avec cette catégorie vide est une chaîne syntaxique. En revanche, comme on l'a vu pour les pronoms, la relation anaphorique relie cette chaîne à son antécédent et peut être représentée comme suit : $(NP_i, (se_i, e_i)_i)$. Or, *se* n'est pas un pronom, mais une anaphore et cette chaîne ne constitue pas une violation du Principe B. Ce qui fait la particularité de *se* et qui le distingue de *le*, c'est que les deux types de liage - liage syntaxique et liage sémantique - coexistent.

D'autre part, comme le suggère Burzio (1981), alors que les pronoms ont une matrice de traits pronominaux, les anaphores ont une matrice vide. Ils ne reçoivent de contenu que par coréférence. La relation qui existe entre un NP sujet et *se* semble comparable à celle qui relie un Pro et sa trace ; mais, alors que la co-indiciation de Pro et de sa trace est syntaxique - transmission du Cas et du θ -rôle -, la co-indiciation du NP sujet et de *se* est sémantique. Ainsi, on pourrait envisager que *se* soit en fait un NP vide (comme les traces de NP) co-indiqué avec le NP sujet - c'est-à-dire lié par le NP qui le c-commande. Une catégorie vide serait engendrée dans la position argumentale du complément sélectionné par le verbe, et elle serait co-indiquée avec l'argument externe. La représentation en D-structure serait alors du type :

Paul_i lave e_i

ou plus exactement :

Paul_i lave [_{NP_i} Acc]
<thème>

Le Filtre sur le Cas oblige cette catégorie vide à recevoir un contenu phonologique, puisque le verbe assigne le Cas - et le θ -rôle - à son argument interne. L'anaphore *se* consisterait donc en un épel de [_{NP_i} Acc], affixé à I' comme les Pro, par application de "Déplacez- α ". Faut-il alors considérer que ce déplacement laisse une trace en position objet ou que l'argument est absorbé ? Envisageons les deux possibilités. Si le déplacement de l'anaphore laisse une trace, la S-structure aurait la représentation suivante :

Paul_i [_{NP_i} Acc] lave e_i
<thème>

La trace e_i est liée par le [_{NP_i} Acc], et la chaîne anaphorique qu'ils forment est elle-même liée par le NP *Paul_i*. A FP, le clitique vide co-indicé avec le NP sujet recevrait un épel en vertu d'une règle telle que¹ :

[_{NP_i} Acc] → /se/

Si le complément est un Datif, le même mécanisme opère :

D-structure : Paul_i parle [_{NP_i} Dat]
<but>

S-structure : Paul_i [_{NP_i} Dat] parle e_i
<but>

La règle d'épel du NP vide à FP serait alors plutôt :

[_{NP_i} e +CAS] → /se/

D'un autre côté, si le clitique absorbe l'argument, les représentations de ces phrases seraient :

Paul se lave

D-structure : Paul_i lave [_{NP_i} Acc]
<thème>

S-structure : Paul_i [_{NP_i} Acc] lave
<thème>

Paul se parle

D-structure : Paul_i parle [_{NP_i} Dat]
<but>

S-structure : Paul_i [_{NP_i} Dat] parle
<but>

A priori, les deux structures sont équivalentes et si le déplacement d'un clitique pronominal laisse une trace, on ne voit pas pourquoi il faudrait supposer un comportement différent pour les clitiqes anaphoriques. Cependant, on pourrait également envisager que le placement du NP vide est un phénomène de surface, qui n'opère qu'en Forme Phonologique. Dans ce cas, il est plausible que le clitique ne soit pas co-indicé avec une trace. Mais si la cliticisation a lieu à S-structure, il semble plus probable que *se* laisse une trace en position objet. Cependant, il existe un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle le déplacement de *se* ne laisse pas de trace.

Wehrli (1986), qui suppose un mécanisme d'absorption, soutient que la présence du clitique *se* attaché à un verbe entraîne une modification de la structure argumentale de ce

¹ Notons cependant que le Filtre sur le Cas doit être vérifié à S-structure. L'épel de *se* aurait alors lieu à S-structure ou alors le Filtre sur le Cas doit être formulé de manière à identifier un NP vide mais co-indicé avec un NP plein comme une catégorie pouvant être marquée par le Cas.

verbe. Ainsi, il montre que lorsque *se* absorbe un objet, il est co-indicé avec le sujet et modifie le comportement des autres arguments¹. C'est ainsi qu'il explique, par exemple, le fait que l'extrapolation du NP soit grammaticale avec un objet direct réalisé comme *se*, alors que ce mécanisme est interdit avec les verbes transitifs :

- (a) Un train passe
- (b) Il passe un train
- (c) Quelqu'un lave une voiture
- (d) *Il lave une voiture quelqu'un
- (e) *Il la lave quelqu'un
- (f) Il se lave quelqu'un

Dans notre optique, on pourrait supposer que l'impossibilité de l'extrapolation du NP soit reliée à la présence d'un NP en position objet. Cela expliquerait l'agrammaticalité des phrases (d) et (e) : en (d), la position objet est occupée par un NP lexical, et en (e), elle est occupée par la trace de Pro, co-indicée avec Pro. Si le déplacement du clitique anaphorique laisse une trace, celle-ci devrait empêcher l'extrapolation du NP en (f), ce qui n'est pas le cas. En revanche, si la position objet ne comporte pas de trace co-indicée avec le clitique anaphorique, alors l'extrapolation du NP sujet peut s'effectuer.

D'autre part, nous n'avons supposé qu'une seule règle d'épel pour cette anaphore. Effectivement, on n'observe pas de variation morphologique comparable à celle qui existe pour Pro. La forme du clitique anaphorique est la même pour toutes ses occurrences à la troisième personne. Il ne semble donc pas qu'il y ait une variation en genre, en nombre ou liée au Cas. Une question reste cependant posée concernant la variation en personne. Doit-on considérer que *me*, *te*, *nous* et *vous* entrent dans le même paradigme que *se* ou qu'ils ont un statut différent ? Il ne semble pas que notre analyse syntaxique permette de trancher sur ce point qu'il faudrait certainement approfondir dans un autre cadre.

Revenons maintenant à l'incompatibilité de *se* avec les sujets dérivés. Si l'on adopte l'hypothèse selon laquelle *se* est en fait une catégorie vide co-indicée avec le sujet, il est clair que s'il n'y a pas de sujet, il ne peut y avoir de catégorie vide co-indicée avec ce sujet et, par conséquent, *se* est exclu.

2.3.2.4. Quelques problèmes

On a vu que *se* incarne un argument du verbe Accusatif ou Datif. Mais nous avons supposé qu'il existe également des arguments du verbe qui sont des NP [Ablatif]. Or, ces NP ne peuvent être des clitiques anaphoriques :

- Paul_i doute de lui_i
- *Paul_i se_i doute

¹ Cf. également son analyse concernant la forme du sujet cliticisé dans les causatives (*infra*, § 2.4.).

?Paul_i en_i doute

Il faut donc admettre que le seul clitique Ablatif est *en*, et que le réfléchi ne peut représenter un argument Ablatif. Notons cependant que l'existence du verbe pronominal *se douter de* en regard de *douter de* suggère que cela n'est sans doute pas dû à une impossibilité fondamentale, mais à d'autres facteurs qui restent à analyser¹.

D'autre part, Zribi-Hertz (1986) montre que la relation anaphorique entre le réfléchi et le NP sujet ne correspond pas toujours à une identité de référence. Considérons en effet les exemples suivants où le sujet est humain alors que le verbe sélectionne un objet non humain :

Pierre_i se_i gare
 Pierre_i se_i rétracte
 Pierre_i s'_i économise

Zribi-Hertz analyse ces formes du réfléchi comme représentant sémantiquement un possessif² :

Pierre_i gare sa_i voiture
 Pierre_i rétracte ses_i paroles
 Pierre_i économise ses_i forces

Ainsi, elle soutient qu'il s'agit là d'un processus métonymique, d'ordre sémantique et non structural, et très productif en français³. L'interprétation du réfléchi consiste à restituer un "substantif approprié" comme complément du verbe, qui est considéré comme redondant par rapport au sens véhiculé par le verbe. Ainsi,

"dans une phrase réfléchie métonymique, le NP sujet et le pronom réfléchi sont bien co-référentiels, puisqu'ils réfèrent tous deux au même individu ; mais la coréférence est établie indirectement, par le biais de la métonymie : *se_i = ses_i forces = Pierre_i*."⁴

De même, elle propose que les phrases telles que :

Pierre_i se_i lave

puissent être interprétées comme :

Pierre_i lave son_i corps

ainsi que le suggèrent les expressions familières du français moderne ou celles de l'ancien français⁵ :

¹ De plus, si l'on adopte la partition des différents paradigmes de Blanche-Benveniste (1973, 1984), *se* pourrait représenter un NP Ablatif dans la phrase *Il s'enlève une épine du pied*, qui est parallèle à *Il en enlève l'affiche (du mur)*.

² Comme on l'a vu dans la Section 2, c'est également l'hypothèse formulée par Gross (1975).

³ Cf. Zribi-Hertz (1986), p. 160-161.

⁴ *Ibid.*, p. 174.

⁵ *Ibid.*, p. 164.

Elle tient à ménager sa petite personne

Mis cors en est en grant freor

et qu'elle rapproche également des anaphores lexicales de l'anglais (*myself, yourself, ...*) dont le nom tête *self* signifie "individu", "personne", "être".

2.3.3. SE intrinsèque

Cependant, on sait que, dans un certain nombre de cas, le verbe apparaît toujours avec le clitique réfléchi et ne sélectionne jamais un complément non-coréférentiel :

Marie se parle

Marie parle à Pierre

Marie s'évanouit

*Marie évanouit Pierre

On pourrait alors supposer que l'entrée lexicale de ces verbes doit contenir l'information suivante : $V : [-e_i]$. Ainsi, l'analyse de ces formes ne diffèreraient pas de celle que nous avons proposée précédemment :

D-structure : $Marie_i$ évanouit [NP_i Acc]

S-structure : $Marie_i$ [NP_i Acc] évanouit e_i

Cette analyse soulève pourtant quelques difficultés. On a vu que le réfléchi *se* ne peut apparaître dans une structure contenant un sujet dérivé. Or, comme le montrent Burzio (1981) et Wehrli (1986), cela se produit seulement avec les clitiques réfléchis / réciproques et ne concerne pas le *se* intrinsèque :

*Jean se semble être un bon candidat

Jean s'est avéré être un bon candidat

Jean s'est révélé être un bon candidat

Il est, en effet, généralement admis que, avec ces verbes, l'affixation de *se* est lexicalisée. Il ne semble donc pas possible d'envisager une dérivation de ce clitique, comparable à celle du réfléchi. Le clitique est alors un affixe lexical indissociable du prédicat auquel il est attaché. Dans la représentation de ces phrases, *se* n'est pas co-indicé avec le sujet et l'accord que l'on observe revient à un simple accord sujet-verbe¹ :

Marie s'évanouit

$Jean_i$ s'est avéré [S e_i être un bon candidat]

¹ Pour sa part, Rizzi (1986) propose l'analyse suivante : *se* n'est pas un argument et ne reçoit pas de θ -rôle ; il est simplement un élément de la forme verbale *s'avérer*. Comme c'est une anaphore, il doit être co-indexé avec *Jean* et ne peut être "sauté" dans la formation de chaîne, mais la chaîne qui en résulte (*Jean, se, e*) est bien formée car elle ne contient qu'un argument, *Jean*.

2.3.4. SE-moyen

Cet emploi du clitique *se* - quelquefois appelé "*se* passif" - se distingue des précédents par le fait qu'il présente des similitudes sémantiques avec le passif. Zribi-Hertz (1982, 1986) montre qu'il est effectivement grammaticalement symétrique du passif, en ce qu'il est une variante non accomplie du passif. Ainsi, cette construction indique que le sujet formel doit être décodé comme l'objet sémantique du verbe qui est toujours transitif¹. Voici quelques-uns des exemples qu'elle en donne :

Cette racine se mange
 Ce médicament doit se prendre à jeun
 Le noir se portait beaucoup cet hiver
 Cette histoire se raconte facilement
 Une erreur pareille, ça se paie
 Ce genre de livre se vend surtout aux bonnes soeurs
 Le riz se cultive en Chine
 Les cuisses de grenouilles se mangent
 Les cuisses de grenouilles se mangent avec les doigts
 Il se brûle par an dans la cathédrale mille livres de cire
 Il se pense toujours bien plus de choses qu'il ne s'en dit
 Il se mûrissait cependant un dessein vaste, ...

Dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage, l'analyse de *se*-moyen est comparable à celle du passif. Le clitique est engendré directement en position clitique en français², absorbe le Cas que le verbe assigne à son objet, et la position sujet ne reçoit pas de θ -rôle. La représentation à D-structure d'une telle forme est la suivante :

[_{NP} e] [_{INFL} *se* AGR] [_{VP} [manger] [cette racine]]

Comme dans le cas du passif, le NP objet doit alors monter en position sujet pour recevoir le Cas Nominatif :

[_{NP} cette racine]_i [_{INFL} *se* AGR] [_{VP} [manger] [e_i]]

L'analyse de *se*-moyen diffère de celle du passif seulement par le fait que *se* reçoit le θ -rôle Agent que le verbe assigne normalement à son argument externe. Ainsi, Wehrli (1986) analyse cette construction comme une absorption par *se* de l'argument externe. En effet, la principale caractéristique de *se*-moyen, et qui le distingue du *se* ergatif, est qu'il suppose un agent implicite³, comme dans la construction passive⁴.

¹ Cf. Zribi-Hertz (1987).

² Cf. Burzio (1986).

³ Zribi- Hertz (1986) note cependant que cet agent a pu être explicite dans une langue plus ancienne, comme en témoigne la phrase suivante qu'elle cite (p. 240) : *Cette secte se fortifie par ses ennemis plus que par ses amis* (Pascal).

⁴ Notons que Blanche-Benveniste (1973, p. 291) suppose que le sujet vide (ou impersonnel) et *se* constituent un seul élément dont la source serait l'affixe *le* qui se construit normalement avec le verbe transitif.

Zribi-Hertz (1986) conteste cette analyse qui n'explique pas - entre autres questions - pourquoi *se* absorberait le Cas. Afin d'expliquer le fonctionnement du réfléchi, nous avons supposé qu'une catégorie vide anaphorique pouvait recevoir un épel. Or, l'analyse du *se*-moyen que propose Zribi-Hertz (1982, 1986) repose sur l'hypothèse selon laquelle la trace d'un NP déplacé (une anaphore vide) peut, dans certains cas, recevoir une matrice de traits morpho-phonologiques, un épel. Ainsi, Zribi-Hertz suppose qu'il représente la trace d'un objet antéposé. Après montée du NP objet en position de sujet vide, la trace de ce NP co-indicée avec lui reçoit un épel et est alors cliticisée :

BASE	:	[_{NP} e] [_{INFL} AGR] [_{VP} [V] [_{X_i}]
Déplacez X _i	:	[_{NP} X _i] [_{INFL} AGR] [_{VP} [V] [_{t_i}]
Epel de t	:	[_{NP} X _i] [_{INFL} AGR] [_{VP} [V] [_{α_i}] [+réfl.]
Déplacez [α]	:	[_{NP} X _i] [_{INFL} réfl., AGR] [_{VP} [V]]

Exemple d'application :

Cette racine se mange

[_{NP} e] [_{INFL} AGR] [_{VP} [mang-] [cette racine]]

[_{NP} cette racine_i] [_{INFL} AGR] [_{VP} [mang-] [_{t_i}]

[_{NP} cette racine_i] [_{INFL} AGR] [_{VP} [mang-] [_{α_i}]
[+réfl.]

[_{NP} cette racine_i] [_{INFL} se_i, AGR] [_{VP} [mang-]]

Elle soutient de plus que la cliticisation du réflexif ne laisse pas de trace. Dans le cadre de son analyse, cela n'est en effet pas nécessaire puisque l'élément cliticisé représente exactement les restrictions combinatoires attachées à la position objet. On pourrait également imaginer une analyse semblable où la cliticisation laisserait une trace, mais nous avons vu qu'il est tout à fait plausible que, à la différence des pronoms, les anaphores ne soient pas co-indicées avec une trace. En revanche, on remarque que lorsque le NP objet monte en position sujet, la configuration est la même que celle que nous avons supposée pour le *se* réfléchi : l'objet vide du verbe transitif qui reçoit de ce verbe un Cas (Accusatif) et un θ -rôle (Thème) est co-indicé avec le NP figurant en position sujet. On pourrait alors concevoir le mécanisme de dérivation de *se*-moyen comme parallèle à celui du réfléchi, mais qui opère en deux temps. Dans un premier temps, le NP est déplacé en position sujet et co-indicé avec la catégorie vide (sa trace) :

D-structure :	[_{NP} e] [_{INFL} AGR] [_{VP} [manger] [cette racine]]
	[_{NP} cette racine _i] [_{INFL} AGR] [_{VP} [mang-] [_{NP_i Acc}]] <thème>

A cette configuration s'applique alors le même mécanisme que celui qui engendre le réfléchi :

S-structure : [NP cette racine_i] [NP_i Acc] mange
<thème>

La règle d'épel du clitique reviendrait donc à la règle phonologique que nous avons établie pour le réfléchi et opérant à FP.

2.3.5. SE ergatif

Cette occurrence du clitique *se* recouvre celles que Ruwet (1972) désignait sous le nom de "neutres". Comme le remarque Zribi-Hertz (1987), les verbes qui entrent dans cette construction sont des verbes qui "exhibent un comportement mixte, participant à la fois de celui des verbes ergatifs (type : *disparaître*) et de celui des verbes transitifs (type : *couper*)"¹ :

L'ouragan a cassé la branche
La branche a cassé
La branche s'est cassée
L'humidité a rouillé le métal
Le métal a rouillé
Le métal s'est rouillé

Notons cependant que si certains de ces verbes permettent seulement l'occurrence de *se*, d'autres l'imposent :

L'ouragan a brisé la branche
*La branche a brisé
La branche s'est brisée
Ses lectures ont abêti Alfred
*Alfred a abêti
Alfred s'est abêti

Comme l'avait signalé Ruwet (1972), *se* ergatif diffère de *se-moyen* sur un certain nombre de points. Ainsi, Burzio (1981) montre que *se* ergatif peut apparaître dans une proposition adjointe, tandis que *se-moyen* ne le peut pas :

La fenêtre est tombée sans se casser
*La partie s'est terminée sans se gagner

Il en va de même dans les constructions causatives où *se-moyen* est exclu tandis que *se* ergatif est possible :

Le chef a fait se réunir l'équipe
*J'ai fait se nettoyer ma veste

Enfin, on a vu que les deux constructions diffèrent quant à l'Agent : il y a un Agent implicite dans la construction moyenne - comparable en cela aux phrases passives sans agent exprimé -, mais pas dans la construction ergative :

¹ Zribi-Hertz (1987), p. 29.

Une usine, ça se brûle pour toucher l'assurance

*Le verre s'est cassé pour embêter Marie

Burzio (1986) analyse cette construction comme un cas d'absorption du θ -rôle sujet. Etant donné l'ergativité de ces verbes, il soutient que *se* alterne avec un sujet. Le clitique *se* serait ici un simple affixe, reflet morphologique de l'absence du θ -rôle sujet, et qui absorberait aussi le Cas de l'objet. Pour Burzio, le *se* ergatif et le *se* intrinsèque ont des analyses identiques : ce sont des affixes sans fonction syntaxique autre que de marquer l'absence du θ -rôle sujet. La seule distinction concerne les verbes, qui ont des contreparties transitives dans le cas du *se* ergatif (*casser / se casser*), tandis que les autres n'en ont pas (*s'évanouir / *évanouir*).

Cette analyse rejoint celle de Wehrli (1986), pour qui *se* ergatif absorbe l'argument externe - comme *se*-moyen -, et est lexicalisé - comme *se* intrinsèque. En effet, Wehrli suppose que *se* absorbe toujours un argument¹ et il propose le tableau suivant qui récapitule tous les cas d'occurrences de *se* :

	argument interne	argument externe
Lexicalisé	se intrinsèque	se ergatif
Non lexicalisé	se réfléchi/réciproque	se moyen

Il peut absorber n'importe quel argument du verbe, mais la structure argumentale modifiée a des propriétés différentes selon le type d'argument absorbé. Ainsi, alors que l'absorption d'un argument interne peut avoir des conséquences sur le comportement des autres arguments, l'absorption du sujet n'entraîne pas la suppression d'une position syntaxique, elle ne supprime que le θ -rôle sujet, normalement assigné par le verbe à son argument externe.

Le caractère lexical de *se* ergatif semble donc généralement admis. Cependant, Zribi-Hertz (1986, 1987) soutient que

"les formes ergatives réflexives de ces verbes à renversement sont issues en français moderne d'un mécanisme régulier et productif, dont les rouages, une fois explicités, fournissent une explication formelle [...] des propriétés sémantiques de la construction examinée"².

Ainsi, elle montre que, alors que les formes ergatives non réflexives ont un caractère idiosyncrasique, en tant que leur distribution n'est pas régulière, les formes ergatives réflexives peuvent être déduites de règles qui opéreraient au niveau lexical³. Cette construc-

¹ Pour une autre analyse unitaire de *se*, cf. Guéron (1989) qui suppose que *se* lie toujours un pronom vide adjoint à VP.

² Zribi-Hertz (1987), p. 34.

³ Feigenbaum (1990) montre également que, dans le cas du verbe pronominal neutre, la relation diadique responsable de l'insertion de *se* dans le lexique est la CAUSE.

- (a) La chaleur a rougi le métal
 (b) **EF** = Le métal est (plus) rouge
CRE : Le métal s'est rougi sous l'effet de la chaleur

Ainsi, Zribi-Hertz montre qu'il s'agit là d'une "régularité lexicale appartenant à la compétence collective des francophones d'aujourd'hui"¹. Contrairement à ce que supposait Ruwet (1972), Zribi-Hertz soutient que les constructions du *se*-moyen et du *se* ergatif sont aussi régulières l'une que l'autre, mais alors que la forme transitive qui est associée à la forme réflexive a un sujet agentif dans le cas de *se*-moyen, elle a un sujet causatif dans le cas du *se* ergatif. En outre, la construction ergative réflexive est également solidaire d'une forme d'état final, ce qui n'est pas le cas du *se*-moyen. C'est pourquoi un verbe intrinsèquement imperfectif (en ce sens qu'il n'a pas de forme d'état final associée) comme *attendre*, qui admet un sujet "Agent", peut se construire avec un *se*-moyen, mais pas avec un *se* ergatif :

- se* ergatif : *Le film s'est attendu peu à peu sous l'effet de la pluie
se-moyen : Les films, ça s'attend généralement avec impatience

2.3.6. Conclusion

Il ressort de ce qui précède que le clitique anaphorique *se* est un élément nominal vide, c'est-à-dire dépourvu de matrice de traits pronominaux. En revanche, il est co-indicé avec l'argument externe (le sujet) du verbe auquel il est affixé. De cette particularité découlent ses différences avec les Pro. Ainsi, il semble que la cliticisation d'une anaphore ne laisse pas de trace en position argumentale, contrairement à la cliticisation d'un Pro. Nous avons montré que, dans les différentes constructions où il apparaît, *se* représente toujours un NP vide. Lorsqu'il est réfléchi ou réciproque, la catégorie vide est introduite en D-structure, co-indicée avec le sujet à ce niveau. Le *se* intrinsèque est donc une version lexicalisée du réfléchi ; le mécanisme est le même, mais le verbe auquel est affixé le clitique anaphorique s'est figé dans cet emploi "pronominal" et se comporte donc comme un verbe simple. Dans son emploi désigné sous le terme de *se*-moyen (ou passif), la catégorie vide anaphorique représente la trace de l'objet antéposé et il est donc co-indicé avec le sujet (qui est en fait un objet profond) à S-structure. En ce qui concerne le *se* ergatif (ou neutre), il découle d'un processus lexical où il indique une relation de cause à effet. Il représenterait alors la trace du sujet causatif, co-indicé avec le sujet apparent dans les représentations lexicales. Dans tous les cas, à un moment donné de la génération de la phrase, la structure des phrases contenant un clitique anaphorique serait la suivante :

$$NP_i \ V \ e_i$$

¹ Zribi-Hertz (1987), p. 46.

Ainsi, plusieurs auteurs ont avancé l'idée que *se* absorberait un argument, sujet ou objet, et que cela expliquerait son comportement original, en particulier dans la construction causative, que nous allons examiner maintenant.

2.4. LA CONSTRUCTION CAUSATIVE

2.4.1. Clitiques pronominaux

Si le clitique est normalement attaché au verbe dont il est complément, il est adjoit au verbe matrice (*faire*) dans le cas des constructions causatives¹ comme le montre le contraste suivant :

- (a) Jean veut *le* voir
- (b) Je me sentais *le* perdre
- (c) Jean *les* fait manger à Paul
- (d) Je *le* fais parler

Dans les phrases (a) et (b), le pronom clitique est complément de l'infinitif enchâssé et ne peut monter pour s'adjoindre au verbe de la principale. Cette impossibilité a été expliquée dans le cadre de la TSE par la Condition du Sujet Spécifié². Dans le cadre théorique de GB, elle est expliquée par le Principe des Catégories Vides ou par les principes du Liage. On a vu que Kayne analyse l'agrammaticalité en français moderne de la phrase suivante par le fait qu'il en résulterait une violation de ECP car VP est une barrière au gouvernement par antécédent lorsque I est spécifié [-AGR]³ :

*Jean le_i veut [_{VP} voir e_i]

Dans le cadre de la TSE, Kayne avait analysé la construction causative illustrée par la phrase (c) en supposant une règle de déplacement du VP et d'insertion de *à*. L'analyse de Kayne (1989) - dans le cadre de GB - suppose que le verbe causatif (*faire*) gouverne le VP qu'il sélectionne et, par conséquent, le Principe des Catégories Vides n'est pas violé :

Jean les_i fait [[_{VP} manger t_i] à Paul]

Ainsi, les verbes causatifs auraient la propriété lexicale de sélectionner un VP et un NP complément Datif⁴. Mais cela pose un certain nombre de problèmes. En particulier, le

¹Cf. Sections 1 et 2.

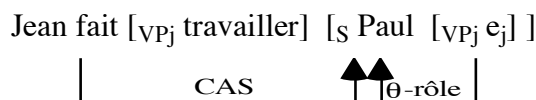
² Cf. *supra*, Section 2.

³ De plus, étant donné que e_i est une anaphore, le principe A de la Théorie du Liage n'est pas respecté puisqu'elle n'est pas liée dans sa catégorie gouvernante.

⁴ Cf. Hulk (1985).

sujet enchâssé se comporte comme un Datif s'il y a un complément direct mais comme un Accusatif si le verbe est intransitif (exemple (d))¹.

Burzio (1986) analyse la construction causative en soutenant que *faire* appartient à une classe de verbes qui sélectionne un complément IP et entraîne l'effacement de I². Le VP est déplacé hors de la proposition enchâssée et le verbe *faire* assigne le Cas au NP sujet enchâssé. Celui-ci reçoit cependant son θ -rôle du VP déplacé :



Paul reçoit alors le Cas Accusatif, compte tenu de la structure de la phrase. Dans le cas où le VP contient un complément objet, le sujet se voit attribuer le Cas Datif - sous la forme à NP -, mais ce mécanisme n'est pas explicité par Burzio qui suggère qu'un objet Accusatif enchâssé neutralise les propriétés d'assignation du Cas Accusatif du verbe principal :

Marie fait [VP_j réparer la voiture] [S à Jean [VP_j e_j]]

Il convient maintenant d'examiner le comportement des pronoms clitiques dans cette construction. On a vu que Burzio suppose que les clitiques sont engendrés dans la base. Ils sont donc adjoints à *faire* qui leur assigne directement le Cas. Ainsi, Burzio considère que le clitique est "l'épel des traits d'assignation du Cas du verbe auquel il est attaché"³. Burzio distingue deux mécanismes distincts selon que le clitique correspond au sujet enchâssé ou à l'objet enchâssé. Alors que le premier est introduit dans la base attaché à *faire*, le second est attaché au verbe enchâssé à D-structure, puis déplacé après le mouvement de VP :

- D-structure : Jean le_i fait [IP e_i [VP travailler]]
 S-structure : Jean le_i fait [VP_j travailler] [IP e_i [VP_j e_j]]
 D-structure : Marie fait [IP Jean [VP la_i réparer e_i]]
 S-structure : Marie la_i fait [VP_j réparer e_i] [IP à Jean [VP_j e_j]]

Dans le cadre de l'analyse transformationnelle que nous avons supposée, les clitiques sont engendrés en position argumentale et cliticisés à S-structure. Les exemples ci-dessus auraient alors les représentations suivantes :

- D-structure : Jean fait [IP Pro [VP travailler]]
 S-structure : Jean Pro_i fait [VP_j travailler] [IP e_i [VP_j e_j]]

¹ Pour une analyse de la variation que l'on observe dans certains parlers régionaux (*Je lui ai fait manger des épinards / Je l'ai fait manger des épinards*), cf. Authier et Reed (1991).

² Cf. la classification verbale qu'il propose in Burzio (1986), p. 218.

³ Burzio (1986), p. 238.

D-structure : Marie fait [IP Jean [VP réparer Pro]]
 S-structure : Marie Pro_i fait [VP_j réparer e_i] [IP à Jean [VP_j e_j]]

Contrairement à Burzio, nous ne supposons pas que le Pro objet soit d'abord adjoint au verbe enchâssé. En effet, nous admettons sa proposition selon laquelle les verbes causatifs entraînent l'effacement de I' du IP qu'ils sélectionnent. Or, nous avons établi que le pronom clitique est adjoint, non à V, mais à I'. Si I' est effacé dans la phrase enchâssée, Pro ne peut s'y adjoindre et le seul site d'atterrissage possible pour Pro est le I' de la phrase matrice. D'autre part, dans cette analyse, c'est le verbe enchâssé (et non *faire*) qui assigne le Cas (et le θ -rôle) à son objet à S-structure. En revanche, il semble plausible que le verbe causatif assigne le Cas (Accusatif ou Datif) au sujet enchâssé. Ces verbes, lorsqu'ils ne sélectionnent pas une proposition, se construisent en effet avec un NP[Acc] et un NP[Datif] :

Marie a fait un cadeau à Paul
 Jean a laissé son chien à sa soeur

Quant au complément Datif enchâssé, il reçoit le Cas Datif du verbe enchâssé, mais alors que le sujet de la phrase enchâssée sous *faire* est réalisé sous la forme du clitique Datif *lui*, le complément Datif profond ne peut être cliticisé :

Jean fait [Paul offrir ces fleurs à Marie]
 ?Jean lui fait offrir ces fleurs à Marie
 *Jean lui fait offrir ces fleurs à Paul

Kayne avait analysé ce phénomène dans le cadre de la TSE comme une impossibilité due à la Condition du Sujet Spécifié qui empêchait d'extraire une pro-forme de la phrase enchâssée si, ce faisant, elle passait par-dessus le sujet. En effet, la règle FI de Kayne (1975) ne déplaçait que le verbe (et éventuellement l'objet direct), laissant derrière lui l'objet indirect. Burzio (1986) soutient alors que le VP entier est déplacé¹ et il montre que, alors, c'est le syntagme le plus à droite qui est le sujet :

?Jean fait [VP offrir ces fleurs à Marie] à Paul

L'interdiction ne frappe que les compléments cliticisables en *lui*, c'est-à-dire ceux qui se trouvent en concurrence avec la forme possible du sujet. Burzio fait l'hypothèse que, comme pour les Accusatifs, un Datif enchâssé empêche le verbe principal d'assigner le Cas Datif. Ainsi, cette phrase serait agrammaticale car le NP sujet (*Paul*) ne pourrait recevoir de Cas. Mais, alors que la règle est impérative pour les Accusatifs, Burzio suggère qu'elle pourrait ne constituer qu'une tendance pour les Datifs² car cette phrase, si elle n'est pas très naturelle, ne semble cependant pas complètement exclue. Elle devient

¹ En revanche, lorsque le verbe enchâssé est un verbe ergatif, Burzio montre qu'il n'y a pas de mouvement de VP - puisque le NP est un objet profond - et le VP ergatif est engendré directement sous *faire* :

Jean fait [VP intervenir Paul]

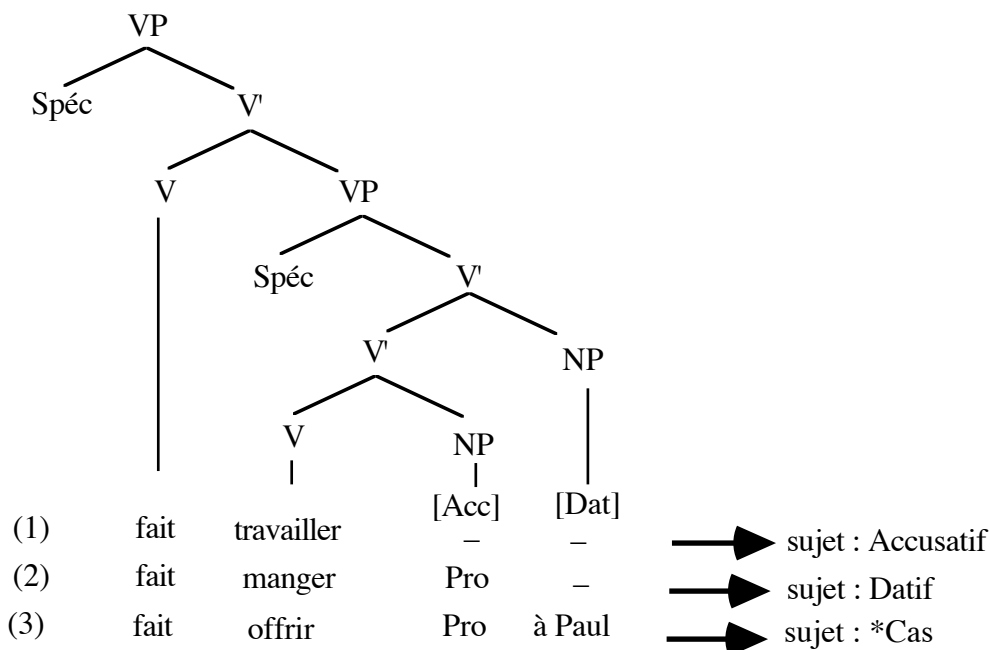
² Cf. Burzio (1986), p. 246-247.

d'ailleurs un peu plus acceptable lorsque l'objet et le sujet sont cliticisés, car alors, l'ambiguïté est levée :

?Jean les lui fait offrir à Marie

Ainsi, deux NP Datifs pourraient coexister dans la même phrase, mais un seul des deux peut être clitique, celui qui reçoit le Cas Datif du verbe causatif. Il semble cependant qu'il y ait une hiérarchie dans l'assignation du Cas. Résumons les faits : l'objet enchâssé reçoit toujours le Cas Accusatif du verbe enchâssé ; le sujet enchâssé reçoit le Cas Accusatif du verbe causatif, si ce Cas est disponible, c'est-à-dire s'il n'y a pas déjà un Accusatif dans la phrase ; autrement, il reçoit le Cas Datif, qui est l'autre Cas que *faire* puisse assigner. Ainsi, tout se passe comme si *faire* assigne d'abord le Cas Accusatif, et ensuite le Cas Datif. Comme le sujet et l'objet peuvent tous deux être cliticisés, s'il y a un objet, il est prioritaire pour recevoir le Cas Accusatif. S'il n'y a pas d'objet, le Cas Accusatif est prioritaire sur le Cas Datif. Cela rejoint d'une part les anciennes notions d'objet premier (Accusatif) et d'objet second (Datif), et d'autre part, l'idée chomskyenne d'argument interne sous-catégorisé par le V (l'objet) et d'argument externe dont le θ -rôle est assigné par le VP (le sujet).

Une autre hypothèse est encore envisageable. On a vu que l'assignation du Cas à S-structure est structurale. Or, le VP enchâssé a été déplacé et nous supposons qu'il est ad-joint à droite à *faire* (probablement à V'). La structure du VP à S-structure serait alors :



La séquence [*faire*-VP] pourrait être réinterprétée comme un VP complexe et ce serait alors le V complexe *faire*-V qui assignerait le Cas aux différents constituants, empêchant par là deux compléments Datifs. Le sujet recevrait le Cas Accusatif s'il est le seul NP qui suit le verbe, et le Cas Datif s'il y a un autre NP entre le verbe et le sujet qui reçoit le Cas Accusatif. Dans le cas où le sujet est quand même cliticisé, il le serait en tant que com-

plément du verbe complexe et le complément Datif profond serait alors interprété, non comme un complément du verbe complexe (sinon le sujet ne pourrait recevoir de Cas et la phrase serait alors exclue) mais comme un complément du verbe enchâssé.

Hulk (1985) propose cependant une autre analyse pour rendre compte de la différence entre *lui* et *en* dans cette construction :

J'en fais parler Jean
*Je lui fais parler Jean

Elle explique l'agrammaticalité de ces phrases par une interaction de l'assignation des θ -rôles direct (lexical, à D-structure) et indirect (structural, à S-structure). Il énonce un principe selon lequel "l'assignation du θ -rôle direct précède celle du θ -rôle indirect"¹ et précise que ce principe n'opère que dans les cas où la distinction entre θ -rôle direct et θ -rôle indirect ne peut se faire par la structure. D'autre part, elle soutient que les clitiques reçoivent leur θ -rôle directement du verbe auxquels ils sont attachés - et non par le biais d'une catégorie vide - et que l'assignation du θ -rôle aux clitiques précède l'assignation du θ -rôle aux NP. Ainsi, l'agrammaticalité de l'exemple qu'elle donne serait due à une violation du θ -critère. Hulk suppose que le verbe *faire* sélectionne un complément Datif et que le clitique Datif attaché à ce verbe reçoit le θ -rôle directement de ce verbe, en empêchant un autre NP de prendre le même θ -rôle. Au contraire, les autres clitiques, comme *en*, ne peuvent recevoir leur θ -rôle qu'indirectement, après réanalyse. Ainsi, dans la phrase :

*Je lui fais parler Jean

si *lui* prend le θ -rôle assigné par *faire*, il n'y a plus de θ -rôle disponible pour *Jean* qui ne peut sémantiquement recevoir son θ -rôle du verbe *parler* puisque celui-ci sélectionne un objet inanimé². Hulk soutient qu'au contraire, le clitique *en* ne peut être interprété comme un complément de *faire* parce-que ce verbe ne sélectionne pas de complément Génitif. Il ne peut donc recevoir son θ -rôle directement, mais indirectement, après réanalyse de *faire+infinitif*, comme complément du verbe complexe *faire parler*, et il n'est alors pas en compétition avec *Jean* dans :

J'en fais parler Jean

Cependant, si le verbe causatif peut assigner le Cas Accusatif ou Datif au NP sujet enchâssé, comme on l'a vu, on ne comprend pas pourquoi il assignerait un θ -rôle au clitique. L'analyse de Hulk (1985) repose sur une série de postulats qui ne nous paraissent pas justifiés. Ainsi, dans l'exemple qu'elle donne, le clitique Datif est plutôt un argument

¹ Hulk (1985), p. 49.

² Comme le montre la phrase grammaticale : *Je lui fais parler sa langue maternelle.*

suggère qu'en effet, le caractère anaphorique de *se* lui impose des contraintes de localité plus strictes que les pronoms. Plutôt que de supposer une ergativité du verbe auquel est attaché le clitique anaphorique, il semble que le site d'atterrissage de ces clitics soit plus contraint que celui des pronoms. Ainsi, le clitique anaphorique doit être affixé au verbe qui assigne le θ -rôle au sujet avec lequel il est co-indiqué. Cela peut s'expliquer par le fait que si l'anaphore est une catégorie vide, pour recevoir une interprétation, elle doit se trouver dans le même domaine que son sujet et ne peut en être extraite. Or, ce domaine est déterminé par les propriétés de sous-catégorisation du verbe.

D'autre part, on a vu que le sujet enchâssé n'est pas au Datif, mais reçoit le Cas Accusatif. Pour Wehrli (1986), dont on a vu qu'il suppose que le réfléchi absorbe toujours un argument, l'affixation de *se* à un verbe transitif (comme *laver*) le rend syntaxiquement intransitif : *se* absorbe l'objet direct du verbe qui se comporte dès lors comme *partir* et le sujet devient Accusatif et non Datif. Burzio (1986) explique encore ce fait par l'ergativité de la structure : il ne s'agirait pas d'un vrai sujet, mais d'un objet profond. Aussi il suppose que, dans notre exemple, *Pierre* reçoit le Cas accusatif de *faire*, alors que *se* absorbe le Cas assigné par *accuser* à son objet¹. Mais si *Pierre* est un objet et non un sujet, on ne voit pas pourquoi, ici, *faire* assignerait le Cas à un objet enchâssé. Il semble au contraire que *faire* assigne le Cas Accusatif au sujet enchâssé, parce-que, comme on l'a vu, le verbe causatif assigne en priorité le Cas Accusatif. Cependant, l'objet enchâssé reçoit également le Cas Accusatif du verbe enchâssé et on a établi que cela empêchait le verbe causatif d'assigner ce Cas au sujet. Cela se produit effectivement ainsi quand il s'agit des pronoms qui peuvent être extraits de la proposition enchâssée, n'étant pas soumis aux mêmes contraintes que les anaphores. En revanche, les anaphores ne pouvant être cliticisées sous *faire*², le Cas Accusatif est disponible pour le sujet enchâssé. Alors que les clitics pronominaux peuvent être interprétés comme des compléments du verbe complexe *faire V*, la présence du clitique *se* empêche la formation du verbe complexe, et c'est le verbe *faire* qui assigne le Cas Accusatif au sujet enchâssé.

Burzio (1986) donne cependant l'exemple suivant où *se* recevrait le Cas Datif assigné par *acheter*, et le verbe causatif *faire* assignerait le Cas à *son ami*, mais cette fois, c'est le Cas Datif puisqu'il y a un objet direct cliticisable sous *faire*.

Elle fera s'acheter ces chaussures à son ami

Elle fera [_{VP} s'_i acheter ces chaussures] [_i à son ami]_i

¹ C'est pourquoi Burzio (1986) conclut que les clitics réfléchis sont plutôt des affixes lexicaux que des clitics objets qui absorbent le θ -rôle sujet et le Cas de l'objet.

² Notons cependant que cela peut être le cas, mais seulement si le clitique anaphorique est co-indiqué avec le sujet de *faire* : *Marie se fait détester*, *Marie se fait offrir des fleurs*, *Marie se les fait offrir*.

Remarquons pourtant que l'acceptabilité de cette phrase est douteuse, sans doute parce que le clitique anaphorique n'est plus gouverné par le NP avec lequel il est co-indiqué, et la phrase suivante est sans nul doute beaucoup plus naturelle :

Elle fera acheter ces chaussures à son ami

2.5. CHAINES DE CLITIQUES

Nous avons vu comment le modèle GB permet d'expliquer le fonctionnement des clitiques en français. Il est pourtant un point qui n'est, à notre connaissance, jamais abordé dans cette littérature, et qui concerne les séquences de clitiques. On sait que deux clitiques seulement peuvent apparaître attachés à un verbe :

Pierre le lui donne
Jean l'en supplie
Marie m'y envoie

En réalité, il est possible de trouver trois clitiques lorsque l'un (ou deux) des trois est un clitique éthique ou d'intérêt. Dans ce cas, il est placé avant les autres :

Pierre te vous lui a craché à la figure !
Jean te lui en a donné une belle !
Et les domestiques qui te vous lui faisaient des courbettes !

Nous avons vu que l'analyse proposée ici attachait ces pronoms à un autre niveau que les autres. La théorie prédit donc correctement qu'ils seront placés à gauche de la séquence de clitiques. Mais rien de ce que nous avons vu ne permet d'expliquer l'ordre des pronoms compléments.

Burston (1983) propose une analyse des restrictions sur les séquences de clitiques, de type fonctionnaliste. Il nous a semblé intéressant d'en faire état dans cette étude bien qu'il ne se situe pas dans le cadre théorique que nous avons choisi de présenter. Tout d'abord, il suppose une distinction fondamentale entre les pronoms de personne 1/2 et les pronoms de personne 3, que nous avons également montrée. Burston formalise cette distinction à l'aide du trait [Ind] que nous avons évoqué plus haut¹. Cependant, il admet que *lui*, *leur* sont également marqués positivement pour ce trait. Ce qu'il introduit, c'est l'idée que l'opposition ne se traduit pas en termes de \pm , mais en termes de $+\emptyset$. Ainsi, *le*, *la*, *les* ne sont pas marqués pour ce trait et sont [\emptyset Ind] et peuvent ou non avoir des référents "individualisés". Il refuse d'autre part une classification fondée sur la marque casuelle car, selon lui, "les pronominaux du français sont paradigmatiquement neutres en ce qui concerne le cas"² et le cas ne dérive que de la structure de surface. Il pense d'ailleurs qu'il

¹ Burston (1983) définit le trait [Individuation] comme le fait d'avoir une "existence autonome", plutôt que comme "animé" ou "humain".

² Burston (1983), p. 253.

n'y a que deux cas en français : le nominatif et l'accusatif. Les formes datives ne sont pas pour lui des NP, mais des compléments prépositionnels, comme y. Ainsi, dans le cas des deux premières personnes, l'interprétation oblique des formes accusatives serait déterminée par le schéma de sous-catégorisation du verbe (s'il accepte un complément N" ou un complément P"). Il définit donc les différents paradigmes des clitiques d'après les traits suivants où P signifie "personnel", Ind "individualisé", Nom "nominatif" et Acc "accusatif" :

ME	SE	LE
me, te, nous, vous		le, la, les
$\left[\begin{array}{l} + P \\ + \text{Ind} \\ \emptyset \text{Nom} \\ + \text{Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} \emptyset P \\ + \text{Ind} \\ \emptyset \text{Nom} \\ + \text{Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} \emptyset P \\ \emptyset \text{Ind} \\ \emptyset \text{Nom} \\ + \text{Acc} \end{array} \right]$

Burston oppose de plus LUI et Y à LE et ME en ce que LE serait un nominal, LUI et Y des prépositionnels et ME serait intermédiaire :

LE :	$[+ \text{Nominal}]$
ME :	$\left[\begin{array}{l} + \text{Nominal} \\ \emptyset \text{Prépositionnel} \end{array} \right]$
LUI, Y :	$\left[\begin{array}{l} + \text{Nominal} \\ + \text{Prépositionnel} \end{array} \right]$

Ainsi, il propose la classification suivante qui permettrait de rendre compte des restrictions sur les chaînes de clitiques :

ME	LE	LUI	Y
$\left[\begin{array}{l} + \text{Nominal} \\ + \text{Ind} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} + \text{Nominal} \\ \emptyset \text{Ind} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} + \text{Préposit.} \\ + \text{Ind} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} + \text{Préposit.} \\ \emptyset \text{Ind} \end{array} \right]$

Dans la séquence des clitiques objets, les compléments ayant le trait [+ Prépositionnel] se trouvent en position finale. A l'intérieur de chaque catégorie majeure (Nominal / Prépositionnel), l'élément marqué [+ Ind] est ordonné avant celui qui est [-ind]. Il note de plus que la séquence de clitiques suit le même modèle que les compléments non clitiques¹ :

J'ai parlé	aux collègues	au congrès
	$\left \begin{array}{l} + \text{Prépos} \\ + \text{Ind} \end{array} \right $	$\left \begin{array}{l} + \text{Prépos} \\ \emptyset \text{Ind} \end{array} \right $

¹ En position postverbale, selon la grammaire prescriptive, seul le trait [+Ind] serait alors inversé.

Je	leur	y	ai parlé
	+ Prépos + Ind	+ Prépos ∅ Ind	

Burston énonce alors les contraintes de co-occurrence suivantes¹ :

- (1) les membres de chaque paradigme s'excluent mutuellement
- (2) contrainte générale qui empêche deux compléments [+Ind] : *[+Ind] [+Ind]

L'intérêt que présente cette analyse réside essentiellement dans le fait que les contraintes ne sont pas des contraintes de surface telles que les filtres qui ont pu être proposés autrefois. La première est une contrainte essentielle, qui concerne tout paradigme. La deuxième relèverait d'une interdiction imposée par le lexique. Burston soutient en effet que les verbes peuvent apparaître en surface avec deux objets [+Ind], mais qu'ils n'y sont jamais obligés. Ainsi, les verbes français seraient spécifiés pour au plus un complément [+Ind], l'autre étant toujours [∅ Ind]. En revanche, Burston ne traite pas le cas de *en*, qui n'entre pas dans cette classification binaire. De plus, il suppose que *lui* et *y* sont des P-Pro et nous avons montré dans ce travail que ce n'est pas forcément le cas.

Pour sa part, Roegiest (1987) réfute l'analyse précédente et soutient que dans toutes les langues romanes, l'ordre des clitiques est déterminé par deux paramètres : la fonction grammaticale (en général OD > OI²) et la personne. Ce qui caractérise le français, c'est d'une part, l'existence d'une troisième série clitique (*y* et *en*) et d'autre part, l'ordre inverse pour la non-personne (OD > OI) qui serait le vestige d'un type plus ancien. Il suppose alors que les deux types de séquences (*me le / le lui*) obéissent à deux principes structuraux différents, l'un d'ordre syntaxique, l'autre d'ordre sémantique. Il établit donc une hiérarchie d'agentivité telle que :

- (1) personnes ; réfléchi ; *lui*
- (2) pro-NP non personne, non réfléchi
- (3) pro-PP

Ainsi, le type OI > OD présenterait le terme le plus agentif avant le terme qui occupe une position hiérarchique inférieure :

Il me le donne
 Il me lui a cassé la figure
 Je vous le lui ai répété deux fois
 Ça nous leur a fait donner des cadeaux

En ce qui concerne l'ordre interne OD > OI, Roegiest montre qu'il obéit au principe syntaxique qui régit l'ordre des NP objets. Il explique alors que, dans une optique diachronique,

¹ Notons qu'il s'agit des mêmes contraintes que celles établies par Blanche-Benveniste (1973, 1984).

² Roegiest note de cette façon le complément direct (OD) et le complément indirect (OI).

"le passage de l'ordre syntaxique propositionnel vers l'ordre spécifique des clitiques, soumis au degré de participation décroissant, a été freiné pour la troisième personne par le rapport anaphorique de ces clitiques avec les constituants de la proposition."¹

Bien qu'elles se situent dans un autre cadre théorique que celui qui nous intéresse ici, il semble cependant que l'on puisse développer ces deux idées. Considérons les paradigmes qui se combinent dans la séquence de clitiques :

ME	LE	LUI	Y	EN
me	le	lui	y	
te	la	leur		en
nous	les			
vous				
se				

Le paradigme ME contient des pronoms de personnes de dialogue, c'est-à-dire des embrayeurs, et le clitique anaphorique *se* qui est soumis à des contraintes de coréférence très strictes. Il semble bien que ces éléments partagent tous le trait [+Ind]. De plus, ils n'ont pas de marque casuelle, mais sont en quelque sorte plus "personnels" que les autres, dans la mesure où ils sont embrayeurs ou anaphores. Convenons donc de leur attribuer le trait [+P]. Le paradigme LUI est également marqué [+Ind], comme on l'a vu, et est également [+Datif]. Le paradigme Y se distingue du précédent par le trait [-Ind] et la possibilité qu'il partage avec EN d'être un PP. EN est également [-Ind], peut être un PP, mais n'est jamais [+Datif]. Quant au paradigme LE, il est, par rapport à tous les autres, non-marqué. Considérant donc que le Cas marqué est le Datif, les différents paradigmes peuvent être décrits comme suit :

ME	LE	LUI	Y	EN
$\left[\begin{array}{l} + P \\ + \text{Ind} \\ \emptyset \text{ Datif} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ \emptyset \text{ Ind} \\ - \text{Datif} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ + \text{Ind} \\ + \text{Datif} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ - \text{Ind} \\ \emptyset \text{ Datif} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ - \text{Ind} \\ - \text{Datif} \end{array} \right]$

Les contraintes de co-occurrences sont alors celles que Burston et Blanche-Benveniste ont établies. Le paradigme ME, le seul à être [+P], vient en premier. Les deux derniers paradigmes sont [-Ind] et on pourrait concevoir qu'à l'intérieur de cette classe, le [-Datif] suit le [\emptyset Datif] ; cela se passe comme si Y se rapprochait de LUI par le trait Datif. En ce qui concerne les paradigmes centraux, les choses sont moins claires. Il semble alors qu'il faudrait introduire le trait [Accusatif] et établir que l'Accusatif précède le Datif, ce qui est le cas dans la séquence des compléments post-verbaux. ME serait alors non marqué pour

¹ Roegiest (1987), p. 153.

le Cas. Dans cette optique, EN pourrait être marqué [\emptyset Acc] afin de rendre compte de l'occurrence de *en* quantitatif :

ME	LE	LUI	Y	EN
$\left[\begin{array}{l} + P \\ + \text{Ind} \\ \emptyset \text{ Datif} \\ \emptyset \text{ Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ \emptyset \text{ Ind} \\ - \text{Datif} \\ + \text{Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ + \text{Ind} \\ + \text{Datif} \\ - \text{Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ - \text{Ind} \\ \emptyset \text{ Datif} \\ - \text{Acc} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} - P \\ - \text{Ind} \\ - \text{Datif} \\ \emptyset \text{ Acc} \end{array} \right]$

Pour expliquer l'ordre que l'on observe à l'impératif, deux hypothèses peuvent être envisagées. La première consisterait à intervertir l'ordre des deux premiers paradigmes : le trait [+Acc] ou [\emptyset Ind] primerait alors sur les autres. Mais on a vu que Blanche-Benveniste (1973, 1984) montre que cette chaîne est en réalité constituée de trois blocs :

(ME) (LE - LUI) (Y - EN)

Dans ce cas, et c'est ce qu'elle suppose, les deux premiers blocs seraient intervertis à l'impératif. Etant donné que *me* et *lui* ne peuvent jamais apparaître dans la même séquence, les deux hypothèses semblent *a priori* équivalentes. Cependant, comme nous l'avons vu, l'analyse diachronique peut fournir des arguments pour la seconde hypothèse.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de s'interroger sur les apports de la Théorie du Gouvernement et du Liage par rapport aux analyses précédentes. Quels en sont les aspects positifs ? Quelles sont les limites de ce modèle ? Enfin, en quoi représente-t-il un progrès ou non ?

1. ASPECTS POSITIFS

On a vu que le modèle a éliminé les diverses transformations de la Théorie Standard. Il semble que cela soit plutôt un bien. En effet, on en était arrivé à un point où l'accumulation des règles transformationnelles annulait leur pouvoir explicatif et beaucoup d'entre elles semblaient *ad hoc*. Prenons pour exemple le placement de *en* complément de sujet. Ruwet, comme Kayne ont été amenés dans le cadre de la Théorie Standard à proposer des règles spécifiques : EXTRAP-EN et EN-AVANT. Ces règles avaient pour effet de déplacer *en* vers la droite afin de permettre son extraction du NP sujet. Il va de soi que ce type de règle ne peut trouver de justification dans une grammaire universelle et qu'elles sont conçues afin de rendre compte d'un phénomène particulier dans une langue particulière. Dans le cadre théorique du Gouvernement et du Liage, ce problème est aisément résolu par des principes indépendants de *en*, l'hypothèse inaccusative. Le NP dont est extrait *en* ne figure pas en position sujet à D-structure mais en position objet. Il n'est donc pas nécessaire de supposer un traitement spécifique pour cette occurrence de *en*. De plus, cela a permis d'expliquer pourquoi ce phénomène ne se produit qu'avec certains verbes, dont la caractérisation restait "floue". On a pu montrer qu'il s'agissait d'une classe déterminée de verbes qui n'existe pas seulement en français, les verbes inaccusatifs ou ergatifs, qui ont pour propriété de ne pas sélectionner de sujet. La Théorie Standard n'apportait pas non plus d'explication au fait que lorsque le sujet a un complément de nom, celui-ci ne peut être cliticisé. Ce phénomène est alors expliqué dans le modèle ultérieur par un principe général de la grammaire universelle, le Principe des Catégories Vides. En effet, si la trace de *en* est dans le NP sujet, elle n'est pas proprement gouvernée et la phrase est alors agrammaticale.

Ainsi, de nombreux mécanismes trouvent une explication grâce aux différents modules de la grammaire. Lorsque l'on supposait une même structure profonde pour *y* et *lui*, parce que les PP dont ils étaient extraits contenaient la préposition *à*, il était difficile de trouver une explication au contraste :

Il lui parle
 Il pense à lui
 Il y pense

Le Principe de Projection et la Théorie du Cas permettent en revanche d'apporter une explication simple à ce fait. Les verbes *parler* et *penser* ne sélectionnent pas les mêmes arguments et assignent le Cas différemment. Alors que *parler* sélectionne un NP Datif, le verbe *penser* sélectionne un PP, et c'est la préposition qui assigne le Cas. Le *à* qui apparaît donc avec le NP plein Datif n'est pas une préposition, mais une marque du Cas Datif - une sorte de "post-position" du verbe, comme nous l'avons supposé. Cette idée n'était cependant pas complètement absente des analyses proposées dans le cadre de la Théorie Standard, puisqu'on supposait plusieurs prépositions *à* distinctes, mais cette hypothèse était fondée empiriquement, non justifiable par la théorie elle-même.

Ainsi, contrairement à ce qui était admis dans le cadre théorique antérieur, on a pu établir que *y* et *en* n'étaient pas toujours des PP, mais qu'ils pouvaient également être des NP [-ind], dans certaines constructions où ils sont alors en distribution complémentaire avec des NP [+ind]. On a alors pris une certaine distance par rapport aux règles syntagmatiques, qui induisaient l'idée que la séquence [*de* NP] était toujours un PP, puisqu'elle contenait une préposition. La Théorie du Cas a permis de se rendre compte que *de* pouvait aussi être simplement la marque du Cas Génitif dans un NP.

Un autre exemple du progrès représenté par le modèle du Gouvernement et du Liage est l'explication que nous avons proposée pour la cliticisation des compléments circonstanciels. Auparavant, on supposait qu'il devait y avoir une distinction entre les différents circonstanciels, mais il était difficile de le montrer. Le format X-barre permet de formaliser avec infiniment plus de précision la structure de la phrase qui fait alors apparaître une distinction entre les adjoints à V', cliticisables, et les adjoints à I', non cliticisables.

Enfin, l'intérêt d'un tel modèle réside également dans le fait qu'il permet de se rendre compte des problèmes et par conséquent de faire progresser la recherche. Prenons pour exemple les problèmes de coréférence que posent *en* et *y*. Lamiroy et Ruwet ont montré que le principe B de la Théorie du Liage semblait violé lorsque ces éléments figurent dans une complétive ; ils ne peuvent en effet coréférencer avec le sujet de la phrase matrice, mais cela ne se produit pas avec tous les verbes :

*Paul_i pense que Marie en_i est amoureuse
 Paul_i mérite que Marie en_i tombe amoureuse

Alors que Ruwet en fait une analyse sémantique, cela conduit Lamiroy à remettre en question la Théorie du Liage. Elle distingue alors deux *en* différents et propose une autre échelle des principes de Liage. Nous avons montré pour notre part que ce phénomène s'expliquait par la θ -Théorie et le caractère [-ind] de *en*. Lorsque le verbe sélectionne un

sujet [+ind], c'est-à-dire qui porte le θ -rôle AGENT, *en* ne peut coréférer avec ce NP. En revanche, si le sujet sélectionné par le verbe porte un autre θ -rôle, tel que EXPERIENCEUR, la coréférence est permise.

2. ASPECTS NEGATIFS

Cependant, on peut faire plusieurs critiques à ce modèle. Tout d'abord, il a atteint un haut degré d'abstraction qui est souvent rebutant. Cette abstraction est de plus assortie d'un formalisme très poussé qui rend la théorie assez hermétique. De ce fait, de nombreux linguistes hésitent à entreprendre un parcours difficile dans l'“univers chomskyen”. Les générativistes sont alors isolés, souvent repliés sur eux-mêmes et c'est ainsi qu'on a pu parler de “clôture chomskyenne”¹.

Par comparaison, les modèles antérieurs étaient plus proches du “sentiment linguistique” et permettaient plus facilement une application pédagogique. Ainsi, on peut regretter la disparition de certaines transformations, comme la pronominalisation, qui semblaient naturelles et permettaient d'expliquer simplement certains phénomènes. D'autre part, il semble qu'on y perde en clarté. En supposant par exemple pour *en* des statuts différents, NP ou PP, on ne voit plus le rapport “mécanique” qui existe entre la séquence [*de* NP] et *en*. Certains mécanismes qui “allaient de soi” dans le modèle standard disparaissent ici.

D'autre part, un certain nombre de problèmes se posent dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage, qui ont leur source dans la théorie elle-même. On a vu par exemple que la classification des catégories nominales que propose Chomsky ne semble pas adéquate. Elle présente une symétrie élégante, mais ne repose pas sur des fondements empiriques suffisants. Aussi, à certains moments, la théorie donne l'impression de tourner sur elle-même. Parfois, les faits linguistiques semblent n'être considérés que pour confirmer ou infirmer certaines hypothèses. Ainsi, on a supposé l'existence de *pro* parce qu'il existait une case vide dans la classification des catégories nominales, et on a ensuite établi qu'il s'agissait du sujet nul dans les langues qui connaissent ce phénomène. Inversement, le statut de la catégorie vide tête des NP quantitatifs ne nous semble pas très clair.

D'un autre côté, de nombreux faits linguistiques restent sans explication. Ainsi, on sait que les propriétés de coréférence de *en* quantitatif ne relèvent pas de la Théorie du Liage, puisqu'il peut être lié dans sa catégorie gouvernante :

¹ Cf. Grunig (1981).

Un roman_i de Balzac en_i vaut dix [e_i] de Zola

Il a certes été établi que cela est dû au fait que *en* n'est pas ici un NP et qu'il coréfère simplement avec un N, mais la théorie ne permet pas d'expliquer ce phénomène. Il en va de même pour le comportement du clitique anaphorique *se* dans la construction causative pour lequel on a proposé plusieurs hypothèses :

Marie lui a fait accuser Pierre

*Marie s'est fait accuser Pierre

Marie a fait s'accuser Pierre

Alors que Burzio propose une analyse selon laquelle le verbe pronominal se comporte comme un verbe ergatif, Wehrli suppose que *se* absorbe un argument, modifiant par là la structure argumentale du verbe. Outre que ces hypothèses ne sont pas toujours convaincantes, il se trouve encore des exemples qui résistent à l'analyse.

Enfin, à l'image de ce qui s'est produit dans le cadre de la Théorie Standard, on peut craindre une certaine dérive. Certes, on ne peut plus inventer n'importe quelle transformation et les principes de la grammaire universelle doivent contraindre les représentations possibles. Mais, dans une certaine mesure, on peut considérer que le problème s'est déplacé. Si les principes sont généraux, ils sont assortis de paramètres, variables selon les langues. Il ne faudrait pas que la multiplication de ces paramètres remplacent les diverses transformations *ad hoc* des modèles précédents. C'est ce contre quoi met en garde Rouveret lorsqu'il écrit :

"Plusieurs analyses des systèmes de clitics dans les langues romanes reposent explicitement sur l'hypothèse que ces éléments se distinguent d'une langue à l'autre et parfois même à l'intérieur d'une même langue, selon qu'ils "absorbent" ou non le Cas assigné à la position qu'ils redoublent et/ou le θ -rôle assigné à cette position [...]. Ces analyses ne font rien d'autre que constater la diversité des types et répartir les données en catégories arbitraires. Une stratégie de recherche plus prometteuse consisterait à chercher à corréler les propriétés syntaxiques des clitics dans chacune de ces langues à d'autres propriétés plus abstraites dont ces caractéristiques paramétriques pourraient être dites à leur tour les conséquences : touchant les clitics, il pourrait s'agir de la structure interne du Groupe Verbal, du statut de l'auxiliaire par rapport au VP... En d'autres termes, isoler un paramètre et lui assigner une valeur n'a de valeur explicative que si on isole conjointement une propriété plus générale tenant lieu de principe d'explication de l'explicatif."¹

¹ Rouveret (1987), p. 351.

Nous sommes encore loin d'avoir réalisé ce programme, mais il nous semble que l'étude présente devrait permettre d'y contribuer en apportant une synthèse des différentes analyses des clitiques en français. Il faudrait maintenant passer à la seconde partie du travail et comparer les clitiques du français avec ceux des autres langues romanes. Cela pourrait faire l'objet d'une prochaine étude.

3. SYNTHÈSE

Par ailleurs, alors que la Théorie Standard se démarquait nettement des modèles antérieurs, la Théorie du Gouvernement et du Liage semble revenir à certaines conceptions traditionnelles. En particulier, il apparaît que le verbe constitue le noyau central de la phrase. En effet, nous avons montré que les configurations arborescentes se construisent désormais à partir de la tête verbale. Il faudrait cependant nuancer cette remarque car cela ne concerne que le Principe de Projection. Les catégories fonctionnelles restent engendrées “par le haut” en vertu de la Sélection fonctionnelle. En revanche, les catégories lexicales sont projetées du lexique dans la syntaxe par le Principe de Projection. Le principe est le suivant : la tête verbale ainsi projetée sélectionne des arguments auxquels elle assigne le θ -rôle et éventuellement le Cas. Cette idée rejoint donc l'analyse traditionnelle qui faisait du verbe le pivot de la phrase, l'élément dont le reste dépend. Elle se rapproche aussi de l'analyse de Blanche-Benveniste pour qui le verbe (accompagné de ses affixes) est l'unité syntaxique première.

Mais il y a une autre idée sous-jacente ici, qui est celle de la valence verbale de Tesnière. En effet, lorsque Chomsky soutient qu'un verbe est sous-catégorisé pour deux NP (arguments internes), et que de plus il assigne un θ -rôle à un argument externe, cela revient à indiquer la valence de ce verbe. Il s'en démarque cependant en faisant une place à part au sujet, l'argument externe, mais cela est justifié par l'existence des verbes ergatifs. Cette idée est également présente dans le modèle de Blanche-Benveniste qui suppose que les pronoms sont des révélateurs de cette valence :

"Le pronom se révèle ainsi, grâce à sa morphologie, le plus sûr indicateur syntaxique du français."¹

Effectivement, on a vu à plusieurs reprises que les clitiques, dans leur fonctionnement qualifié par Chomsky de “curieux”, permettent de mieux appréhender la structure argumentale du verbe. La Théorie du Gouvernement et du Liage, si elle suppose que les clitiques figurent dans la base, n'est pas éloignée de la position de Blanche-Benveniste. De

¹ Blanche-Benveniste (1973), p. 237.

ce point de vue, la différence entre les deux modèles pourrait alors être ramenée à une différence de formalisation. Comparons les entrées lexicales suivantes :

intéresser : $\left[\begin{array}{ccc} \text{me} & ' & ' \\ \text{le} & \text{y/à lui} & ' \\ \text{se} & ' & ' \end{array} \right]$

intéresser : [– NP[Acc] [PP à]]

Les deux modèles font les mêmes prédictions quant à la valence du verbe, mais les deux points de vue sont différents. Alors que dans le modèle génératif, un NP peut recevoir du matériel lexical ou un Pro, Blanche-Benveniste prévoit que l'affixe verbal est éventuellement lexicalisé par la suite.

Il nous reste alors à revenir à notre première question et à nous demander quelle est la “meilleure grammaire”, tant du point de vue du locuteur moyen vis à vis de sa propre langue que de celui du pédagogue. Il apparaît aujourd'hui que les linguistes ont beaucoup progressé dans l'analyse des faits de langue. Plusieurs modèles ont été élaborés, et souvent contradictoires. Il nous semble que les différentes approches sont plutôt complémentaires. Chacune a ses spécificités, ses présupposés, un cadre théorique quelquefois rigide, mais chacune participe à construire la “meilleure grammaire”.

On a souvent critiqué le modèle chomskyen, en ce qu'il se voulait universel. De ce point de vue, la Théorie du Gouvernement et du Liage est encore imparfaite et si l'introduction de la sémantique par le biais de la θ -Théorie constitue une innovation intéressante, elle demande à être précisée. De même, il nous semble que certains principes comme la Théorie du Cas ou la classification des catégories nominales doivent être améliorés. Néanmoins, et malgré toutes les restrictions qu'on peut faire, il nous semble que ce modèle s'inscrit dans une avancée prometteuse de la recherche linguistique. Il n'est pas de notre propos d'entamer un débat sur la question des universaux. Toutefois, dans notre modeste mesure, il nous a paru, en étudiant le domaine, certes réduit mais significatif à nos yeux, des pronoms, que les théories générativistes, à la suite de bien d'autres, par les explications qu'elles proposent à des phénomènes complexes, confortent l'espoir toujours entretenu de voir un jour réalisé le vieux rêve d'une Grammaire Universelle. Alors serait sans doute trouvée la réponse à la question que nous posions au début de ce travail, le jour où la “meilleure grammaire” serait simplement la Grammaire Unique.

BIBLIOGRAPHIE

- AOUN, J. (1985), *A Grammar of Anaphora*, Cambridge, Massachussets, MIT Press, 1986.
- ARNAULD, A. et LANCELOT, C. (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, Republications Paulet, 1969.
- AUTHIER, J.-M. et REED, L. (1991), "Ergative Predicates and Dative Cliticization in French Causatives", *Linguistic Inquiry*, vol. 22, n° 1, p. 197-205.
- AUTHIER, J.-M. et REED, L. (1992), "On the syntactic status of French affected datives", *The Linguistic Review*, vol. 9, n° 4, p. 295-311.
- BACH, E. (1970), "Problominalization", *Linguistic Inquiry*, vol 1, n° 1, p. 121-146.
- BACIU, I. (1983), "Contraintes sur les séquences de clitiques en français", *Revue roumaine de linguistique*, vol. 28, n° 1, 1983, p. 67-70.
- BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1973), *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française : Essai d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion, 1975, Thèse de doctorat, Paris III.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. *et al.* (1984), *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris, S E L A F.
- BONNARD, H. et REGNIER, C. (1991), *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard.
- BRESNAN, J. (1970), "An Argument Against Pronominalization", *Linguistic Inquiry*, vol. 1, p. 122-123.
- BRESNAN, J. (1971), "A Note on the Notion Identity of Sense Anaphora", *Linguistic Inquiry*, vol. 2, n° 4, p. 589-597.
- BRUNOT, F. (1922), *La Pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson.
- BURSTON, J.L. (1983), "Clitic Object Sequence and Cooccurrence Restrictions in French", *Linguistic Analysis*, vol. 11, n° 3, 1990.
- BURZIO, L. (1986), *Italian Syntax*, Dordrecht, Reidel.

- BURZIO, L. (1991), "The Morphological basis of Anaphora", *Journal of Linguistics*, vol. 27, n° 1, p. 81-105.
- CERVONI, J. (1990), "Prépositions et compléments prépositionnels", *Langue française*, n° 86, p. 85-89.
- CHEVALIER, J.-C. *et al.* (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain* / J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard, Paris, Larousse.
- CHOMSKY, N. (1957), *Structures syntaxiques*, traduction française, Paris, Seuil, 1969.
- CHOMSKY, N. (1965), *Aspects de la théorie syntaxique*, traduction française, Paris, Seuil, 1971.
- CHOMSKY, N. (1968), *Le Langage et la pensée*, traduction française, Paris, Payot, 1970.
- CHOMSKY, N. (1970), "Remarques sur la nominalisation", traduction française in Chomsky (1972).
- CHOMSKY, N. (1972), *Questions de sémantique*, traduction française, Paris, Seuil, 1975.
- CHOMSKY, N. (1973), "Conditions sur les transformations", traduction française in Chomsky (1977).
- CHOMSKY, N. (1976), "Conditions sur les règles de grammaire", traduction française in Chomsky (1977).
- CHOMSKY, N. (1977), *Essais sur la forme et le sens*, traduction française, Paris, Seuil, 1980.
- CHOMSKY, N. (1981), *Théorie du gouvernement et du liage : les conférences de Pise*, traduction française, Paris, Seuil, 1991.
- CHOMSKY, N. (1982), *La Nouvelle syntaxe*, traduction française de L. Picabia, Présentation et Commentaire de A. Rouveret, Paris, Seuil, 1987.
- CHOMSKY, N. (1986), *Knowledge of Language : its Nature, Origin and Use*, New York, Praeger.
- CHOMSKY, N. (1988), "Some Notes on Economy of Derivation and Representation". In *Principles and Parameters in Comparative Grammar* / R. Freidin, ed., Cambridge, Massachusetts, MIT Press, p. 417-454.
- COUQUAUX, D. (1978) "Sur une incompatibilité de pronoms clitiques en français", *Linguisticae Investigationes*, vol. II, n° 1, p. 211-214.

- COUQUAUX, D. (1979), "Sur la syntaxe des phrases prédicatives en français", *Linguisticae Investigationes*, vol. III, n° 2, p. 245-284.
- COUQUAUX, D. (1980), "Place de la transformation "Montée" dans la syntaxe du français", *Le Français Moderne*, vol. 48, p. 193-218.
- COUQUAUX, D. (1984), "De l'origine des lacunes dans la distribution des clitiques réfléchis / réciproques en français", *Le Français Moderne*, vol. 52, n° 1-2, p. 66-71.
- DALBERA, J.-Ph. (1986), "Les Pronoms personnels atones dans les parlers des Alpes-Maritimes. Champ et mécanismes de variation". In *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Roannes*, T. III, Université de Trèves, Tübingen, 1991, p. 509-613.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 vol., Paris, D'Artrey.
- DI SCIULLO, A.-M. (1982), "Opérateurs et liage : cl, AGR", *Revue de l'Association Québécoise de Linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 48-58.
- DI SCIULLO, A.-M. (1983), "Liage sans indice supérieur ni absorption : le cas des clitiques", *Revue de l'Association Québécoise de Linguistique : Recherches linguistiques I*, vol. 2, n° 3, p. 151-159.
- DONALDSON, WD. Jr. (1973), *French reflexive verbs : a case grammar description*, The Hague, Mouton.
- DUBOIS, J. (1965), *Grammaire structurale du français : 1. Le nom et le pronom*, Paris, Larousse.
- ELLIOTT, WN. (1986a), "On the Derivation of *en*-Clitics", *Syntax and Semantics : The syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, p. 97-121.
- ELLIOTT, WN. (1986b), "Obligatory Null Heads in *en*-Constructions", *Publications in Language Sciences : Studies in Romance Linguistics*, n° 24, p. 243-264.
- EMONDS, J. (1975), "A transformational analysis of French clitics without positive output constraints", *Linguistic Analysis*, n° 1, p. 3-24.
- ERIKSSON, O. (1980), "L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne", *Acta Universitatis Gothoburgensis*, XVIII, Göteborg, Romanica Gothoburgensia.
- FAUCONNIER, G. (1974), *La Coréférence : syntaxe ou sémantique ?*, Paris, Seuil.

- FEIGENBAUM, S. (1990), *Le Vpro neutre - une approche thématique*, Thèse de Doctorat, Université de Nice.
- FIENGO, R. et GITTERMAN, MR. (1978), "Remarks on French clitic order", *Linguistic Analysis*, n° 4, p. 115-148.
- FILLMORE, C. (1968), "The case for case". In *Universals in linguistic theory* / E. Bach and R. Harms (eds), New York, Holt, Rinehart and Winston.
- GAATONE, D. (1980), "La syntaxe de *en* et l'obsession de la solution unitaire", *Linguisticae Investigationes*, vol. IV, n° 1, p. 181-201.
- GAATONE, D. (1984), "Une allergie syntaxique en français : Réflexions sur l'opposition *lui / à lui*", *Revue de linguistique romane*, 189-190.
- GASIGLIA, R. (1984), *Grammaire du nissart*, Nice, Institut d'Etudes Niçoises.
- GODARD, D. (1988), *La Syntaxe des relatives en français*, Paris, CNRS, 1992.
- GODARD, D. (1992), "Extraction out of NP in French", *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 10, n° 2, p. 233-277.
- Grammaire de l'Académie française* (1932), Paris, Firmin-Didot.
- GREVISSE, M. (1936), *Le Bon usage*, 10^e éd., Gembloux, Duculot, 1975.
- GROSS, M. (1967), "Sur une règle de cacophonie", *Langages*, n° 7.
- GROSS, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe*, Paris, Cantilène, 1986.
- GROSS, M. (1969), "Remarques sur la notion d'objet direct en français" *Langue française*, n° 1.
- GROSS, M. (1972), "On Grammatical Reference". In *Generative Grammar in Europe* / F. Kiefer et N. Ruwet, eds., Dordrecht, Reidel, 1973, p. 203-217.
- GROSS, M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. (1990), "Sur la notion harrissienne de transformation et son application au français", *Langages*, vol. 25, n° 99.
- GRUNIG, B.-N. (1981), "La Clôture chomskyenne", *DRLAV. Revue de Linguistique*, n° 24, p. 1-142.
- GUERON, J. (1989), "Le Clitique *se* et la grammaire des pronoms indéfinis". In *Grammaire générative et syntaxe comparée* / J. Guéron et J.-Y. Pollock, eds., Paris, CNRS, 1991, p. 191-213.

- GUILLAUME, G. (1947-1948), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume : Grammaire particulière du français et grammaire générale*, III, publié par R. Valin, Lille : Presses de l'Université de Lille et Québec : Presses de l'Université Laval, 1987.
- HAEGEMAN, L. (1991), *Introduction to Government and Binding Theory*, Oxford, UK, Basil Blackwell.
- HAIK, I. (1982), "On clitic *en* in french", *Journal of Linguistic Research*, vol. 2, n° 1, p. 63-87.
- HANKAMER, J. et SAG, I. (1976), "Deep and Surface Anaphora", *Linguistic Inquiry*, n° 7, p. 391-426.
- HARRIS, Z. (1968), *Structures mathématiques du langage*, traduction française, Paris, Dunod, 1971.
- HARRIS, Z. (1976), *Notes du cours de syntaxe*, traduction française, Paris, Seuil.
- HATHOUT, N. (1992), *Théorie du Gouvernement et du Liage et programmation logique avec contraintes : une application à l'analyse automatique du français*, Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier de Toulouse.
- HENDRICK, R. (1983), "The Distribution of the French Clitic *en* and the ECP". In *Selected Papers from the 13th Symposium on Romance Languages / L. King and C. Maley (eds)*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 163-187.
- HERSCHENSOHN, J. (1980), "On clitic placement in french", *Linguistic Analysis*, vol. 6, n° 2, p. 188-219.
- HJELMSLEV, L. (1937), "La Nature du pronom". In *Mélanges Van Ginneken*, Paris, Klincksieck, réédité in *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971, p. 201-207.
- HULK, A. (1983), "La Syntaxe du pronom *en* dans la construction quantitative", *Revue Québécoise de Linguistique*, vol. 3, n° 1, p. 167-199.
- HULK, A. (1985), "«Lui» versus «En» : Interaction of Direct and Indirect Theta-Role Assignment in French Causatives and V-NP-Pred-Constructions", *Formal Parameters of Generative Grammar*, vol. 1, p. 48-50.
- JAEGGLI, OA. (1986), "Three Issues in the Theory of Clitics : Case, Doubled NPs, and Extraction", *Syntax and Semantics; The syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, p. 15-42.
- JESPERSEN, O. (1924), *La Philosophie de la grammaire*, Paris, Minuit, 1971.

- KAYNE, RS. (1971), "A Pronominalization Paradox in French", *Linguistic Inquiry*, vol. 2, n° 2, p. 237-241.
- KAYNE, RS. (1975), *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*, traduction française, Paris, Seuil, 1977.
- KAYNE, RS. (1980), "Vers une solution d'un problème grammatical : **Je l'ai voulu lire, J'ai tout voulu lire*" in *Langue française*, n° 46, p. 32-40.
- KAYNE, RS. (1981), "ECP Extensions", *Linguistic Inquiry*, vol. 12, n° 1, p. 93-133.
- KAYNE, RS. (1989), "Null Subjects and Clitic Climbing". In *The Null Subject Parameter* / O. Jaeggli et KJ. Safir, eds., Dordrecht, Kluwer, p. 239-261.
- KAYNE, RS. (1991), "Romance clitics, verb movement, and PRO", *Linguistic Inquiry*, vol. 22, n° 4, p. 647-686.
- KOK, A. de (1985), *La Place du pronom régime conjoint en français : une étude diachronique*, Amsterdam, Rodopi.
- KOK, A. de (1987), "Les Causes et l'évolution de la place du pronom régime conjoint en français", *Travaux de linguistique*, n° 14-15, [Amsterdam], p. 133-144.
- LAMIROY, B. (1991a), "Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en*.", *Travaux de linguistique*, n° 22, Duculot, p. 41-65.
- LAMIROY, B. (1991b), "Où en sont les rapports entre les études de lexique et la syntaxe ?", *Travaux de linguistique : Où en sont les études sur le lexique ? Bilan et perspectives*, n° 23, p. 133-139.
- LAMIROY, B. (1990), "Des Aspects de la théorie syntaxique à la Nouvelle syntaxe chomskyenne", *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 16, n° 1, p. 101-124.
- LAMIROY, B. (1985-1989), "Binding Properties of French *en*". In *Interdisciplinary Approaches to Language. Essays in honor of S.Y. Kuroda* / G. Georgopoulos et R. Ishihara (eds), Dordrecht, Kluwer, p. 397-413.
- LANGACKER, RW. (1969), "On Pronominalization and the Chain of Command". In *Modern Studies in English* / Riebel et Schane (eds), New Jersey, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, p. 160-186.
- LAROCLETTE, J. (1982), "Quelques considérations sur la pronominalisation", *Linguistique en Belgique*, n° 5, p. 110-118.

- LE BIDOIS, G. et R. (1935-1938), *Syntaxe du français moderne*, 2 vol., Paris, A. et J. Picard, 1971.
- LECLERE, C. (1976), "Datifs syntaxiques et datifs éthiques". In *Méthodes en grammaire française* / J.-C. Chevalier et M. Gross, Paris, Klincksieck, p. 84-96.
- LECLERE, C. (1978), "Sur une classe de verbes datifs", *Langue française*, n° 39, p. 66-75.
- MARTINET, A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
- MARTINET, A. dir. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- MELEUC, S. (1981), "Contraintes sur les règles de mouvement en français", *Linx*, n° 5, p. 7-39.
- MILNER, J.-C. (1978), *De la Syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MOIGNET, G. (1965), *Le Pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.
- MORIN, Y.-C. (1978), "Interprétation des pronoms et des réfléchis en français", *Syntaxe et sémantique du français, Cahier de linguistique*, n° 8, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 336-375.
- MORIN, Y.-C. (1981), "Some myths about pronominal clitics in French", *Linguistic Analysis*, vol. 8, n° 2, p. 95-109.
- MORIN, Y.-C. (1984), "De quelques lacunes dans la distribution des clitiques réfléchis / réciproques en français", *Le Français Moderne*, vol. 52, n° 1-2, p. 61-65.
- OLIVIERI, M. (1988), *Syntaxe de Y et EN*, Mémoire de D.E.A., Université de Nice.
- PERLMUTTER, D. (1969), "Les Pronoms objet en espagnol : un exemple de la nécessité de contraintes de surface en syntaxe", *Langages*, n° 14, p. 82-133.
- PICA, P. (1984), "Liage et contiguïté". In *Actes de la table ronde sur l'anaphore* / J.C. Milner (éd.), Cahiers de l'ERA 642, Université de Paris VII.
- PICA, P. (1985), "Sujet, temps et contenu propositionnel : pour une conception modulaire des phénomènes de liage", *Modèles linguistiques*, n° 7, p.159-193.

- PICA, P. (1986), "De quelques implications théoriques de l'étude des relations à longue distance". In Ronat et Couquaux, éd. (1986), p. 187-209.
- PICA, P. (1988), *Liage et grammaire universelle*, Doctorat de troisième cycle, Paris 8.
- PICABIA, L. (1970), *Les Constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*, Paris Genève, Droz, 1978.
- PICABIA, L. (1980), "Deux analyses transformationnelles des pronoms français : la transformation comme principe explicatif", *Langue française*, n° 46, p. 41-57.
- PINCHON, J. (1969), *Les Pronoms-adverbiaux en et y*, thèse de doctorat, Genève, Droz, 1972.
- POLLOCK, J.-Y. (1986), "Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul". In Ronat et Couquaux éd. (1986), p. 211-246.
- POSTAL, P. (1970), "On Coreferential Complement Subject Deletion", *Linguistic Inquiry*, vol. 1, n° 4, p. 439-500.
- POSTAL, P. (1981), "A failed analysis of the French cohesive infinitive construction", *Linguistic Analysis*, vol. 8, n° 3, p. 281-323.
- QUICOLI, AC. (1980), "Clitic movement in French causatives", *Linguistic Analysis*, vol. 6, n° 2, p. 131-185.
- QUICOLI, AC. (1981), "The placement of Y, EN in French causatives", *Linguistic Analysis*, vol. 8, n° 4, p. 343-376.
- QUICOLI, AC. (1982), "Some issues on the Theory of Clitics", *Linguistic Analysis*, vol. 10, n° 3, p. 203-273.
- QUICOLI, AC. (1984), "Remarks on French Clitic System", *Linguistic Analysis*, vol. 14, n° 1, p. 55-96.
- RIZZI, L. (1986), "On Chain Formation", *Syntax and Semantics : The syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, p. 65-95.
- ROEGEST, E. (1987), "L'Ordre des clitiques objets en français moderne", *Travaux de linguistique*, n° 14-15, p. 145-158.
- RONAT, M. (1982), "Une solution pour un apparent contre-exemple à la théorie du liage", *Linguisticae Investigationes*, vol. VI, n° 1, p. 189-196.
- RONAT, M. (1983), "Ellipses grammaticales et anaphores" in *Histoire, Epistémologie, Langage : L'ellipse grammaticale. Etudes épistémologiques et historiques*, vol. 5, n° 1, p. 121-128.

- RONAT, M. et COUQUAUX, D., éd. (1986), *La Grammaire modulaire*, Paris, Minuit.
- ROORYCK, J. (1992), "Romance enclitic ordering and Universal Grammar", *The Linguistic Review*, vol. 9, n° 3, p. 219-250.
- ROSS, J. (1969), "On the Cyclic Nature of Pronominalization". In *Modern Studies in English* / Riebel et Schane (eds), Prentice-Hall, New Jersey, Englewood Cliffs, p. 201-223.
- ROUVERET, A. (1987a), Présentation et Commentaire de Chomsky (1982).
- ROUVERET, A. (1987b), *Syntaxe des dépendances lexicales : identité et identification dans la théorie syntaxique*, Doctorat d'état, Paris 7.
- ROUVERET, A. et VERGNAUD, J.-R. (1980), "Specifying Reference to the subject : French Causatives and Conditions on Representations", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, n° 1, p. 97-202.
- RUWET, N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil.
- RUWET, N. (1990), "En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques", *Langages*, n° 97, p. 51-81.
- SANDBELD, Kr. (1928), *Syntaxe du français contemporain : 1. Les pronoms*, traduction française, Paris, Champion, 1965.
- TASMOWSKY, L. (1990), "En semble ... semble en", *Le Français Moderne*, vol. 58, n° 1-2, p. 28-42.
- TESNIERE, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1969.
- TORRIS, T. (1988), "Le Rôle du lexique dans les modèles de grammaires génératives GB et GPSG", *DRLAV Revue de Linguistique*, n° 38, p. 119-151.
- TOURATIER, C. (1976), *La Relative : essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck, 1980.
- WAGNER, R.L. et PINCHON J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WARNANT, L. (1981), *Structure syntaxique du français : essai de cinéto-syntaxe*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.
- WEHRLI, E. (1983), "Remarks on Cliticization in French Causatives". In *Papers in Grammatical Theory ; MIT Working Papers in Linguistics* / I. Haik, et D. Massam, eds., vol. 5, p. 180-194.
- WEHRLI, E. (1986), "On some properties of French clitic *Se*", *Syntax and Semantics : The syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, p. 263-283.

- ZRIBI-HERTZ, A. (1980a), "Coréférence et pronoms réfléchis : notes sur le contraste *lui / lui-même* en français", *Linguisticae Investigationes*, vol IV, n° 1, p. 131-179.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1980b), "La Démarche explicative en grammaire générative : autour du concept de transformation", *Langue française*, n° 46, p. 8-31.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1982), "La Construction *se* moyen", *Linguisticae Investigationes*, vol. VI, n° 2, p. 345-401.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1986), *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*, Doctorat d'état, Paris 8.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1987), "La Réflexivité ergative en français moderne", *Le Français Moderne*, vol. 55, n° 1-2, p. 23-54.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1990), "*Lui-même* argument et le concept de «pronom A»", *Langages*, n° 97, p. 100-127.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
SECTION 1 : DESCRIPTIONS NON GENERATIVISTES	8
1. LA CATEGORIE DU PRONOM PERSONNEL	9
1.1. DEFINITIONS	9
1.1.1. Le pronom comme remplaçant du nom	9
1.1.2. Exceptions	10
1.1.3. Autres modèles	11
1.1.3.1. Personne	11
1.1.3.2. Substitut ou représentant	12
1.1.3.3. Affixe du verbe	13
1.2. PLACE	15
1.2.1. Cas général	15
1.2.2. Avec un infinitif	16
1.2.2.1. Le pronom est complément du verbe qui régit l'infinitif	16
1.2.2.2. Le pronom est complément de l'infinitif	16
1.2.2.3. Les deux verbes ont un pronom complément	18
1.2.3. Avec un impératif	20
2. TYPOLOGIE	21
2.1. LE, LA, LES	22
2.1.1. Fonctions	22
2.1.2. <i>Le</i> neutre	23
2.1.3. Locutions	24
2.2. LUI, LEUR	25
2.3. SE	27
2.3.1. Réfléchi	27
2.3.2. Autres valeurs	28
2.3.3. Analyse distributionnelle	29
2.4. ME, TE, NOUS, VOUS	31
2.5. Y ET EN	32
2.5.1. Remarques générales sur y et en	32
2.5.2. Y	34

2.5.2.1. Complément de lieu	34
2.5.2.2. Complément indirect à valeur non locative	35
2.5.2.3. Y dans les locutions	36
2.5.3. EN	37
2.5.3.1. Complément de lieu	37
2.5.3.2. Compléments circonstanciels autres que le lieu	37
2.5.3.3. Complément d'agent	38
2.5.3.4. Complément indirect	39
2.5.3.5. Complément de nom	41
2.5.3.6. Complément direct	42
2.5.3.7. EN dans les locutions	44
3. COMBINAISONS	46
3.1. COI ^ COD	46
3.2. COD ^ COI	47
3.3. CONTRAINTES	49
3.4. DATIF "ETHIQUE"	50
3.5. Y ET EN	51
4. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT	52
4.1. ELLIPSE	52
4.2. LES PRONOMS DANS LES RELATIVES	54
5. CONCLUSION	55
5.1. MORPHO-SEMANTIQUE	55
5.2. SYNTAXE	56
5.2.1. Distribution	56
5.2.2. Place	57
5.2.3. Combinaisons	59
5.2.4. Diachronie	61
5.2.5. Les pronoms dans les relatives	62
SECTION 2 :	
THEORIE STANDARD ET THEORIE STANDARD ETENDUE	64
1. GRAMMAIRE GENERATIVE ET TRANSFORMATIONNELLE	65
1.1. ORIGINES	65

1.2. THEORIE STANDARD	66
1.3. THEORIE STANDARD ETENDUE	67
1.3.1. La composante sémantique	67
1.3.2. La composante catégorielle : la théorie X-barre	68
1.3.3. La composante transformationnelle	69
1.3.4. La théorie des traces	70
1.4. CONCLUSION	71
2. LES PRONOMS	72
2.1. NATURE	72
2.1.1. Particules pré-verbales	72
2.1.2. Pronoms clitiques	73
2.2. SOURCE DES PRONOMS	74
2.2.1. Pronominalisation	74
2.2.2. Débat sur la pronominalisation	75
2.2.3. Conclusion	77
2.3. PLACEMENT	79
2.3.1. Cliticisation	79
2.3.2. Expressions idiomatiques	81
2.3.3. Impératif	81
2.4. COMBINAISONS DE CLITIQUES	82
2.4.1. Ordre	82
2.4.2. Contraintes sur les chaînes	84
2.4.3. Transformations préservatrices de structure	86
3. MECANISMES MIS EN OEUVRE	89
3.1. OBJETS DIRECTS NON REFLECHIS	89
3.1.1. Syntagme nominal	90
3.1.2. Complétives	91
3.1.3. Le pro-prédicat <i>le</i>	92
3.2. DATIFS NON-REFLECHIS	93
3.2.1. Substantifs /humains/	94
3.2.2. Possession inaliénable	97
3.2.3. Datif éthique	100
3.3. SE	102

3.3.1. Réfléchis	102
3.3.1.1. Réflexivation	102
3.3.1.2. La règle PL-SE	103
3.3.1.3. Problèmes	105
3.3.2. Réciproques	107
3.3.3. <i>Se</i> moyen et <i>se</i> passif	108
3.3.3.1. La construction moyenne	108
3.3.3.2. La construction passive	109
3.3.4. <i>Se</i> intrinsèque et <i>se</i> neutre	110
3.3.4.1. Hypothèse transformationnelle	110
3.3.4.2. Hypothèse lexicale	111
3.4. Y	112
3.4.1. Substantifs /non humains/	113
3.4.2. Substantifs de /lieu/	114
3.4.2.1. Pro-adverbialisation	114
3.4.2.2. Circonstant de phrase et attribut de localisation	115
3.4.2.3. Perte sémantique	116
3.4.3. Complétives	117
3.4.4. Relatives et infinitives	118
3.4.5. L'opposition <i>y/lui</i>	120
3.4.5.1. Datif	121
3.4.5.2. Le trait [humain]	122
3.4.5.3. Le "double à"	123
3.4.5.4. Le "triple à"	125
3.5. EN	127
3.5.1. [de + NP défini]	128
3.5.2. Complétives	130
3.5.3. Relatives et Infinitives	131
3.5.4. Circonstants et complément d'agent	133
3.5.5. Compléments directs indéfinis	134
3.5.5.1. Substantifs dénombrables	135
3.5.5.2. Substantifs non dénombrables et indéfinis pluriels	137
3.5.5.3. Analyse unitaire	138
3.5.5.3. Analyse alternative	139

3.5.6. Compléments de noms	142
3.5.6.1. Dans un NP objet	142
3.5.6.2. Compléments de sujets	144
3.5.6.3. Le principe A/A	148
4. LA CONSTRUCTION FAIRE+INFINITIF	149
4.1. OPERATEUR CAUSATIF	149
4.2. LA TRANSFORMATION FI	150
4.2.1. FI / INS-A	150
4.2.2. FI et PL-CL	151
4.2.3. Contraintes	153
4.2.3.1. Condition du Sujet Spécifié	153
4.2.3.2. Exception à la Condition du Sujet Spécifié	155
4.2.4. FI et PL-SE	156
5. CONCLUSION	159
SECTION 3 : GOUVERNEMENT ET LIAGE	162
1. LA THEORIE DU GOUVERNEMENT ET DU LIAGE	163
1.1. PHILOSOPHIE	163
1.2. LE MODELE GB	165
1.2.1. L'architecture du modèle GB	166
1.2.2. Les systèmes de principes	167
1.2.2.1. Théorie X-barre	167
1.2.2.2. Théorie Thématique (θ -théorie)	169
1.2.2.3. Théorie du Cas	172
1.2.2.4. Théorie du Liage	173
1.2.2.5. Théorie des Barrières	176
1.2.2.6. Théorie du Contrôle	177
1.2.2.7. Théorie du Gouvernement	177
1.2.3. Le lexique	179
1.2.4. Le Principe de Projection	180
1.2.5. Déplacez- α	184
1.3. LES CATEGORIES NOMINALES	185
1.3.1. Catégories pleines et catégories vides	185
1.3.2. Typologie et principes de Liage	186

1.3.3. Les catégories vides	188
2. LES PRONOMS COMPLEMENTS CLITIQUES FRANÇAIS	190
2.1. GENERATION DES CLITIQUES	191
2.1.1. Analyse Transformationnelle	191
2.1.1.1. Déplacez- α	191
2.1.1.2. Formation de chaîne	193
2.1.2. Analyse Basique	193
2.1.3. Nature du clitique et de la catégorie vide	195
2.2. PRONOMS	200
2.2.1. LE, LUI	200
2.2.1.1. LE	200
2.2.1.2. LUI	202
2.2.1.2.1. NP [Datif]	202
2.2.1.2.2. <i>Lui</i> clitique vs non clitique	205
2.2.1.2.3. Datif éthique et Datif d'intérêt	206
2.2.1.3. Liage et coréférence	210
2.2.2. EN	212
2.2.2.1. EN "prépositionnel"	213
2.2.2.2. EN génitif	214
2.2.2.2.1. EN génitif dans un NP objet	220
2.2.2.2.2. EN génitif dans un NP sujet	223
2.2.2.3. EN partitif	228
2.2.2.4. EN quantitatif	234
2.2.2.5. Problèmes de coréférence	240
2.2.3. Y	245
2.2.3.1. NP	245
2.2.3.2. PP sous-catégorisé	247
2.2.3.3. PP adjoint	248
2.2.4. Conclusion	249
2.3. ANAPHORES	251
2.3.1. Typologie	252
2.3.2. SE réfléchi et réciproque	253
2.3.2.1. Associé à une catégorie vide	253

2.3.2.2. Absorption d'un argument	255
2.3.2.3. Anaphore	257
2.3.2.4. Quelques problèmes	259
2.3.3. SE intrinsèque	261
2.3.4. SE-moyen	262
2.3.5. SE ergatif	264
2.3.6. Conclusion	267
2.4. LA CONSTRUCTION CAUSATIVE	268
2.4.1. Clitiques pronominaux	268
2.4.2. Clitiques anaphoriques	273
2.5. CHAINES DE CLITIQUES	275
CONCLUSION	280
BIBLIOGRAPHIE	286
TABLE DES MATIERES	296